







JOHN A. SEAVERNS



1/20/44

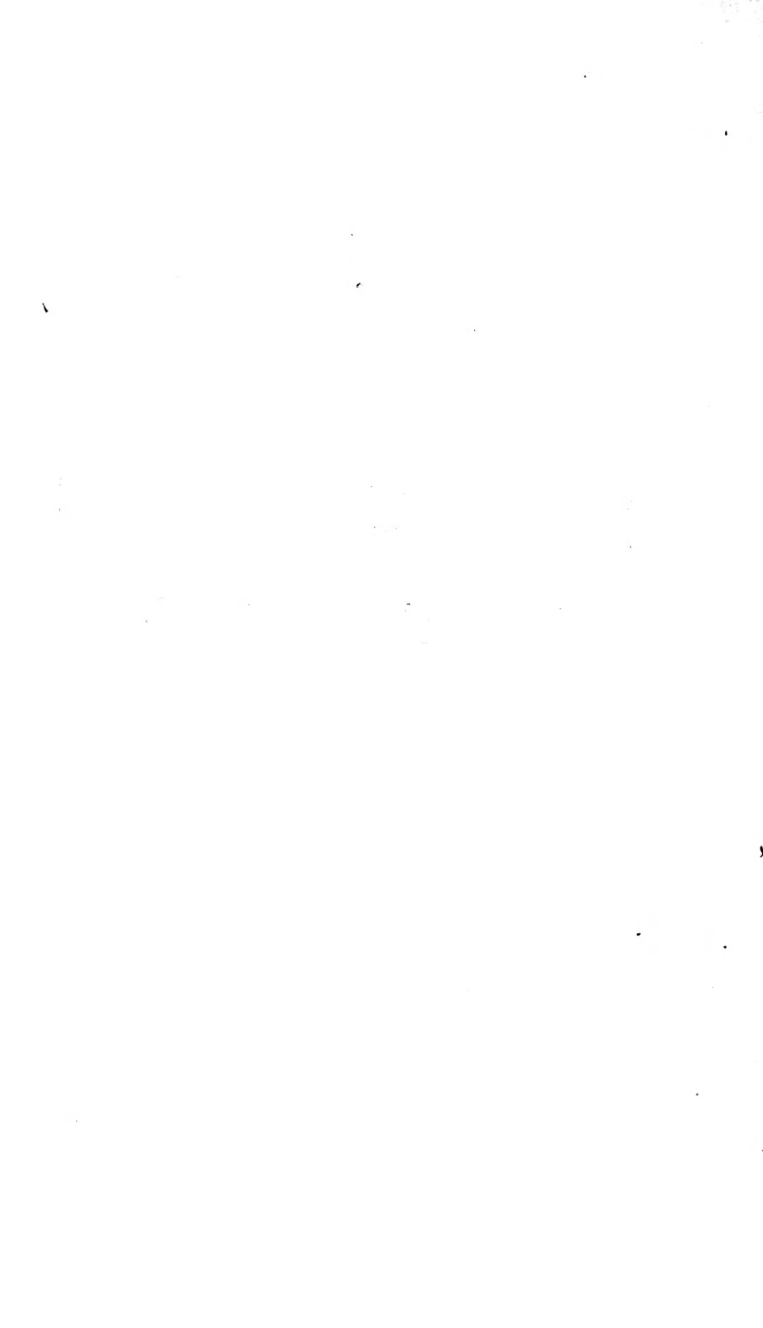
1754 French Seal
Just before 1754

SEAL
JAN 20 1944

11 PEARL

PEARL ISLAND
OR ENCLAVEMENT
SEAL

INSTITUTIONS
MILITAIRES



INSTITUTIONS
MILITAIRES
POUR
LA CAVALERIE,
ET
LES DRAGONS.

*Par M. DE LA PORTERIE, Mestre-de-Camp de
Dragons, Major du Régiment Mestre-de-
Camp général des Dragons.*

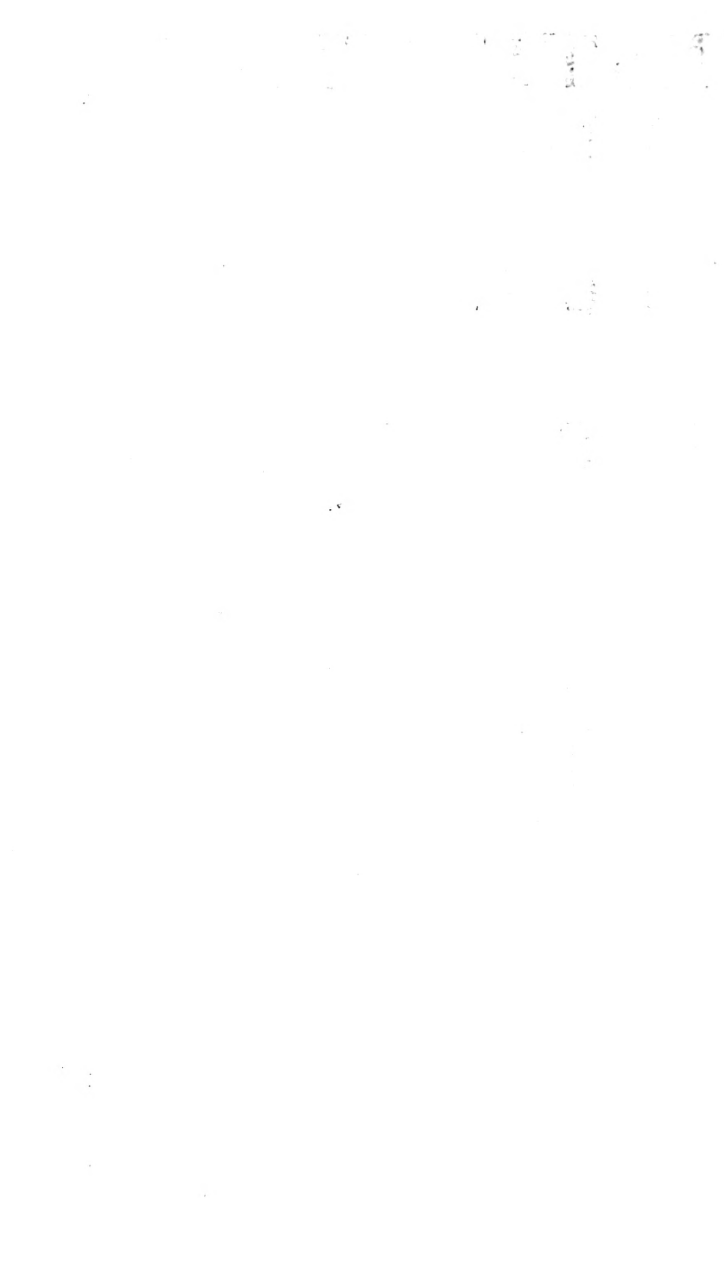


A PARIS,

Chez GUILLYN, Libraire, quai des Augustins,
au Lvs d'Or.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilège du Roy.





A MONSEIGNEUR
MONSEIGNEUR
LE COMTE
D'ARGENSON,

GRAND CROIX DE L'ORDRE
ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT LOUIS,
MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT AYANT
LE DÉPARTEMENT DE LA GUERRE, GRAND-
MAITRE ET SURINTENDANT GÉNÉRAL DES
COURIERS, POSTES ET RELAIS DE FRANCE.

MONSEIGNEUR,

*RIEN n'est au-dessus de vos lumieres
dans l'ordre des grandes choses. Vous savez
les apprécier aussi bien que les préparer &*

les exécuter ; mais rien en aucun temps n'échappe à votre vigilance & à vos soins dans la classe des objets inférieurs , s'ils peuvent être utiles à quelques égards. C'est sous ce dernier aspect que vous savez les considérer , & qu'ils ne vous paroissent pas indignes de votre attention ; & c'est ce qui m'enhardit à vous supplier de recevoir favorablement l'Ouvrage que j'ose mettre aujourd'hui sous vos auspices.

J'espere , MONSEIGNEUR , que les détails dont il est composé, ne vous paroîtront ni méprisables , ni rebutants , puisque vous les regarderez comme le fruit de l'application d'un Officier spécialement honoré de votre protection. Puis-je me flatter que vous les croirez aussi de quelque ressource pour l'instruction des Militaires qui liront ce Livre dans le même esprit que je l'ai com-

E P I T R E.

vij

*posé. Si je leur suis utile, je suis sur de
vous plaire, & tous mes vœux sont comblés.*

Je suis avec un profond respect.

MONSEIGNEUR;

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur,

LAPORTERIE.

LEs Romains furent choisir leurs nouveaux Soldats, & les dresser au maniement de Armes : ils s'attachèrent à leur fortifier le corps par l'habitude du travail, à les préparer dans la paix, par des exercices continuels, à tout ce qui peut arriver dans les Batailles; & ils établirent des punitions sévères contre l'indolence & la paresse. *Vegece, Liv. I. Chap. I.*



P R E' F A C E.

L'O U V R A G E que je soumets au jugement des gens du métier, ne s'éleve point jusqu'aux grandes opérations de la guerre; telles que les marches, les campements, les sièges, les batailles. On n'y traite point aussi de la discipline, ni des exercices, ni des évolutions, ni du service de campagne ou de garnison. On n'a pour objet que l'instruction particulière des Cavaliers & *Dragons* considérés dans un Régiment ou dans une Compagnie.

Il faut commencer par lever des hommes propres à chacun de ces Corps; les habiller, les équiper, les armer, leur apprendre à se servir de leurs armes, à les conserver, à les tenir en bon état. Il faut choisir des chevaux convenables; les dresser & les harnacher montrer aux hommes à les monter, à les conduire, à les soigner, à les charger, à connoître toutes les parties de l'harnachement, &c. Détails, infinis, qui peuvent paroître minces en eux-mêmes, qui sont très-importants

pris en masse , & auxquels on ne s'applique pas avec toute l'attention qu'ils méritent ; c'est ce que j'ai remarqué avec peine dans la Cavalerie pendant que j'y ai servi , ensuite dans les *Dragons* , & plus particulièrement depuis quatre ans que j'ai l'honneur d'être Major du Régiment Mestre-de Camp général des *Dragons* : l'exercice de cet emploi m'a fourni de nouvelles occasions de vérifier mes observations , & de les étendre. Ayant reconnu d'abord qu'il y avoit des défauts essentiels dans la construction des harnois des chevaux , je commençai à faire quelque changements dans les différentes parties de l'équipement , & de l'harnachement , sous l'autorité de M. le Duc de Chevreuse, dont tout le Militaire respecte la valeur , les vertus & le zèle pour le bien du service : je m'attachai ensuite à apprendre aux *Dragons* le nom & l'usage de toutes les différentes parties de leur armement & des harnois de leurs chevaux ; & je leur donnai une formule d'instructions dont on s'apperçut bientôt qu'ils profitoient.

Je montrai à quelques-uns de MM. les Inspecteurs mes modeles d'équipement , & je leur communiquai le Mémoire d'instruction que j'avois dressé pour les *Dragons* du Régiment ; ils voulurent bien louer mon zèle & m'aider de leurs lumières , dont je profitai

pour faire les changements & les augmentations qu'ils jugerent nécessaires : ils me chargerent en même-tems de faire faire des modèles semblables à ceux du Régiment pour la Cavalerie ; & M. le Comte d'Argenson m'ayant fait ordonner de les lui montrer, daigna les approuver, & mit le comble à ses bontés en les présentant au Roi. Il fut ordonné en conséquence, qu'il en seroit envoyé à tous les Régiments pour qu'ils s'y conformassent à mesure qu'ils auroient besoin de réparations ; je fus chargé aussi de rédiger mon Mémoire d'Instructions, dans lequel je m'étoit attaché plus particulièrement à ce qui regarde l'Art de monter à cheval. En corrigeant ce Mémoire je l'ai étendu ; j'ai porté mes vues plus loin ; j'ai embrassé l'armement, l'habillement, & tous les détails qui appartiennent à l'état du Cavalier & du *Dragon*, & je me suis trouvé insensiblement engagé dans un Ouvrage considérable, fort au-dessus de mes forces, & que je n'aurois point entrepris sans le secours des lumières de plusieurs Militaires illustres ; & des Ecuyers célèbres qui m'honorent de leur amitié, & à qui je dois ici ce témoignage public de ma vive reconnoissance.

Si je suis entré quelquefois dans la discussion du travail des différents Ouvriers, ce n'est pas que je veuille qu'un *Dragon* soit à la fois

Tailleur d'habits , Chapelier , Sellier , Maréchal , Armurier , &c. Mais je crois qu'il est bon qu'il sache , autant qu'il est possible , comment se font les choses qui sont à son usage , afin qu'il puisse mieux les entretenir les conserver , & remplir avec plus de connoissance les grades auxquels il peut parvenir.

Je mettrai sur deux colonnes, l'une pour la Cavalerie , & l'autre pour les *Dragons* , ce qui leur convient séparément , afin qu'on voie tout d'un coup la différence , & que les Officiers qui n'auront besoin que de l'une des deux colonnes , ne soient pas obligés de lire l'autre malgré eux : ils pourront cependant lire les deux de suite , sans interruption , & sans confusion. Les articles qui seront communs aux deux Corps , ou qui ne présenteront presque point de différence , seront écrits en toute page ; & ce qui regardera les *Dragons* sera écrit en lettres italiques ; chaque colonne & chaque article seront marqués par le nom du Corps qu'ils concernent.

Quoique mon objet principal ait été d'instruire des Cavaliers & des *Dragons* , les nouveaux Officiers trouveront cependant dans mon travail des choses qui peuvent leur être utiles ; & c'est dans cette vue que j'ai dit un mot de leur habits , de leurs armes , & de

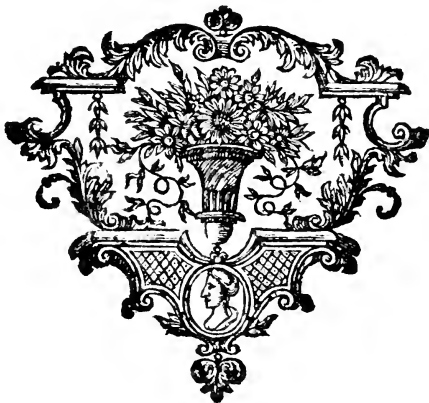
la manière dont leurs chevaux doivent être équipés.

Je donnerai à la fin de l'Ouvrage des planches gravées qui représenteront dans un grand détail les pieces de l'armement du Cavalier & du *Dragon*, & de l'harnachement de leurs chevaux. On y trouvera aussi une figure de cheval où toutes les parties principales sont indiquées. Elle est dessinée d'après le plus beau cheval d'Espagne des écuries du Roi. On donnera aussi un détail abrégé des parties qui composent le cheval; & l'on parlera de la connoissance de l'âge & des yeux de cet animal, d'après les excellents Eléments d'Hippiatrique de M. de Bourgelat, Ecuyer du Roi à Lyon.

J'ai distribué tout l'Ouvrage en douze Chapitres; les Chapitres en Articles; & j'ai tâché de suivre l'ordre des connoissances que les Cavaliers & les *Dragons* doivent acquérir successivement. Par exemple, comme ils doivent savoir seller & brider leurs chevaux avant que de les monter, j'ai parlé de la selle & de la bride avant que de donner les regles pour monter à cheval. Il y a des Articles que j'ai eu des raisons de mettre dans la place où ils sont.

On a cru qu'il étoit inutile de prouver l'importance des détails qu'on a développés; tout

le monde doit la sentir. A l'égard des personnes qui se préviennent contre tout ce qui à l'air de nouveauté, & qui blâment tout ce qu'elles ne connoissent pas, on les supplie de juger de ce qu'on propose par les essais qu'on a déjà fait ; d'examiner les expériences avant que de censurer les principes.



A P P R O B A T I O N.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé *Institutions Militaires pour la Cavalerie & les Dragons*, dont l'impression m'a paru ne pouvoir être que très-utile à ces deux Corps & au service du Roi. Fait à Paris, ce 19. Avril 1753.

DE SIGRAIS.

PRIVILEGE DU ROY.

L O U I S, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & feaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenant Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé le sieur LAPORTERIE Mestre de Camp de Dragons, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, qui a pour titre, *Institutions Militaires pour la Cavalerie & les Dragons*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer sondit Ouvrage en un ou plusieurs volume, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de quinze années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elle soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement ou autres, sans la permission expresse, & par écrit, dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans. dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui. & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans

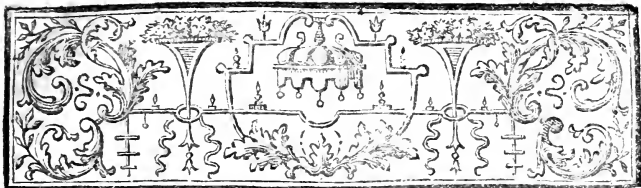
trois mois de la date dicelles: que l'Impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caractères, conformément à la Feuille imprimée attachée sous le contre-scel des Prétentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de l'Imprimerie, & notamment à celui du 10. Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur de LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier le sieur LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur de MACHAULT Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Prétentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposé & les ayant cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Prétentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le treizieme jour du mois d'Août, l'an de grace mil sept cens cinquante trois, & de notre regne le trente-huitieme. Par le Roi en son Conseil.

S O C Q U E T.

Registré sur le Registre treize de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris. N^o. 217. fol. 174 conformément au Règlement de 1723. qui fait de enje Article 1^{er}. à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient. autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement. à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires prescrits par l'Art. XVIII. du même Règlement. A Paris, le 21. Août 1753.

D I D O T, Syndic.

I N S T I T U T I O N S



INSTITUTIONS
MILITAIRES
POUR
LA CAVALERIE,
ET
LES DRAGONS.

CHAPIRE PREMIER.

*De la Personne du Cavalier & du Dragon, &
de leur Habillement.*

ARTICLE PREMIER.

De la Qualité du Cavalier, & du Dragon.



L'ETAT du Cavalier & du Dragon, pour lesquels j'écris, a toujours été, & sera toujours honorable, & la profession du Soldat en général est liée de plus près qu'on ne pense communément, à la fortune d'une Nation. Il n'est point de Soldat, qui dans le cours d'une Guerre un peu

longue, n'ait occasion de contribuer de sa personne aux bons ou mauvais succès des armes. Un Soldat brave, sage, fidele, & instruit de son métier, fixe la victoire de notre côté; au contraire, un mauvais Soldat qui ne connoît & n'aime que foiblement sa profession, qui n'a qu'un coup de main, sans persévérance & sans obéissance, est cause en partie que l'ennemi triomphe.

Il ne suffit pas dans le choix que les Officiers font des Cavaliers & des Dragons, que l'homme qu'ils engagent, ait l'âge de seize ans que prescrivent les Ordonnances. Sans entrer dans un grand détail sur la figure ni sur la taille, on sçait qu'un Cavalier doit être bien facé, & bien carré, & avoir cinq pieds, cinq, six ou sept pouces. La moindre taille est de cinq pieds quatre pouces.

La taille de cinq pieds quatre pouces, jusqu'à cinq, seroit la plus convenable pour un Dragon. Il doit être plus lesté, plus ingambe que le Cavalier. Il seroit à souhaiter de plus, que les Officiers pussent connoître l'humeur & les inclinations de l'homme, qui demande à servir dans leur Compagnie, en exigeant le courage, qui est la vertu essentielle du Soldat; on la suppose toujours, parce qu'on la regarde dans le François, comme une qualité naturelle & nationale. Il faudroit seulement que les Soldats connussent mieux leur profession; qu'ils aimassent davantage les devoirs, les soins, & les peines qui y sont attachées, & qu'ils fussent persuadés que ce n'est que par un travail continuel, & par des exercices fréquents, qu'ils se rendront respectables à leurs Ennemis. Ne pourroit-on pas les faire convenir que la paresse, l'oisiveté, & l'ignorance, ont toujours perdu & deshonoré les

Troupes ; que le courage ne suffit pas sans la discipline & sans la science du métier ; que les Soldats qui ne sçavent pas manier leurs armes, sont aussi méprisables que s'ils n'en avoient point ; qu'enfin si on retranche les exercices & les manœuvres de Guerre, ou si on ne les pratique que rarement & mal , il n'y a point de différence à faire entre un Soldat & un payfan, si ce n'est que celui-ci sera toujours un homme utile, & que l'autre n'est bon à rien ; & si l'on vouloit pousser plus loin la comparaison, il ne seroit pas difficile de prouver qu'en temps de paix sur-tout l'état d'un homme de Guerre, quelque service qu'on lui fasse faire, quelque occupation qu'on lui donne, est moins pénible, moins dur, moins fatigant, que celui du payfan ; & que si la profession du Soldat est nécessairement laborieuse & austere, il est animé par la gloire, soutenu par des distinctions & des privileges, & encouragé par les récompenses qu'il a droit d'espérer de ses services, & de sa sagesse.

ARTICLE II.

Habit.

CAVALIER & DRAGON.

JUSQU'A present on ne s'est pas attaché à une regle exacte pour la longueur des habits. On s'en est toujours rapporté aux routines des Tailleurs, aux anciens usages qu'on a de se régler sur ce que l'habit doit porter à un pouce de terre, l'homme étant à genoux. Si cette regle convient à certaines personnes, elle ne convient pas de même aux Troupes, & encore moins à la qualité de l'étoffe dont on les habille, qui s'allonge excessivement

en servant ; aussi voit on presque à toutes les Troupes des habits trop longs , qui ont très-mauvaise grace , & donnent un air lourd & mal habillé à l'homme de Guerre. Il faudroit donc pour lui donner l'air leste qu'il doit avoir , faire faire les habits plus courts , & prendre la mesure sur la partie supérieure de la rotule , au lieu de la pointe du genou d'où on la prend pour l'ordinaire. On m'objectera que si on a besoin de retourner quelques habits , cela les raccourcit sans doute ; & j'en conviens ; mais comme ils s'étoient allongés en servant , ils se trouveroient après avoir été retournés au point où ils étoient étant neufs.

CAVALIER.

L'Ordonnance du premier Juin 1750 concernant l'habillement , l'armement & l'équipement de la Cavalerie , établit , qu'on peut faire un habit de Cavalier sans veste avec deux aunes & un douzième de drap de Lodeve , ou de Berry d'une aune de large entre les lizieres , bleu , rouge , ou gris-mêlé piqué de bleu , selon la couleur affectée au Régiment.

La même Ordonnance prescrit aussi un quart de demi - écarlate de pa-

CAVALIER.

reille qualité & largeur , tant pour les parements que pour les revers de l'habit , & qu'il sera doublé de trois aunes & demie de serge d'Aumale , ou de quatre aunes trois quarts de Cadis refoulé de la Canourgue, & garni de trente-huit gros boutons & quatre petits.

DRAGON.

L'Ordonnance du premier Mai 1750. concernant l'habillement , l'armement , & l'équipement des Dragons , établit qu'on peut faire un habit & une veste de Dragon , avec trois aunes un quart de drap de Lodeve ou de Berry , d'une aune de large entre les lizieres , bleu ou rouge , selon la couleur affectée au Régiment ; qu'ils seront doublés de cinq aunes un quart de serge d'Aumale , ou de sept aunes de Cadis refoulé de la Canourgue.

La doublure de la veste sera blanche.

CAVALIER & DRAGON.

L'habit doit être fort aisé , & avoir la taille longue , suivant le modele envoyé , tant pour la grace à cheval que pour garantir du froid qui passe par l'ouverture des plis d'un habit qui a la taille trop courte : il doit être croisé derrière pour les mêmes raisons.

Il faut qu'il accompagne exactement le cou sous la cravate , jusqu'au premier bouton d'enbas du cou de la chemise ; qu'il ait un collet d'un grand pouce de haut , attaché autour , qui puisse être boutonné pour cacher la chemise , supposé qu'elle soit sale ou trop usée. *

CAVALIER.

Les manches de l'habit du Cavalier doivent être longues jusques sur l'articulation des poignets , & avoir quatre boutons & quatre boutonnières.

DRAGON.

Les manches du Dragon doivent être longues jusques sur l'articulation des poignets , & avoir trois boutons & trois boutonnières.

CAVALIER & DRAGON.

Les boutonnières doivent être sur l'extérieur

* Les Cavaliers & les Dragons qui ont des manchettes à leurs chemises, ne devoient pas les avoir de plus d'un pouce & demi de haut ; étant plus hautes elles se salissent , se déchirent plus aisément , & sont plus chères.

du parement, & tout ouvertes pour pouvoir abatre les parements sur les mains en temps froid. Les parements sont mieux en botte qu'ouverts. Ils garantissent davantage du froid, & sont le plus en usage pour les gens de cheval. Ils ne doivent avoir, selon ce qui a été réglé, que six pouces de haut mesurés sur la couture du pli au bord; & de tour un pied six pouces mesurés sur le haut du parement autour du bord.

CAVALIER.

Les largeurs des revers de l'habit du Cavalier ont été réglées par Messieurs les Inspecteurs à quatre pouces dans le haut en diminuant jusqu'à deux pouces huit lignes par en bas, mesurées du commencement de la rondeur au pli, & la hauteur de dix-huit pouces pour les grandes tailles. Les mêmes proportions seront observées pour les deux autres tailles. Cet habit a au-dessous des revers quatre boutonnières & quatre boutons.

L'Ordonnance prescrit des revers à tous les Regiments de Cavalerie, excepté à ceux de

CAVALIER.

Royal Carabinier, Royal Allemand, & Royal Cuirassier.

Les pattes des poches des Cavaliers ont quatre boutonnières & quatre boutons.

CAVALIER.

Le Cavalier a deux épauettes, une sur chaque épaule. Celle qu'il a sur l'épaule gauche sert à contenir sa bandoulière, & le cordon de sa cartouche, que l'Ordonnance ci-dessus prescrit, que la Cavalerie portera l'une & l'autre de gauche à droite.

DRAGON.

Les pattes des poches des Dragons ont trois boutonnières & trois boutons.

L'Ordonnance porte, que le Régiment d'Orléans aura les boutonnières placées de trois en trois; celui de Languedoc, de deux en deux, & en aura quatre aux pattes, & quatre à chacune des manches extérieurement, afin de les différencier des autres Régiments de Dragons.

DRAGON.

Le Dragon n'a qu'une

D R A G O N.

épaulette sur l'épaule gauche, qui sert à contenir le cordon de sa cartouche.

C A V A L I E R & D R A G O N.

Les épaulettes sont de laine de couleur affectée aux Régiments Elles servent à les distinguer.

Comme la laine prête volontiers, les boutonnières des épaulettes s'élargissent facilement, & les boutons en sortent. Pour éviter cet inconvénient, il faut garnir de drap le dessous des épaulettes, & tenir les boutonnières très-étroites.

Les crochets pour retrousser l'habit, doivent être cousus sur la doublure à environ deux pouces du coin, avec de petits morceaux de drap découpés en forme de cœur, pour qu'ils soient attachés plus solidement.

A R T I C L E I I I.

Buste, Veste.

C A V A L I E R.

L'Ordonnance du premier Juin 1750. a prescrit des buffes à toute la Cavalerie, à l'exception du Régiment Royal Cuirassier, qui seul a des vestes.

CAVALIER & DRAGON.

La taille du buffe de la Cavalerie, & celle de la veste *des Dragons*, pour être conforme aux modes envoyés, doit être longue & descendre jusques sur le milieu de la ceinture de la culote.

DRAGON.

La patte de la poche pour la veste du Dragon doit être cousue vers le milieu de la ceinture de la culote, vis à vis l'extrémité de la taille, qui doit aussi se trouver sur le milieu de la ceinture de la culote.

CAVALIER & DRAGON.

Les coutures doivent croiser derrière, & sur les hanches, & être arrêtées avec de bonnes brides pour être plus solides. Cette façon garantit beaucoup du froid les Cavaliers qui sont souvent en buffe, & les *Dragons* qui sont souvent aussi en veste, soit pour panser leurs chevaux & les mener à l'abreuvoir, ou pour aller au fourrage, soit à l'armée ou en quartier.

CAVALIER.

Les agraffes qui sont devant à la patte gauche de dessous au buffe du Cavalier, doivent s'agraffer aux portes qui

CAVALIER.

font attachées à la patte droite, de manière que la gauche croise par-dessus; ces deux pattes sont recouvertes par les devants du buffe. Il doit avoir un collet d'un pouce de haut, avec un bouton plat de métal, pareil à celui de ses épaulettes.

D R A G O N.

La veste de Dragon doit avoir des boutonnières sur les devants, des deux côtés, avec des boutons seulement d'un côté jusqu'à la taille, & trois boutonnières sur la patte de la poche.

CAVALIER & D R A G O N.

Les manches doivent être à la Marinière, & plus courtes d'un demi-pouce que celles de l'habit.

CAVALIER.

Elles doivent avoir un petit revers de drap rouge, de deux pouces & demi de hauteur pour la grace & le coup d'œil; & elles doivent être garnies de trois boutons pareillement plats,

D R A G O N.

La patte de la manche

D R A G O N .

du Dragon doit être garnie de trois boutonnières sans boutons , ainsi que celle de la poche.

Eile a plus de grace au coup d'œil, mais pour la commodité du Dragon, & lui donner la facilité de mettre son habit, cette manche devrait avoir des boutons, & les boutonnières ouvertes.

C A V A L I E R & D R A G O N .

Mrs. les Inspecteurs ont réglé les longueurs du buffe du Cavalier , & celle de la veste du Dragon à neuf pouces de moins que l'habit.

A R T I C L E I V .

Sarrau de Toile.

C A V A L I E R & D R A G O N .

IL seroit à désirer que les Cavaliers & Dragons eussent des especes de Sarraux de toile grise ou d'autre étoffe, qui leur serviroient en pansant leurs chevaux. Ils seroient partie des nipes qu'on leur achete sur leurs engagements & rengagemens.

On ne permet pas aux Cavaliers dans plusieurs Regiments de panser leurs chevaux en buffe, & on les oblige d'avoir de quoi y suppléer, ou on leur fait pour cet usage, des vestes de leurs vieux habits.

ARTICLE V.

Culotte.

CAVALIER & DRAGON.

L'ORDONNANCE établit que chaque Cavalier & Dragon aura une culotte de peau à double ceinture : elle doit être large & longue jusqu'à la naissance du gras de jambe , étant boutonnée au haut des hanches , pour durer plus long-temps , & mettre l'homme plus à son aise à cheval , & parce qu'en les dégraissant elles diminuent , & se rétrécissent. La seconde culotte que doivent avoir les Cavaliers & Dragons , doit être de panne rouge , & aussi à double ceinture ; c'est-à-dire , à la Bavaroise. Elle dure long-tems , & ne se graisse point.

ARTICLE VI.

Cravates.

CAVALIER & DRAGON.

LES Cravates , suivant le modele envoyé , doivent être d'étamine noire. C'est l'étoffe qui dure le plus & la plus commode , parce qu'on peut la laver & la dégraisser. L'on en peut faire huit avec une aune , mesure de Paris. Leur largeur est d'environ un quart d'aune. Les bouts ou pattes doivent être de toile noire , garnies d'un bon ruban Padou de la même largeur que la patte , & long d'une aune moins un demi-quart. Ce ruban fait mieux joindre la Cravate.

Les agraffes , pour peu que la Cravate s'allonge , ne peuvent plus la tenir serrée. D'ailleurs elles usent les cous des chemises. Les boucles ont la

même incommodité, & de plus celle d'ufer le bout de la Cravate où elle se boucle. Il y a moins d'inconveniens aux Cravates qui s'attachent avec du ruban, & par cette raison, elles semblent préférables; il ne s'agit que d'avoir attention de les faire bien mettre & de les bien ferrer. Il faut pour qu'elles ne montent pas au-dessus du cou de la chemise, les faire arrêter avec un petit cordon en travers, attaché sur le haut du cou de la chemise & sur le bas, ou bien y faire mettre une épingle sur chaque côté auprès de la patte.

A R T I C L E V I I.

Chapeaux & maniere de les retaper.

C A V A L I E R.

Le chapeau de Cavalier est ordinairement de laine, du poids de 13. à 15. onces, non compris le bord.

D R A G O N.

Le chapeau du Dragon est ordinairement de laine, du poids de 12. à 14. onces, non compris le bord.

C A V A L I E R & D R A G O N.

La forme du chapeau doit être assez profonde, pour qu'il enfonce & tienne sur la tête, de maniere qu'il ne puisse être déplacé par les contretemps du cheval. Lorsqu'on portoit la calotte dedans la forme, les anciennes Ordonnances avoient réglé, que la hauteur des formes du chapeau du Cavalier, & même du *Dragon*, quoiqu'ils ne portent point de calotte, seroit de quatre pouces ou en-

viron. A present que les Cavaliers mettent la calotte dessus, ces formes seroient trop hautes. Il faut régler le choix des chapeaux d'après les essais qu'on en doit faire sur la tête, en observant que la tête entre bien dans la forme.

CAVALIER.

Les ailes doivent être exactement arrondies, & n'excéder la forme que d'un pouce neuf lignes, selon l'Ordonnance.

DRAGON.

Les ailes pour les dimensions de regle doivent être exactement arrondies, & n'excéder la forme que d'un pouce & demi, selon l'Ordonnance.

Les Dragons ont si fort outré la façon de retaper leurs chapeaux, que la plupart ont la corne de devant si raccourcie, qu'à peine ont-ils de quoi prendre le chapeau pour l'ôter.

CAVALIER & DRAGON.

Pour que le chapeau soit retapé selon le modèle envoyé de la Cour, & approuvé du Roi, les deux cornes de derriere, mesurées du haut de la forme à la pointe, doivent être égales.

CAVALIER.

La corne de devant au chapeau du Cavalier doit être d'un pouce plus courte que les deux autres.

DRAGON.

La corne de devant au chapeau du Dragon, pour être comme celle du modele, & d'après la maniere de retaper les chapeaux, appelée à la Chevreufe, doit avoir deux pouces de plus court que les deux autres, mesurée du haut de la forme à la pointe.

CAVALIER & DRAGON.

Il faut que les agraffes soient attachées tout près du haut de la forme ; qu'il y en ait deux de chaque côté, de même que derriere, & que la premiere du côté gauche soit attachée un peu au-dessous & contre le bouton, afin que la corne se jette plutôt à gauche qu'à droite, comme cela doit être. La ganse du chapeau doit être double & cousue sur le milieu de la forme. Elle doit être assez courte pour que le bord de l'aile du chapeau se retourne un peu du côté de la forme, au lieu d'être toute droite, & même souvent retournée en dehors. Il faut pour lui donner de la grace, que le bord en soit un peu relevé pardevant contre la ganse.

Les dimensions de ces chapeaux sont sûres &

& égales pour un petit comme pour un grand homme, en observant lorsque la profondeur de la forme est réglée, que les ailes débordent la forme d'un pouce neuf lignes pour le Cavalier, & d'un pouce & demi pour le Dragon.

Le bord, selon l'Ordonnance du premier Juin 1650. sur l'habillement & armement de la Cavalerie, & selon celle du premier Mai de la même année, sur l'habillement & armement des Dragons, doit être un galon d'argent du poids d'une once, de 16. lignes de largeur, dont quatre en dedans & douze en dehors. Les bords des Maréchaux-des-Logis & des Sergents doivent être de 24. lignes de large & du même dessein que celui des Cavaliers & Dragons.

ARTICLE VIII.

Maniere de mettre, & ôter le Chapeau:

CAVALIER & DRAGON.

LA façon de mettre le Chapeau sur la tête est fort négligée; on ne s'attache point à le faire placer à une Troupe comme elle doit le porter, elle est déparée par cette négligence; car une Troupe n'est belle qu'autant que tout y est uniforme: rien ne donne plus mauvaise grace que la variété. Une Troupe uniformément coëffée, c'est-à-dire, qui a le Chapeau bien enfoncé sur les yeux, la pointe se jettant un peu à gauche, a bonne grace, & l'air de Guerre.

Pour parvenir à assujettir une Troupe à ce point d'uniformité, il faut répéter sans cesse aux Cavaliers & Dragons, soit sous les armes ou ailleurs, de bien placer leurs Chapeaux; avec cette atten-

tion , ils prennent insensiblement la maniere de le bien placer , & elle leur devient aussi familiere que celle qu'ils avoient auparavant.

La façon d'ôter son chapeau n'est pas mieux observée ; chacun s'en fait une , bonne ou mauvaise : c'est de-là que dépend aussi la bonne ou mauvaise grace. Rien de si défectueux & si ignoble que le font la plupart de ces manieres différentes , sur-tout lorsqu'on est à la tête d'une Troupe à pied ou à cheval. Pour saluer à cheval du chapeau avec grace , dans le cas où on n'a pas l'épée à la main , il faut y porter la main sans baisser la tête , lever le bras à côté de soi , & prendre à pleine main , le pouce en dessous , le premier doigt alongé vers la forme , toute la partie droite ou gauche de la corne de devant , selon la main dont on le prend ; l'enlever de dessus la tête , & le porter à côté de soi , le bras allongé le long de la cuisse , l'entrée du chapeau se présentant en avant , la ganse du côté de la cuisse. Si l'on est à la tête d'une Troupe en marche , à pied ou à cheval , on passe sans baisser le corps , devant la personne qu'on salue ; on lui marque seulement de la déférence & le respect qu'on lui doit en inclinant un peu la tête. Aussitôt qu'on est passé , on reporte le chapeau sur la tête sans la pencher , en levant le bras à côté de soi. On le place & on l'enfonce , comme je l'ai dit , ayant soin de relever avec la main la partie de la corne qu'on a repliée en le tenant : on laisse ensuite tomber le bras à côté de soi.

Si l'on a à parler à quelqu'un à qui l'on doit assez de respect pour demeurer découvert , ou si on l'accompagne , on met le chapeau sous le bras gauche.

ARTICLE IX.

Cocardes.

CAVALIER & DRAGON.

LES Cocardes, suivant le modèle, doivent être de ruban de soye noire à gros grain, de demi-aune & demi-quart de long, aune de Paris, & large d'un pouce dix lignes.

ARTICLE X.

Bonnets.

CAVALIER.

Les Cavaliers ont des Bonnets d'écurie qui leur servent à aller au fourrage, dont il est inutile de faire la description ici.

DRAGON.

La forme des Bonnets à la Dragone est connue. Je dirai, sans entrer dans d'autre détail, qu'ils sont de drap, & ordinairement de la couleur de l'habit des Dragons. Ils ont un revers de la même couleur, ou bien elle est de celle de la veste & des parements. Les revers sont bordés tout autour d'un galon de la

couleur affectée au Régiment avec un petit lizeré sur les coutures. Le Bonnet a une queue & une houpe au bout. Les Dragons sont dans la mauvaise habitude de s'en servir pour se coucher & panser leurs chevaux. Ils en deviennent sales & mal propres. Cependant ils ont été institués dans leur origine pour rendre les honneurs au Roi, à la Reine & aux Généraux du Corps.

Tous les Régiments ont reçu l'ordre de leurs Généraux de garder, lorsqu'on fait les habillements, les vieux Bonnets autant qu'ils pourront durer, & d'obliger les Dragons de conserver les neufs dans leurs besaces sans s'en servir, à moins qu'on ne leur ordonne. Par-là on parviendra insensiblement au point de faire durer les vieux Bonnets d'un habillement à l'autre, & d'en avoir toujours

de propres pour les occasions où il faudroit rendre les honneurs. On aura seulement attention dans les visites que l'on doit faire des besaces & des havre-facs tous les mois, de voir si les Bonnets ne sont point perdus.

Les Maréchaux-des-Logis, & les Sergents nommément, doivent être chargés de rendre compte, & être responsables des Bonnets qui ne se trouveront pas.

Il sera fait mention des Bonnets des Officiers de Dragons dans le Chapitre X.

ARTICLE XI.

Façon d'accommoder les Cheveux.

CAVALIER & DRAGON.

LES Cavaliers & Dragons, & les Troupes en général ont pour l'ordinaire les cheveux mal faits & arrangés sans uniformité, les uns d'une façon, les autres d'une autre. On voit dans une même Troupe des bourfes, des tresses ou des queues qui sont attachées ou trop bas ou trop haut. Trop bas elles ont mauvaise grace; les cheveux courts ne peuvent y être enfermés; ils voltigent autour de

la tête , & ils incommodent. Si on attache les bourses ou queues trop haut , elles empêchent que le chapeau ne soit bien placé & bien enfoncé sur la tête ; elles arrachent les cheveux & les font tomber , sur-tout lorsque , comme il arrive souvent , les Cavaliers & *Dragons* couchent avec leurs cheveux attachés.

Les Cavaliers & *Dragons* qui tressent leurs cheveux ont besoin d'un camarade qui les aide. Cet apprêt est trop long ; il demande trop de soin. On peut perdre le ruban qui sert à natter , la rosette qui est indispensable , & l'alonge qu'il faut souvent ajoûter aux cheveux. Avec tous ces soins , s'il vient à pleuvoir , la natte n'est pas supportable.

Il est plus convenable que les cheveux soient uniformement en queue , attachés à hauteur de la cravatte & sans rosette , qui ne sert qu'à multiplier les soins qu'il faut au contraire diminuer tant qu'il est possible.

Quelque bien accommodés que soient les cheveux , le moindre brouillard les mouillant , ils s'applatissent , entrent dans la bouche , dans les yeux , les hommes en sont incommodés & défigurés. La meilleure façon d'arranger les cheveux est celle des quatre Cavaliers & des quatre *Dragons* qui , habillés & armés suivant le modèle d'armement & d'habillement , furent présentés au Roi le 7. Mai 1750. par M. le Comte d'Argenson , & par Messieurs les Inspecteurs de Cavalerie : c'est celle des Grenadiers-de-France au Camp de Compiègne au mois de Juillet de la même année ; celle du Régiment d'Alsace , & je puis ajoûter celle du Régiment du Me. de Camp Général des Dragons

ou l'expérience en a confirmé l'utilité. Cette façon est commode, facile, prompte à exécuter. Elle consiste à faire une boucle en tournant les cheveux autour d'un morceau de bois rond, ou de l'étui à aiguilles qu'ont communément les Cavaliers & Dragons, sur lequel on fait une rainure de la largeur d'une ligne, pour mettre un petit morceau de plomb aplati, long d'environ trois pouces, large d'une ligne, épais d'une demie, On assure cette boucle en repliant ce plomb en dessous par les deux bouts tout près de la tête. L'étui servira à renfermer les plombs. Il servira aussi à mesurer la longueur des étriers, comme je le dirai. Au défaut de l'étui ou du morceau de bois, on peut faire une boucle en tournant les cheveux autour des doigts, & ensuite passer le plomb dans ladite boucle & le replier. De cette manière les cheveux des uns & des autres sont accommodés uniformément, ils résistent à tous les tems, sans se déranger, & sans se détruire.

On évite l'usage du fer à friser qui brûle les cheveux, & on ménage le tems que les Troupes auxquelles on ordonne d'accommoder leurs cheveux, y employent le matin & le soir.

Les Volontaires de Frise font une boucle, & ils l'attachent avec du fil ou une ficelle dont on peut se servir au défaut de plomb.

ARTICLE X I I.

Souliers.

CAVALIER & DRAGON.

LEs Dragons doivent avoir des Souliers de bon veau fort, ciré, ou de vache, avec de bonnes

coutures en dehors, & de fortes semelles simples ; elles sont les plus légères & les plus à l'usage de tous les gens qui sont obligés de marcher à pied. Les semelles doubles blessent les pieds trop sensibles, & on ne marche point si légèrement. Les talons, pour durer plus long tems, & pour être uniformes, doivent avoir un pouce de haut. Il faut avoir grande attention de faire faire les souliers de maniere qu'ils se bouclent sur le coup-de-pied ; ils tiennent le pied plus ferme, & les *Dragons* en marchent mieux. Les souliers que l'on boucle trop au-dessous du coup-de-pied font un mauvais effet ; ils ballottent dans les pieds, & lorsqu'on marche dans la bouë, ils peuvent aisément y rester.

A R T I C L E X I I I.

*Guêtres.**D R A G O N.*

IL a été réglé que les *Dragons* à cheval & ceux qui sont à pied, auroient des *Guêtres* de toile blanche, pour l'uniformité & le coup d'œil. Les *Guêtres*, en les essayant neuves, doivent monter de six à sept pouces au-dessus de la pointe des genoux, pour ne pas retomber comme font celles qui ne vont que sur la rotule, & qui ne tiennent pas, parce qu'elles sont trop courtes. Bien des *Soldats* & des *Dragons*, pour les empêcher de tomber, les attachent avec des épingles, ou bien ils les cousent. On évitera ces sujétions en leur donnant un peu plus de longueur. Pour être bien faites elles doivent ne point faire de plis, bien emboîter les talons, & tomber sur celui du soulier.

Elles doivent être garnies de boutons de cuir noir. Les jarretières doivent être aussi de cuir noir & avoir des demi-boucles de fer, avec des passans de cuir, éloignés de la boucle, afin que les bouts ne pendent pas si bas le long de la jambe.

ARTICLE XIV.

*Manteaux.**CAVALIER.*

L'Ordonnance du premier Juin 1750. touchant l'habillement de la Cavalerie, a réglé que leurs Manteaux seroient faits de quatre aunes de drap de Lodeve d'une aune de large, de couleur à l'usage des Régimens, fabriqués & apprêtés à deux envers, parmentés de serge d'Aumale, ou de cadis Canourgue, avec trois agréments de chaque côté, pareils aux épaulettes de l'habit.

DRAGON.

L'Ordonnance pour les Dragons prononce sur leurs Manteaux comme sur ceux de la Cavalerie, à l'exception de la quantité de drap qu'elle ne fixe point.

La doublure des devants est large d'environ un pied trois pouces. Le collet est de la hauteur ordinairement d'environ quatre pouces & demi, découpé en pointe à la partie de derriere; il est doublé de même drap que le Manteau; il doit y avoir au-dessous du collet, & sur les bords entre le drap & la doublure, une forte agraffe de chaque côté pour l'attacher; il doit être tendu derriere par le bas environ un pied; il doit être doublé aux deux côtés de la fente, de la même étoffe que les devants.

Chaque Cavalier & *Dragon* a sa façon de plier le Manteau; il n'y en a point d'uniforme: voici celle qui me semble la plus commode & la moins embarrassante, qui fait moins de volume, & qui est la plus usitée parmi le Cavalier & le *Dragon*. On étend le Manteau, on le met en double, en tenant en dehors les revers du drap & la doublure. On jette les deux extrémités l'une par dessus l'autre sur le milieu, en commençant par l'extrémité de derriere; on met ensuite en dessus le côté de devant, de sorte qu'étant plié, la doublure se trouve en dehors, & qu'il soit comme enveloppé dedans. On le roule le plus serré qu'on peut, jusqu'à un pied environ du côté du collet, qu'on replie en dedans, & qu'on roule aussi sur l'autre pli.

On y met à environ six pouces des bouts deux crochets, avec lesquels on embrasse & accroche les deux parties roulées l'une sur l'autre. Ces crochets empêchent que le Manteau ne se déplie: ils sont faits d'un morceau de fil de fer de la longueur de trois pouces environ, de la grosseur d'une

aiguille ordinaire à faire des bas : ils sont pointus par les bouts , & les pointes en sont repliées en dedans de la longueur d'environ cinq ou six lignes. Lorsqu'on ne s'en sert pas , on peut les ferrer dans la poche du Porte-Cartouche. Dans les cas où on n'en auroit point , ou qu'i s seroient perdus , surtout pour le jour d'une revue ou autre occasion où on se pique d'une plus grande attention , on pourroit y suppléer en faisant à la place du crochet quelques points d'aiguilles.

La façon de plier le Manteau dans la Cavalerie Angloise est plus propre , mais moins facile , & plus longue , en ce qu'elle exige , pour le plier parfaitement , le secours d'un camarade.

On commence par mettre le Manteau en double , le revers du drap & la doublure en dehors , comme dans notre façon. Un homme tient l'extrémité de derriere du Manteau , tandis qu'un autre le tient aussi avec la main gauche par dessous & entre le drap , à un pied environ en avant du collet ; celui-ci jette le collet qui doit se trouver par dessus , & directement dans le milieu & sur la couture de la partie qui est entre le collet & la naissance de la fente. Celui qui tient le derriere , le tient à cinq pouces environ en dedans du bout de la fente ; il prend les deux devants , les étend & les égale avec la partie qu'il tient : il replie les deux devants , les repasse l'un après l'autre à son camarade qui doit les tendre & les égaler de même. Il faut avoir l'attention de laisser les deux bouts de chaque extrémité de cinq pouces environ plus longs que les deux plis ; on le met ensuite sur une table assez grande , ou par terre sur un des deux côtés indifféremment , & on plie en dedans & sé-

parément les deux bouts qui passent de chaque côté pour faire deux autres plis. Après avoir bien égalé les quatre plis de chaque côté, on roule le Manteau le plus ferme que l'on peut, vers le côté du collet, jusqu'à un pied environ; on replie ce côté en dedans, en le roulant aussi sur l'autre pli. Le Manteau ainsi plié, on y met les crochets, ou on y fait des points d'aiguille : & il n'a à peu près que deux pieds quatre pouces de longueur.

A R T I C L E X V.

Gants.

CAVALIER & DRAGON.

LE s modèles des Gants qu'on a envoyés aux Troupes sont de peau de mouton couleur de chamois. Ils doivent être solidement cousus, & conservés dans les besaces des Cavaliers & *Dragons*, ou dans les coffres des Officiers, ou porte-manteaux des Maréchaux-des-Logies des Compagnies. On doit les conserver pour les jours de revue, ou pour d'autres occasions où ces Troupes doivent avoir des gants.

Si on préfère de les laisser dans les besaces, ce qui doit être le dernier parti, il faut dans la visite qu'on en doit faire, ne pas négliger de savoir ce qu'ils deviennent. Pour plus grande sûreté, il faut rendre responsables les Maréchaux-des-Logis de ceux qui se perdront, & les leur faire payer, parce que cela ne peut gueres arriver que par leur négligence à visiter les besaces.

Je n'entrerai point dans le détail des nippes que les Cavaliers & *Dragons* doivent avoir. Il est expliqué dans l'Article II. pour le Cavalier, & dans l'Article III. du Chapitre VIII. pour le *Dragon*, la quantité qu'ils doivent avoir de chaque espèce.

C H A P I T R E II.

*De l'Armement des Cavaliers & Dragons ;
reglé par les Ordonnances.*

A R T I C L E P R E M I E R.

Mousqueton.

C A V A L I E R.

LA qualité, la forme, les proportions des armes, leur destination à différentes especes de service, la maniere de les porter avec plus ou moins de commodité, sont des choses aussi essentielles que l'adresse à se servir de ces armes. Je souhaite que les remarques que j'ai faites sur cette matiere soient aussi utiles qu'elles m'ont paru nécessaires.

Le Mousqueton, selon l'Ordonnance du 28. Mai 1733. Article 6^e. (a) doit avoir trois pieds six pouces six lignes de long tout monté. La longueur du canon est de deux pieds quatre pouces. Le calibre est de grandeur à recevoir des bales de 18. à la livre.

Selon un Règlement du 18. Janvier 1734. signé du Roi & du Ministre, envoyé aux Manufactures, & fait en conséquence de la susdite Ordonnance, le Mousqueton ne doit avoir que trois pieds cinq pouces de long, aussi tout monté ; le canon deux pieds quatre pouces, & la crosse mesurée depuis la culasse, un pied un pouce de long.

(a) Tom. premier de Briquet, p. 297. Edition de 1747.

Le même Reglement donne 15. lignes de diamètre à la poignée, & 20. bonnes lignes d'épaisseur à la crosse.

A R T I C L E II.

Pistolets.

CAVALIER & DRAGON.

LEs Pistolets pour la Cavalerie doivent avoir tout montés, seize pouces de long, selon l'Ordonnance du 28. Mai 1733. recueillie par Briquet. (a) Elle ne parle point de la longueur du canon; mais par le Reglement que nous venons de citer, le Pistolet doit avoir de long, tout monté, 18. pouces 6. lignes; le canon 11. pouces 6. lignes, & la poignée, y compris la calote, 7. pouces 6. lignes, & 14. lignes fortes de diamètre.

Le canon du pistolet doit être de calibre à recevoir des bales des 18. à la livre.

DRAGON.

Les Ordonnances ne prescrivent rien, ni directement ni indirectement sur la mesure des Pistolets de Dragons. Elle entend cependant qu'ils en portent un sur le côté gauche de l'arçon de la selle,

(a) Tome premier, pag. 297.

d'où il résulte que quand on a fait des changemens pour les Pistolets des Cavaliers, ceux des Dragons ont dû y être compris.

Les Pistolets de Dragons doivent avoir de plus que ceux des Cavaliers un crochet de fer sur la contre-platine pour les accrocher au ceinturon, lorsque les Dragons mettent pied à terre, & qu'ils en ont besoin.

ARTICLE III.

Fusil.

D R A G O N.

LES canons des Fusils des Dragons, mesurés depuis la culasse, ne sont longs que de trois pieds six pouces six lignes, & le Fusil tout monté, a quatre pieds huit pouces, six lignes, ce qui fait un pied deux pouces de crosse, mesuré depuis la culasse; l'épaisseur de la crosse est de vingt lignes fortes, & le diamètre de la poignée est de seize. La monture doit être d'un bon bois de noyer sec qui doit finir à trois pouces du bout, pour recevoir la douille de la bayonnette. Ces dimensions sont du Reglement du 18. Janvier 1734. envoyé

par la Cour aux Manufactures; car les anciennes Ordonnances n'en font point mention, & je n'en ai point trouvé aucunes dans les recherches que j'ai faites.

L'Ordonnance du 6. Février 1670. Art. 6. page 192. tome premier de Briquet, ne parle point des Fusils des Dragons. Elle dit seulement, en parlant de ceux de l'Infanterie, que le canon est de trois pieds huit pouces, & qu'il ne pourra en avoir moins de sept; ainsi il peut avoir un pouce à un pouce & demi de plus que celui des Dragons.

Une autre Ordonnance du premier Mai 1750. sur l'armement & habillement des Dragons, dit que les Dragons, tant à pied qu'à cheval, seront armés d'un Fusil garni de cuivre jaune, du calibre & de la longueur de ceux de l'Infanterie, avec sa bayonnette au bout.

Il n'avoit point été décidé jusqu'à présent, si les Dragons devoient porter le Fusil à la Grenadiere de gauche à droite, ou de droite à gauche. Il a paru à Mrs. les Inspecteurs qu'il y avoit moins d'inconveniens de le porter de gauche à droite, sur-tout à cheval, qu'il n'y en avoit de le porter de droite à gauche. On n'est pas obligé de changer les rênes de la main de la bride, comme on ne peut l'éviter dans l'autre façon. La Grenadiere aux Fusils des Dragons est indifféremment longue ou courte. Elle tient par en bas à un anneau attaché avec un piton à droite du fusil près la contre-platine, & par en haut elle tient à un autre anneau attaché à une virole, que les Armuriers appellent communément *la Bague*. Cette Bague n'est point fixée sur le Fusil, de sorte qu'elle monte

&

& descend le long du canon, selon qu'elle est plus ou moins large ; au moyen de quoi la Grenadiere devient trop longue ou trop courte, & il arrive souvent, que ne se rencontrant point dans le juste milieu, elle incommode à pied & à cheval.

A pied ; si la bague est trop haute, c'est-à-dire, si elle passe le milieu du Fusil, il faut allonger la Grenadiere, pour que le corps puisse passer dedans, & pour lors elle nuit, pour peu qu'on marche ; la crosse descendant trop bas, elle donne dans les jambes.

A cheval ; en portant le Fusil à la Grenadiere de gauche à droite, la Grenadiere étant trop longue, la crosse incommode davantage aussi pour monter & descendre, parce que dans ces deux mouvemens elle doit passer par-dessus la croupe du cheval.

Quand la bague coule trop bas au-dessous du milieu du Fusil, il faut raccourcir la Grenadiere, si l'on veut éviter que la crosse descende trop bas, & pour lors la crosse remonte trop, & le Fusil étant trop transversal, peut incommoder avec le bout le Dragon qui se trouve sur la gauche, en mettant pied à terre ; & de plus, dans certaines situations que peut prendre le Dragon, le bout du Fusil emporte la crosse, & lui fait faire la baccule.

Un inconvenient encore plus considerable que les précédents est que, le Fusil pesant sur la Grenadiere, la bague pouvant remonter, le corps du Dragon se trouve pressé entre la Grenadiere & le Fusil avec beaucoup d'incommodité. Il arrive encore, que dans le maniement des

armes , où l'Ordonnance donne cet anneau pour régler l'uniformité des différentes positions , la bague se trouvant tantôt bas , tantôt haut , les Troupes se conforment à cette indication , d'où il arrive qu'elles sont dans des positions fausses , & non dans la justesse à laquelle on a intention de les assujettir.

Il est donc nécessaire de donner des dimensions justes pour placer la bague & l'anneau d'en bas.

En décidant de porter à cheval le Fusil de gauche à droite , il faut changer le piton qui est sur le côté droit , & le mettre devant , pour éviter que la platine ne se trouve en dessous , & pour prévenir les accidens qui pourroient arriver si elle frottoit sur la besace , ou derrière sur la croupe du cheval.

La bague doit être de fer bien solide , haute de huit à neuf lignes , & avoir sur le devant un rebord en forme de bec d'aiguiere , haut de quatre lignes pour recevoir la baguette. Elle doit avoir aussi à l'ordinaire une espèce de tête de piton , forgé & pris dans la même pièce , percé pour porter un anneau de fer large de neuf lignes de dedans en dedans.

Pour assujettir la bague & l'empêcher de couler le long du Fusil , on passe une goupille au travers de la bague & du bois.

L'anneau d'en bas du Fusil doit être d'une pièce & de figure triangulaire , à peu près comme sont ceux d'en-bas aux Fusils de chasse. Il doit être large de seize lignes de dedans en dedans dans la partie où passe la Grenadiere , qui sera un peu juste au commencement , & elle ne coulera pas

aisément dedans ; mais en servant elle se rétrécira de quelques lignes. Alors elle coulera facilement.

Cet anneau doit avoir les coins & les quarrés arrondis intérieurement & extérieurement pour faciliter l'usage de la Grenadiere, & doit s'engager dans une tête de piton par un des angles qui doit être plus allongé, & ferré dans l'extrémité, de maniere qu'il ne puisse pas tourner circulairement dans le trou du piton, & qu'il n'ait seulement que le jeu nécessaire pour faire le mouvement à peu près de la bascule, hausser & baisser.

La tige de ce piton doit être quarrée, large de quatre lignes & épaisse d'une & demie, percée au bout. Elle entre dans le bois contre la partie supérieure du pontet de la sous-garde, où elle est assurée par une goupille ou clavette qui le traverse & le bois, depuis la partie gauche intérieure sous la platine, jusqu'à la partie droite à fleur du bois sous la contre-platine. Le piton par ce moyen tient solidement, & ne peut pas manquer, de même qu'il le faisoit à l'ancienne façon, qui étoit de pousser simplement le piton dans le bois, d'où il s'arrachoit très-fréquemment. Par ce changement, la crosse du Fusil, en le portant à la Grenadiere à pied, descend vers la jarretiere, qui est l'endroit convenable pour qu'elle n'incommode point à pied, & moins à cheval. Ce changement corrige encore le frottement de la platine à cheval, & le bout du Fusil ne fait plus la bascule. Voyez l'anneau triangulaire & le piton, Planche seconde lettre B.

Après le détail dans lequel je suis entré, sur les moyens de porter le Fusil plus sûrement

& plus commodément, je crois qu'il est à propos de remédier aux différens inconvéniens qui portent obstacle à la célérité si desirable pour le charger, je commencerai par faire remarquer que la bague coulante sur le Fusil est nuisible. Quand elle descend trop bas, elle s'éloigne de la capucine d'en haut où est l'entrée de la baguette, & quand elle remonte trop, elle s'éloigne de la capucine d'en bas. Ces éloignemens nuisent à la vitesse, parce que le Dragon à pied, comme à cheval, est obligé de conduire de la main la baguette, pour qu'elle ne s'écarte point du canal, ce qui arriveroit inmanquablement si le Dragon n'avoit pas cette attention. Ce n'est pas seulement pour lui épargner un embarras, mais pour lui donner les moyens de charger promptement son Fusil qu'on a fixé la bague. D'aussi bonnes raisons autorisent à fixer aussi avec une goupille ou ressort la capucine d'en bas comme l'est celle d'en haut, afin qu'elle ne coule & ne se déplace point, comme cela arrive très-ordinairement, surtout en tems sec, que le bois se resserre.

C'est toujours dans la vûe de célérité, que je crois devoir faire observer que, pour l'ordinaire; la coulisse de la baguette n'est point assez creuse pour empêcher la baguette d'en sortir, & que pour être bien, le bois doit presque recouvrir la baguette, de maniere qu'elle soit de niveau avec le bois. Communément elle est aussi trop enfoncée, & n'a point assez de prise pour la pouvoir tirer avec la vivacité nécessaire. Il faut qu'elle ne descende qu'à 20. lignes au-dessous du calibre, vis-à-vis le guidon, qui doit aussi, selon la règle, être placé à la même distance. Pour qu'elle ne

descende pas davantage, il faut mettre dans le fond du canal un petit morceau de fer. Nous dirons ailleurs comment la baguette doit être faite. C'est toujours dans l'idée de mieux remplir le même objet, que je regarde comme très-important, de mettre à la capucine d'en haut une queue en forme de gouge, de la longueur de deux pouces au moins, soudée ou fondue avec la capucine même, pour recouvrir la coulisse de la baguette, & aider à la conduire sûrement dans sa place, sans qu'elle puisse s'écarter dans le trajet qu'elle a à faire de la capucine d'en haut à la bague du milieu. Elle épargneroit aux Dragons le soin de conduire la baguette. Ils n'auroient qu'à la mettre dans la capucine & la pousser seulement, elle descendroit en son lieu sans s'écarter de la coulisse. Cet objet, réuni aux différentes observations qu'on a traitées, mérite attention, puisqu'avec le Fusil proposé on peut tirer quatre coups contre trois avec le Fusil tel qu'il est aujourd'hui.

On pourroit objecter que l'augmentation de la queue à la capucine, le pousse-balle de la baguette gros, comme on le propose à l'article de la baguette, & la baguette plus forte, feroient une augmentation de poids nuisible sur le bout du Fusil. La réponse à cette objection est une combinaison à faire des avantages avec les inconvéniens, sur lesquels il faut consulter les Maîtres. Le poids d'environ une demi-once, que les trois objets font de plus sur le bout du Fusil, d'avec les anciens, paroît peu de chose en comparaison des avantages qui en peuvent résulter; d'autant plus que la bayonnette de l'Infanterie qu'on propose pour les Dragons, étant moins

pesante de trois onces que la bayonnette plate, le Fusil pesé avec la bayonnette de l'Infanterie sera, malgré les additions, plus léger de deux onces & demie environ dans le bout, qu'il n'est actuellement avec sa bayonnette plate.

Un anneau placé sur le milieu de la distance qui se trouve entre la capucine d'en haut & la bague du milieu du canon, comme en ont fait mettre plusieurs Régimens d'Infanterie à leurs Fusils, partage cette distance en deux parties égales, & en diminue les inconvéniens; mais il ne les aplanit pas tous de même que la queue de la capucine, car la baguette exige qu'on la conduise jusques dans l'anneau, sans quoi elle sortiroit de la coulisse avant d'y arriver. Pour le vérifier, on n'a qu'à mettre seulement la baguette dans la capucine & l'abandonner, on verra qu'elle s'écartera de la coulisse avant qu'elle arrive à l'anneau. Cet anneau seroit d'ailleurs sujet à rouler sur le Fusil en tems sec, ce qui deviendroit un nouvel embarras pour charger au lieu d'une commodité; à moins qu'on ne l'arrêtât avec une goupille, mais qui seroit tomber dans d'autres inconvéniens, comme d'altérer le bois, en le perçant & à force d'ôter & remettre cette goupille, en démontant & remontant le Fusil pour le nettoyer.

Le petit ressort que l'on met actuellement aux Fusils dans les manufactures, placé entre la capucine d'en bas & la platine où il est tenu dans le canal du bois ou fût par une vis en bois, me paroît très-avantageux. Il presse la baguette contre le canon & l'empêche de tomber dans les exercices, comme cela arrive souvent.

ARTICLE IV.

*Platines.**CAVALIER & DRAGON.*

LA Platine est la pièce principale du fusil, du mousqueton & du pistolet, composée pour l'ordinaire de 20. pièces. On en compte de plus cinq autres comme ses dépendances, qui sont les deux grandes vis, la contre platine, la pierre & son enveloppe. Sa bonté consiste dans la trempe & dans l'accord que les pièces & les parties ont entr'elles.

Comme il est nécessaire de connoître toutes ces pièces, on les a représentées en détail, ainsi que la platine toute montée à la Planche troisième. On a nommé les pièces suivant l'ordre qu'on doit observer pour les monter & démonter chacune en particulier; & en les nommant on a énoncé leur usage. La première nommée après le corps de platine, est celle qu'on doit démonter la première; & la dernière nommée, celle qu'on doit remonter la première sur le corps de platine, observant qu'il faut assujettir le grand ressort avec le monte-ressort, en montant & démontant la platine.

Selon le sentiment des Armuriers, on ne doit se servir pour toutes les pièces de la platine que de 4. tarots, sçavoir que le tarot qui sert pour l'écrou de la vis de batterie, serve aussi à taroder l'écrou de la grande vis de la platine, que celui qui sert à taroder l'écrou de la vis de gachette, serve aussi à taroder celui du bout de la platine, celui de la vis du ressort

de batterie & celui de la vis de la noix , que le troisiéme serve à taroder l'écrou de la vis de bride de la noix , celui de la vis du grand ressort , & celui de ressort de gachette , & que le quatriéme serve uniquement pour la grande vis du chien.

A R T I C L E V.

Grenadiere du Fusil.

JA I nommé tant de fois dans l'article du fusil la bague du fusil , & les anneaux dans lesquels passe la Grenadiere ; qu'il est naturel de parler ici de la Grenadiere. Je ne dirai rien de celle du mousqueton , n'ayant rien trouvé qui nuise à l'usage du mousqueton.

La Grenadiere du fusil de Dragon est une bande de cuir qui sert à mettre en écharpe le fusil , d'où on a appellé à la Grenadiere cette maniere de le porter. Il faut que cette Grenadiere soit de cuir de Russie pour qu'elle soit solide , & qu'elle ne graisse point l'habit. Sa largeur ordinaire est de seize lignes ; sa longueur doit être de trois pieds , afin qu'en mettant le fusil à la Grenadiere , la crosse soit toujours à peu près à la même hauteur des tailles différentes des Dragons.

On est dans l'usage de laisser la Grenadiere toujours flottante ; elle devient fort incommode & embarrassante dans le maniement des armes à pied : on évitera cette incommodité en la tendant le long du fusil , ce que l'on peut faire très-aisément en plaçant ces anneaux aux endroits du fusil que j'ai marqués , & en leur donnant les dimensions que j'ai indiquées.

La Grenadiere doit avoir dans le bout d'en bas

une boucle de fer haute de quatre lignes , & large de seize lignes de dedans en dedans pour les mêmes raisons que j'ai dites , en parlant de l'anneau d'en bas du fusil. Les quarres de la boucle en dedans & en dehors , & ses coins en doivent être arrondis. L'ardillon doit être rond & avoir la pointe émouffée , pour qu'il n'arrête pas sur la Grenadiere en la détendant ; il doit être attaché à la partie de devant de la boucle , la queue logée dans un cran , de maniere que la bouche étant cousue à la Grenadiere , il se trouve , étant dans son sens , la pointe en bas regardant le dessous du cuir. La Grenadiere doit être percée de sept à huit trous dans le haut , à six lignes l'un de l'autre , pour servir à l'attêter à l'anneau , & à la tendre & détendre.

Quand on veut l'arracher au fusil , il faut la passer d'abord dans l'anneau d'en bas , le revers du cuir en dessus , ensuite dans la boucle ; on l'attache après à l'anneau d'en haut , faisant passer le bout dedans par dessus la partie supérieure , pour qu'il se trouve caché sous la Grenadiere où on l'arrête avec une petite courroie , dont on passe les deux bouts dans deux des trous de la Grenadiere par la partie de dessus , & ensuite dans deux autres trous du bout de la Grenadiere par le revers du cuir , & on noue cette petite courroie en dessous. Elle sert aussi à raccourcir la Grenadiere en la descendant plus bas. Lorsqu'il faut tendre la Grenadiere , on fait remonter la boucle vers la petite courroie d'attache , & on loge l'ardillon dans un des trous de la Grenadiere. Il faut avoir attention de ne pas la forcer en la tendant , afin qu'elle se détende plus aisément , ce

que l'on fera très - facilement en tenant le fusil droit & haut avec la main gauche, & en faisant un peu remonter la boucle avec la main droite pour faire sortir l'ardillon du trou, & en la prenant après au dessus de la boucle & la tirant ferme, la boucle coulera jusqu'au bas, où il doit y avoir deux trous à un pouce & demi environ de l'enchapure de la boucle, pour cacher, si l'on veut, la pointe de l'ardillon quand la Grenadiere sera détendue. Voyez les anneaux, la bague & la Grenadiere tendus au fusil, Planche seconde.

ARTICLE VI.

Baguette de fer pour le Fusil.

D R A G O N.

LA Guerre nous a procuré des modèles de Baguettes de fer, auxquelles tous les Régimens donnent la préférence. Par un Règlement de la Cour du 20. Mai 1750. les Baguettes doivent être de fer, à tête plate, en forme de pain de sucre, ou de quille renversée, bien droites, bien rondes, d'un fer liant bien net, & point pailleux, le pousse-balle plat par dessus, ayant de diamètre sept lignes un quart; les dimensions du corps de la Baguette déterminées par une dégradation insensible d'épaisseur, dont le pousse-balle formera le plus grand diamètre, observant que le bout ait deux lignes un quart de diamètre, & qu'il soit tarodé d'un demi-pouce de long, pour recevoir le tire-bourre. Les anciennes Baguettes sont communément tout d'une venue, presque

aussi grosses en bas qu'en haut , ayant seulement au bout une espece de tête de clou. Le bout casse souvent dans cette partie , & le tronçon reste dans le fusil. Je l'ai vû arriver dans des exercices , ce qui peut occasionner de grands accidens. Ces Baguettes ont encore un grand défaut. C'est qu'en bourrant elles passent entre la bourre & le canon , & retirent la bourre en dehors. Elles n'ont point aussi la même impulsion pour pousser la charge dans le fusil , ni la même élasticité pour en sortir ; d'ailleurs elles sont sujettes à plier ; & n'étant pas droites , elles rentrent difficilement dans leur canal.

Celles que prescrit le Reglement n'auront aucun de ces défauts ; elles ne se fausseront point à cause de leur plus de force ; elles entreront plus directement dans leur lieu , où elles resteront assujetties dans le fond par le ressort dont nous avons parlé. La queue à la capucine & les autres différens objets dont il a été parlé , acheveront d'applanir les difficultés qui s'opposent à la célérité de l'usage du fusil. Les Baguettes doivent donc être plus fortes , quoique un peu plus péchantes que les anciennes ; le gros bout , de grosseur à remplir le calibre . afin de bien chasser la bourre , & quand elles sont à leur place ne pas descendre au dessous du calibre que de vingt lignes , en observant qu'il y ait la distance nécessaire entre la baguette & le canon , pour pouvoir emboëter la bayonnette au bout. La baguette par ce moyen fortant davantage de la capucine qu'à l'ordinaire , a plus de prise pour la prendre & pour la tirer promptement.

Elle doit , quand elle est dans le canon , le déborder de quatre lignes , le fusil étant déchargé.

ARTICLE VII.

Couvre - Platine de Mousqueton & de Fusil , leurs Courroies , Boucles & Boutons.

LE Couvre-platine est une enveloppe de cuir : ceux dont on s'est servi jusqu'à présent sont très-incommodes , parce qu'on ne peut y mettre le mousqueton & le fusil , & les en ôter que très-difficilement , & au risque des les faire armer & de tirer involontairement.

CAVALIER.

Les Couvre - Platines des Cavaliers , dans la plupart des Régimens , étoient faits de toutes façons , & à leur fantaisie : les uns renfermoient tout le mousqueton , & les autres n'en renfermoient qu'une partie.

DRAGON.

Quoiqu'il ne fût pas arbitraire aux Dragons comme aux Cavaliers , de choisir une forme pour leurs Couvre-platines , ceux qu'ils ont eu jusqu'à présent sont irréguliers.

CAVALIER & DRAGON.

Celui qu'on a envoyé pour modele à la Cavalerie & aux Dragons sera uniforme , & préviendra les accidens des anciens : le chien & la batterie du mousqueton & du fusil y peuvent tenir dans toutes sortes de situation. Il est long pour le Cavalier & le Dragon de onze pouces , large de neuf pouces , mesuré de la partie supérieure au bord de l'inférieure , ouvert pour y faire entrer la platine dont il prend la forme. Il est froncé dans les deux bouts pour qu'il joigne mieux , & on le borde pour une plus grande solidité.

CAVALIER.

L'entrée du Couvreplatine du Cavalier est recouverte par la partie droite supérieure , qui forme une patte. Il y a deux boutonnières distantes d'un pouce l'une de l'autre , placées au milieu de la partie inférieure qui enveloppe la platine. Ces boutonnières servent à l'assurer dans la vis du Chien , quand il est au repos , ou entierement abbatu. Il y a un petit contre - cenglon cousu

sur le bord de la partie qui sert de patte pour se boucler à une boucle enchapée & cousue sur le pli de l'autre partie en dessous à l'endroit de la sous-garde qui affermit le tout. Il a encore un bouton & une courroie longue de 11. pouces cousue en dessous de la partie qui se trouve sur le canon : le bouton doit être plat, à queue, de métal, ou de cuir au défaut de métal, & attachée avec un tirant de cuir sur la même partie que la courroie. Le Cavalier, pour avoir promptement son moufqueton, n'a qu'à déboucler la boucle du Couvre-platine, qui pour lors reste pendu à la courroie du bâton de tente & piquet, dans laquelle il s'engage au moyen de sa courroie & du bouton.

DRAGON.

Le Couvre-platine du Dragon est recouvert par la partie de dessus & par celle qui entoure la sous-garde.

Il y a un petit contre-cenglon cousu sur le bord de la partie au dessus, pour le boucler à une boucle enchapée & cousue sur le bas de l'autre partie qui enveloppe le chien du fusil. Il a encore un bouton & une courroie longue d'un pied, cousue en dessous & sur le bord de la partie supérieure. Le bouton doit être à queue, plat & de métal, ou de cuir au défaut de métal, & attaché avec un tirant de cuir sur la même partie & sur le côté opposé. Dans les occasions où le Dragon met pied à terre & autres où il a besoin de son fusil, il le dégage très-aisément, & le Couvre-platine reste pendu à la courroie du bâton de tente & piquet, dans laquelle il s'engage au moyen de sa courroie & du bouton.

CAVALIER & DRAGON.

Le Cavalier & le Dragon dans les exercices ou

dans d'autres cas , lorsqu'ils en ont retiré le mousqueton *ou le fusil* , peuvent encore attacher le Couvre - platine avec sa boucle & son contrecenglon à la Dragone ou demi - cercle de la selle. Ils peuvent même le serrer dans leurs poches en cas de besoin , s'ils ne veulent pas le laisser pendu à la courroie , dans la crainte qu'elle ne casse. On peut encore , dans le cas des manœuvres , le laisser au mousqueton & *au fusil* ; il en garantira le chien & la batterie , qu'on peut fausser ou perdre en manœuvrant , & il empêchera de plus le chien de s'armer , soit qu'on porte les armes à la Grenadiere , ou qu'on les laisse dans leur place ordinaire.

Ce Couvre - platine garantit le bassinet d'être mouillé dans le tems de pluie , & de la poussiere dans le tems sec , & prévient les accidens dont on a parlé.

Si les Carabiniers de la Cavalerie continuent de porter leur carabine la crosse en bas , comme les *Dragons leur fusil* , le Couvre-platine des *Dragons* servira également aux Carabiniers.

Voyez le Couvre-platine du Cavalier , Planche premiere , & celui du *Dragon* , Planche seconde.



ARTICLE VIII.

Cartouches , ou Porte - Cartouches.

CAVALIER.

LES meilleures Cartouches sont celles qui sont couvertes de cuir de Russie. Celles du modele envoyé à la Cavalerie contiennent 12. coups. Le cordon est de buffe. L'Ordonnance du premier Juin 1750. ne fait mention ni de sa largeur ni de sa couleur. La largeur du modele envoyé est de vingt lignes. Sa longueur doit être de six pieds.

D R A G O N :

Le modele de Cartouche ou Giberne que prescrit l'Ordonnance du premier Mai 1750. pour les Dragons , est à 30. coups. L'enveloppe & la patte , pour plus grande solidité , doivent être de cuir de Russie. Le porte-cartouche , selon l'Ordonnance ci-dessus , doit être bien nervé & collé d'une bonne toile. Le nerf de Bœuf dont se servent les Selliers pour nerver & coller les arçons des selles , est la véritable & bonne façon , & celle qu'on doit imiter. On ne sauroit trop tenir la main à ce que les Ouvriers construisent solidement ces sortes d'ouvrages ; car pour l'ordinaire cela n'est que superficiellement fait. Les fils qu'ils emploient pour réunir les cuirs ensemble & avec le bois , sont trop fins ; on doit exiger des Ouvriers qu'ils emploient du bon ligneul , & comme celui des Selliers & Cordonniers.

Pour éviter que l'eau n'entre dans les trous des Cartouches , il faut attacher au bois dans les deux côtés sous le cordon deux petites pattes de cuir de

Russie qui recouvrent les deux côtés du bois jusques vers le deuxieme trou.

Le cordon pour porter la cartouche est de bufle , long de six pieds , y compris ce qui doit entourer le porte-cartouche : il est large d'un pouce dix lignes , & garni dans le bas d'une traverse de bufle avec un porte-bayonnette. Cette traverse sert à contenir les deux côtés du cordon , à mettre la bayonnette du Dragon , quand il n'est pas de service , & à attacher son bonnet , au moyen de deux bonnes courroies de bufle , ou de cuir , avec ou sans boucles cousues en dedans de la traverse.

La façon dont le cordon est attaché à la cartouche , a un fort grand inconvenient , qui est de ne pouvoir le nettoyer , & dégraisser sans gâter la cartouche , avec l'eau que les Dragons laissent tomber dessus en le nettoyant , faute de l'attention qui seroit nécessaire de leur part pour l'éviter. De détacher le cordon , seroit une affaire & trop d'embaras. On pourroit , en mettant une boucle à chaque côté de la cartouche , attachée au bois , y boucler le cordon , & l'ôter aisément de la cartouche pour le reblanchir toutes les fois qu'il en auroit besoin.

La cartouche doit être portée de gauche à droite , & tomber précisément au-dessous & contre le bouton de la taille , quand les Dragons sont à pied. Pour lui ôter plusieurs incommodités dans certains mouvemens de l'exercice à pied , on peut l'attacher au bouton de la taille , ou la tenir avec la main droite. A cheval , les Dragons allongent le cordon , s'il est nécessaire , pour passer la cartouche par dessus la besace , & éviter qu'elle ne les incommode en se plaçant entre la besace & le corps.

Par l'Ordonnance que nous avons citée à la tête de l'Article, les ceinturons & les cordons de cartouche doivent être de buffe blanc pour les Dragons. Voyez la cartouche du Dragon, Planche 2^e. Lettre F.

ARTICLE IX.

*Pulverin, Tampon, Débouche-lumière
& Chaînette.*

QUOIQUE l'usage actuel de charger les armes dispense du Pulverin, il paroît convenable, & même très-nécessaire que les Troupes en aient toujours un par homme, afin de pouvoir renouveler les amorces, remplacer celles qui se mouillent & celles qui se perdent.

Le Pulverin qui paroît le plus convenable & le plus commode, est de corne avec un bouchon de bois, au travers duquel on passe une épinglette ou Débouche lumière qui sert en cas que le Débouche-lumière ordinaire se perdît. La meilleure façon de porter ce Pulverin est de le mettre dans la petite poche cousue en dedans de la poche du porte-cartouche qui se ferme avec un cordon. Voyez le Pulverin & son bouchon à côté de l'entrée du Pulverin, Planche 2^e. Lettre G.

Le Tampon est composé de plusieurs morceaux de cuir découpés, de la forme à-peu-près du bassinet, & qu'on réunit l'un sur l'autre jusqu'à ce qu'ils forment une épaisseur d'environ un pouce. On les attache ensemble avec du fil ordinaire, ou du fil de fer, en perçant ces petits morceaux de cuir de part en part. Le Tampon se met sur le bas-

finet pour conserver l'amorce. Il y est contenu par le chien du fusil qu'on abbat dessus, tant pour le tenir que pour prévenir les accidents qui pourroient arriver.

Le Débouche-lumiere est un morceau de fil de fer long de deux à trois pouces. Il sert à déboucher la lumiere du fusil. Le Tampon & le Débouche-lumiere tiennent à une petite chaînette de fil de fer qui s'attache au pontet de la sous-garde.

Bien des Régiments préfèrent au Tampon un capuchon de cuir qui se met sur la batterie, & la couvre en entier jusqu'au bassinet, qui par ce moyen reste toujours fermé, & le chien a son repos. De cette façon, le fusil est plutôt en état de tirer; mais ce capuchon, quoique attaché, est sujet à se perdre plus aisément que le Tampon. D'ailleurs quand il pleut, il conserve l'humidité, & l'eau qui coule par le devant, est sujette à mouiller la poudre du bassinet.

Voyez le Tampon, le Debouche-lumiere & la Chaînette qui les tient ensemble, Planche 3^e. lettre C.

A R T I C L E X.

Distribution & calcul de la Poudre que le Roi donne pour les exercices, & façon de faire les Cartouches.

CAVALIER & DRAGON.

LE Roi accorde par an 120. livres de Poudre à chaque Régiment de Cavalerie, & 400. livres à chaque Régiment de *Dragons* pour les exercer. Ainsi les *Dragons* en ont 280. livres de plus que

la Cavalerie. Cet excédant paroît être destiné pour exercer à pied les *Dragons* à cheval avec les *Dragons* à pied. En défalquant donc les 280. livres de poudre pour exercer le Régiment à pied, il en revient 60. livres à chaque Escadron de *Dragons*, comme à ceux de Cavalerie. Le calcul de la quantité de coups qu'il a à tirer dans les 280. livres de poudre, selon les différentes charges dont on fait usage, peut servir aux Officiers Majors pour en régler la distribution, soit à la guerre, soit aux exercices. La livre de poudre produit 45. coups de fusil, chacun du poids de 2. gros 60. grains, ce qui est confirmé par une Instruction sur les Cartouches, envoyée aux Troupes par la Cour en 1749. 280. livres de Poudre à 45. coups dans la livre, produisent 12600. coups de fusil. Comme cette charge est celle du fusil à la guerre, elle consommeroit trop de poudre, & en pure perte dans les exercices où il n'est question que de montre de feu. La charge pour tirer à la cible, selon Mrs. de l'Artillerie que j'ai consultés, est suffisante du poids de 2. gros 9. grains. La livre de Poudre en produit 60. coups, & les 280. livres en produisent 16800. La charge de 80. coups à la livre, comme la Cour les prescrit pour les exercices, est du poids d'un gros 43. grains, & les 280. en produisent 22400. coups pour les exercices à poudre. Il faut pour la distribuer, avoir des mesures justes & proportionnées aux trois différentes charges, & savoir faire les Cartouches. La façon de les faire est trop connue dans les Troupes, pour qu'il ne paroisse peut-être pas superflu d'en parler. Cependant on n'y apporte pas tout le soin nécessaire, & il arrive souvent

par négligence & par mal-adresse , de faire la Cartouche trop forte ou trop foible en Poudre , & y employer trop ou trop peu de papier. Le trop de papier grossit la Cartouche & l'empêche d'entrer dans le canon avec assez d'aisance , ce qui retarde la charge. Si l'on employe trop peu de papier , la Cartouche devient trop petite & entre trop facilement dans le canon & peut en sortir de même. Outre cela , le papier peut se défaire , soit dans le Porte-Cartouche , soit en retirant la charge de dedans. Ces effets d'inattention sont de conséquence. Ils arrivent de ce qu'on employe des moules trop gros ou trop petits , de ce qu'on met trop ou trop peu de papier ; qu'on le prend trop mince ou trop épais ; ou enfin de ce qu'on se sert de balles mal faites , quoique de calibre. Lorsqu'une balle est mal fondue , il se forme autour & à l'endroit de la jonction du moule , un petit cercle qui la grossit , & par conséquent l'empêche d'entrer dans le canon. Celle qui est mal coupée a le même défaut.

Pour arriver à la précision , par rapport à la quantité de la poudre , il faut avoir pour les trois différentes charges trois différentes mesures , dont on fera usage selon les occasions. A l'égard de la façon des Cartouches , on aura un morceau de bois rond , de la circonférence d'un pouce dix lignes , qui est la proportion de celle du calibre du fusil qui en a vingt-quatre. Ce moule est un peu creusé dans le bout , autour duquel on roule un petit morceau de papier de la qualité & grandeur de celui qu'on appelle à *Raisin* , de la feuille duquel on fait douze Cartouches. On le replie dans le bout en frappant un peu avec le petit moule de

bois qu'on ôte ensuite du papier. On met d'abord la balle dedans, & ensuite la mesure de poudre dont on aura besoin pour le moment. Cela fait, on replie le papier par le bout pour fermer la poudre. La charge du pistolet étant moitié plus petite que celle du fusil, on entend assez, que pour faire les Cartouches de pistolet, il faudra que les mesures soient moins fortes de moitié.

Pour le moule des Cartouches il sera commun au pistolet & au fusil, parce qu'ils ont le même calibre.

ARTICLE XI.

Instructions pour apprendre à se servir utilement des armes à feu.

CAVALIER & DRAGON.

TOUT homme qui ne sçait pas monter son mousqueton ou son fusil, & les préparer pour la charge, ne mérite pas de les porter. Ce sont des armes déplacées entre ses mains, peu redoutables aux ennemis, & souvent dangereuses pour lui-même, ou pour ses camarades.

La première chose à apprendre, & la plus essentielle de toutes, est la façon d'attacher la pierre. Elle doit être ferme & serrée entre les deux mâchoires. On la met dans une enveloppe de cuir ou de plomb de la forme des mâchoires, sans qu'elle les déborde. La pierre, quand le chien est en son repos, ne doit pas toucher à la batterie, parce que si elle y touchoit, la batterie pourroit s'entrouvrir & perdre la poudre du bassinnet. La pierre, quand elle est bien mise, & que

le chien est bien fait , doit , lorsqu'on tire , porter à plein sur la batterie , & environ à six lignes du haut , selon la regle des Armuriers , pour les fusils de munition. Si elle portoit plus bas , elle pourroit ne pas découvrir le bassinet ; si elle portoit trop haut , il pourroit aussi rester fermé. Les effets de la pierre dépendent souvent de la façon de la tourner. La regle des Armuriers est de mettre le bizot (*a*) en dessous & le plat en dessus ; mais comme les chiens des fusils ne sont pas tous dans les mêmes proportions , & que par conséquent ils ne portent pas tous la pierre à six lignes du haut de la batterie , il est nécessaire de corriger les défauts du chien , & de retourner la pierre , en mettant le bizot en dessus ou en dessous , mais de maniere qu'elle découvre le bassinet. Il arrive encore quelquefois , malgré ces différens expédients , que la pierre baisse trop du devant. Il faut dans ce cas là mettre une épaisseur dessous la pierre , entre elle & l'enveloppe pour l'élever du devant : il faut de plus avoir attention qu'elle ne touche pas avec le coin de dedans sur le canon , parce qu'elle le rayeroit , & qu'elle pourroit casser ou tomber , & alors le fusil ne pourroit plus tirer. Il faut , pour éviter cet accident , abbatre les deux coins de la pierre en les arrondissant un peu.

La pierre , quand le chien est abbatu , doit tomber perpendiculairement au dessus de la lumiere , & sur le milieu du bassin. Si elle portoit plus en avant ou plus en arriere , elle pourroit jeter le feu hors du bassin , & l'amorce ne prendroit pas. Une chose , à laquelle il faut avoir grande atten-

(*a*) Le Bizot est ce qu'on appelle vulgairement le dessus , & qui doit être le dessous ,

tion, c'est que la batterie découvre bien le bassinet, & quand elle ne le fait point, en chercher les causes pour y remédier; car souvent cela peut ne pas provenir de la pierre, mais du trop de force du ressort de la batterie. Par un défaut contraire, il peut aussi arriver que le ressort de batterie étant trop foible, la batterie se découvre trop facilement, parce qu'elle ne résiste pas assez à l'impulsion du chien, & qu'elle ne tire que peu ou point de feu de la pierre. Quelquefois la batterie peut aussi ne point découvrir, si le ressort qui fait mouvoir le chien est trop foible. Elle peut encore ne pas découvrir quand la noix de batterie est trop ferrée; & découvrir trop aisément, quand elle ne l'est pas assez. Une mauvaise pierre & une mauvaise batterie font encore que l'amorce ne brûle point, parce que la pierre ne fait point de feu, ou que la batterie étant usée & d'une mauvaise trempe; n'en tire point de la pierre. Il arrive encore que si le bassinet ne ferme pas exactement, il perd sa poudre. C'est avec de simples amorces qu'on essaie si la pierre est bonne, & si la batterie découvre ou non.

C'est peu de chose pour une Troupe de sçavoir monter & préparer ses armes à feu, si elle ne sçait bien les charger; c'est-à-dire, sagement, avec beaucoup de célérité, & tirer de même. Il ne suffit pas de bien faire les cartouches; il faut les bien tenir dans les doigts, sur-tout les bien déchirer, ce qu'on fait trop négligemment. Pour déchirer la cartouche avec justesse, ni trop, ni trop peu, il faut rompre le papier à un petit demi-travers de doigt de la poudre, de sorte qu'il ne reste de papier que pour tenir la cartouche avec

le premier doigt & le pouce , dans le temps qu'on passe le fusil du côté de l'épée. Si on met dans le canon une cartouche bouchée , elle ferme la lumière ; elle empêche que la poudre du bassinet ne se communique à celle de dedans. Si la cartouche n'est pas fermée exactement , la poudre tombera & se perdra au moment qu'on portera la cartouche au canon. Ainsi le fusil ne tirera pas , ou ce sera un coup foible & sans effet , puisqu'il n'y aura peut-être que la moitié ou le tiers de la charge. On donnera aux Troupes la pratique & l'adresse qu'on désire ici , en leur faisant brûler plus de poudre. On ne leur en fournit que pendant un temps de l'année ; le reste elles ne font que semblant de charger , & ces semblants n'apprennent pas la façon de se servir de la cartouche , à moins qu'on ne propose quelque chose qui approche de très-près du vrai & du réel. Par exemple , je croirois très utile de donner aux *Dragons* des cartouches faites avec de la graine de navette , de rave , de moutarde , ou de millet. Avec ces fausses charges ils apprendroient véritablement à déchirer la cartouche , à la conserver dans les doigts , sans être ni trop ouverte ni trop fermée. Ils apprendroient aussi à amorcer avec attention , & la grande habitude les rendroit prompts & adroits. Ces cartouches seroient d'une très petite dépense pour le Roi. On peut en mettre dans le fusil tant qu'on veut jusqu'à ce que le canon soit plein. On les retireroit après l'exercice avec un tire-bourre , & on en feroit d'autres pour l'exercice suivant. Il n'y auroit de perte que l'amorce , & la graine qui tomberoit par hazard ou par inattention ; perte qui deviendroit moindre à

mesure que les Troupes acquerroient de la pratique, & qu'on leur feroit sentir de quelle importance il est de n'en point perdre; car on peut juger par la poudre qu'on laisse tomber à terre, dans les exercices où l'on est de sang froid, ce qui arriveroit si on étoit en présence de l'ennemi. Supposé qu'on se serve des petites graines que j'indique, il faudra pour les jours où l'exercice à poudre sera commandé, que les *Dragons* passent une épinglette dans la lumière du fusil, ou qu'ils lavent le canon en dedans, afin d'être assurés qu'il n'y fera point resté de graines.

Les petits morceaux de bois taillés en pierres à fusils qu'on donne aux Troupes dans les exercices sans feu, sont aussi très-bons pour leur apprendre à tirer vite, & ensemble; mais il faut en user avec ménagement à cause du chien & des ressorts que cela fatigue & casse quelquefois. On prétend que des morceaux de corne taillés comme ceux de bois, réussissent mieux.

Il faut aussi s'attacher à apprendre aux *Dragons* à bien mettre le fusil en joue. La meilleure façon me paroît celle des Chasseurs, qui est de bien empoigner le fusil avec la main droite à la poignée, d'appuyer la crosse à l'épaule, la joue sur la couche, de mettre le second doigt contre la sous-garde, & de porter le premier jusques passé la première jointure sur la détente, pour pouvoir la tirer ferme; car souvent faute de la tirer assez, le chien reste au repos, ce ne se porte pas assez vivement sur la batterie. Quand le *Dragon* est en joue, il faut lui faire tenir le coude droit bas, comme le prescrit l'Ordonnance, afin que dans les exercices à rangs & files ferrées, & dans les manoeuvres,

les derniers rangs aient plus de facilité à placer leur fusil pour tirer. La main gauche pour soutenir le fusil, doit être placée contre la capucine, le pouce alongé le long du canon & du bois, & les doigts de l'autre côté, à-peu-près à la même hauteur. Dans cette attitude, il faut porter le pied droit à environ un pied & demi en arriere, les talons sur la même ligne, le jarret gauche plié, la pointe du pied gauche tournée du côté du bout du fusil.

Pour apprendre au *Dragon* à viser, il faut lui faire fermer l'œil gauche, lui recommander de viser avec le droit le long du canon jusqu'au bout, où on lui présente un objet qu'on fait aller de différents côtés pour l'obliger à le suivre, en lui disant qu'il doit toujours voir cet objet par-dessus le bout du canon.

Voilà ce que les Maréchaux-des-Logis, Brigadiers, Carabiniers, Sergents, (a) Caporaux & Anspessades doivent sçavoir pour l'enseigner aux *Dragons* de leurs Compagnies.

Il n'est pas moins important, après leur avoir fait connoître la façon de mettre la pierre, de charger, d'amorcer & de mettre en joue, de leur apprendre la maniere d'armer & de désarmer leurs fusils. Ils doivent sçavoir que leurs fusils, mousquetons & pistolets ne sont sûrement armés ou à leurs repos que quand en les armant ou désarmant on entend que la gachette s'est logée dans la noix au cran du repos, ou au cran de l'armé. Lorsqu'il s'agit de désarmer le fusil, la plupart des Soldats, Cavaliers & *Dragons*, par négligence & presque tous par ignorance, conduisent seulement le

(a) On verra Chap.X. l'état actuel des Régimens de Dragons.

chien jusqu'au cran du repos, au lieu de l'adaïffer jusqu'à la batterie, & de le ramener après en arriere pour loger la gachette dans le cran du repos. Faute de cette attention, qui devoit être si familiere à tout homme de guerre, il arrive dans les chambrées, dans les marches & dans les camps beaucoup d'accidents occasionnés par les armes qui partent dans le temps qu'on y pense le moins, parce que le chien n'étant pas assuré dans le cran du repos, se lâche pour peu qu'on y touche. Le coup qui part blesse ou tue ordinairement quelqu'un.

Pour mieux faire concevoir aux Cavaliers & *Dragons* ce que je viens de dire, j'en repete une partie dans l'Instruction suivante par demandes & par réponses. L'expérience m'a appris que c'est la méthode la plus à portée des Cavaliers & *Dragons*, comme plus claire & plus simple que toute autre. Cette espece d'Instruction sur le mécanisme de la platine, servira en même-temps de formule ou d'exemple pour traiter de la même maniere tous les autres articles qu'on voudra choisir. Les Maréchaux-des-Logis, Brigadiers, Sergents & Caporaux verront qu'il n'y a rien de si facile que de demander à un Dragon comment telle chose s'appelle, quel est son usage, comment on s'en sert, &c. Si celui qu'on interroge ne connoît pas la chose, on la lui montre; s'il n'en connoît pas les propriétés, on les lui explique, en commençant toujours par ce qu'il y a de plus aisé à entendre, en allant par degrés selon le plus ou le moins d'intelligence.

Il seroit sans doute à desirer que tous les devoirs des Cavaliers & *Dragons*, & toutes les connois-

sances de leur métier fussent ainsi détaillés par demandes & par réponses dans des livres ou dans des cayers qui seroient distribués dans les chambrées, & consignés dans les corps-de-garde. Les Cavaliers & *Dragons* s'instruiraient en s'amusant. L'émulation de savoir naîtroit naturellement parmi eux, & se soutiendrait avec un peu d'attention de la part des Officiers, Maréchaux-des-Logis & Sergents.

On ne peut trop éclairer les hommes sur les devoirs de leur état : j'ai mis dans cette vue à la fin de cet Ouvrage un extrait des crimes & délits qu'il faut leur remettre souvent devant les yeux pour les en détourner, & afin qu'ils ne puissent pas s'excuser sous prétexte d'ignorance.

ARTICLE XII.

Formule d'Instruction par Demandes & par Réponses.

CAVALIER & DRAGON.

D. COMMENT doit être la pierre du fusil pour être bonne ?

R. Elle doit être claire, transparente & bien taillée.

D. Comment doit-elle être placée pour être bien ?

R. Elle doit être bien ferrée entre les mâchoires. La règle est de mettre le bizot en dessous & le plat en dessus.

D. Qu'est-ce qu'il y a à observer pour la faire tenir entre les deux mâchoires ?

R. C'est de la mettre dans une bonne enveloppe

MILITAIRES, CHAP. II. 63
de cuir ou de plomb qui ne déborde pas les
mâchoires.

D. Comment doit-elle porter sur la batterie en tirant ?

R. Elle doit frapper, quand le chien est bien fait, à six lignes environ du haut de la batterie.

D. Cela suffit-il ?

R. Non, il faut qu'elle porte en plein sur la face de la batterie, sans quoi elle pourroit casser ou sauter en tirant.

D. Faut-il qu'elle fasse découvrir la batterie en tirant ?

R. Oui, car sans cela le fusil pourroit manquer.

D. Pourquoi ?

R. Parce que le feu de la pierre pourroit ne pas tomber sur l'amorce.

D. Par quelle raison la batterie pourroit-elle ne pas découvrir ?

R. Quand la pierre porteroit trop haut ou trop bas, ou que le ressort seroit trop fort.

D. Quel remède y a-t-il pour éviter qu'elle ne porte trop haut ?

R. C'est de retourner le bizot de la pierre en dessus, & mettre le plat en dessous.

D. Si en la retournant elle porte trop bas, quel remède y apporterez-vous ?

R. Je mettrai une épaisseur dessous la pierre entre-elle & l'enveloppe pour l'élever du devant.

D. Et si après tout cela la batterie ne découvre point en tirant, que ferez-vous ?

R. Je changerai la pierre.

D. Mais si malgré tout cela la batterie ne découvroit pas, que feriez vous encore ?

- R. Je verrai qu'alors le ressort de batterie est trop fort, & celui du chien trop foible.
- D. Le grand ressort du chien doit donc être plus fort que celui de la batterie ?
- R. Sans doute, puisqu'il doit lui faire découvrir la batterie en tirant.
- D. Que faites-vous quand ces inconveniens arrivent, & que les remedes ne dépendent pas de vous ?
- R. J'avertis le Maréchal-des-Logis, ou le Sergent pour qu'il y fasse remedier.
- D. N'y a-t-il pas des batteries trop foibles & qui découvrent trop aisément ?
- R. Oui, & c'est un grand défaut.
- D. Pourquoi ?
- R. Parce que ne résistant point assez au chien en tirant, la pierre ne produit point de feu.
- D. D'où cela peut-il provenir ?
- R. De ce que le ressort de batterie est trop foible.
- D. Que faites-vous pour remédier à cet inconvenient ?
- R. J'avertis de même le Maréchal-des-Logis, ou le Sergent pour qu'il le fasse réparer.
- D. Avez-vous la même attention pour toutes les autres choses qui manquent à vos armes & à votre équipement ?
- R. Oui, & c'est le devoir de tout bon Soldat.
- D. Pourquoi méprise-t-on & punit-on un Soldat, Cavalier ou *Dragon*, qui néglige la réparation de ses armes ?
- R. Parce que cette négligence peut faire battre une Troupe, étant comme désarmée.

D. Commen

D. Comment faut-il que la pierre porte sur le bassin pour que l'amorce prenne en tirant ?

R. Il faut qu'elle tombe sur le milieu du bassin au dessus de la lumiere.

D. Si elle portoit trop en avant ou trop en arriere du bassin, qu'arriveroit-il ?

R. Que le feu tomberoit dehors & l'amorce ne prendroit pas.

D. Doit-elle toucher sur le canon en tirant ?

R. Non, parce qu'elle rayeroit le canon & pourroit se déranger, tomber ou casser en tirant.

D. Que faut-il faire pour éviter cet inconvenient ?

R. Il faut en abattre les coins.

D. Comment peut-on s'assurer que la pierre fera feu, que l'amorce brûlera & que la pierre découvrira ?

R. En mettant un peu d'amorce dans le bassin, & tirant après pour voir si l'amorce prendra.

Premiere demande à faire quand le chien est abattu sur le bassinet ou sur le tampon, ainsi qu'il doit l'être quand on ne se sert pas du fusil, pour mettre les ressorts à leur aise.

D. Comment est le chien de votre fusil ?

R. Il est abattu sur le bassinet.

D. Pourquoi ?

R. Pour soulager les ressorts & tenir le tampon.

D. Comment le mettez-vous au cran du repos ou de l'armé ?

R. Je me rends maître du chien avec le pouce.

D. Et après que faites-vous ?

R. Je le tire en arriere jusqu'à ce que j'entende la

gachette se loger dans le cran du repos ou de l'armé.

D. Pourquoi votre fusil est-il au repos ?

R. Pour éviter les accidens.

D. Pourquoi est-il armé ?

R. Pour tirer & faire feu.

D. Comment désarmez-vous votre fusil & le mettez-vous à son repos ?

R. Je me rends maître du chien avec le pouce.

D. Et ensuite que faites-vous ?

R. Je le tire en arriere & avec le premier doigt je presse sur la détente.

D. Pourquoi pressez-vous sur la détente ?

R. Pour faire lâcher la gachette.

D. Et après que faites-vous ?

R. Je conduis le chien jusqu'à la batterie, & je le tire en arriere jusqu'à ce que je l'entende se loger dans le cran du repos.

D. Comment faites-vous pour mettre le chien sur le bassinet ou sur le tampon, lorsqu'il est armé ou à son repos ?

R. Dans les deux situations du chien je m'en rends maître avec le pouce.

D. Ensuite que faites-vous ?

R. Je le tire en arriere, & avec le premier doigt je presse sur la détente pour faire lâcher la gachette & je le conduis sur le bassinet ou sur le tampon.

D. Et si vous ne voulez le mettre qu'au repos, comment faites-vous ?

R. Quand il a passé le cran du repos, je le retire pour le loger dans le cran du repos.

Voilà un nombre suffisant de Demandes & Réponses pour servir de modele aux autres questions

qui seront faites sur chaque partie des armes & de l'équipage. Les Cavaliers & *Dragons* ainsi interrogés se rendront familiers les noms & usages de leurs armes & bagages. Les nouveaux venus s'instruiront ; les anciens s'entretiendront dans leur science , & pourront la communiquer aux autres.

Pour ne pas charger la mémoire ni mettre de la confusion dans la tête , comme cela est fort aisé pour la plûpart des gens qu'on a à questionner , il ne faut s'attacher qu'aux choses essentielles. En tout il faut aller par degrés , & selon qu'on trouve plus ou moins d'intelligence dans les Cavaliers ou *Dragons* qu'on interroge.

Quand on n'aura pas sous la main la piece même sur laquelle on fera la question , on y suppléera en montrant aux Cavaliers & *Dragons* la figure de la piece sur des Planches.

ARTICLE XIII.

*Sabre.**CAVALIER.*

La monture du Sabre du Cavalier est de cuivre à doubles branches. La lame est droite, à dos, longue de 33. pouces depuis la garde à la pointe.

D R A G O N.

Le Sabre du Dragon est monté en cuivre comme celui du Cavalier , & à doubles branches. La lame est à dos , longue de 33. pouces , & un peu recourbée à la pointe.

Le cordon du Sabre est de laine de la couleur des épauettes. Il a été ordonné que ce cordon fût de laine ; mais il n'a pas de résistance ; il seroit plus solide de cuir , comme on en a dans quelques Régimens. Voyez le Sabre du Cavalier tout monté , Planche premiere , & celui du *Dragon* , Planche deuxieme.

Les lames des Sabres du Régiment Royal des Carabiniers sont recourbées comme celles des *Dragons*. Ce Régiment , comme les *Dragons* , a aussi des bayonnettes.

ARTICLE XIV.

Fourreaux de Sabres.

CAVALIER & DRAGON.

LE premier inconvénient des anciens Fourreaux de sabre , est que le cuir se décolle d'avec le bois peu de temps après qu'il a servi ; ce qui fait que quand on veut mettre le sabre dans le Fourreau , la pointe passe entre le cuir & le bois , à moins que le Cavalier n'y ait une attention particuliere qui prolonge le mouvement de remettre le sabre. Si le Cavalier n'a pas cette attention , & qu'il enfonce fortement le sabre dans cet intervalle , il perce le Fourreau , comme cela arrive communément.

Secouidement , la chape de cuivre qu'on met en dehors à l'entrée du Fourreau , n'est point assez exactement attachée ou collée , pour que la lame n'entre pas quelquefois entre la chape & le Fourreau.

Troisièmement, la chape qui devoit servir à conserver l'entrée du Fourreau, se perd aisément, parce qu'elle n'y est que collée, & peu assurée : d'ailleurs le crochet qui y tient, tombant avec elle, le Fourreau ne tient plus au ceinturon. La façon d'attacher le crochet seul au Fourreau n'est pas plus solide ; il s'en détache & se perd aussi. Ainsi les Fourreaux n'étant plus arrêtés aux ceinturons, tombent & se perdent dans les manœuvres. Rien de plus ordinaire que d'entendre crier les jours d'exercice, *voilà un Fourreau par terre*. Les Capitaines sçavent bien qu'on ne fait point de manœuvres qu'il ne leur en coute quelques Fourreaux qui sont écrasés sous les pieds des chevaux. Outre ces accidens communs aux Cavaliers & aux Dragons, ces derniers sont de plus sujets à perdre très-fréquemment des Bayonnettes, ou au moins les Fourreaux, comme je le dirai.

Il arrive encore souvent que, faute de crochet au Fourreau du fabre, ou parce que la lame tient trop dans le Fourreau, & par d'autres raisons que je dirai à l'article du ceinturon ; il arrive, dis je, que le Fourreau suit la lame, quand on fait mettre le fabre à la main ; alors le Cavalier est obligé de retenir le Fourreau avec sa main gauche, & dans ce premier mouvement, sans y faire réflexion, il abandonne sa bride.

Pour remédier à ces inconvéniens, il faut mettre à l'entrée du Fourreau qui sera de bon veau ciré, & cousu très-solidement, une chape de cuivre sans crochet, de la largeur d'un pouce, y compris trois à quatre lignes qui doivent se replier en dedans du Fourreau. Pour assujettir la chape, il faut la coller avec de la colle forte, & l'attacher avec

deux fortes épingles, dont on ôte les têtes, & après on les replie par le milieu, & on les fait entrer dans quatre trous que doit avoir la chape, deux en dessus, & deux en dessous, en frappant sur l'espece d'angle qu'elles forment. Quand elles sont entrées, & qu'elles ont percé le Fourreau, on replie les bouts en dedans du Fourreau avec un petit outil crochu; la chape par ce moyen ne vacille point, & ne se détache point du Fourreau. Tous les Fourbisseurs connoissent cette façon; mais la plupart la négligent, ou mettent au plus une épingle, ce qui n'est pas assez solide.

Il n'est pas moins essentiel de prévenir les accidens que peut causer la perte du bout du Fourreau. La maniere de le fixer solidement à sa place, est de le coller & de l'attacher de même que la chape avec des épingles en dessus & en dessous. La lame fait ici l'effet du petit outil crochu, & replie elle-même les bouts des épingles.

Ce Fourreau, pour être assujetti au ceinturon, comme je le dirai à l'article du ceinturon, doit avoir une forte chape de cuir, découpée en forme de croix, de la largeur d'environ un pouce, qui entoure le Fourreau par la croix contre la chape de cuivre; elle doit être collée de colle forte, & cousue très-solidement sur la couture du Fourreau avec du ligneul. La queue de cette croix forme un tirant de la longueur d'environ 3. pouces, large de 9. à 10. lignes; il se trouve sur le dessus du Fourreau, & sert à l'arrêter au ceinturon bien plus sûrement que le crochet, en le passant dans la boutonniere du ceinturon pour le boucler. Voyez les chapes de cuivre attachées sur le Fourreau du sabre, Planche deuxième, lettre H.

Si on veut mettre un faux-Fourreau au sabre, on le fera aussi aisément que s'il y avoit un crochet au Fourreau, en faisant un trou en travers pour y passer le tirant de la chape. Cette chape peut encore servir à conserver les Fourreaux des sabres qui se cassent dans la Troupe dès que le sabre en est dehors, & qu'ils restent au ceinturon.

On assujettit la lame dedans, en l'en ôtant d'abord & en faisant rentrer après dans le Fourreau le bout du tirant de la chape de cuir qui comprimera la lame du sabre dans le Fourreau, en la remettant dedans de manière que faisant mettre le sabre à la main, le Fourreau suivra la lame au lieu de rester au ceinturon, & on remplira le même objet sans risquer le Fourreau. Voyez le ceinturon du Cavalier. Planche 1. lettre H. Et pour les changemens proposés, celui du *Dragon*, Pl. 2. lettre K.

Je conseillerois, pour diminuer les frais que les troupes font en Fourreaux de sabres, d'en essayer d'une espèce qui n'exigeroit pas de bois pour les faire. Ils se font simplement d'un cuir de Vache fort, qui résiste beaucoup plus que celui de Veau, & dure bien la valeur de trois ou quatre Fourreaux ordinaires. Ils sont aussi plus chers, mais il y a, j'en suis persuadé, un bénéfice notable. La seule incommodité qu'ils ont & qui fait une sorte de difficulté, c'est de plier quand on remet le sabre dedans dont la pointe s'arrête dans le cuir; sur-tout pour le sabre de *Dragons*, dont le bout de la lame est recourbé: & on prétend aussi qu'ils conservent plus long tems l'humidité quand ils ont été mouillés.

Les Anglois ont des Fourreaux de sabre de cuir bouilli, sans bois, qui ne plient pas, mais on prétend qu'ils cassent comme du bois à cause de la sécheresse extrême dont est ce cuir. L'expérience seule, ou de simples essais, peuvent éclaircir sur ces doutes.

ARTICLE XV.

Ceinturons.

CAVALIER.

Le Ceinturon ordinaire du Cavalier est de buffle, & composé des pièces appelées la bande, la barre, la face, &

les deux pendants. La bande est longue d'environ 3. pieds & demi, & large de deux pouces & demi. Sa boucle a deux ardillons placés sur la partie de devant, qui rentrent sous la bande, afin de garantir l'habit d'être déchiré, & les mains d'être écorchées.

DRAGON:

Le Ceinturon ordinaire du Dragon est de buffle, composé des piéces qu'on appelle la bande, la barre de devant, la barre de derriere, & le pendant qui est garni d'un porte-bayonnette. La bande est longue d'environ trois pieds $\frac{1}{2}$, & large de deux pouces deux lignes; sa boucle n'a qu'un ardillon placé sur le devant, dont la pointe rentre en dessous de la bande, afin de garantir l'habit d'être déchiré, & les mains d'être écorchées.

CAVALIER & DRAGON.

Les ardillons des boucles du Ceinturon de Cavalier, comme de celui du *Dragon*, sont ordinairement faits d'un morceau de fil de fer aplati d'un côté, qui n'a nulle résistance.

L'espece de boutonniere dans laquelle on engage le crochet qui tient au fourreau, s'use & s'agrandit si promptement, qu'en peu de tems le crochet n'y tient plus, & le fourreau tombe du Ceinturon. En général tous les Ceinturons des Troupes sont peu solides, soit par ce que nous venons de dire, ou parce qu'ils sont de plusieurs pieces, & que les Ceinturiers sont dans l'usage de ne les coudre qu'à l'aiguille, & avec du fil simple.

Pour remédier au peu de solidité, il faut en premier lieu que tout le pendant du Ceinturon soit d'une piece, y compris le porte-bayonnette pour les *Dragons* & le Régiment de Royal Carabiniers. Les Ceinturons en seroient à la vérité un peu plus chers; mais ils demanderoient moins de réparations, & on regagneroit bientôt, par leur durée, ce qu'ils coûteroient de plus que ceux qui sont de trois ou de quatre pieces.

Il faut de plus que les coutures soient faites avec du bon ligneul, & à la maniere que les Selliers & Cordonniers nomment à la *pince*, & que ces coutures, pour être encore plus solides, soient commencées & terminées par des points de *bridifure* qui signifie *bride* en terme de Tailleur.

Pour donner des commodités au Ceinturon, il faut qu'il ait des boucles à la partie supérieure de devant & de derriere du pendant, & que les arillons soient placés sur le devant comme ceux de la boucle de la bande, & que les uns & les autres pour être solides, soient gros & ronds. Il faut encore que ceux des boucles que je propose soient aussi longs que les boucles seront hautes, & recourbés par les bouts pour qu'ils tiennent mieux dans leurs trous.

La partie de devant du pendant du Ceinturon où est cousue la boucle, mesurée du bas de la partie appelée le talon, jusqu'à la boucle, doit avoir huit pouces de haut pour pouvoir *placer le Porte-Bayonnette du Dragon*. La partie du pendant, appelée *le Talon*, doit être large de trois pouces, depuis l'entrée du Fourreau au bord du talon, & aller en diminuant jusqu'à deux pouces & demi vers la boucle, afin que la coquille du fabre, & *la douille de la bayonnette (du Dragon)* portent dessus, & non pas sur le buffe, ou sur la veste. La partie de derriere du pendant où tient aussi la boucle, doit avoir la même hauteur que celle de devant. La piece appelée *la barre de devant*, mesurée du bord supérieur de la bande sous laquelle elle est cousue jusqu'à son bout, doit avoir neuf pouces de long. La piece de derriere appelée aussi *la barre*, mesurée de même, doit avoir un pied de long, l'une & l'autre aussi large que la bande.

Il faut coudre très-solidement sur le pendant une petite boucle enchapée, large de huit lignes de dedans en dedans, & haute de trois, avec un passant pour y boucler le tirant de cuir attaché au fourreau dont nous avons parlé, qu'on passera dans la boutonniere du Ceinturon où passoit le crochet du fourreau. L'ardillon, pour ne pas déchirer la doublure de l'habit, doit avoir la pointe émouffée, & le bout logé dans un cran sur la partie de devant de la boucle, qui ne doit pas non plus déborder. Le fourreau ainsi bouclé au pendant du Ceinturon n'en peut sortir, à moins qu'on ne le déboucle exprès. Si la chape, la boucle ou le tirant venoient à manquer, il sera plus aisé au Cavalier &

Dragon d'y remédier, que s'il avoit à remettre un crochet, parce qu'on ne trouve de crochets que dans les villes, au lieu que le reste se trouve aisément par-tout où il y a un Sellier, Bourelier ou autre artisan.

Les boucles de la barre de devant & de celle de derriere servent à hausser & baisser le sabre selon la taille de l'homme qui doit le porter : sans ce secours, le sabre descendroit à des petits hommes jusqu'au jarret, & le bout traîneroit à terre.

DRAGON.

Les Dragons n'ont point d'uniformité dans la maniere de mettre le Ceinturon, quand même ils sont de service ; les uns le mettent dessus, les autres dessous la veste ; cependant il seroit plus convenable, qu'étant de service à pied comme à cheval, tous le portassent sur la veste, *comme les Cavaliers le portent sur le busle*. Indépendamment de l'uniformité, dont il ne faut point s'écarter tant qu'il est possible, il en résulteroit l'avantage de pouvoir tirer & remettre sans obstacle le sabre, & la bayonnette dans

leurs fourreaux , parce
que la veste ne cacheroit
plus l'entrée.

C A V A L I E R & D R A G O N .

Pour que le Ceinturon soit bien placé, & le sabre porté régulièrement, il faut mettre le Ceinturon sur les hanches, plaçant la bande sur la ceinture de la culotte, & hausser ou baisser le pendant, selon le besoin, de maniere que le sabre tombe vers le milieu de la cuisse, & que le Cavalier & Dragon en se tenant droits & laissant tomber leur main gauche le long de la cuisse gauche, le milieu des doigts porte sur le fourreau, au-dessous & contre la garde. Dans cette position il saisit facilement le fourreau par cet endroit, quand on lui fait mettre le sabre à la main, à pied, & quand on le lui fait remettre dans le fourreau, à cheval. Dans le dernier cas, il faut qu'il laisse couler les rênes jusqu'au bouton, qu'il passe la main gauche par-dessus la garde du sabre, & qu'il saisisse le fourreau contre la garde.

A R T I C L E X V I .

Porte-Bayonnette.

D R A G O N .

LES Porte-Bayonnettes qui sont ordinairement aux ceinturons des Dragons, sont attachés trop bas. Les Dragons ne peuvent en faire usage que très-difficilement. Ils sont obligés de se baisser pour prendre la Bayonnette. Pour la remettre ils se courbent encore davantage, afin de chercher l'entrée du fourreau qui est souvent embarrassé

dans les pans de la veste, ou dans les plis de l'habit. D'ailleurs à cheval la Bayonnette blesse les Dragons, perce les culotes, & même la cuisse de ceux qui sont à gauche.

Le Porte-Bayonnette doit être pris & découpé dans le pendant même, quand le pendant est d'une piece, sinon il fera d'une piece rapportée; mais dans les deux cas le Porte-Bayonnette doit se trouver placé à la partie de derriere du devant du pendant; son coin inférieur à un pouce dix lignes au-dessus, & en avant du coin supérieur de la place ou entrée du sabre. Sa longueur doit être de trois pouces six lignes. La Bayonnette dans cette place est à portée d'être prise & remise très-promptement, & n'a pas les mauvais effets que nous venons de faire remarquer, sans nuire à la sortie du sabre de dedans son fourreau. Le bout de la Bayonnette est soutenu par un petit passant que l'on coud à plat & en biais dessus la partie de derriere du pendant, & elle se trouve dans la même direction que le sabre.

Comme le trou du Porte-Bayonnette, dans lequel passe le crochet du fourreau, s'aggrandit, en servant, ainsi que celui du crochet du sabre ou du ceinturon, il faut y apporter le même remede, qui est d'attacher au Porte-Bayonnette une petite boucle enchapée de sept lignes de large, & de trois de haut, avec un passant solidement cousu, au moyen duquel on assujettit le fourreau de la Bayonnette au Porte-Bayonnette, comme le fourreau du sabre au ceinturon. Indépendamment de ce nouveau Porte-Bayonnette, il conviendrait que l'ancien attaché au milieu du pendant, fût conservé comme un faux Porte-Bayonnette, dans

lequel on essayeroit de placer le sabre si on vouloit faire mettre le ceinturon en bandouliere dans les exercices & dans les manœuvres à rangs & files ferrées ; & peut-être que dans ces occasions le sabre ainsi porté embarrasseroit moins qu'à la façon ordinaire ; alors on ajoûteroit une petite boucle sur ce faux pendant pour y tenir le fourreau du sabre.

On peut rapporter à peu de frais , & sans que cela change rien à la forme du ceinturon , dont la Cour a envoyé le modele aux Dragons , un Porte-Bayonnette sur le haut du pendant ; il auroit les mêmes commodités que celui dont nous parlons. Voyez le Porte - Bayonnette au ceinturon Planche 2. lettre K.

ARTICLE XVII.

Bayonnette.

D R A G O N .

LES Bayonnettes des Dragons ont la lame plate , & à dos d'un côté , & coupante de l'autre. Elles sont longues de treize pouces environ , y compris trois pouces de douille. Elles ont l'inconvénient d'être plus lourdes de trois onces que celles de l'Infanterie , & de couper la main des Dragons lorsqu'ils chargent le fusil avec précipitation ; ainsi la crainte de se blesser nuit à la vitesse. Pourquoi ne donneroit-on pas aux Dragons des Bayonnettes semblables à celles de l'Infanterie , à trois quarts , non coupantes , évuidées & longues d'un pied six pouces , y compris trois pouces de douille ? Cette augmentation de longueur mettroit les armes de ces deux Corps

de mesure à-peu-près égale. Il faudroit aussi changer la façon des Dragons de mettre le coude de la Bayonnette du côté du corps, & la douille en dessus. Comme la douille est trop saillante, elle incommode dans les mouvemens, parce qu'elle s'accroche, & qu'elle tombe souvent : de plus, quand le Dragon la prend, il faut qu'il la retourne dans la main pour la mettre au bout du canon, & qu'il fasse la même chose quand il la remet dans le fourreau. J'ai tâché de découvrir par quelle raison on la portoit ainsi dans les Dragons. Personne n'a sçu me dire autre chose, sinon, que c'étoit l'usage. En plaçant le coude de la Bayonnette en dessus, comme fait l'Infanterie, & la douille contre la cuisse, elle n'est point sujette à s'accrocher. On n'a pas besoin de la retourner pour la mettre au bout du fusil, ni pour la remettre dans le fourreau. Elle ne frotera même point sur la veste, comme fait celle de l'Infanterie, parce qu'elle appuyera sur le pendant du ceinturon du Dragon, quand on le fera faire comme je l'ai décrit.

ARTICLE XVIII.

Fourreau de Bayonnette.

D R A G O N.

LE Fourreau de la Bayonnette est sujet aux mêmes accidens que le Fourreau du sabre. Ce qu'on a proposé pour les corriger, convient également au Fourreau de la Bayonnette. Il faut d'abord en garnir l'entrée d'une chape de cuivre qu'on assurera avec deux épingles. Elle sera assez large de

huit lignes environ, y compris les trois qui doivent être repliées en dedans, comme au Fourreau du sabre. Ensuite pour arrêter le Fourreau au Porte-Bayonnette, il faut y attacher aussi une chape de cuir que l'on découpe en croix, & qui est large de 6. lignes. Elle doit être collée de colle forte autour du Fourreau, contre celle de cuivre, & cousue avec du ligneul sur la couture du Fourreau. On boucle le tirant que forme la queue de cette croix à la boucle attachée sur le Porte-Bayonnette. Ce tirant est long de trois pouces, large de sept lignes. Il faut avoir soin de passer le tirant dans le trou du crochet du Porte-Bayonnette. Car quoiqu'il n'y ait plus de crochet au Fourreau, le trou du Porte-Bayonnette doit y rester.

Le bout du Fourreau de la Bayonnette doit être de cuivre. Il s'attache de même que le bout du Fourreau du sabre avec deux fortes épingles que le bout de la lame replie naturellement. Voyez à la Planche deuxième, la chape de cuivre, celle de cuir, & le bout du Fourreau de la Bayonnette, avec les deux épingles.

ARTICLE XIX.

Bandouliere.

CAVALIER.

LA Bandouliere est de buffe, longue ordinairement d'environ cinq pieds deux pouces, & de la même largeur que le ceinturon. Elle est ferrée dans les bouts & garnie d'un porte-mousqueton, & d'un fer à rouleau, qui servent à accrocher le mousqueton. L'Ordonnance du premier Juin 1750. dit, que la Bandouliere sera blanche
pour

MILITAIRES, CHAP. II. 81
pour les Régiments Royaux, & jaune piquée de
blanc pour les autres.

A R T I C L E X X.

Calottes de Fer.

C A V A L I E R.

LA Calotte dont je vais faire la description ; n'est point de mon invention ; c'est chez un de Mrs. les Inspecteurs que je l'ai vue. Elle est de la largeur de la forme du Chapeau, & découpée à jour. Le dessus représente un triangle d'où partent trois branches qui tombent sur la forme du chapeau ; elles s'emboîtent entre les trois cornes jusqu'à environ un travers de doigt de la place du cordon. Chacune des branches a un petit bouton de fer, placé à environ un demi-pouce du bout, formé en talus, à-peu-près comme les boutons des étuis où l'on renferme la vaisselle.

On assure la Calotte sur le Chapeau avec trois petits tirants de cuir à boutonnières, comme sont ceux des bottines. On coud ces tirants sur le bas de la forme, à environ une ligne au-dessus de la place du cordon entre les trois cornes. On boutonne les tirants aux petits boutons ; mais il faut avoir attention que les bouts des branches n'appuient pas sur la couture qui attache les tirants, parce que s'ils y appuyoient, on auroit plus de peine à les déboutonner, & la Calotte seroit moins ferme sur le chapeau, c'est-à-dire, qu'il faut que les trois branches de la Calotte soient aux unes plus courtes, & aux autres plus longues, pour qu'on puisse les ajuster aux différentes hauteurs des formes de chapeau ; il faut de plus, pour

qu'elle ne vacille point, que les tirants soient tendus, quand ils sont mis aux boutons.

Cette Calotte paroît plus commode que celles dont on se sert encore dans la Cavalerie, qui ne sont point fermes sur la tête. Il faut pour les placer sur le chapeau & les en ôter, défaire les agrafes. Celle-ci s'y place & s'ôte sans défaire les agraffes. Elle garantit du coup de sabre le dessus de la tête par son triangle, entre dans les trois cornes du chapeau au moyen des branches, & sur les trois autres côtés par une espèce de fleuron qui s'étend & tombe sur le tour supérieur de la forme du chapeau. Vers l'entre deux des agraffes, le fleuron du côté du bouton est un peu découpé pour loger la ganse. Voyez la Calotte, Planche premiere, lettre K.

A R T I C L E X X I.

Cuirasse & ses Breteilles.

C A V A L I E R.

TOUTE la Cavalerie est cuirassée par devant; excepté le Régiment Royal des Cuirassiers qui l'est par devant & par derrière. Tout le monde fait l'usage & l'utilité de la Cuirasse, & qu'elle se met & tient sur le corps au moyen de deux langes de cuir, attachées en croix appellées *Breteilles*; c'est pourquoi je me contente, sans en faire d'autre description, de renvoyer à sa figure, Planche premiere, lettre L.

ARTICLE XXII.

Bottes molles.

C A V A L I E R.

LORSQUE je reçus l'ordre de faire faire le modele des Bottes , je tâchai de remplir le projet de Mrs. les Inspecteurs , & j'ai vu avec satisfaction le modele réussir ; c'est-à-dire , que la piece appelée le *Contre fort* , dont je parlerai , a résisté & empêché la Botte de faire le pli que faisoient les anciennes. J'ai consulté les Cavaliers qui m'ont dit en être fort contents ; mais j'ai vu avec peine que la plupart de ces modeles ont été gâtés par les Bottiers , qui ont fait le contre-fort trop mou ; d'autres l'ont fait de la longueur de la tige ; d'autres ont fait des Bottes fortes. J'ai vu encore avec plus de peine , que c'est sur cet ouvrage vicieux ; que la plupart des personnes ont jugé & condamné le modele , & l'on a étendu ces sortes de jugemens sur bien d'autres choses qui ont été également manquées par la faute des Ouvriers. Qu'il me soit permis de le dire , & de faire observer qu'il eût été plus sage de confronter les ouvrages aux modeles , & d'attendre la confirmation de l'expérience avant que de décider.

Le modele des Bottes molles a le bout du pied arrondi en nez de bœuf. Le talon est de cuir , de la hauteur d'environ deux pouces. Afin qu'il dure davantage , on met sept clous dans la partie que les Bottiers appellent le *Couche-point*. Ces Bottes ont dans la même partie , à l'endroit de

l'épéron, un contre-fort d'environ six à sept pouces de haut, & large de sept pouces & demi au bout, qui doit être de cuir étiré, & non en crou-te ou bourres, comme on le fait mal-à-propos en Province, où il est aussi aisé de l'avoir étiré. Ce contre-fort, avant que d'être employé, doit être apprêté de cire forte comme les Bottes fortes. Il est fait pour que la Botte fasse le pli vers le défaut du gras de jambe, & non pas comme le font les Bottes ordinaires, au dessus & contre l'épéron, d'où il arrive que les Cavaliers sont souvent blessés sur les nerfs.

Pour que les genouilleres garantissent dans l'Escadron les genoux des Cavaliers, elles doivent être d'un cuir de même espèce & apprêté de même que les genouilleres des Bottes fortes. Elles sont de la hauteur de six pouces, depuis le pli au bord, mesurées devant sur la couture. Elles sont échan-crées par derriere jusqu'au niveau de la tige, afin que les Cavaliers puissent monter à cheval, & marcher aisément.

La circonférence des genouilleres doit se regler selon la grandeur de la Botte. Celle de dix-huit pouces paroît propre à toutes ces sortes de Bottes.

Les Cavaliers dans leurs Bottes ont des bas de différentes couleurs, qui font une variété désa-gréable. Leurs culotres sont graissées & noircies par les genouilleres de leurs Bottes; autre défec-tuosité à laquelle on remediera, en faisant faire à chacun des manchettes de Bottes.

ARTICLE XXIII.

Manchettes de Bottes.

CAVALIER.

LES Manchettes de Bottes sont des especes de demi bas sans jambes, qu'on met sur les genoux pour conserver la culotte, & la garantir du noir des bottes. On les fait de toile blanche, ou de coton, ou de laine tricotée. Ces deux dernières tiennent le mieux sur les genoux, mais elles sont plus cheres que la toile. On assujettit ces Manchettes de Bottes sur la cuisse au moyen d'une boutonniere qu'on y fait, dans laquelle on passe le bouton d'en haut du côté de la culotte, pour les empêcher de retomber, & on les assujettit par le bas autour de la jambe à l'endroit de la jarretiere, avec un cordon. Leur hauteur suffit à huit pouces. Elles excéderont la rotule du genou de six pouces. Leur largeur se regle selon la grosseur de la cuisse dont elles prennent la forme.

ARTICLE XXIV.

Bottines.

D R A G O N.

LES Bottines, suivant le modele, doivent être d'un bon veau, fort, ciré; & pour plus de solidité, on les garnit d'une bande de cuir de chaque côté, l'une pour y attacher les passants, & l'autre pour faire les boutonnières à travers. La bande qui sert aux boutonnières, doit reborder jusques dessus ce même côté, de deux ou trois li-

gnes. Pour rendre cette partie plus solide, il est encore mieux de replier la Bottine de ce même côté en dessous de la largeur nécessaire pour faire les boutonnières dans la largeur du repli. Il doit y avoir en dedans & sous la place des éperons pour les soutenir, un petit contre-fort de cuir découpé en forme de cœur, dont la pointe monte le long de la couture d'un pouce & demi, ou de deux pouces.

Les larges côtés doivent s'étendre de droite & de gauche derrière la Bottine, à la partie où portent les bouts des branches des éperons. Le bas de ce contre-fort doit être cousu en dedans sur le bord, & au niveau de la Bottine.

Les genouillères, par les mêmes raisons que nous avons dites à l'Article précédent, doivent être d'un cuir de même espèce, & apprêté comme celui des Bottes fortes; elles doivent monter de quatre pouces environ au dessus du genou. Elles sont un peu bombées vers l'endroit de la rotule pour faciliter les mouvements des genoux.

Elles doivent être échancrées par derrière jusqu'au pli du jaret, à un pouce de la jarretière, pour que les Dragons montent à cheval & marchent avec aisance. Il faut pour leur en faciliter les moyens, que l'endroit le plus mince du cuir se trouve à l'échancrure, & que le plus fort se trouve de préférence au côté de dehors, qui est la partie la plus pressée dans l'escadron.

Les Bottines, pour qu'on puisse les serrer ou les lâcher sur le pied, doivent avoir des sous-pieds avec des boucles, comme elles en ont ordinairement. On les coud sur le bord de manière qu'elles ne le dépassent pas. Cette attention est

nécessaire ; car si elles débordent la Bottine , elles pourroient porter à terre , & seroient sujettes à être cassées. Le bout du sous-pied doit être contenu sous la partie de derriere de la boucle.

Les jarretieres doivent être de cuir noir , cousues sur la couture de la Bottine , & avoir des demi-boucles de fer avec des passants de cuir un peu éloignés de la boucle , pour que les bouts des jarretieres ne pendent pas si bas le long de la jambe.

Une Bottine , pour bien aller , ne doit point faire de plis , ni gêner le Dragon sur aucune partie de la jambe , & il faut qu'en bas elle tombe sur le talon du soulier , qu'elle l'entoure , & l'emboîte.

Il a été réglé par l'Ordonnance du premier Mai 1750. que les Dragons à pied auroient aussi une paire de Bottines.

Pour cacher les bas de différentes couleurs , & les autres défauts qu'on a observés à l'égard des *Cavaliers* , on donnera aussi des manchettes de Bottes aux Dragons.

A R T I C L E X X V.

Eperons.

C A V A L I E R & D R A G O N.

LA Cour , par les Eperons dont elle a envoyé le modele , a eu envie de remédier aux inconveniens des anciens Eperons.

C A V A L I E R.

Les branches des Eperons doivent être

très - fortes , brisées néanmoins pour la commodité. Elles doivent avoir quatre pouces environ de long , avec des boutons plats & ronds , larges de six lignes , mesurés en travers. Ces boutons sont moins sujets à se perdre que les membrets ou crochets ; ils retiennent mieux les dessus & dessous du pied.

D R A G O N .

Les branches des Eperons de Dragons doivent être fortes & longues de deux pouces chacune , & avoir deux trous de chaque côté. Pour que l'Eperon soit attaché solidement sur le bas de la bottine , on en doit recouvrir de cuir les branches jusqu'au collet. Si les Eperons étoient attachés plus haut , comme la bottine se retire en servant , ils se trouveroient dans les plis du talon que les Dragons relevent en retirant la jambe qu'il faut au contraire alonger pour pincer le

cheval : par ce faux mouvement , quand l'Eperon est trop haut , le Dragon ne touche le cheval que du talon.

CAVALIER.

Le collet de l'Eperon du Cavalier doit être long d'un pouce.

DRAGON.

Le collet de l'Eperon de Dragon , pour qu'il le contraigne moins en marchant , & en manoeuvrant à pied , & pour qu'il n'incommode pas si aisément le cheval , ne doit avoir que six lignes.

CAVALIER & DRAGON.

La molette doit avoir six pointes , & de celles qu'on appelle à *grain d'orge* ; & la goupille qui la tient , doit être bien rivée dans le collet.

CAVALIER.

Les dessus des Eperons qui sont aux bottes du Cavalier , doivent avoir trois pouces environ de large dans le milieu , & diminuer insensiblement par les deux extrémités , celle de dehors se réduisant à six ou sept lignes pour pouvoir la passer dans la

boucles : ces dessus sont plus propres , & plus commodes que ceux qui sont fendus en trois parties. A la vérité , la partie du milieu sert à boucler l'Eperon ; mais les deux autres sont inutiles ; elles font un vilain effet en se retournant , ce qui n'arrivera point à celui-ci ; & les deux côtés seront plus uniformes. Les Eperons doivent être placés à un pouce dix lignes du talon de la botte , pour la grace , & pour pincer plus aisément le cheval.

CAVALIER & DRAGON.

Ils servent à diligenter l'alure du cheval , & à le châtier des fautes qu'il fait , quand on en fait user à propos.

Les nouveaux Eperons que je viens de décrire sont plus solides ; ils durent davantage que les anciens , & ne causent pas les mêmes désordres que les anciens qui ont des molettes à roue & à soleil si minces & si pointues , que les Cavaliers & Dragons persécutent leurs chevaux en les piquotant continuellement. Comme ils n'ont nulle connoissance de la véritable utilité des Eperons , ils débutent toujours & à tout propos , par caprice ou humeur , par battre le cheval avant qu'il l'ait mé-

rité, & le punissent des fautes qu'ils font eux-mêmes; car le coup d'Eperon est un châtement pour le cheval qui n'a pas répondu aux aides qui doivent toujours précéder le châtement: ainsi le cheval est battu & maltraité de la faute qu'a fait le Cavalier, de ne l'avoir pas prévenu avant de le battre. Ils le rendent insensible & l'endurcissent si fort, que la plupart ne font nul cas des Eperons d'autant-plus que les molettes cassent, s'émouffent, se plient, & se remplissent de terre & de poil, de façon qu'elles ne font plus d'effet dans le temps que le cheval en auroit le plus de besoin. Ceux qui sont sensibles aux Eperons, se défendent, deviennent ramingues, (a) s'attachent aux autres chevaux, au point qu'un Cavalier ou un *Dragon* ne peut sortir du rang si on en a besoin. Ils se tourmentent en vain, battent leurs chevaux, leur donnent de grands coups d'Eperons, ce qui les fait reculer au lieu d'avancer, & font presque toujours* manquer les manœuvres. Ils estropient hommes ou chevaux, & sont capables à la guerre de faire battre & deshonorer les Troupes les plus intrépides. L'expérience ne fait que trop voir dans les Corps ce pernicieux effet de l'ignorance. Il seroit convenable pour prévenir, ou du moins diminuer ces désordres, de ne donner des Eperons aux hommes de recrue qu'au bout de deux ou trois mois qu'ils sont dans les Compagnies, & de les faire ôter pendant autant de temps aux anciens Cavaliers & *Dragons* à qui on

(a) Ramingue signifie un cheval qui se défend des Eperons, qui y recule au lieu d'avancer, ou se jette dessus; défaut qui vient presque toujours de ce qu'on se sert à contre-temps des Eperons.

donne des chevaux de remonte , pour accoutumer d'adord les jeunes chevaux aux jambes avant de leur faire sentir les Eperons , & pour éviter que les hommes de recrue ne gâtent les chevaux qu'on leur donne. Il faut leur faire sentir qu'il y a des inconvénients de se servir des Eperons , & qu'on ne le doit faire qu'avec un grand ménagement. En un mot , les Eperons sont la perte des chevaux des Troupes ; & l'ignorance de la plupart des Cavaliers & *Dragons* dans l'art de monter & de conduire un cheval, est la source des plus grands maux.

A R T I C L E X X V I.

Garde - Eperon.

D R A G O N.

LEs maux continuels que font les Eperons m'ont fait chercher avec attention les moyens d'y remédier. Cela est très-aisé dans la Cavalerie , en faisant ôter les Eperons aux *Cavaliers* de recrue pendant les premiers temps , ainsi qu'à ceux qui montent des chevaux de remonte.

Il n'est pas aussi aisé aux *Dragons* d'ôter leurs Eperons des bottines , parce qu'ils sont cousus dessus , & que de les découdre & recoudre dégraderoit les bottines , sans parler de l'assujettissement dont cela seroit. Pour suppléer à cette difficulté , il faut faire mettre des *Garde-Eperons* aux Eperons des *Dragons* , qui sont des petits morceaux de cuir mou & du plus épais. Ce petit cuir est large de cinq ou six lignes , long d'environ deux pouces. On fait deux trous en travers à chaque bout pour y passer un petit cordon de cuir , dont on passe d'abord les deux bouts par la partie de dessous d'un des

Bouts du Garde-Eperon, & ensuite on passe les deux mêmes bouts du cordon dans l'autre bout par le côté du revers du cuir. On passe après la molette entre le cordon; on l'imprime un peu dans le Garde-Eperon qui entoure la molette, & on serre le cordon. Après l'avoir serré on tourne le cordon autour du collet de l'Eperon & par-dessus les bouts du Garde-Eperon sur lesquels on fait une espece de cran pour le mieux attacher & arrêter le Cordon. Au moyen de cette garniture on remédie à tous les désordres dont nous avons parlé, sans risque d'aucun inconvénient.

ARTICLE XXVII.

Outils que les Dragons portent à droite à la place du Pistolet, avec leurs Etuits & leurs Courroies.

Hache.

D R A G O N.

ON donnera les mêmes dimensions à ces Outils que celles que l'Ordonnance du 17. Février 1753. prescrit pour ceux de l'Infanterie, à l'exception des manches qui sont plus courts pour pouvoir porter les Outils plus facilement à cheval.

La Hache étoit l'arme la plus offensive, la plus redoutable des premiers François. On l'appelloit *Francisque* de leur nom; aujourd'hui elle est un simple outil dont le fer a sept pouces deux lignes de longueur de la tête au tranchant; la tête est large de 2. pouces en tout sens; le tranchant de 3. pouces 10.

lignes. La tête doit être très-forte pour avoir plus de coup. Le manche , y compris l'emmanchement , est long d'un pied dix pouces.

L'étui est de cuir noir de la forme de la Hache; Il est bordé sur les coutures & ouvert en dessous jusqu'à environ un pouce & demi du tranchant. Il a deux crampons de cuir ; sçavoir , un cousu sur la partie qui recouvre le devant ou le dessus de la Hache , à deux pouces du coin de la partie qui recouvre la tête ; l'autre est cousu sur la partie du plat de l'étui , bord à bord de celle qui doit former le dessous le l'étui ; c'est-à-dire , que le crampon étant cousu , & la Hache attachée , il doit se trouver du côté de la selle.

On attache la Hache avec une courroie de cuir , large d'un pouce , longue de douze à treize , qui a ses trous distants de six lignes : on la passe d'abord dans le crampon du dessus de l'étui par la partie de devant , & ensuite on la passe dans un crampon de fer placé sur le côté droit , & au haut de laçon de devant , tout près du haut du pommeau , le milieu du crampon le regardant. Cette courroie passe après dans le crampon de cuir sous l'étui , & va s'attacher à la boucle sur le plat extérieur de l'étui , & le bout se met dans un passant qu'a la courroie , & dans le crampon du dessus de l'étui. L'ardillon de cette boucle se trouve la pointe en bas , & le tranchant de la Hache du côté du garrot du cheval , à la distance de deux ou trois pouces , selon que la selle se trouve plus ou moins élevée.

Cet outil , sans nuire au cheval , ni à la main de la bride , se trouve solidement placé ; son étui a un contre-cenglon & une boucle de moins que

Les anciens étuis. Son manche doit passer dans les ronds à boucles, cousus sur le montant du poitrail, qu'on ferre pour l'affurer dedans.

Le bois de Frêne est le meilleur bois pour faire les manches des Haches, & des autres outils. Voyez la Hache & son étui à côté de celle du Dragon à pied, Planche 10. lettre A.

ARTICLE XXVIII.

Pioche.

D R A G O N.

LA Pioche est longue de neuf pouces six lignes de la pointe au tranchant, large au tranchant de deux pouces six lignes environ; son manche est long d'un pied dix pouces, en y comprenant l'emmanchement.

L'étui est de cuir noir, bordé sur les coutures; ouvert pour y faire entrer la Pioche dans la partie de dessous qui renferme le tranchant. Ce même côté est ouvert aussi dans les deux coins, de manière que cette partie forme une espèce de patte qui retombe sur le plat du dedans de la Pioche, que les deux côtés de cet étui recouvrent & assurent au moyen d'un petit contre-cenglon cousu sur le bord de la partie de devant, lorsque la pioche est mise à sa place. Ce contre-cenglon s'attache à une boucle enchapée, cousue sur le dessous de l'étui à la partie de derrière. L'étui a encore un crampon de cuir cousu sur le milieu du dessus, dans lequel on passe d'abord, pour attacher la Pioche, une courroie large d'un pouce & demi, longue d'environ un pied, en comprenant deux petites boucles. Cette courroie est fendue en

deux parties égales par les deux bouts ; ſçavoir de la longueur de deux pouces quatre lignes, du côté des boucles , & de huit pouces à l'autre bout ; de maniere qu'elle n'a que dix-neuf ou vingt lignes dans la partie qui n'est point fendue. Ses trous ſont diſtants de ſix lignes.

Pour attacher la Pioche à la ſelle , on paſſe d'abord dans le crampon du deſſus de l'étui , les deux bouts de la courroie par la partie de devant du crampon de cuir , & enſuite dans le premier crampon de fer ſur le haut de l'arçon à droite , dont il a été parlé à l'Article précédent. On fait paſſer les deux bouts de la courroie par chaque côté du manche , l'un paſſant deſſous la partie de la pointe de la Pioche , & l'autre par-deſſous celle du taillant , pour ſ'aller attacher à leurs boucles , dont les ardillons ſe trouvent la pointe en bas , & les boucles à côté l'une de l'autre ; cela fait , on met les bouts dans les paſſans de la courroie , & dans le crampon du deſſus de l'étui.

La Pioche ainſi attachée , a la pointe du côté du cheval , ſe trouve élevée au-deſſus du garrot de deux ou trois pouces , ainſi que la hache , ſelon que la ſelle eſt plus ou moins élevée. Son manche ſ'attache comme celui de la hache , dans les deux ronds à boucles , couſus ſur le montant droit du poitrail. Voyez la Pioche dans ſon étui à côté de la Pioche du Dragon à pied , Planche 10. lettre B.

ARTICLE XXIX.

Serpe.

D R A G O N.

LA Serpe emmanchée a treize pouces quatre lignes de longueur, en y comprenant quatre pouces neuf lignes pour le manche. La largeur du fer est de trois pouces dans le bout, & diminue vers le manche jusqu'à deux pouces dix lignes.

Si on attache la Serpe trop haut à la selle, elle contraint les mouvemens de la main de la bride. Pour prévenir cet inconvénient, & afin qu'elle ne balotte point, il doit y avoir un crampon de cuir au bas du quartier de la selle, cousu sur la partie appelée *Blanchet*, dans lequel doit passer la courroie d'attache de la Serpe, qui est longue de deux pieds neuf pouces, large d'un pouce; ses trous sont percés à un pouce l'un de l'autre.

L'étui est de cuir noir bordé sur les coutures d'un cuir de même espece, fermé par le bout d'en bas, & par les deux côtés. Il a quatre crampons de cuir, deux attachés sur la partie de dessus, & les deux autres sur celle de dessous. Ceux de la partie de dessus sont attachés, sçavoir un à seize lignes ou environ de l'entrée de l'étui, & l'autre à pareille distance du bout. Ceux de dessous sont attachés directement sous ceux de dessus. L'étui s'attache sur la selle avec la courroie qu'on passe d'abord dans les deux crampons du dessus de l'étui; ensuite dans celui du blanchet; & dans les deux autres du dessous de l'étui. On la passe après dans deux crampons de fer que la selle a

au-deffous du pommeau , à droite de l'arçon ; on la boucle à l'autre bout en passant pardevant , & tournant autour du manche , de maniere que cette boucle se trouve sur le deffus de l'étui , & le taillant de la serpe du côté du cou du cheval. Si on a attention de l'attacher ainsi , elle ne passera pas le pommeau de la selle , & ne gênera en rien la main de la bride. Voyez la Serpe du Dragon a cheval , Planche 10. lettre C.

ARTICLE XXX.

Pelle de Fer.

D R A G O N.

LA Pelle de fer est haute depuis sa douille au tranchant de sept pouces quatre lignes , large d'en haut contre la douille de six pouces neuf lignes , & de cinq pouces six lignes au tranchant. Le manche est long d'un pied sept à huit pouces , y compris environ trois pouces six lignes qui entrent dans la douille. Les aîles ou les coins de la pelle du côté de la douille doivent être arrondis , afin d'éviter qu'ils ne blessent le cheval sur l'épaule , ce qui pourroit arriver si on les laissoit quarrés.

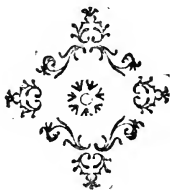
Son étui est , comme les autres , de cuir noir , bordé sur les coutures. Il a trois crampons ; sçavoir , le premier cousu en biais à la partie de deffus environ à un pouce huit lignes du bout , faisant face presque au coin de l'étui , & à un pouce du côté droit lorsque l'étui est attaché à la selle ; la premiere des deux autres est attachée aussi en biais à la partie de deffous , un bout cousu proche la bordure du haut de l'étui , & l'autre bout cousu à dix lignes environ du coin de l'étui proche la bordure du côté du cou du cheval , & le

dernier sur le milieu à un pouce environ du bord de l'ouverture dans la partie de dessous. La courroie qui sert à attacher l'étui & la Pelle à la selle est longue de 2. pieds 1. ou 2. pouces, large d'un pouce. Ses trous sont distants l'un de l'autre de six lignes. On la passe d'abord dans le crampon de dessus par la partie de dessous, comme on peut le voir à la selle AA. Planche 7. de maniere que la boucle se trouve ayant la pointe de l'ardillon en bas: on la passe après dans le troisième crampon de fer d'en haut de la selle, ensuite dans le crampon de cuir d'en haut de la partie de dessous de l'étui & dans le crampon de fer d'en bas qu'a la selle à droite de l'arçon. Enfin on passe la courroie dans le dernier crampon du dessous de l'étui, après quoi on la tourne une fois autour de la douille, & on assure l'outil en attachant la courroie à la boucle qu'elle a à l'autre bout, & qui se trouve presque au milieu de l'étui. Il faut avoir attention de replier le bout de la courroie dans le passant, pour qu'il ne retombe pas. En attachant ainsi cet outil, la courroie doit se trouver à un pouce environ du coin droit de l'étui. Il ne faut, pour le sortir de dedans, que défaire la boucle de cette courroie: Cet étui a de moins que l'ancien, deux boucles & un contre cenglon de cuir, qui étoient faits pour empêcher la Pelle de se perdre; objet qu'ils ne remplissoient pas dès que la courroie d'attaché caffoit. Cet accident est trop peu à craindre pour qu'il puisse faire balancer avec l'avantage d'avoir cinq pieces de moins à cet étui. Son manche doit passer dans les ronds à boucles, confus sur le montant gauche du poitrail pour l'assurer dedans: Voyez la Pelle du Dragon à cheval hors de son

étui, avec les aîles ou coins du côté de la douille arrondis, Planche 10. lettre D. Voyez-la dans son étui attaché à la selle du Dragon, marquée AA. Planche 7.

Les outils seront solidement attachés pourvu qu'ils le soient comme je le dis. On les portera plus commodément qu'on ne le fait suivant les différentes manières dont on les attache dans les Régimens. Lorsqu'ils seront une fois attachés, on les ôtera avec facilité de leurs étuis, sans détacher l'étui de la selle.

On sçait que ces outils servent aux Dragons à couper du bois, à ouvrir des chemins, à enfoncer & casser des portes. M. le Maréchal de Lowendal s'en est servi pour commencer l'ouverture de la tranchée de Berg-op-zoom le 14. Juillet 1747.



ARTICLE XXXI.

Manteau & Faisceau d'armes.

D R A G O N.

LE Manteau , & le Faisceau d'armes devant être regardés comme une partie ou comme une suite de l'équipement & armement du Dragon à la Guerre, je donnerai dans cet Article les dimensions du Faisceau , & la quantité de Coutil nécessaire au Manteau pour couvrir les armes d'une Compagnie de Dragons à cheval ; & je me réglerai , autant qu'il sera possible , sur celles que prescrit l'Ordonnance du 17. Février 1753. pour ceux de l'Infanterie , qui donne 6. pieds de haut au Manteau , & 1. pied 9. pouces de circonférence à la partie supérieure , qui est celle qui se clouë à un plateau de bois , qui termine & couvre cette même partie supérieure. Ce Manteau a 19. pieds de circonférence dans sa partie inférieure , dont 2. dit l'Ordonnance , doivent croiser à l'endroit de l'ouverture.

Chaque Compagnie de Dragons à cheval a , comme celles de l'Infanterie , un Faisceau & un Manteau d'armes , qu'elle plante de même à la tête du camp , pour couvrir ses fusils. Ces Compagnies n'étant composées que de trente hommes , leurs Manteaux d'armes ne doivent être faits que pour couvrir 30. fusils. En suivant les proportions de ceux de l'Infanterie , il aura cinq pieds & demi de hauteur , un pied dix pouces de circonférence dans sa partie supérieure , qui doit se clouer à un plateau portant la même circonférence. La circonférence de ce Manteau , par en bas , n'est que

de dix-huit pieds, au lieu de dix-neuf que l'Ordonnance donne à celui de l'Infanterie. En se conformant à ces dimensions, il faut quatre aunes & demie de coutil ou de treillis, l'aune ayant quatre pieds quarrés en tout sens.

Le Faisceau d'armes qui doit servir à porter ce Manteau, doit avoir six pieds de haut, y compris ce qui doit entrer en terre pour l'assurer. Le bois d'aune est le plus convenable, comme étant de l'espece la plus légère. On le perce de deux trous, qui se croisent à un pied six ou sept pouces de la partie d'en haut, dans lesquels on passe deux chevilles longues de dix-huit à dix-neuf pouces, qui servent à soutenir les Fusils, lorsqu'ils sont placés dans les quatre angles que forment les deux chevilles. Le Manteau d'armes sur son Faisceau représente la figure d'une cloche. Voyez-le, Pl. 4. Lett. BB. & le Faisceau découvert, Let. D.

Les Compagnies de Cavalerie ne sont point dans l'usage d'avoir des Manteaux ni Faisceaux d'armes. Les Cavaliers mettent leurs Mousquetons dans les Tentes; ce qui est sujet à bien des accidens, que des Manteaux d'armes préviendroient, en leur en donnant; supposé toutefois qu'il n'y ait pas de raisons préférables que j'ignore.

A R T I C L E X X X I I .

Tente.

C A V A L I E R & D R A G O N .

LA Tente pour coucher sept Cavaliers ou Dragons doit occuper dix-huit pieds de long & neuf pieds en carré pour le corps de la Tente, quatre pieds & demi pour le cul-de-lampe, & autant pour l'entrée. Les quatre pieds & demi de

l'entrée servent à mettre les équipages. Il reste treize pieds & demi pour coucher sept Cavaliers ou *Dragons* ; ce qui est bien suffisant, & même plus qu'il ne faut, puisque M. le Blond, dans sa *Castramétation* de l'Officier, ne donne à la Tente de Cavalier qu'un espace de terrain de quinze pieds de long, ce qui fait sept pieds six pouces en carré pour le corps de la Tente, & trois pieds neuf pouces pour le cul-de-lampe & autant pour l'entrée. Et M. le Maréchal de Puiségur, dans son Livre de l'Art de la Guerre, ne donne à une Tente, pour coucher neuf Soldats, que huit pieds en carré, & trois & demi pour le cul-de-lampe, ce qui fait onze pouces de moins que ce que l'on donne ici pour chaque homme. Il est d'ailleurs à supposer, que sur sept, il y en a toujours quelqu'un de moins dans sa Tente.

Il faut pour faire une Tente dans les premières dimensions énoncées, pour coucher sept Cavaliers ou *Dragons*, dix-huit aunes de toile, de la largeur d'une aune, mesure de Paris.

Il faut de plus qu'elle soit garnie tout autour, par en bas, d'une bande de toile de six à sept pouces de haut, qu'on appelle *toile à pourrir*, pour conserver le bas de la Tente de la pourriture, & garantir les Cavaliers & les *Dragons* du vent & du froid. Elle doit être garnie dans le bas de vingt anneaux de corde, servant à passer les piquets. Elle est encore garnie, sur la partie supérieure, d'une autre bande de toile forte, appelée *Faltiere*, de la longueur de la traverse, large d'environ un pied, pour conserver & renfoncer le haut de la Tente.

Les mâts ou fourches qui servent à soutenir la

Tente lorsqu'elle est dressée, doivent avoir environ six pieds & demi de long, la traverse environ neuf pieds, & leur circonférence ou grosseur est de six pouces environ. Le bois d'aune y est le plus commode, parce qu'il est le plus léger. Voyez la Tente, ses mâts & sa traverse, Planche 4. lettres AA.

Pour plier la Tente, de façon à pouvoir la porter sur le cheval avec les autres choses qu'on y porte, il faut l'étendre en double de toute sa longueur par terre, & replier après le corps de la Tente, par la partie de l'entrée & du cul-de-lampe en formant le pli à neuf pouces des coutures qui réunissent l'entrée & le cul-de-lampe au corps de la Tente; de manière que l'entrée & le cul-de-lampe se trouvent repliés sur le corps de la Tente; cela fait, on replie le corps de la Tente par le milieu; on jette sur la toile les anneaux de corde qui servent à passer les piquets, afin que la Tente étant pliée, ils se trouvent dans le milieu; on roule ensuite les deux extrémités, à peu-près de la manière que nous avons dit qu'on plie le manteau. La Tente ainsi pliée n'aura environ que 3. pieds de long, qui est à-peu-près la longueur des autres parties qui se portent sur la croupe du cheval.



C H A P I T R E III.

*De la connoissance du Cheval d'après M. DE
BOURGELAT, Auteur de l'Hippiatrique*

ARTICLE PREMIER.

De l'Avant-main.

CAVALIER & DRAGON.

LA tête doit être d'une grosseur & d'une longueur proportionnées. Une tête trop grosse, ou trop petite, trop longue, ou trop courte, est toujours difforme. Le trop de grosseur la rend communément pesante, le trop de longueur la fait appeller tête de vieille. Il faut de plus qu'elle soit seche sans excès. Est-elle grasse, l'animal est sujet aux fluxions & aux maux des yeux. Est-elle décharnée, les mêmes infirmités sont à craindre. Enfin elle doit être bien attachée & bien placée, c'est-à-dire, partir & descendre du sommet de l'encolure perpendiculairement, autrement le cheval porte au vent, ou il s'arme & s'encapuchonne.

Les oreilles doivent être d'une longueur proportionnée à celle de la tête & à son volume. Elles seront bien placées, si leur situation est près du sommet de cette partie. Elles doivent être minces, déliées; elles auront peu de largeur. L'animal en action en portera & en présentera la pointe en avant, & ces pointes seront rapprochées l'une de l'autre. Alors ses oreilles seront hardies. Si au contraire elles battent sans cesse du haut en bas,

à mesure qu'il marche, il aura des oreilles de cochon. Il sera déclaré oreillard, si elles sont longues, larges, basses & pendantes.

Le front ne doit être ni trop large ni trop étroit. D'un front large résulte ordinairement une tête carrée. D'un front trop étroit résulte souvent une tête qui semble trop longue. Ce front est-il trop enfoncé, le cheval est dit camus; est-il relevé, alors nous disons que la tête est busquée ou moutonnée. Lorsque sur le milieu de cette partie il se trouve un assemblage de poils blancs, qui forment ce que nous appelons l'étoile ou la pelote, l'animal est marqué en tête.

Les salieres seront remplies & non creuses. Si elles sont creuses, c'est une difformité. Les yeux seront nets, vifs, grands & à fleur de tête. Nous nommons les petits yeux des yeux de cochons. Le cheval a l'air triste, s'ils sont enfoncés; vicieux, s'ils sont couverts; morne & stupide, lorsqu'ils sont gros & hors de la tête. Une disproportion dans la grandeur des yeux, une vue trouble, l'enflure de la paupiere inférieure du côté du grand angle, une fente à l'endroit du point lacrymal, une inquiétude qui se remarque aux mouvemens de l'animal, dont on examine la vue, sont des signes qui décelent que le cheval est sujet à une fluxion périodique. Les symptômes qui caractérisent que le cheval en est attaqué, sont, l'enflure des deux paupieres, principalement de l'inférieure, l'écoulement continuel des larmes, la couleur rougeâtre de l'œil, & enfin la folie, & les diverses défenses de l'animal. Les autres connoissances des yeux sont indiquées plus particulièrement à leur Article, ci-après.

Les nazeaux doivent être bien ouverts Le diamètre en doit être large, & on doit prendre garde s'il n'en découle point une humeur plus ou moins épaisse, ou blanchâtre, ou jaunâtre, ou verdâtre, ou noirâtre, ou fanguinolente; symptômes de la gourme, ou de la fausse gourme, ou de la morfondure, ou de la morve, &c.

La bouche ne sera ni trop ni trop peu fendue; les levres ne seront ni trop épaisses, ni trop larges, ni trop molles. Les barres ni trop hautes, ni trop basses. La langue ni trop haute, ni trop épaisse, Le canal sera assez cave pour la contenir; & le Palais enfin ne sera point charnu.

La Barbe ne sera point trop garnie de poil; elle ne sera ni charnue, ni cicatrisée; elle ne sera point trop relevée, & la forme ne sera point absolument plate.

La ganache ne sera ni trop grosse, ni trop ronde, ni trop charnue, & de plus l'auge sera parfaitement évuidée. On doit aussi prendre garde que les glandes qui sont dans cette partie, ne soient enflées & tuméfiées. Ces glandes sont les glandes maxillaires & sublinguales.

L'encolure en sortant du garrot montera en haut, elle ira en diminuant imperceptiblement jusqu'à la tête, & se contournera supérieurement, à mesure qu'elle s'y terminera, tandis qu'inférieurement elle descendra jusqu'au poitrail, en formant une sorte de talus. Si dans sa partie inférieure elle tombe à plomb, elle est déclarée fautive; si son arc est en-dessous, au lieu d'être en-dessus, comme dans l'encolure de cerf, si elle naît d'un enfoncement que nous appellons *coup de hache*, si elle ne sort pas directement du garrot, elle est

dite *encolure renversée*; & nous la nommons *penchante*, lorsque la partie supérieure tombe ou penche d'un côté ou d'un autre; ce qui arrive à celles qui sont épaisses & chargées de chair. Outre que ces défauts, (sur-tout quand ils sont joints à peu de longueur de cette partie) rendent le cheval pesant, j'ajouterai que les encolures molles & effilées sont foibles, & qu'il est rare qu'avec cette défecuosité l'animal puisse se résoudre à soutenir un appui ferme, & ne batte pas sans cesse à la main. Ceux qui ont le coup de hache sont sujets aussi à ce défaut.

Le crin dont est ornée l'encolure, fera en petite quantité; si elle en est chargée & trop garnie, on pourra aisément en arracher.

Le garrot fera haut, tranchant & décharné; s'il est trop bas, l'encolure en est moins relevée, & la selle est moins solidement maintenue dans sa place; & si loin d'être tranchant il est charnu, le cheval est plus sujet à se blesser.

Le poitrail fera large & ouvert. Lorsque cette partie est étroite & ferrée, elle annonce la foiblesse de l'animal.

Le bras vulgairement pris pour l'épaule, ne doit pas être recouvert par des muscles trop épais & trop charnus; il faut donc que cette partie soit petite, plate, libre & mouvante.

L'avant-bras, communément appelé *le bras*, fera long, large & nerveux.

Le coude ne fera ni trop en-dedans, ni trop en-dehors. Est-il trop en-dedans, il est ferré contre les côtes; son action en est par conséquent moins libre, & les pieds du cheval sont tournés en dehors; & dans l'une ou l'autre de ces attitudes sa démarche ne peut jamais être libre.

Le genou doit être proportionné à la jambe. Il faut qu'il soit effacé, & qu'il ne soit ni ferré, ni rond, ni enflé, ni couronné. L'enflure & la rondeur sont un signe presque certain d'une jambe travaillée, & la chute du poil désigne souvent la même chose. Lorsqu'il n'est point effacé, & qu'il se porte en avant, bien loin d'être sur une ligne perpendiculaire, le cheval est dit *arqué* ou *brassicourt*. Tout cheval arqué est censé ruiné, mais tout cheval brassicourt, quoiqu'arqué, n'est point regardé comme tel, parce que ce défaut ne procede en lui que de sa conformation, & non d'un travail excessif. Dans le premier, c'est un vice acquis, que l'on reconnoît & que l'on distingue par les autres signes qui décelent des jambes usées. Dans le second, c'est un vice naturel, mais toujours essentiel, car l'animal ne peut être que très-foible sur son devant. Au surplus, les genoux ferrés l'un contre l'autre, tandis que les pieds sont écartés, sont appelés des *genoux de bœuf*. Le cheval avec ce défaut est rarement capable de service.

Le canon doit être uni, égal & d'une grosseur proportionnée. Cette partie de la jambe est-elle mince, rarement la jambe est douée d'une certaine force.

Le tendon, vulgairement appelé le *nerf*, doit être gros, ferme & détaché de l'os; dès-lors la jambe ne peut être que large & platte. La petitesse du tendon en annonce la débilité. La jambe s'arrondit après le moindre travail, & nous nommons les jambes arrondies *jambes de veau*, comme nous nommons jambes de bœuf celles dont le tendon est failli, c'est-à-dire, celles dont le tendon est notablement moins gros dès sa naissance que dans le reste de son étendue.

Le boulet doit être proportionné à la jambe ; s'il est trop menu , il est trop flexible , & je ne fais aucune différence de la foiblesse & du trop de flexibilité. Sa situation doit être telle , que sa partie antérieure soit environ deux ou trois doigts plus en arriere que la couronne. S'il est sur une ligne perpendiculaire au genou & au canon , le cheval est droit sur ses membres. S'il se porte plus en avant , le cheval est boulé ou bouleté. Au surplus si intérieurement il est entamé , le cheval se coupe & s'entretaille.

Le paturon ne fera ni trop court , ni trop long. Au premier cas , le cheval seroit dit *court-jointé* , & au second cas , *long-jointé*. Les chevaux court-jointés deviennent aisément droits sur leurs membres. Ils se boulettent plus facilement que les autres. Les longs-jointés ont rarement de la force.

La couronne doit accompagner la rondeur du haut du sabot , sans la déborder.

Les pieds ne feront ni trop gros , ni trop grands , ni trop larges , ni trop petits. Quand ils pechent par le trop de grosseur , de grandeur & de largeur , ils sont communément foibles & sensibles ; & quand ils sont trop petits , ils sont sujets à une multitude de maux.

L'ongle en fera doux , uni , liant , épais , brun ; ferme sans être cassant. La corne qui éclate aisément , ne peut soutenir les lames que l'on y broche. Elle forme ce que nous appellons des *pieds dérobés* ; & celle qui bien loin d'être unie présente des especes de bottes en forme de cordon , qui entourent le sabot d'un quartier & d'un talon à l'autre , constitue ce que nous nommons des *pieds cerclés* & de mauvaise nature.

Les quartiers seront égaux en hauteur. Les talons seront pareillement égaux. Ils seront relevés, larges & ouverts. Lorsqu'ils sont bas, la fourchette est presque toujours trop grosse & trop grasse. Elle porte conséquemment à terre, ce qui fait boiter le cheval. S'ils sont trop hauts, leur élévation excessive les rend foibles, & occasionne l'encastelure, c'est-à-dire, leur resserrement.

La sole sera d'une consistance forte & solide, parce que si elle étoit trop tendre & trop molle, le pied seroit sensible & foible, ce qui seroit boiter le cheval en marchant dans des terrains fermes & pierreux : elle sera donc épaisse, mais non de manière à rendre le pied plat ou comble. Le pied plat est celui qui est moins creux, plus large & plus étendu qu'il ne doit être, les talons en sont élargis du côté des quartiers, & la fourchette porte à terre. Le pied comble est celui qui n'est absolument point creux; le cheval repose autant sur la sole que sur les quartiers, & même par la suite moins sur les quartiers que sur la sole, & les talons en sont ordinairement resserrés. On peut conclure cependant que ce n'est point l'épaisseur de la sole d'un pied plat ou comble, qui lui donne cette imperfection.

La fourchette enfin sera proportionnée au pied. Elle ne doit être ni trop, ni trop peu nourrie.

ARTICLE II.

Du Corps.

CAVALIER & DRAGON.

LE dos sera ferme, large, uni & égal jusqu'aux reins ou rognons. Dès qu'il n'est pas uni, le che-

val est dit *ensellé*. Du reste il sera d'une longueur proportionnée.

Les reins sont à l'extrémité du dos, du côté de la croupe.

Les côtes seront amples de tour: elles formeront un demi-cercle. Elles ne seront point plates, avalées ni ferrées.

Le ventre sera proportionné à la taille de l'animal. S'il a la forme de celui d'un lévrier, le cheval est dit étroit de boyaux, & il est sujet à ne points'entretenir & à avoir de l'ardeur. Si le ventre est grand & avalé, c'est un ventre de vache.

Les flancs seront pleins à l'égal du ventre & des côtes. Les chevaux dont le flanc est creux, n'ont jamais assez de corps. On nomme ces sortes de flancs *des flancs coupés, retrouffés*. On doit prendre garde aussi à l'altération du battement de cette partie.

A R T I C L E III.

De l'Arriere-main.

C A V A L I E R & D R A G O N.

LA croupe sera large & ronde. Elle ne doit être ni coupée, ni avalée, ni tranchante.

Les hanches seront justes & proportionnées au corps du cheval. Elles ne doivent être ni trop longues, ni trop courtes, ni trop hautes.

La cuisse accompagnera & suivra la rondeur des hanches. Si elle est aplatie, elle rend la croupe tranchante.

La jambe sera proportionnement grosse & charnue; autrement le cheval est dit *mal gigoté*, surtout si le dehors n'en est point épais, & si le derriere

MILITAIRES, CHAP. III. 113
riere en est tranchant. J'appelle *Jambe* ce que jus-
qu'à présent on avoit improprement nommé
cuiffe.

Les jarrets seront proportionnés, larges, sou-
ples, secs, décharnés & nerveux. Les petits jar-
rets sont foibles, ainsi que ceux qui sont mous &
ferrés, & les jarrets ferrés caractérisent ce que nous
nommons *cheval jarreté*, crochu du derriere, &
les Marchands l'appellent *clos du derriere*.

Les jarrets doivent être vidés; s'ils sont char-
nus, gras & pleins, ils sont communément char-
gés d'humeurs, & sujets à une foule de maux.

Les parties qui composent le reste de l'extrê-
mité postérieure, doivent avoir les mêmes quali-
tés que celles que nous avons exigées dans les
parties qui composent l'extrêmité antérieure.

Ces détails sont trop abrégés, pour que l'on ne
s'apperçoive pas que je n'ai prétendu donner ici
que des notions générales, & nécessaires à ceux
qui désirent de s'instruire de la beauté & de la dé-
fectuosité des parties du corps du cheval. On peut
à cet égard étendre ses connoissances, en puisant
des lumieres dans des Ouvrages qui traitent ex-
pressément de cette matiere.

ARTICLE I V.

De la Vue.

CAVALIER & DRAGON.

Les parties du globe de l'œil du cheval que
nous pouvons envisager sont, 1°. une très petite
portion de la cornée opaque recouverte de la
conjonctive, & qui forme le blanc de l'œil. 2°.
Toute la cornée lucide, communément appelée

par les connoisseurs *la vitre*. 3°. Une portion de l'humeur aqueuse répandue dans la chambre antérieure, qui est l'espace qui se trouve entre la cornée lucide & l'iris. 4°. L'iris, qui est la partie colorée de l'uvée. 5°. La pupille, ou la prunelle, qui est la fente ovale placée au milieu de l'iris. 6°. Au-delà de ce trou, ou de cette fente ovale, est le *cryftallin*.

Pour considérer l'œil du cheval, il faut placer l'animal de manière qu'il n'y ait devant lui aucun objet qui puisse s'y peindre ou s'y imprimer, & qu'il soit à l'abri des rayons lumineux qui tombent perpendiculairement. Ils feroient une confusion qui déroberoit toutes les parties. On doit donc le ranger sous une porte, par exemple, & ne se pas mettre vis à vis, ni trop à côté de lui, pour les examiner. Comme les rayons de la lumière percent d'abord la cornée lucide, on doit remarquer si elle est tellement transparente qu'elle puisse leur livrer un passage, & si elle n'a aucune tache. Non seulement ils percent la cornée lucide, mais l'humeur aqueuse qui est en-dessous, qui souvent est moins limpide dans les poulains qui n'ont pas tout jetté. Ainsi on considérera si elle n'est point épaisse, trouble, blanchâtre; & pour cet effet on regardera l'œil de côté, afin de se convaincre si le trouble que l'on apperçoit est dans cette humeur, ou dans la cornée lucide. Si le trouble est dans l'une ou dans l'autre, & que le cheval soit vieux, il est à rejeter.

La plus grande preuve de la vue transparente, de cette humeur, & de la cornée lucide, est la facilité avec laquelle on apperçoit l'iris, les *fungus* qui sont en forme de grains de suie au-dessus

de la prunelle , & dans certains chevaux au-dessus & au-dessous de la prunelle & le crySTALLIN.

Les rayons lumineux ayant franchi la tunique & le corps transparent dont j'ai parlé , sont dirigés dans le crySTALLIN & y parviennent , en outre-passant la prunelle ; ce corps lenticulaire doit par conséquent être diaphane , & la moindre tache , le moindre petit point que l'on y apperçoit , est un défaut essentiel , puisqu'en augmentant insensiblement , il occasionnera la perte & la ruine entière du sens. Ces taches ou ces petits points sont toujours d'une couleur blanchâtre.

Jusques ici je n'ai présenté que des connoissances triviales. Revenons aux moyens certains de s'assurer de la vue de l'animal. Qui peut être aveugle avec les plus beaux yeux du monde ?

La prunelle a deux états , l'un de constriction , & l'autre de dilatation. Elle se resserre au grand jour , voilà la constriction. Elle s'élargit dans l'obscurité , voilà la dilatation. Or après avoir attentivement examiné si la diaphanéité requise dans toutes les parties dont je viens de parler , est telle qu'elle doit être , il faut reculer le cheval du lieu demi-éclairé dans lequel on l'avoit placé , dans un lieu plus sombre , la prunelle alors s'élargit : on le ramène de ce lieu sombre dans le lieu à demi-éclairé. A mesure qu'il en aborde , la prunelle se resserre. Ce mouvement est-il égal dans les deux yeux , ils ont l'un & l'autre la même force , & tous les deux sont bons. Ce mouvement est-il considérable , la vision est subtile ; est-il léger , la vision est foible. Ce changement en un mot n'a-t il point lieu , le cheval est aveugle.

ARTICLE V.

De l'âge.

CAVALIER & DRAGON.

LE cheval a quarante dents, les jumens n'en ont ordinairement que trente-six; car communément elles n'ont point de crochets.

Les mâchelieres, qui sont au nombre de vingt-quatre, ne servent qu'à la mastication, & non à l'indication de l'âge, qu'on ne reconnoît qu'aux crochets des deux mâchoires, & aux dents qui y sont situées antérieurement.

Jusqu'à deux ans & demi trois ans, le poulain n'a que des dents de lait, que l'on distingue des autres en ce qu'elles sont plus petites, plus courtes & plus blanches.

Voici l'ordre que fait la nature dans le changement des dents & dans la dentition du cheval.

A deux ans & demi, trois ans, le poulain met les pinces.

A trois ans & demi, quatre ans, il met les mi-toyennes & les crochets d'en-bas.

A quatre ans, quatre ans & demi, ce sont les crochets d'en-haut.

A quatre ans & demi, cinq ans, les coins. Alors qu'il a tout mis, on lui donne le nom de *cheval*.

Ces dents sont creusées en-dessus; c'est-à-dire, à la table, & on remarque dans leurs cavités une espece de tache noire, que l'on nomme le *germe de fève*, & qui est formé par le dessèchement & l'endurcissement des vaisseaux qui appartiennent à la dent.

Cette cavité est-elle remplie, on dit que l'animal a razé; ainsi après avoir conduit le cheval jus-

qu'à l'âge de cinq ans, nous dirons que

A six ans les dents de pince razent.

A sept ans les mitoyennes.

A huit ans les coins.

A neuf ans les pinces de la mâchoire supérieure:

A dix ans les mitoyennes.

A onze ou douze ans les coins.

Il faut observer que souvent le germe de feve n'est point effacé ; mais il suffit que la dent soit pleine, pour qu'elle soit dite & censée avoir razé.

Il est des chevaux dont la dent ne raze point : ils sont appellés *béguts* : les uns marquent toujours à toutes les dents, les autres ne marquent qu'aux mitoyennes & aux coins, ou aux coins seuls.

Un moyen facile de distinguer un cheval bégut, est de comparer les cavités. Je m'explique.

Lorsque le cheval a cinq ans, la cavité des dents de pince qui doit se remplir à six ans, doit être moins profonde que celle des mitoyennes, & celle des mitoyennes moins profonde que celle des coins. Si la profondeur est égale dans toutes les dents, le cheval est bégut. Est elle égale dans les mitoyennes & dans les coins, le cheval est bégut encore ; mais s'il n'a que les coins qui marquent toujours, alors il faut avoir recours aux crochets & à tous les signes qui caractérisent la vieillesse ; aux crochets, pour examiner s'ils sont aigus, tranchants, cannelés ou arrondis, émouffés & sans cannelure, différence qui annoncerait que le cheval est vieux. Il y a d'autres signes de vieillesse, qui se tirent, 1°. de la situation des dents, qui ne portent, pour ainsi dire, plus à plomb les unes sur les autres ; 2°. de leur longueur ; 3°. de

leur décharnement ; 4^e. de la crasse jaunâtre qu'on y apperçoit.

Enfin il est des chevaux contremarqués à la dent , auxquels on a fait une cavité artificielle avec le burin. Cette friponnerie est d'autant-plus grossiere , que le burin laisse toujours une trace visible de ses traits.

ARTICLE VI.

Précautions à prendre lorsqu'on achete un Cheval.

CAVALIER & DRAGON.

M. de Bourgelat , dans ce qui vient d'être dit , ne fait que parler en général des perfections & des défauts du cheval. Quoiqu'il ne parle point en particulier des chevaux de Cavaliers & de *Dragons* , les regles qu'il indique leur sont également propres ; avec cette différence qu'on ne doit pas exiger autant de qualités & de finesse dans un cheval de Cavalier , que dans un cheval de Maître ; en tout , il ne faut pas être scrupuleux au point de vouloir qu'un cheval ait toutes les perfections , parce que pour peu éclairé qu'on soit , on n'en trouvera point qui n'ait quelques défauts. Voici en particulier ce qu'il faut observer dans l'achat d'un cheval de Cavalier & de *Dragon*.

Les Ordonnances reglent la taille du cheval de Cavalier depuis quatre pieds , huit pouces , jusqu'à dix ; celle du cheval de *Dragon* , depuis quatre pieds six pouces jusqu'à huit.

L'âge le plus convenable pour le service est depuis cinq à six ans jusqu'à seize & dix-huit. Quand le cheval est bien conformé , il remplit très-aisément cette carrière : j'entends par confor-

mation qu'il soit d'un bon entretien, qu'il mange bien & boive de même; ceux qui ont les côtes bien tournées, comme le dit M. de Bourgelat, sont bien l'un & l'autre, & sont d'un bon entretien.

Les jambes doivent seconder le tempérament; sans elles l'édifice se détruit par le fondement. Une des principales attentions qu'on doit avoir lorsqu'on achete un cheval, pour s'assurer des jambes, c'est de l'examiner attentivement en place, sans qu'il n'y ait personne dessus, & sans qu'on le soutienne non plus de la main. Les Marchands de chevaux sont attentifs à le faire monter, ou à le tenir en action sous le fouet, pour dérober à l'acheteur les défauts des jambes usées ou mal faites; défauts qui se manifestent aisément, pour peu qu'on y prenne garde, & qu'on laisse en place le cheval se soutenir de lui-même. On voit s'il est bien assis sur les jambes, ou si au contraire elles sont arquées, rondes ou flageolantes, défauts qui ne peuvent se cacher quand le cheval est tranquille.

Les Marchands emploient encore une ruse, quand ils ont un cheval qui s'attache aux autres chevaux & aux écuries; c'est à-dire, qui ne veut point les quitter, c'est de le suivre avec un fouet, ou de se porter du côté de l'objet qui fait l'envie du cheval; le Maître & le garçon manœuvrent d'accord pour vous dérober la connoissance de ses vices & de ses fantaisies. Afin de n'être point trompé par cette intelligence, il faut après eux monter soi-même le cheval, ou le faire monter par un homme à soi, le faire passer devant l'écurie, devant d'autres chevaux, & même autour, pour voir s'il ne fait point de difficulté de les quit-

ter & d'avancer. Une autre chose dont il faut s'assurer, c'est que le cheval ne soit pas ramingue, fantalque, ni rétif.

Les Marchands qui connoissent les défauts de leurs chevaux, en dérobent encore très-aisément la connoissance à l'acheteur. Quand on leur dit de pincer le cheval, ils le pincet légèrement, quoiqu'ils aient l'air de le pincer bien ferme. Ils le font si adroitement & si à propos; toutes les aides du Piqueur & du Marchand sont si bien d'accord ensemble, que le cheval se porte en avant, comme s'il étoit bien franc aux éperons. Cependant ce n'est qu'avec les jarrets & les jambes du Piqueur, & par le secours du fouet qu'il a à la main, & par celui qu'a un autre homme à pied, qui agit de concert avec lui, que le cheval a l'air d'agir uniquement par les éperons. Si l'acheteur veut n'être pas la dupe de cette supercherie, il faut qu'il fasse pincer le cheval bien ferme par son homme dans le moment qu'il est seul, & le faire encore pincer quand il est avec d'autres chevaux, ainsi que devant l'écurie. Si le cheval se porte bien vivement en avant, on sera sûr qu'il ne tient pas aux autres, ni à l'écurie, & qu'il n'est pas ramingue quand on l'achete; mais il peut le devenir par la suite du temps, si on le donne à un Cavalier ou *Dragon* ignorant, qui ne sache pas le conduire.

Je ne conseilleraï jamais d'acheter des chevaux qui aient ces sortes de vices & de fantaisies, quoique je sache qu'on les corrige lorsqu'on est homme de cheval, qu'on veut en prendre la peine, qu'on se donne la patience & les soins nécessaires,

ARTICLE VII.

Regles générales pour la Ferrure.

CAVALIER & DRAGON.

LA ferrure des chevaux étant un objet capital dans la Cavalerie & dans les *Dragons*, j'ai cru que sans faire de longues dissertations sur cette partie, il convenoit d'indiquer des principes généraux, que je ferai précéder d'un petit détail des frais que les Maréchaux sont obligés de faire, afin que l'on puisse agir conséquemment. Je renvoie pour plus d'éclaircissement au savant Livre de M. de Bourgelat.

Pour forger un fer de cheval de Cavalier il faut deux livres & demie de fer, qui se réduit à deux livres tout forgé. C'est le poids ordinaire de chaque fer.

Celui du cheval de *Dragon* doit peser une livre & demie tout forgé, par conséquent, il en faut deux livres à-peu-près pour le forger.

Il seroit bon d'établir pour regle invariable que les chevaux des troupes seront ferrés de six semaines en six semaines, ou au plus tard de deux mois en deux mois, au lieu qu'ils ne le sont que suivant la fantaisie des Maréchaux, qui par paresse ou par idée d'épargne, ne les ferment quelquefois qu'au bout de trois, quatre, cinq, & même de six mois. Quand ils les ferment, ils dessèchent les pieds des chevaux par le feu; ils les parent jusqu'au vif pour prolonger la ferrure, & y mettent des fers si pesants qu'ils arrachent la corne; ces abus sont préjudiciables aux pieds des chevaux, & ils trompent aussi les Maréchaux eux-mêmes, parce que le fer

s'arrache à cause de son poids ; il se perd , & les Maréchaux sont obligés d'en fournir d'autres ; mais avant que de décider , calculons ce à quoi les fers reviennent aux Maréchaux. On verra ce qu'ils ont de profit dans les Compagnies.

Le prix du fer est différent suivant les pays ; dans ceux où il est le plus cher , il coute trois sols six deniers la livre : on le suppose à trois sols par tout l'un portant l'autre ; or il entre deux livres & demie de fer dans un fer de cheval de Cavalier , ainsi le fer seul coute sept sols six deniers.

Pour en forger un prêt à attacher , il en coute depuis deux jusqu'à quatre sols , je le crois suffisamment payé à trois sols. J'estime qu'il faut une livre de clous pour entretenir la ferrure d'un cheval ; la livre vaut ordinairement depuis cinq jusqu'à huit sols , je l'évalue l'un dans l'autre à six sols six deniers.

Récapitulation.

10. l. de fer à 3. s. pour forger 4. fers.	1. l. 10. s.
Charbon pour les forger	12.
Clous.	6. 6.

2. l. 8. s. 6. d.

Après un certain tems de ferrure il faut rasseoir les fers qui coutent pour charbon un sol par fer , & une livre de clous , y compris ceux qui ont été employés extraordinairement pendant le temps d'une ferrure à l'autre , soit qu'un cheval arrache son fer , soit qu'un clou manque , ou qu'il s'en trouve de pailleux & hors d'état de servir. Les mêmes fers ne doivent être rassés que deux fois , parce que les chevaux ne les usent pas également , &

que dans la partie où le fer est usé, il fait fouler la sole, ou il devient trop court, parce qu'on est obligé de refouler les éponges, ou de relever les crampons à ceux qui en ont. Delà il est aisé de voir qu'il suffit de rasseoir deux fois les mêmes fers dans le courant de six mois que peut durer un fer du poids ci-dessus, en supposant que dans le courant des six mois on ne fera point de longue route.

Pour rasseoir un fer 1. f. & pour 4. o. l.	4. f. o. d.
Pour clous	6. 6.
Pour rasseoir en 2 ^e . lieu lesdits fers .	4.
Pour clous	6. 6.

1. l. 1. f. o. d.

Joignant à la somme ci-dessus les deux livres huit sols-six deniers, fait pour 6. mois. 3. l. 9. s. 6. d.

Partant le Maréchal auquel on donne par cheval par mois 12. s. qui forment un capital de 3. l. 12. s. pour 6. mois, & qui dépense 3. l. 9. s. 6. d. n'a de reste pour ses peines, au bout des six mois, que 2. s. 6. d. par cheval, & pour les 30. chevaux d'une Compagnie, 3. l. 15. s. ci. . . 3. l. 15. s.

Avec le profit de 3. l. 15. s. qu'il a pour la ferrure de 30. chevaux pour six mois, il ne peut espérer d'autre bénéfice que celui des 4. vieux fers qu'il tire du cheval, supposé qu'il ne s'en soit pas perdu dans le courant des six mois. On fait consister le poids des 4. vieux fers à 2. livres, & on évalue la livre de fer à 2. s. ce qui lui fait 4. s. par cheval; or 4. s. par cheval produisent au nombre de 30. chevaux six livres pour six mois; donc 3. l. 15. s. de bénéfice sur les fers neufs, & six livres sur les vieux fers, font 9. l. 15. s. ci. . . 9. l. 15. s.

Il est entendu que le Maréchal n'a de bénéfice assuré pour son travail de six mois que 3. l. 15. s. & qu'il ne peut en espérer tout au plus que 9. l. 15. s. s'il ne se perd point de fer, en supposant qu'on exige de lui de ferrer les chevaux dans le temps, & suivant qu'il est marqué.

Pour conserver les pieds des chevaux, & pour éviter les inconvénients qui arrivent de la routine des Maréchaux, il faut parer les pieds à plat & bien également, de sorte que le fer présenté à froid porte par tout. Ensuite on le présente chaud, mais seulement au degré qui est nécessaire, pour marquer l'endroit où il faut ôter la corne. Il faut laisser la sole forte, c'est-à-dire, n'ôter que la superficie, principalement lorsqu'on doit commencer une route. Il est essentiel que le fer ne soit pas étampé ou percé trop près, afin que les lames des clous soient à environ un pouce l'une de l'autre; cette attention est absolument nécessaire pour les pieds, dont la corne est cassante: on pourroit régler que les chevaux des Cavaliers & *Dragons* ne seroient ferrés qu'à huit cloux au lieu de douze; la nourriture du pied se distribueroit plus facilement dans les intervalles des clous. Il faut encore avoir soin que lorsqu'on met des crampons, les éponges ne soient pas plus fortes que les branches, pour que le fer ne soit pas trop massif dans cette partie; en tout on peut supprimer les crampons à tous les pieds, sur-tout à ceux de devant, à moins de nécessité urgente, comme dans le cas où un cheval auroit les talons extrêmement bas, & qu'on ne pourroit sans ce moyen empêcher la fourchette de porter à terre, ou dans le cas qu'on marcheroit dans des terrains glissants.

Pour remedier aux abus il conviendrait que ceux qui sont chargés du soin de faire ferrer les chevaux, s'attachassent à connoître les différents pieds, & qu'ils fussent présents à la ferrure pour l'ordonner & la faire exécuter conformément aux pieds des chevaux & aux regles que je viens de prescrire.

Les Maréchaux-ferrants des Compagnies doivent toujours avoir deux fers, l'un brisé, & l'autre à tous pieds; ce dernier doit être percé dans toutes ses parties. Ils servent dans le besoin, & lorsqu'on n'est pas à portée d'en forger d'autres, parce qu'on peut ferrer & ouvrir le fer brisé, & se servir de l'un & de l'autre sans feu. Ils peuvent être utiles par cette raison dans plusieurs occasions. Il est de regle aussi que les Cavaliers & *Dragons* portent un ou deux fers de précaution. Je dirai de quelle maniere ils les attacheront sur la selle.

Voyez Planche 5^e. deux fers, pour la figure & la connoissance de leurs parties; l'un est brisé pour qu'on voie la différence du fer brisé d'avec celui qui ne l'est pas.

ARTICLE VIII.

Propreté des Ecuries, & façon de panser & gouverner les Chevaux.

CAVALIER & DRAGON.

LA façon de panser & gouverner les chevaux dans les Troupes est diamétralement opposée à celle de gouverner & panser ceux de chez le Roi, & chez divers particuliers. Dans les Troupes on donne l'avoine aux chevaux après les avoir fait boire, prétendant que si on la leur donnoit avant ils ne digéneroient pas si bien. Chez le Roi on

donne la même raison pour ne faire boire qu'après. Je ne m'aviserai point de décider sur la préférence des deux façons. Je me contenterai de dire mon opinion qui est, que l'usage de chez le Roi me paroîtroit plus convenable pour les Troupes; & que ce seroit en tems de paix préparer les chevaux à la vie qu'ils menent souvent par nécessité à la guerre, qui est de manger l'avoine avant de boire. Cet usage me paroît d'autant-plus convenable aux chevaux des Troupes, que quelque chose qui puisse arriver, ils seroient toujours munis de leur avoine, au lieu que souvent pendant qu'on les mene boire, il vient des ordres pour des détachemens, ou même pour décamper; ils partent sans avoir mangé leur avoine, le temps qu'il leur auroit fallu pour la manger ayant été employé à les conduire à l'abreuvoir.

Les Cavaliers & *Dragons* se rendent donc à l'écurie à six heures du matin en hiver, & en été à quatre heures. La premiere chose qu'ils doivent faire en y entrant, est de relever la litiere avec une fourche de bois, plutôt qu'avec une fourche de fer qui pourroit blesser quelque cheval, & de séparer le crotin, de mettre la litiere sous la mangeoire, si elle est sèche, sinon dans quelque coin de l'écurie, pour la laisser sécher; & quand elle le fera, la mettre avec l'autre sous la mangeoire. Ils balaient après le crotin hors de l'écurie, donnent la ration d'avoine à leurs chevaux, & les pansent de la maniere suivante.

Après avoir nettoyé l'écurie, on mettra un bridon au cheval; on le sortira de l'écurie, s'il se peut, pour le panser: il est mieux de le sortir, parce que la poussiere qui sort du cheval, restant dans l'écu-

rie, retombe sur les autres chevaux. Si l'on ne pouvoit pas le sortir, on tâcheroit au moins de le tirer de sa place, & de l'attacher à quelque autre endroit de l'écurie, si elle est assez grande.

L'étrille doit toujours marcher à rebrousse-poil; ainsi on commencera à étriller le cheval par la croupe, tenant l'étrille de la main droite & la queue du cheval de la main gauche, & on ira tout de suite le long du corps à coups allongés; & déployant bien le bras sans appuyer rudement, & on finira aux oreilles. Il faut après cinq à six coups d'étrille la secouer en frappant sur la terre ou le pavé, pour en faire sortir la poussière; on continuera de même. Quand on aura étrillé d'un côté, on en fera autant de l'autre, & on ne cessera d'étriller, que quand l'étrille n'emmènera plus de crasse ni de poussière. On ne passe jamais l'étrille sur la tête, ni sur l'épine du dos, ni sur les canons des jambes. Après avoir bien étrillé le cheval, on prendra l'épouffette, & on en donnera légèrement par tout le corps, afin d'en faire partir le reste de la poussière. On se servira encore de l'épouffette pour nettoyer les oreilles dedans & dehors, pour en frotter la ganache, les jambes de devant, contre le poitrail, les cuisses, & par tout où l'étrille ne peut aller. Cela fait on prendra la brosse dans une main, & l'étrille dans l'autre; on poussera la tête du bridon en arrière sur le crin, & on brosera bien la tête à poil & contrepoil, commençant par le front, & après on continuera de broser tout le corps. A chaque coup de brosse il faut la passer sur l'étrille pour la nettoyer; on ne négligera aucune partie du corps, & on le frottera jusqu'à ce qu'il ne rende plus de crasse ni de pouf-

fiere. Après quoi on fera un bouchon de paille ou de foin ; on le trempera un peu dans l'eau , & on le passera & repassera par-dessus tout le corps, principalement sur les jambes , le long des nerfs , aux jointures & dans les paturons. Quand tout cela sera fait , on aura , s'il est possible , un seau d'eau , dans lequel on mouillera l'éponge ; on en lavera les yeux & les naseaux du cheval ; prenant ensuite le peigne & l'éponge , ou à son défaut , le bouchon de paille ou de foin , on peignera le toupet & la criniere , en passant l'éponge mouillée ou le bouchon à la suite du peigne. Les crins ayant été ainsi mouillés & peignés du côté gauche , on les rejettera du côté droit pour en faire autant , & les nettoyer jusqu'à la racine ; ce qui étant fait , on les rejettera du côté gauche , & on les repeignera : après quoi on les essuiera avec l'épouffette , ainsi que la tête , les yeux & les naseaux. Si l'on n'a point d'eau , on peignera & on frotera le cheval à sec.

On prendra la queue à poignée à un pied du bout ; on en démêlera les crins par parties , & on les peignera à mesure jusqu'à l'extrémité : on reviendra après en montant pour la peigner en haut ; après qu'elle aura été peignée & démêlée , on reprendra l'éponge ou le bouchon , qu'on passera sur la racine de la queue dessus & dessous , en faisant suivre le peigne. On nettoiera le fourreau , & on épongera les fesses.

Une queue crotée & sale sera trempée jusqu'au tronçon dans l'eau du seau ou du baquet , ou bien on mènera le cheval à l'abreuvoir ; on frotera ensuite la queue avec les mains , depuis le haut jusqu'en bas. Toutes les fois qu'un cheval est sorti

de l'écurie & qu'il rentre, il faut avoir l'attention de regarder ses pieds en dessous, & de les nettoyer avec un cure-pied.

Le cure-pied est un morceau de bois applati par le bout en forme de spatule, ou un petit fer coudé à manche de bois, de la longueur de six pouces. Voyez-le à la Planche cinquième.

Il faut avoir attention lorsque les chevaux ont les jambes crottées, de ne les bouchonner qu'en descendant, jamais en montant. Il est encore mieux de les mener à l'abreuvoir, ou bien de les éponger en dehors de l'écurie; après quoi pour abattre l'eau qui reste, on presse la jambe avec les deux mains, que l'on coule en descendant, commençant du haut des bras & derrière au haut des cuisses. On passe aussi la main sous le ventre plusieurs fois pour abattre de même l'eau. Quelque parti que choisisse le Commandant de la Troupe, entre ces deux façons de faire mener les chevaux à l'abreuvoir, ou de les faire éponger à la porte de l'écurie, celui qu'il aura pris doit être général pour toute la Troupe. L'écurie étant nettoyée & le cheval pansé, on lui met la couverture dont il sera parlé.

Les fourches & balais doivent être accrochés à des chevilles, ou mis sur des planches dans l'écurie derrière les chevaux, ainsi que les bridons, couvertures, surfaix, brosses & étrilles, afin de ne pas être foulés aux pieds par les chevaux. Le garde d'écurie aura soin, s'il en tomboit quelqu'un, de les relever: il sera de plus responsable des accidents qui pourroient arriver par sa négligence dans les écuries.

Uniformité des crinières & des poils des jambes.

CAVALIER & DRAGON.

LEs Cavaliers & Dragons en général ont peu de règle pour tenir les chevaux uniformément. Cette uniformité cependant est bien désirable pour le coup-d'œil & même pour l'utilité. Je croirois donc convenable de faire les crins tous les mois, ainsi que c'est l'usage dans les Troupes. On se sert ordinairement de ciseaux pour faire les crins. On coupe les poils en dedans & au bord des oreilles en dehors, de la largeur d'environ six lignes.

On coupe les crins sur la tête de la largeur du dessus de tête de la bride : on arrache ceux qui sont trop longs à la crinière, en prenant avec deux doigts la portion qu'on veut emporter ; puis relevant le surplus avec les dents du peigne, on embarrasse dans les dents ce qu'on veut arracher de crin, & on le tire fort, en donnant une espèce de secousse. On les arrache encore en les tortillant dans un petit bâton fendu par le bout. On met toutes les crinières à la longueur de six à sept pouces. Si les chevaux ont des poils trop longs autour des levres, on les coupera avec des ciseaux le plus près qu'il est possible.

Pour la raison d'égalité toutes les queues doivent être coupées à un pouce au-dessous de la châtaigne. Pour faire les crins de la queue il faut couler la main depuis le tronçon jusqu'à la châtaigne ; en prenant tous les crins dans la main en descendant ; quand on est à l'endroit où on veut la cou-

per, on serre tous les crins dans la main gauche, puis tournant en haut le bout de la queue, on la coupera tout près de la main. Lorsqu'on laisse retomber la queue, elle doit ne descendre qu'au-dessous de la chataigne d'un pouce environ. Cette longueur seroit celle du plus grand nombre; car sûrement il y a plus de chevaux dont les queues sont courtes, qu'il n'y en a qui les ont longues. Ordinairement les chevaux qui ont les plus longues queues, sont plus incommodés des mouches que les autres, parce qu'à la moindre boue les Cavaliers & *Dragons* leur troussent la queue: elle ne peut plus leur servir à chasser les mouches, dont ils sont plus tourmentés que les autres chevaux qui ont leur queue en liberté. On ne peut se dispenser de trousser les longues queues; car si elles traînoient, elles ramasseroient tant de boue qu'elles en couvriraient la housse, l'habit ou le manteau du Cavalier. Il est donc plus avantageux, par toutes sortes de raisons, que les queues soient de la mesure prescrite.

Il ne seroit pas moins nécessaire pour l'uniformité & la propreté, de faire couper & tondre le poil des jambes des chevaux de toute la Cavalerie & de tous les *Dragons*, comme le font quelques Régiments François, entre autres, le Commissaire-Général & celui du Mestre-de-Camp-Général des *Dragons*; & comme le font aussi les Allemands, les Anglois, & les Régiments étrangers qui sont au service de la France: ces Régiments s'en trouvent bien. On peut encore remarquer qu'il y a peu de Régiments, & même de Compagnies, où il n'y ait quelques chevaux qui aient les jambes ainsi accommodées. A la guerre cela

est fort commun, ce qui prouve qu'outre l'uniformité, il y a une raison de propreté & de commodité. Cette façon de tenir les jambes des chevaux est aisée à faire par-tout, puisque tout Cavalier & *Dragon* peut le faire. Une jambe fort velue devient égale à une autre dégagée de poil. On maintiendrait l'uniformité en les faisant couper tous les mois, lorsqu'on fera les crins. On évitera les gales, la crasse & les ordures, qui se ramassent dans les jambes fort chargées de poil, ce que les Cavaliers & *Dragons* pour l'ordinaire appellent *Perruque*.

On n'a point à faire le poil aux chevaux qui sont de bonne espèce, c'est-à-dire, qui n'ont point de poil aux jambes.

ARTICLE X.

Couverture des chevaux dans l'écurie.

CAVALIER & DRAGON.

LES Cavaliers & *Dragons* ont des couvertures de laine ou de toile arbitrairement, pour servir à leurs chevaux. Celles de laine sont meilleures. Elles devroient même pour le coup-d'oeil & l'uniformité être dans chaque Régiment d'une même couleur, au choix du Régiment. Elles doivent avoir cinq pieds de long & trois pieds & demi de large. Elle est retenue sur le dos du cheval avec un surfaix. Il est d'usage en route & à la guerre de les mettre sous la selle, dans l'intention d'empêcher que les chevaux ne se blessent. Il arrive souvent le contraire par le peu d'attention avec laquelle on les met; & au lieu d'être un remède, elles sont souvent la cause du mal, parce qu'étant

mal mises elles font des plis qui blessent les chevaux. Elles coulent aussi facilement en arriere justes sur la croupe, en suivant le sens du poil, & sur-tout lorsqu'on monte des montagnes, à moins d'un soin particulier de la part des Cavaliers ou *Dragons*, qui mettent pied à terre pour les raccommoder. Les blessures si ordinaires aux chevaux de Cavaliers & de *Dragons*, ont encore d'autres causes, dont il sera parlé ailleurs. Dans le cas où la couverture seroit inutile ou nuisible sous la selle, il faut la plier d'abord en double, & ensuite en trois autres doubles, ou au moins en deux dans l'autre sens, pour la porter derriere sur la croupe. Pliée ainsi elle n'a que deux pieds & demi de long, qui est un demi-pied de moins que l'épaisseur du cheval. Si elle est pliée en quatre, elle a un pied neuf pouces de large; & en six, elle a dix pouces & demi.

ARTICLE XI.

Sac à avoine.

CAVALIER & DRAGON.

CHACQUE Cavalier ou *Dragon* doit avoir un sac pour porter de l'avoine, & souvent du pain & de la viande. Il faut que ce sac contienne 18. rations de garnison, comme les sacs des magasins du Roi. Il doit être long de cinq pieds, & large de deux pieds. Ces dimensions sont celles qui sont en usage, & les plus commodes pour le porter plein. Pour augmenter ces commodités il doit y avoir un gouffet à l'ouverture pour le pouvoir lier plus aisément. Quand il est vuide, on le porte derriere sur la croupe du cheval, avec la couverture;

il doit être plié une fois en double dans sa longueur, & une ou deux fois de l'autre sens; c'est-à-dire, dans sa largeur: étant ainsi plié, il est long de deux pieds & demi, comme la couverture, & large d'un pied lorsqu'il n'est plié qu'une fois double, ou d'un demi-pied lorsqu'il est plié en deux doubles.

A R T I C L E X I I .

Abus de laisser choisir les chevaux par les Cavaliers & Dragons.

C A V A L I E R & D R A G O N .

Les plus anciens Cavaliers & *Dragons* des Compagnies dans bien des Régiments, ont une permission, pour ne pas dire un droit, de choisir des chevaux à chaque remonte. Ils s'imaginent qu'un nouveau cheval est toujours meilleur que celui qu'ils ont. Ils y sont souvent trompés; mais cela ne les corrige point, & l'usage subsiste malgré les suites fâcheuses qu'il entraîne.

On laisse ainsi distribuer indifféremment les chevaux, sans connoître leurs bonnes ou mauvaises qualités, ni leurs naturels: on ne s'attache guere davantage à connoître le caractère des Cavaliers & *Dragons* qui les montent; ce qui seroit cependant très-important. Le cheval demande de la raison, de la prudence, de l'intelligence, du jugement & du savoir dans celui qui le monte. Les Cavaliers & *Dragons* dépourvus d'une partie de ces qualités, & quelques uns de toutes, ne peuvent que perdre les chevaux qu'on leur confie, en les rendant vicieux, fantasques, ramingues & rétifs, parce qu'ils se servent mal-à-propos des

éperons, par humeur, par colere, par brutalité, souvent par mal-adresse ou par ignorance. On préviendrait la perte de beaucoup de chevaux, par une distribution réfléchie, où le naturel des animaux & le caractère des Cavaliers & *Dragons* fussent combinés ensemble, & pour ainsi dire, tempérés l'un par l'autre, de sorte qu'on ne mît pas le feu avec le feu, comme il arrive souvent en faisant les distributions au hazard & à la fantaisie des Cavaliers & des *Dragons*. Ainsi on donnera à un homme sujet à l'humeur, au caprice, & emporté jusqu'à être brutal, un cheval d'un naturel doux & sage; à un homme jeune & étourdi, un vieux cheval dur & paresseux; à un homme sage, intelligent, pacifique & sans humeur, un jeune cheval inquiet & ardent; à un homme qui sçait monter à cheval il lui faut donner des chevaux de remonte à former: son talent annonce presque toujours en lui la prudence & la sagesse, qu'il est nécessaire d'avoir pour tirer parti d'un jeune cheval; & c'est par cette raison qu'on doit toujours choisir pour les former les hommes les plus sages & les plus capables.

A R T I C L E X I I I.

Maniere d'accoutumer les Chevaux au Feu, aux Drapeaux, & aux Etendarts.

C A V A L I E R & D R A G O N.

L'IMPORTANCE dont il est qu'une Troupe de Cavalerie ait des chevaux sages au feu, mérite toute notre attention.

La crainte des armes à feu leur est si naturelle & si vive, qu'on ne peut pas répondre, que dans

une action, ils ne se divisent au premier coup de pistolet, & qu'ils n'emportent les hommes qui les montent. Ainsi l'honneur, la vie & la victoire dépendent en partie de la frayeur ou de l'assurance de ces animaux.

Voici la meilleure méthode pour les accoutumer aux armes à feu, & la plus sûre, pourvû qu'on en use avec beaucoup de sagesse & de patience.

La première chose que les Brigadiers, Carabiniers, Chefs de chambrée, ou autres Cavaliers ou *Dragons* sages doivent faire le matin, & même le soir, avant que d'ouvrir les portes & fenêtres des écuries, c'est de faire jouer aux portes & fenêtres les différents ressorts des platines des fusils, mousquetons ou pistolets, & par préférence les ressorts de ces derniers, parce que c'est l'arme qu'on doit le moins ménager, à cause du peu d'occasions qu'on a de l'employer; mais quelle que soit l'arme dont on se servira, il faut, pour la conserver, mettre au lieu de pierre, le petit morceau de bois ou de corne taillé en forme de pierre, dont nous avons parlé: il seroit encore mieux de n'employer à cet usage que les pistolets réformés, pourvû que les ressorts de la platine soient encore assez bons pour faire du bruit en les tirant. On pourroit porter ces vieilles armes sur les voitures que les Compagnies prennent en route. Les *Dragons* peuvent les porter dans les caisses d'armes des Compagnies.

Des vieux fusils & mousquetons, dont on seroit couper la crosse au bas de la poignée, & le canon à dix-huit ou vingt pouces de la lumière, seroient encore excellents pour cet usage; & plus les ressorts des armes dont on se servira seront forts,

mieux ils se feront entendre, & plus ils résisteront. Ce cliquetis avertit les chevaux qu'on va entrer à l'écurie, & leur donner à manger, & par succession de temps, ils entendent ce bruit avec le même plaisir que celui de la vannette & du picotin.

A la suite de ce premier bruit on ouvrira les portes & fenêtres de l'écurie; les Cavaliers ou *Dragons* y entreront en sifflant, & en apaisant les chevaux de la voix. Ils se promèneront le long de l'écurie, & iront à l'auge flatter & caresser les chevaux, en leur faisant sentir le pistolet sur le bassinet. On recommence, & on continue cette pratique lorsqu'on va leur donner l'avoine; & pendant qu'ils la mangent, on met même les pistolets dans l'auge devant ceux qui sont les plus difficiles. Quand ils seront bien sages à ce cliquetis, on tirera des amorces en répétant les précautions énoncées ci-devant. On aura attention sur-tout, de leur faire sentir le bassinet après avoir brulé l'amorce, & toujours en les flattant & caressant. Il est bon aussi de mêler les chevaux sages au feu avec ceux qui ne le sont pas, afin d'appriivoiser plutôt ces derniers. Quand ils ne craindront plus du tout les amorces, on tirera des coups à poudre, en observant de ne mettre qu'une demi-charge de poudre: on observera aussi de ne pas bourrer les pistolets, afin de prévenir les accidents: on peut encore, dans le temps que les chevaux mangent l'avoine, après qu'on aura tiré quelquefois, frapper des coups à plat sur les portes de l'écurie avec des bâtons, afin de les appriivoiser d'autant à ce bruit, qui ressemble assez à celui d'un coup de pistolet. Les Cavaliers &

Dragons, doivent toujours, quand ils vont aux écuries, s'annoncer par quelque bruit semblable, & par les commandemens de l'exercice, sur-tout celui du feu, que les chevaux craignent autant que le feu. On suppléera au défaut de poudre par les coups sur les portes; & par le bruit des commandemens on y préparera les chevaux.

Les *Dragons* doivent, dans le temps qu'on y mettra en pratique ces leçons, faire battre quelquefois la caisse. On peut après qu'on aura tiré, comme nous venons de le dire, mettre les pistolets dans l'auge sous le nez des chevaux qui sont difficiles; mais il faut le faire avec précaution, douceur, & ménagement; car cette voie est la plus sûre pour réussir auprès de cet animal.

Il faut aussi que les Maréchaux-des-Logis, autant que les lieux, les temps & les circonstances le permettront, commandent à tour de rôle, à l'heure de donner l'avoine, soit le soir ou le matin, douze Cavaliers ou *Dragons* de leurs Compagnies; sçavoir, six montés chacun sur un cheval, à poil, en bridon d'abreuvoir, pour leur faire manger l'avoine hors de l'écurie, dans une auge de la longueur de six pieds, profonde de dix pouces, large de sept à huit dans le fond, faite avec trois planches, & fermée par les deux bouts. On l'éleve sur quatre pieds de bois de la hauteur de deux pieds, sur lesquels on la cloue. On choisit pour la placer un lieu convenable où il ne puisse point arriver d'accidents. Les jours qu'on voudra y faire manger l'avoine, les six Cavaliers ou *Dragons* nommés pour monter les six chevaux en bridon, avec lesquels ils peuvent manger, partiront de la porte de leur écurie, précédés chacun d'un

des six Cavaliers ou *Dragons* nommés pour être à pied, & se rendre en marchant chacun devant un cheval, dans l'endroit où sera l'auge. On fera jouer pendant cette marche les ressorts des pistolets, & on fera de temps en temps sentir le bassinet aux chevaux, comme j'ai dit qu'il le faut faire dans l'écurie.

Lorsque les six Cavaliers ou *Dragons* sont arrivés à l'endroit où est l'auge, ils doivent se partager & se mettre trois de chaque côté de l'auge, & à dix ou douze pas, ayant toujours devant chaque cheval un Cavalier ou *Dragon* des six à pieds qui font jouer les ressorts, en faisant approcher les six chevaux près de l'auge; ils font sentir le bassinet aux chevaux, & se retirent trois à chaque bout. On laisse manger l'avoine quelque moment, afin de donner le temps aux chevaux de se calmer, & de se reconnoître. Quelqu'un des six hommes à pieds tourne pendant ce temps là autour d'eux, & fait jouer les ressorts de nouveau par intervalle. On fait aussi par intervalle reculer les chevaux jusqu'à leur premier terrain, à dix ou douze pas de l'auge. Quand ils en sont éloignés, les *Dragons* à pied reviennent à l'auge avec les pistolets qu'ils font jouer dessus. On fait approcher les chevaux en les poussant & pressant dessus l'auge; on les laisse encore manger un peu. On répète cette manœuvre plusieurs fois jusqu'à ce qu'ils aient fini l'avoine.

Les chevaux en la mangeant levent & tournent la tête à droite & à gauche avec la bouche pleine d'avoine, sur-tout dans les commencements, & ils en laissent tomber à terre. Pour qu'elle ne se perde pas, il faut mettre sous l'auge une couverture d'écurie, pour recevoir l'avoine qui tombe,

& la rejeter dans l'auge. Après que l'avoine est finie, on renvoye les chevaux dans le même ordre qu'on les a amenés, jusqu'à leur place, où on les caresse & flatte, en leur faisant sentir le bassinet. Quand ils ne craindront plus le cliquetis des armes, hors de l'écurie on tirera des amorces; mais il faut avoir grande attention qu'aucun grain de poudre ni éclat de pierre ne leur frappe le nez, parce que si cela arrivoit, ils deviendroient beaucoup plus difficiles à tranquilliser au feu; on courroit même risque de n'y point réussir: j'en ai cependant vu deux, qui après avoir été fort emportés pour avoir reçu deux coups de poudre dans le nez, sont revenus; mais ce n'a été qu'en redoublant de soins & d'attentions de la part des deux *Dragons* qui les montoient. Ils sentirent l'avantage & l'agrément d'avoir des chevaux sages au feu, & ils s'attachèrent à les ramener de leur première crainte. Je cite cet exemple pour faire voir que quand les Cavaliers & *Dragons* connoissent, & qu'ils veulent faire le bien, ils en sont capables, & que les chevaux se rendent quand on fait les prendre.

Pour entretenir l'émulation entre les Cavaliers & les *Dragons* sur ce point, il faut donner de temps en temps quelques cartouches de poudre à ceux qui s'appliqueront davantage, afin que d'eux-mêmes ils puissent pratiquer ces instructions avec des amorces. Mais il faut, autant que cela se pourra, choisir ceux qui ont les chevaux plus difficiles. Quand ils seront au point qu'on puisse leur tirer des amorces pendant qu'ils mangeront l'avoine à l'auge, il faudra pour les y bien entretenir, & les préparer aux coups à poudre, les

faire reculer quelques pas ; faire le commandement du feu , & que l'on tire les six amorces toutes à la fois dans l'auge , & dans le même instant faire pousser les chevaux dessus l'auge ; ils s'accoutumeront à la fumée de la poudre , & en même-temps à entendre tranquillement ce commandement qui les inquiete & les agite beaucoup quand ils n'y sont pas faits. Une très-bonne façon encore , c'est de faire tirer des amorces par dessous l'auge volante , pendant qu'ils y mangent l'avoine. La fumée qui remonte , & qui leur va dans le nez , les familiarise à cette odeur , au point , qu'au bout de quelque temps ils ne retirent pas seulement le nez de l'auge.

Pour tirer des coups à poudre à l'auge , on répétera le même procédé , & on prendra les mêmes précautions , en observant néanmoins de ne pas tirer sous l'auge même , parce que l'effet de la poudre seule , indépendamment des bourres , pourroit faire sauter de la terre ou du gravier dans les jambes des chevaux , & les entretenir dans leur frayeur : il faut avoir attention , quand on tirera des coups de pistolets dans l'auge , après qu'on aura fait reculer les chevaux , de tenir les bouts des pistolets en haut , pour que les bourres n'aillent pas du côté du nez des chevaux ; car ici il faut bourrer les pistolets au contraire de ce que j'ai dit pour l'écurie. En tenant haut les bouts des pistolets , les bourres qui tomberont aux deux côtés de l'auge , produiront un avantage , qui fera d'y accotumer les chevaux en les rapprochant de ces bourres enflammées qu'on leur fera sentir. Cette attention peut être fort utile ; car il peut arriver du désordre dans une troupe de

chevaux pour une bouffe qui fumeroit devant eux.

Une dernière reffource pour gagner un cheval fort difficile à accoutumer au feu , c'est de prendre un peu d'avoine dans un crible qu'on enveloppe d'une couverture d'écurie ; on met le cheval en dehors de l'écurie vis-à-vis la porte : on lui présente le crible , & on lui laisse manger un peu d'avoine ; pour lors quand il aura le nez dans le crible , on brulera des amorces par deffous , en passant le pistolet dans la couverture. La fumée de l'amorce , qui n'aura d'autre jour que les trous du crible , passera au travers , & ira dans les narines du cheval , ce qu'il supportera avec le temps par l'envie de manger son avoine , & d'entrer dans l'écurie : deux objets attrayants pour lui , & par lesquels on peut en venir à bout. Cela m'a réuffi.

Les Maréchaux-des-Logis doivent charger les Cavaliers ou *Dragons* qui font de garde à l'écurie , de tenir les pistolets qui doivent servir aux leçons , en état de tirer. Les Maréchaux-des-Logis feront aussi responsables des imprudences qui pourroient arriver , faute de suivre de point en point ces instructions , auxquelles ils peuvent ajoûter d'eux-mêmes ce qu'ils croiront plus utile.

J'ose avancer que si on ne se rebute pas , & qu'on fuive ces leçons avec les précautions que j'indique , on parviendra à rendre les chevaux sages au feu , & les Troupes de cheval plus utiles. Les Cavaliers & *Dragons* ne feront plus exposés aux risques de toute espece qu'ils courent dans bien des occasions avec des chevaux indociles & sauvages au feu. On les y accoutumera par les

voies que je propose , bien plus sûrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent , par quelque décharge dans les exercices généraux qui ont peu ou point d'effet , & qui souvent même occasionnent des chutes. Ce n'est pas que je condamne le principe de tirer dans les exercices ; au contraire je le trouve fort utile ; mais il faudroit qu'on ne tirât en Troupe qu'à la suite des leçons que j'ai détaillées , & que la poudre que le Roi donne fût partagée entre ces deux emplois. On observera dans les exercices le même ordre qu'à l'écurie ; c'est-à-dire , qu'on commencera à tirer les pistolets sans amorces avec les petits morceaux de bois ou de corne : on continuera avec l'amorce. Enfin on tirera le coup entier. On fera marcher une Troupe vis-à-vis d'une autre ; & quand on sera à la demi-portée du pistolet , on fera tirer les pistolets comme s'ils étoient chargés , observant de faire faire halte pour tirer , & de faire approcher après les deux Troupes vis-à-vis l'une de l'autre pour faire sentir les bassinets aux chevaux. Cela fait , les deux Troupes reculent quelques pas , ou se retirent par des demi-tours à droite par homme , ou par des demi-caracoles , par demi-rang , ou de la Troupe entière , pour aller reprendre leur premier terrain , d'où elles se font face encore , & s'avancent l'une contre l'autre pour recommencer le même simulacre de Guerre. Quand les chevaux seront tranquilles à ces manœuvres , ce qui sera dans peu de leçons , on les répètera avec des amorces , & enfin avec des coups de poudre ; mais il faut observer , comme je l'ai dit , de faire halte pour tirer , & de faire ensuite marcher en avant. Au lieu de faire demi-tour à droite sur le coup , comme on en a

la mauvaise coutume dans bien des Troupes. Ce mouvement est pernicieux pour les chevaux, qui naturellement y sont portés d'eux-mêmes; car dès qu'ils apperçoivent seulement qu'on se prépare de tirer, ils font demi-tour à droite, sans que les Cavaliers ou *Dragons* puissent souvent les en empêcher.

Toutes ces manœuvres doivent se faire avec sang froid, & beaucoup de douceur.

Il seroit aussi très-à propos de préparer les jeunes chevaux à voir des drapeaux & étendarts qui les effraient naturellement. Il n'y auroit qu'à attacher à de longues perches des morceaux de vieille toile, ou d'étoffe de différentes couleurs. Dans les temps, & dans les lieux où l'on pratique les leçons précédentes, on seroit porter ces représentations d'enseignes, qu'on montreroit aux chevaux; on les leur seroit sentir, & on les seroit flotter au dessus d'eux. Par-là on les familiariseroit avec toutes sortes d'étendarts & de drapeaux; & l'on seroit sans inquiétude sur ce point le jour d'une action.

Si les moyens proposés paroissent difficiles & trop longs à bien des gens, je réponds que l'utilité en est encore plus grande; qu'il faut à la vérité de la patience; mais que le succès est certain, & que de deux méthodes, celle qui mène au bien sûr & réel, & sans rien prescrire qui ne fasse partie des devoirs de l'état, me paroît préférable à celle qui ne peut aller au but. D'ailleurs ces exercices feront un objet d'occupation pour les Compagnies, sur-tout dans leurs quartiers où elles sont livrées à la vie paresseuse & indolente qui les perd.

Calcul & distribution de la Poudre pour accoutumer les chevaux au feu.

C A V A L I E R & D R A G O N.

EN partageant aux Compagnies les 60. livres de poudre que le Roi donne par an à chaque Escadron de Cavalerie & de *Dragons*, il en revient 15. livres par Compagnie, ce qui fait une demi-livre par chaque homme. Cette demi-livre de poudre, suivant les 80. coups qui ont été réglés pour les exercices, produit à chacun 40. coups de fusil du poids d'un gros 43. grains chacun, ou 80. coups de pistolet, desquels il s'agit de faire la répartition.

Les 15. livres de Poudre produiront à chaque Compagnie la quantité de 1200. coups de fusil ou de mousqueton, sur le pied de 80. à la livre, ou celle de 2400. coups de pistolet à tirer dans l'année, lesquels donneront par semaine 23. coups de fusil ou de mousqueton, y compris les amorces, ou 46. à 47. coups de pistolet. Les leçons dont on a parlé se répéteront quatre jours de la semaine.

Je suppose qu'à chacun de ces quatre jours de leçons on tirera six coups de pistolet, ce qui en fera 24. lesquels étant déduits sur les 47. il restera 23. coups par semaine, qui étant multipliés font 1196. coups par année, que je destine pour les manoeuvres des Régiments assemblés dans le mois d'Août.

Comme dans les commencements qu'on accoutume les chevaux au feu, on ne brule que des

amorces, la poudre des vingt-quatre coups de pistolet par semaine, répartie en amorces, fera qu'on pourra dans ce temps-là pratiquer journallement les leçons en amorces. On peut même dans le cours de l'année, quand les chevaux sont sages au feu, pour ménager la poudre, ne tirer que des amorces. Les six coups de pistolet produiront 48. amorces, à raison de 8. que donne cette charge de pistolet pour l'amorcer.

On sent aisément après l'emploi que je viens de faire de la poudre que le Roi donne pour exercer sa Cavalerie & ses *Dragons* à cheval, qu'il en reste trop peu pour les manœuvres des Corps assemblés, où il est important qu'elles apprennent à amorcer les armes, à les charger promptement & à tirer de même. Il seroit à désirer que dans le mois elles puissent manœuvrer au feu quinze fois au moins; mais comme il ne reste que 1196. coups de pistolet par Compagnie, qui, divisés par 30. ne fournissent à chaque homme que 39. à 40. coups, cela ne feroit pas tout-à-fait trois coups de pistolet par homme pour chaque manœuvre, & cela ne suffit pas.

Attendu l'impossibilité de conserver assez de poudre pour le mois où les Régiments s'assemblent, il y a lieu d'espérer qu'en représentant cette impossibilité, & en insistant sur la nécessité des exercices fréquents & sur l'utilité d'accoutumer les chevaux au feu, le Roi voudra bien qu'il soit donné par an à chaque Escadron de Cavalerie & de *Dragons* un supplément au moins de trente livres de poudre qui fourniront sept livres & demie de plus par Compagnie.

Chaque Cavalier ou *Dragon* auroit donc alors

trois quarts de livre de poudre au lieu d'une demi-livre, & ce quart d'augmentation fourniroit 40. coups de pistolet, qui multipliés par 30. & joints aux 1196. feroient la quantité de 2396. coups; par ce moyen il y auroit à chacune des 15. manœuvres au feu deux décharges de fusil ou de mousqueton, & une de pistolet, ou cinq décharges de pistolet à faire.

En quartier où les chevaux d'une Compagnie sont dispersés dans plusieurs écuries, les Maréchaux-Logis qui doivent être chargés de la distribution de la poudre sous l'autorité des Officiers Majors ou des Officiers de leurs Compagnies, ne doivent pas perdre de vue l'œconomie de cette poudre; ils doivent s'attacher à connoître les chevaux qui seront sages au feu, afin de diminuer la poudre aux Cavaliers & *Dragons* qui les montent, & de l'augmenter en conséquence à ceux qui ont des chevaux indociles. Pour cet effet, ils conserveront aussi celle du non-complet des chevaux des Compagnies, pour en faire des distributions selon qu'ils le jugeront convenable.

A l'égard des garnisons où les Régiments sont rassemblés toute l'année, & où les chevaux d'une compagnie, & quelquefois de deux, sont ensemble dans la même écurie, on pourra plus aisément ménager de la poudre pour pratiquer plus souvent les leçons proposées, parce qu'un coup de pistolet fera autant d'effet pour 30. ou 60. chevaux, que pour un seul. Par cette même raison, on pourra aussi conserver davantage de poudre pour tirer dans les manœuvres. Les exercices de l'Infanterie, auxquels il faut aussi mener les chevaux, seront encore un moyen d'œconomiser la poudre.

C H A P I T R E I V.

De la Selle & de ses Dépendances.

A R T I C L E P R E M I E R.

Défaut des Selles anciennes.

C A V A L I E R & D R A G O N.

L'EQUIPEMENT du cheval est une des parties des plus importantes & des plus difficiles de la cavalerie, celle qui a été le plus de temps à se perfectionner, & qui a éprouvé le plus de changements, selon le siècle & selon le goût des Nations. Les observations que nous avons à faire sur cette matière commenceront par la Selle.

Dans les Selles qui ont été jusqu'à présent en usage pour la Cavalerie & les *Dragons*, les sièges sont relevés du devant en montant vers le haut du pommeau, où ils sont attachés avec un clou seulement; la bourre sort toujours contre les liéges; le siège se dégarnit & fait un vilain effet; les hommes y sont mal à leur aise, & placés contre la règle naturelle. Ils sont contraints d'éloigner du pommeau la ceinture qui doit en être près, & de porter en avant le haut du corps qui doit être en arrière, & les jambes qui doivent tomber perpendiculairement le long des cengles. Une construction de sièges aussi vicieuse n'est fondée sur aucune raison. On a imaginé sans fondement qu'elle seroit à tenir l'homme élevé sur ses étriers pour donner le coup de sabre. D'autres ont dit avec plus de vraisemblance, qu'en relevant le siège du devant, on a voulu garantir le garrot du cheval

d'être blessé, mais l'expérience fait voir que cet endroit est encore très-sujet à être foulé, & que sans garantir le garrot on blesse avec bien plus de danger le cheval sur le rognon, parce que tout le poids du Cavalier se trouve porter sur le derrière de la Selle. Il est à remarquer que, ni les Officiers de Cavalerie ou de *Dragons*, ni la Maison du Roi à cheval, ni aucunes Troupes étrangères ne font usage des sièges qu'on condamne ici.

Un autre défaut des Selles anciennes, est la foiblesse des battes ou liéges qui ne sont attachés que par deux petits morceaux de cuir avec deux clous sur l'arçon de la Selle, & se cassent très aisément en manoeuvrant, en portant la fascine, & sur-tout lorsque le cheval se roule. Les liéges des nouvelles sont beaucoup plus solides.

A R T I C L E I I.

Selle nouvelle & ses dépendances.

CAVALIER & DRAGON.

LES nouvelles Selles dont la Cour a envoyé des modeles aux Régiments de Cavalerie & de *Dragons*, n'ont d'abord aucun des défauts des anciennes. On verra par le détail qu'elles sont simples, solides & commodes; que toutes les parties relatives en sont disposées de maniere à donner plus d'aplomb au Cavalier, & plus d'aisance à conduire son cheval.

ARTICLE III.

Arçon.

CAVALIER & DRAGON.

ON comprend ordinairement dans le nom général d'*Arçon*, toutes les piéces en bois qui composent la charpente, & pour ainsi dire, la carcasse de la Selle. Elles sont au nombre de neuf pour les Arçons des chevaux des Troupes, & toutes de bois de hêtre qui est le meilleur pour cet usage. Elles doivent être nervées de nerfs de bœuf, encurées & couvertes d'un bon cordat lessivé, c'est-à-dire, d'une toile forte dont le fil a été lessivé avant d'être employé, & collées ensuite de colle forte. L'Arçon donne la forme à toute la Selle & embrasse le dos du cheval.

ARTICLE IV.

Arçon de devant.

CAVALIER. & DRAGON.

CET Arçon a quatre piéces & sept parties. Les piéces sont les pointes ou côtés d'Arçon, & les liéges. Ces quatre piéces sont collées, nervées, & encurées avec le corps de l'Arçon. Les parties sont ce qu'on appelle le *Pommeau*, le *Collet*, le *Garrot* ou l'*Arcade*, les *Mammelles* & les *Pointes*. Les deux côtés de cet Arçon, en se réunissant par la partie supérieure, forment le *Pommeau*, le *Collet* & l'*Arcade*. La façon la plus solide de les joindre, est celle que les Arçonniers appellent *en queue d'Aronde*, ce qui se fait au moyen d'un cran à la partie gauche antérieure & supérieure du

pommeau, dans laquelle s'enchâsse une petite partie de bois prise dans la partie droite, & taillée pour entrer dans le cran. La partie droite s'enchâsse réciproquement par un autre cran de la gauche.

La méthode qu'ont plusieurs Arçonniers de faire entrer une cheville de bois dans l'Arçon au travers du pommeau, est très-bonne.

L'arcade ou garrot mesuré de la partie de devant à celle de derrière, doit avoir trois pouces & demi de largeur; & le collet mesuré du milieu de l'arcade au sommet du pommeau doit avoir trois pouces de haut. Les pointes de l'Arçon mesurées de leurs jonctions de l'arcade du garrot jusqu'à la pointe, doivent avoir un pied de longueur, & deux pouces & demi de largeur, & être distantes l'une de l'autre d'un pied quatre pouces environ pour le Cavalier, & d'un pied trois pouces pour le Dragon.

Cet Arçon doit être ferré d'une bande de tôle qui embrasse toutes les parties intérieures jusqu'à environ un pouce des pointes, & affermissé en même temps les bouts des bandes de bois enchâssées sur ledit Arçon. Le collet est ferré d'une bande de fer battue, qui affermit aussi cette partie & les liéges. Voyez l'Arçon, Planche 6^e. lettres A. & AA.

ARTICLE V.

Liéges ou Battes.

CAVALIER & DRAGON.

LES Liéges ou Battes sont deux morceaux de bois de hêtre longs de sept pouces sur trois de large, qui sont rapportés sur les deux côtés de

l'arçon de devant ; les Liéges sont renforcés par la bande de collet dont il vient d'être parlé , qui les embrasse jusqu'à un pouce des bouts. Ils sont collés , nervés & encurés aussi avec le corps de l'arçon , rembourrés & garnis à la partie de dedans , ce qui les rend plus solides que les anciens qui n'étoient attachés qu'avec des morceaux de cuir. Un cheval peut se rouler , manœuvrer , porter la fascine sans faire tort aux Liéges , à moins de quelques grands efforts. On a encore pourvu à ce que la bourre ne pût sortir du siége par aucun endroit.

Ces Liéges servent à contenir les cuisses de l'homme , & à les empêcher d'aller en avant.

A R T I C L E V I.

Arçon de derriere.

C A V A L I E R & D R A G O N.

L'ARÇON de derriere pour les selles de Cavaliers & de Dragons est composé ordinairement de trois pieces au lieu de cinq , dont sont composés les Arçons de derriere des Selles de Maître. Ces trois pieces sont les pointes ou côtés d'Arçons , & le trouffequin auquel je donnerai un article particulier. Les deux côtés d'arçons se réunissent & s'enchâssent au trouffequin , au moyen d'une espece de clef taillée sous le milieu du trouffequin , qui forme la partie qu'on appelle *Pontet* aux arçons des selles de Maître. Cet arçon mesuré de la partie de devant à celle de derriere sous le pontet , doit avoir un pouce neuf lignes de large. Il se nerve & s'encure comme celui de devant avec les autres pieces de l'arçon.

Les pointes , étant mesurées du milieu du pon-

tet, doivent être longues de onze pouces pour l'ordinaire, larges de trois, & distantes l'une de l'autre d'un pied cinq pouces six lignes pour le Cavalier, & pour le Dragon d'un pied quatre pouces six lignes ou environ, qui sont les proportions de celles de devant. Elles sont ferrées avec deux liens de tole embrassant le devant du trousséquin & une partie de l'arçon, & d'une autre bande de fer embrassant toutes les parties intérieures de l'arçon jusqu'à un pouce du bout des pointes, affermissant en même temps les bouts des bandes de bois enchâssées sur ledit arçon. La chape de croupière qui est attachée au pontet doit être de fer battu & rivée dans le milieu de ladite bande. Cette chape doit être quarée, & avoir les coins arrondis, pour que la longe de la croupière coule plus aisément dedans.

ARTICLE VII.

Trousséquin.

CAVALIER & DRAGON.

LE Trousséquin est formé, pour la selle du Cavalier & du Dragon, d'un morceau de bois représentant une espèce de croissant long d'un pied six pouces, & haut de deux pouces quelques lignes, sous le milieu duquel est formée la clef où s'enchâssent les deux côtés supérieurs des pointes d'arçon. Les côtés du Trousséquin s'étendent sur les pointes de l'arçon jusqu'à un pouce des bouts, sur lesquelles ils sont affermis par deux liens de fer dont il vient d'être parlé. Elles sont de plus collées & nervées de même que les lièges à l'arçon de devant, avec tout le corps de l'arçon. Cette

façon de faire le Troussequin d'une piece est la plus solide.

L'usage du Troussequin est d'empêcher que le Cavalier ne descende trop en arriere, & qu'il ne soit incommodé par la besace ou les autres choses qu'il porte en croupe.

A R T I C L E VIII.

Bandes.

C A V A L I E R & D R A G O N.

LES Bandes sont deux morceaux de bois de hêtre qui réunissent l'arçon de devant à celui de derriere; elles sont un peu bombées vers le milieu pour prendre la forme du dos du cheval. Leur longueur doit se régler selon la longueur du Siège; elles doivent avoir deux pouces de plus, y compris ce qui s'enchâsse dans l'arçon de devant, & celui de derriere, & avoir, suivant cette regle, 17. pouces de long pour les selles des chevaux de la Cavalerie, dont on a réglé la longueur du siège à quinze pouces, & seize pouces pour les selles des chevaux de Dragons, dont la longueur du siège a été réglée à quatorze pouces. Les Bandes doivent être enchâssées à environ deux pouces & demi de la jonction de l'arcade, afin qu'elles ne se trouvent distantes que de trois pouces & demi environ à l'endroit de l'entre-jambe où elles sont le plus rapprochées l'une de l'autre. Le bois de hêtre pour les faire est préférable à tout autre bois, même aux Bandes de fer, qui se faussent & blessent les chevaux. Si par hasard ces bandes de bois venoient à casser, on pourroit les raccommoder en rapportant dessus un morceau de tole, après les avoir recollées,

nervées & encurées comme la première fois ; & dans le cas où on ne pourroit les raccommoder de cette sorte , ni trouver du bois pour en faire d'autres , on pourroit pour le moment en faire mettre de fer , après avoir coupé contre l'arçon celles qui seroient cassées , & clouer celles de fer sur les bouts de celles de bois. Cependant , comme on juge plutôt par prévention que par principes , bien des gens croiront toujours , malgré l'expérience , & contre l'opinion générale des Connoisseurs , que les bandes de fer sont préférables aux bandes de bois ; c'est pourquoi on propose une troisième espece qui peut concilier les deux sentiments , en réunissant les deux qualités du fer & du bois : il ne s'agit que de rapporter sous la Bande de bois une lame ou bande mince de fer battu de la largeur d'un pouce , & de les clouer ensemble dans toute leur longueur , comme cela se fait aux selles des Troupes Angloises. Il est vrai que l'arçon sera un peu plus lourd que dans les deux autres méthodes ; mais ce poids n'est pas assez considérable pour arrêter ceux qui se défient de la bonté des Bandes de bois ; & les autres conviendront que ces Bandes mêlées n'ont pas les inconvénients de celles qui sont entièrement de fer. Voyez Planche 6e. lettre A.

Lorsque l'arçon est assemblé on le présente , avant que de le garnir , sur le cheval. Il faut , pour que la selle aille bien , que les Bandes portent également sur son dos ; que l'arcade se trouve distante d'environ un pouce & demi du garrot , & qu'il y ait un demi-pouce entre le rognon & l'arcade de l'arçon de derrière sous le pontet. Cela fait , on nerve l'arçon , on le ferre & on le garnit de deux

porte-étrivieres, qui sont deux morceaux de fer arrondis en forme d'anse; ils se clouent à la Bande & à l'arçon de devant. On attache encore sur ces Bandes quatre porte-contre-cenglons, qui sont des boucles de figure quarrée, sans arpillons, engagées chacune à des enchapures de fer. On attache aussi sur les deux pointes de l'arçon de devant deux petits contre-cenglons pour attacher la houffe. On attache de même à l'arçon de derriere, & vers le milieu des pointes un porte-étrier de chaque côté. On attache encore à l'arçon de derriere & à chaque côté du pontet des chapes pour tenir le couffinet.

ARTICLE IX.

Quartiers de la Selle.

CAVALIER & DRAGON.

LES Quartiers sont les deux pieces de cuir qui forment les deux côtés extérieurs de la selle; en les mesurant dans le bas d'un coin à l'autre, ils sont longs d'un pied neuf pouces pour le Cavalier, & d'un pied huit pouces pour le Dragon. Mesurés depuis le haut & milieu du galbe de devant jusqu'au bas, ils sont hauts d'un pied trois pouces six lignes, & d'un pouce de plus mesurés du derriere. Ils se joignent devant & derriere par le moyen des galbes. Ils doivent être d'un bon cuir noir, fort & lissé. Pour rendre les Quartiers plus solides, on les borde par dessous d'un cuir fort, appelé *Blanchet*, large d'un pouce & demi.

Ils servent à couvrir les boucles des cengles, & empêchent les arpillons d'écorcher les jarrets & les jambes des Cavaliers & Dragons.

ARTICLE X.

Siège , & Faux-Siège.

CAVALIER & DRAGON.

CE qu'on appelle *Faux-Siège* est composé de deux cengles clouées par les quatre bouts; savoir, deux à l'arçon de devant, & deux à celui de derriere, se croisant par conséquent dans le milieu. Elles sont convertes d'une toile qui fert avec les cengles à soutenir le Siège. Le Siège est ce qui forme la place où s'assied le Cavalier. Il doit être de veau noir, sans coutures au milieu, doublé de toile & picqué. Il se réunit devant avec les cuirs appellés *Chaperons*, qui enveloppent une partie des liéges; & derriere, il s'étend sur une partie du trouffequin. Les bords supérieurs sont recouverts avec un petit cuir qu'on appelle la *Bordure*.

Ces Siéges sont rembourrés de niveau, comme ceux des selles de Maître, les Cavaliers & les *Dragons* peuvent y être placés à leur aise, droit & à-plomb.

La longueur du Siège se regle par celle de l'arçon. Pour la largeur, le Siège aura au-devant neuf pouces, à l'entre-jambe onze, & au derriere dix-sept.

ARTICLE XI.

Dragone ou demi-Cercle.

CAVALIER & DRAGON.

LA Dragone a pris son nom des *Dragons*, qui les premiers s'en sont servis. C'est un morceau de fer formant un demi-cercle, servant à contenir

deux anneaux de fer. Elle doit être attachée au-dessous , & tout près du pommeau , de sorte qu'il n'y ait de distance que ce qu'il en faut pour faire rouler aisément les deux anneaux où l'on attache la courroie qui sert au Cavalier & au Carabinier à porter le mousqueton ou la carabine, les bâtons de tente & piquets , & au Dragon le fusil & les bâtons de tente & piquets.

ARTICLE XII.

Crampons de fer & de cuir sur les Selles.

C A V A L I E R & D R A G O N .

IL doit y avoir sur la selle du Cavalier & du Dragon six Crampons de fer, & deux de cuir. Quatre de fer doivent être placés deux à gauche de l'arçon de devant, & deux à droite, à un pouce de distance l'un de l'autre; les deux qui sont placés le plus près du sommet du pommeau, n'en doivent être éloignés que de 4. pouces & demi. Les deux derniers doivent être placés derrière sur chaque côté de l'arçon de derrière, & à environ un pouce au-dessus du bas du trousséquin. Les quatre sur l'arçon de devant servent à passer les courroies d'attache des fontes du Cavalier. Ceux du côté droit lui servent de plus à passer la courroie de la botte du mousqueton, & au Dragon à passer la courroie du portecroffe seulement. Les deux de l'arçon de derrière servent à passer deux boucletots pour porter deux fers, de la manière qu'il sera expliqué.

Les deux Crampons de cuir doivent être assez larges pour y pouvoir passer les branches de deux fers, & être confus un de chaque côté sur les quartiers, au-dessous & un peu en avant du bas du troussé-

tequin, & à six pouces du bas des quartiers.

D R A G O N.

La selle du Dragon a de plus un Crampon de fer & un de cuir ; savoir, celui de fer placé en biais à droite au haut de l'arçon, à distance d'environ un pouce du sommet du pommeau, de manière que le milieu regarde ledit sommet. Il sert à passer la courroie d'attache de la hache, pioche ou pelle.

Le Crampon de cuir doit être cousu devant sur le blanchet, au bas & près du coin du quartier hors du montoir. Il sert en particulier pour la courroie de la serpe.

A R T I C L E XIII.

Contre Cenglons.

C A V A L I E R & D R A G O N.

LES Contre-cenglons sont des morceaux de cuir de Hongrie, larges d'un pouce, & longs d'environ un pied deux pouces chacun, & percés de trous éloignés d'un pouce l'un de l'autre. Il y en a cinq de chaque côté ; deux s'attachent de chaque côté aux Porte-Contre-cenglons qui tiennent

aux bandes; un autre de chaque côté sur la bande contre l'arçon de devant, même au-dessous de la bande de devant; un autre aussi de chaque côté sur la bande contre l'arçon de derriere. Ils correspondent aux cengles avec lesquelles ils tiennent la selle ferme sur le dos du cheval. Des dix Contre-cenglons, il n'y en a que six qui servent habituellement; les quatre autres sont seulement de précaution.

ARTICLE XIV.

Panneaux.

CAVALIER & DRAGON.

LES Panneaux sont des especes de petits matelats, dont le dessus est d'une peau appelée *basane*, & le dessous d'une toile. On leur donne la forme du dos du cheval. Ils ont des parties différentes de l'arçon, qui sont les ports, ou le milieu, ou le bas & milieu des côtés & le rognon, qui est sur le derriere de la partie supérieure & postérieure des panneaux. Les autres sont comme a l'arçon, les longes, les mammelles, & les pointes; ces deux dernieres portent le même nom derriere & devant. Les Panneaux s'attachent aux arçons par le côté de la *basane*. Le côté de la toile est celui qui porte sur le cheval. Ils doivent être coupés selon la longueur ou largeur de l'arçon, en le débordant seulement d'un demi pouce. On remarquera qu'au moyen de ces mesures, & celles des quartiers, les Panneaux débordant d'un demi-pouce, l'arçon de devant & de derriere auront un pouce de plus, & trois de moins que les quartiers. Il faut qu'ils soient rembourrés d'un premier lit de toin, & d'un second
lit

lit de bourre. ils sont moins fujets à blesser les chevaux, que ceux qui ne sont rembourrés que de bourre. L'expérience justifie la préférence que l'on donne au mélange. Il faut qu'étant rembourrés à neuf, ils aient un pouce & demi d'épaisseur, & qu'ils soient séparés l'un de l'autre le long des parties appelées *les Longes*, jusqu'à celle appelée *le Rognon*, où ils doivent se joindre. La façon la plus solide de faire des panneaux, c'est de les *pâter*, ce qui, en terme de Sellier, signifie coller une toile dessous la basane qui les couvre. La toile collée empêche la basane de se retirer, & de se déchirer.

Un cheval se blesse difficilement quand les panneaux sont bien faits & justes.

ARTICLE XV.

Panneau volant.

CAVALIER & DRAGON.

LA plupart des Maîtres de Poste sont dans l'usage depuis quelque temps de mettre des Panneaux volants sous les selletes des chevaux de brancard, afin de les préserver des blessures, ce qui leur réussit fort bien, à ce que plusieurs m'ont assuré. Ce panneau est de toile, rembourré de crin & de bourre, couvert de cuir. Après en avoir fait l'expérience pour des chevaux de chaise, j'ai fait faire de ces panneaux plus légers, moins épais, & rembourrés uniquement de crin pour des chevaux de selle; & j'en ai été si satisfait dans mes épreuves, que je me crois obligé, à cause de leur utilité, d'en donner ici la façon & l'usage.

Ils doivent être de toile, de la grandeur des

panneaux de la selle, plutôt un peu plus grands que plus petits. Il faut les rembourrer avec une livre & demie environ de crin matelassé en long. Le Panneau doit être vuide à l'endroit de l'entre-jambe, appelé *les Ports*, & avoir derriere un petit couffinet découpé dans la toile même, qui passe par-dessous la chape de croupiere. Pour qu'il ne porte pas sur le garrot, il doit y avoir une liberté qu'on lui donne en coupant cette partie par le milieu, & en y rapportant une pointe de toile découpée en forme de gouffet aigu. Pour garantir l'épine du dos, il doit être vuide, tout le long de cette partie, de la largeur de deux pouces au commencement de la liberté; & ce vuide doit se réduire à un pouce vers une ouverture de quatre pouces de long en ovale, faite sur la partie du rognon, pour le préserver des foulures. Les selles blessent les chevaux dans une longue route, parce qu'ils maigrissent, & que les Panneaux s'affaissent; pour lors la selle ne portant plus également par tout, elle les blesse dans l'endroit où elle les touche trop, & inégalement. Le Panneau volant étant bien placé sous la selle, empêche que cela n'arrive. Il remplace le vuide que fait l'affaissement des Panneaux ordinaires, & la perte que fait le cheval de sa graisse. Par cet avantage, il peut garantir beaucoup de chevaux des blessures, pourvu que dans l'origine, la selle ait été bien faite pour le cheval; car quand elle péchera dans la premiere façon, il n'y a point d'autre remede que d'en changer, parce que pour lors ce seroit l'effet de la selle mal faite.

Dans le cas où ce panneau deviendroit trop mince, on pourroit retirer le crin des matelassures,

en les découfant par les bouts, le recharpir & lui donner fa même épaisseur, en y mettant l'équivalent du crin qui se trouveroit pourri, ou davantage; s'il étoit nécessaire de l'épaissir. Si par hazard la selle, malgré ce panneau, bleffoit le cheval quelque part, on pourroit le dégarnir à l'endroit de la bleffure; & si contre toutes sortes d'apparences, la bleffure augmentoit, on chambreroit la selle.

On assure ce panneau sur le cheval avec un surfaix particulier, qui passe dans deux petits travers de cuir de sa largeur, cousus sur les côtés dudit panneau au dessus des ports sur la couture de la première matelassure. Pour l'empêcher de tourner, il faut coudre sur le surfaix du côté du montoir, & du même sens de sa longueur, une petite courroie de veau mince, pour la nouer à la traverse, ayant attention qu'elle soit attachée assez près du contre-cenglon du surfaix, pour que la boucle, en cenglant le cheval, se trouve sous le quartier de la selle. Pour empêcher le panneau d'aller en arrière, il faut attacher solidement sur le milieu de la liberté du garrot, & à un pouce & demi du bord, une petite courroie de cuir pour l'attacher à une chape de cuir attachée sur le milieu, & en dessous de l'arcade de l'arçon de devant.

Pour empêcher le Panneau d'aller en avant, il faut mettre deux petites chapes de cuir sur les deux côtés de l'arçon de derrière au-dessus du porte-étrier, & attacher solidement sur le derrière du panneau deux courroies de cuir pour l'attacher à ces chapes.

*Etrivieres.**CAVALIER & DRAGON.*

LES Etrivieres sont deux longues de cuir de Hongrie ou d'Angleterre, longues pour l'ordinaire de cinq pieds, larges d'un grand pouce; leurs trous sont distants d'un pouce, relativement à la regle que l'on donnera pour raccourcir & allonger les étriers. Il faut pour les percer juste, que les Selliers mettent les Etrivieres l'une sur l'autre pour percer les trous; ou pour plus de précision, qu'ils les marquent avec le compas séparément l'une de l'autre. Les Etrivieres d'Angleterre sont beaucoup plus fortes, & plus commodes que celles de cuir de Hongrie, parce qu'elles sont moins sujettes à s'allonger que les autres, & que par cette raison on a les étriers plus égaux.

Pour que celles de cuir de Hongrie soient solides, ce cuir doit être razé, passé à l'alun, au sel, & au suif, & les deux Etrivieres coupées dans le dos, & dans le cuir du côté de la croupe, l'une contre l'autre. Pour remédier à l'inconvenient d'avoir celle du montoir plus longue que l'autre, comme cela arrive par l'usage où l'on est de monter à gauche, il faut après qu'on s'en est servi quelque temps, porter l'Etriviere du montoir au côté opposé, & celle-ci à la place de l'autre, parce que peu à-peu elles prennent leur extension, & viennent au point d'égalité: mais ce qui contribueroit plus à parvenir à cette égalité, seroit d'accoutumer dans les exercices les Cavaliers & Dra-

çons à monter à cheval, & à en descendre indistinctement à droite & à gauche ; cet usage les rendroit adroits, & pourroit dans bien des occasions leur être utile. J'aurai occasion de le dire ailleurs.

Les boutons coulants aux Etrivieres, que quelques personnes affectionnent, sont vilains, & ne font que nuire lorsqu'il faut allonger & raccourcir les Etrivieres. On ne verra point un homme de cheval en faire usage.

Les porte-Etrivieres placés sur la selle aux deux côtés du siège, comme on les place aux selles de poste, procureroient beaucoup de facilité aux Cavaliers & aux *Dragons* pour allonger & raccourcir les Etrivieres, sans descendre de cheval. Elles auroient encore le mérite qu'on jetteroit plus aisément les Etriers sur les cous des chevaux, parce que les Etrivieres venant de moins loin que du porte-Etriviere ordinaire, seroient plus longues ; & les Etrivieres courtes, qui assez souvent ne permettent pas qu'on jette l'Etrier jusques sur les cous des chevaux, cesseroient d'avoir cette incommodité ; mais il seroit à craindre en premier lieu, que par la longueur que se trouveroient avoir les Etrivieres, les Etriers ne s'embarraissent dans les bouts des Fontes, en les jettant sur les cous des chevaux, & qu'ils n'occupassent trop long-tems le Cavalier & le *Dragon* quand ils voudroient monter à cheval.

Un inconvenient encore plus grand, & qui est plus à craindre, c'est que la selle ne tourne plus facilement en montant à cheval, parce que ce porte-Etriviere étant attaché extérieurement, & plus haut que l'autre, en tirant l'Etriviere, on seroit

plus aisément tourner la selle, sur-tout lorsque les chevaux sont chargés, & que les hommes, qui ne peuvent pas aussi aisément enjamber par dessus la charge, pesent plus long-temps sur l'étrier. Il faudroit s'assurer aussi que l'eau ne pénètre pas dans l'intérieur de la selle par les trous qu'on fait sur l'extérieur pour attacher le porte-Etriviere. Avec de l'expérience, ou même de simples essais, on apprendra, & à peu de frais, laquelle des deux manieres est la meilleure. Au reste; la derniere ne change rien à l'ordre ni à la construction de la selle.

ARTICLE XVII.

Etriers.

CAVALIER & DRAGON.

LA forme des Etriers est connue. Ils sont de fer & doivent être solides. Ils ont quatre pouces, sept lignes environ de hauteur, & quatre pouces six lignes de largeur; l'oeil doit avoir onze lignes de largeur, les quarrés doivent être arondies pour que les étrivieres coulent mieux, & qu'elles s'usent moins. La grille doit être dentellée pour mieux tenir le pied. Les Etriers à *Tourets* doivent être bannis, n'étant ni solides ni commodes. Lorsqu'on n'est pas à cheval, il faut que les Etriers soient relevés dans leurs porte-Etriers, ou passés sur le cou du cheval, pour éviter les accidens qui arriveroient si les chevaux mettoient les pieds dedans, ce qui est à craindre, sur-tout dans le temps que les mouches les piquent.

Porte-Etriers.

CAVALIER & DRAGON.

LEs Porte-Etriers sont deux petites bandes de cuir, longues ordinairement de 9. ou 10. pouces, sur lesquelles on fait une boutonniere pour y passer un bouton de cuir qu'elles ont à un bout. Elles s'attachent sous les pointes des arçons de derriere, à environ trois pouces & demi du bout.

La longueur ci dessus des Porte-Etriers n'est pas suffisante pour que les Cavaliers & *Dragons* y puissent accrocher & décrocher l'Etrier droit étant à cheval, comme cela devient nécessaire quand ils mettent pied à terre, au quartier ou à leur piquet, au camp, sur tout lorsque leurs chevaux sont chargés. On éviteroit dans ce cas ci de les mettre sur le cou du cheval ou à la crosse du pistolet, d'où ils pourroient tomber dans l'intervalle que les Cavaliers & *Dragons* laissent dès ce moment-là à celui où ils désellent leurs chevaux qui pourroient mettre les pieds dedans. Pour que les Cavaliers & *Dragons* puissent accrocher l'étrier comme je le propose, il faut que ces Porte-Etriers soient de la longueur de quatorze pouces, y compris deux que je compte pour les clouer sous l'arçon. La boutonniere doit être faite près du bouton, pour que les chevaux étant chargés, les étriers puissent être accrochés & décrochés, parce que dans les cas où les chevaux seroient chargés, les Cavaliers & *Dragons* ne pourroient pas se baisser aussi bas qu'il le faudroit, si le Porte-Etrier étoit plus court.

Le nom du Porte-Etrier dit son usage.

LES meilleures Cengles pour les Troupes sont celles de chanvre. On donne pour l'ordinaire deux pouces de largeur à chacune, ce qui fait quatre pouces pour les deux. Leur longueur ne peut se régler juste. Elles doivent être assez longues, pour que le cheval étant cenglé, les boucles se trouvent sous les quartiers de la selle, observant que celle de devant soit de deux pouces environ plus courte que celle de derrière.

Le Surfaix est large de 3. pouces 6. lignes, & doit être d'un pouce plus long que la cengle de devant, & d'un de moins que celle de derrière. Il faut observer ces proportions, pour que le cheval étant cenglé, les boucles se trouvent à peu près de niveau.

Il se perd moins de Surfaix à présent qu'il ne s'en perdoit autrefois, parce qu'ils tiennent à droite à un contre-cenglon comme les cengles. Auparavant ils passaient entre le siège & le faux siège de la selle, sans être assujettis, de manière que les Cavaliers & Dragons les pouvant ôter, s'en servoient pour attacher les couvertures de leurs chevaux à l'écurie, & pour attacher leurs manteaux quand ils montoient à poil pour aller au fourrage, au pain, &c. Il arrivoit souvent que quand il falloit monter à cheval, les Surfaix ne se trouvoient plus.

Les Cengles & le Surfaix doivent être garnis de fortes chapes, & de bonnes boucles avec des ardillons recourbés, qui ne passent pas le corps des boucles.

Les Cengles & le Surfaix servent avec les contre-cenglons, à affermir la selle sur le dos du cheva

ARTICLE XX.

Croupiere.

CAVALIER & DRAGON.

LA Croupiere est une longe de cuie , qu'on fend en fourche pour attacher aux deux bouts ce qu'on appelle le *Culeron*. La longe a un pied six pouces de longueur , non compris les deux bouts. Elle est large au commencement de cette partie d'un pouce huit ou neuf lignes, se réduisant insensiblement jusqu'au bout, à un pouce. Les trous sont distants de six lignes ; elle doit être doublée d'un morceau de cuir de sept ou huit pouces de long dans la partie où elle se boucle , pour la rendre plus solide. La grosseur du culeron , au milieu , a environ trois pouces de circonférence. Sa longueur est d'un pied trois pouces. Cette Croupiere a une chape coulante qui ne blesse pas les chevaux , parce qu'elle se trouve toujours à sa même place contre la chape où passe la Croupiere. Pour qu'on ne perde point cette chape lorsqu'on ôte la croupiere de la selle , on l'attache sur la longe avec une petite courroie de veau , mince , large de quatre lignes , assez longue pour que la chape puisse couler depuis le bout de la Croupiere jusqu'aux derniers trous. Il faut avoir attention que la Croupiere ne soit pas trop courte , parce que quand elle gêne les chevaux , ils ruent. Elle retient la selle , & l'empêche d'aller en avant. Voyez - là avec la chape coulante , Planche 6^e. lettre F.

Le Cavalier & le *Dragon* doivent avoir un ruban rouge à deux lacets pour nouer à la queue

du cheval. Il se noue assez ordinairement au culeron , pour ne pas le perdre ; mais étant de laine , il blesse le cheval sous la queue. Il est mieux d'attacher au culeron une petite courroie de veau mince , & d'y nouer le ruban de queue.

ARTICLE XXI.

Couffinet.

CAVALIER & DRAGON.

LE Couffinet est couvert & rempli de bourre. Il doit avoir au moins un pouce d'épaisseur , neuf pouces dans sa moindre largeur , & un pied dans la plus grande. Il s'attache à l'arçon de derriere avec deux lacets à deux petites chapes de cuir. Il doit avoir une petite courroie de cuir sur le milieu pour le nouer à la longe de la croupiere.

Il empêche que la boucle à chape coulante ; l'anneau quarré-enchapé sous le pontet , au milieu de l'arçon , & les charges qu'on peut mettre sur la croupe ne blessent le cheval.

ARTICLE XXII.

Courroies de derriere.

CAVALIER & DRAGON.

IL y a communément cinq Courroies de derriere , dont une embrasse le milieu du trousserquin , deux autres les pointes de l'arçon. Elles sont longues de cinq pieds. Leurs trous sont distants l'un de l'autre d'un pouce ; on les garnit de boucles à rouleaux : ces boucles doivent avoir les arpillons recourbés comme celles des cengles. Les deux autres qui attachent le manteau n'ont point

de boucles. Leur longueur est réglée à six pieds. Leur largeur à huit lignes. Elles doivent passer dans les deux petits crampons de fer au bas du trousséquin, & être entrelacées l'une dans l'autre par le milieu pour les arrêter.

Les grandes servent à attacher la besace.

DRAGON.

La grande Courroie du milieu, en la déployant, & en passant le bout dans sa boucle jusques dans un des premiers trous, peut servir d'étrier aux Dragons à pied, pour monter en croupe, quand l'occasion le demande, sur les chevaux des Dragons à cheval; & pour cet effet elle doit être de six pieds de long.

CAVALIER & DRAGON.

Les petites Courroies servent à lier le manteau.

Il y a une autre espèce de Courroie qu'on appelle à *doubles boucles*, dont se servent ordinairement les Domestiques qui portent des portemanteaux derrière leurs chevaux. Elles ont un bout de cuir garni d'une boucle appelée *Boucletot*, long ordinairement de six pouces, qu'on coud sur les grandes Courroies à dix pouces des boucles. Quand la besace est ferrée, on met le manteau

entre ces boucletons & le bout des grandes Courroies. On serre le manteau en passant ce même bout dans la boucle de ces boucletots. Plusieurs Officiers trouvent cette Courroie plus solide, moins embarrassante, & ils prétendent que le manteau se serre mieux, qu'on a moins de peine à le racommoder que quand il est attaché avec les Courroies qui se nouent. Mrs. les Inspecteurs ont jugé de même; ils ont préféré les Courroies à doubles boucles, & m'ont chargé de le marquer ici. On pourra se donner cette nouvelle commodité à peu de frais, en faisant coudre sur les grandes Courroies des côtés un boucletot de la longueur, & à la distance que j'ai dit. Cette courroie dispensera d'avoir des Courroies à manteau, & fera une raison de plus pour porter les fers de précaution dans la Courroie de cuir à boucle, que j'ai placés dans les petits crampons derrière la selle.

On se sert des Courrois à doubles boucles pour attacher la besace & le manteau. Il faut bien avoir soin de faire tenir les arpillons émouffés, pour qu'ils n'usent pas les habits. Voyez les Courroies avec leurs boucletots, Planche 7.

On n'a pas cru qu'il fût nécessaire d'indiquer les Courroies à manteau dans la Planche, attendu qu'elles sont assez connues.

A R T I C L E X X I I I.

Poitrail.

C A V A L I E R & D R A G O N.

LE Poitrail, ainsi nommé, parce qu'il se place sur le poitrail du cheval, est composé d'un travers

& de deux montants. Le travers se divise en deux pieces qui tiennent aux cengles par un repli qu'on fait dans ses bouts pour y former une espece d'oeillet long, appellé improprement *Lacet*. Le Poitrail se boucle sur le milieu du poitrail du cheval.

CAVALIER.

Le côté du montoir du Poitrail, aux selles de Cavalier, doit être long avec sa boucle & son oeillet, d'un pied onze pouces, large d'un pouce. Ses trous sont percés à un pouce l'un de l'autre.

CAVALIER.

Le côté hors du montoir avec l'oeillet, a deux pieds neuf pouces.

DRAGON.

Le côté du montoir du Poitrail à la selle de Dragon, est long avec sa boucle & son oeillet, d'un pied dix pouces, large d'un pouce. Il est percé de trous à la distance d'un pouce l'un de l'autre.

DRAGON.

Le côté hors du montoir avec l'oeillet, a deux pieds sept pouces.

CAVALIER & DRAGON.

Les travers servent à empêcher la selle d'aller en arriere.

Les montants sont attachés aux travers vers la partie qui se trouve à la pointe de l'épaule du cheval ; ils sont longs d'un pied quatre pouces , larges d'un pouce.

Ils servent à soutenir les travers en se bouclant aux boucles enchapées sur les deux côtés de l'arçon.

CAVALIER.

Les deux montants du Poitrail servent au Cavalier à contenir les fontes qu'on assujettit dessus avec des petits morceaux de cuir à boucles appellés *Ronds* , dont nous parlerons.

DRAGON.

Le montant gauche du Poitrail sert au Dragon comme au *Cavalier* à contenir la fonte. Le montant droit lui sert à porter deux petits morceaux de cuir aussi appellés *Ronds* , avec deux boucles.

ARTICLE XXIV.

Fontes & Courroies de Fontes.

C A V A L I E R & D R A G O N.

LA Fonte a la forme à-peu-près d'un entonnoir. On fait des Fontes de bois & de cuir fort, qu'on appelle à *Semelles*, & qu'on doit faire bouillir pour lui donner plus de force; on recouvre les unes & les autres de cuir de Russie. Celles qu'on fait de cuir à semelles, quand elles sont bien conditionnées, sont préférables à celles de bois, parce qu'elles sont de plus de durée, & qu'on peut, dans le cas où elles viendroient à s'applatir, leur rendre leur première forme. Les Fontes de bois au contraire, s'écrasent, & sont pour lors sans ressource. Les Fontes doivent être ovales & non rondes, comme la plupart des Selliers les livrent. Elles doivent être renforcées d'un cercle de fer placé à un demi-pouce plus bas que l'entrée. Ce cercle doit être recouvert extérieurement par l'enveloppe de la Fonte, & arrêté à sa place, en dessous & en dessus tout autour de la Fonte, par une couture qui prend en même temps le bord de l'enveloppe en dedans de la Fonte. Ce cercle ainsi placé, sert mieux que d'être précisément sur le bord de la Fonte, parce que le cuir de Russie qui le couvre s'use en peu de temps. La longueur des Fontes doit être d'un pied trois pouces, pour contenir les pistolets de seize pouces tout montés. Leur circonférence ne peut se déterminer au juste. Mesurée en dedans de l'embouchure, elle doit être de quatorze pouces pour les pistolets de seize pouces.

Comme il n'y a nul inconvénient qu'une Fonte soit plutôt grande que petite, pouvant plus aisément ajuster un petit pistolet dans une grande fonte, qu'un grand dans une petite, on lui donne par cette raison 15. pouces au lieu de quatorze, qui seroient la portion convenable, le pistolet ne devant sortir de la Fonte que de deux pouces. Comme les dimensions que je donne aux Fontes, pour les pistolets de seize pouces tout montés, seroient trop petites pour les pistolets de dix-huit pouces & demi, à quoi les détermine le Règlement du 18. Janvier 1734. envoyé par la Cour aux manufactures des Armes, je fais observer que celles que j'ai données pour la Fonte des pistolets de 16. pouces, tout montés, serviront également aux Fontes qui en devront comporter de 18. pouces & demi, en observant de faire les Fontes d'un pouce plus courtes que les pistolets qu'on voudra mettre dedans, & en leur donnant 15. pouces de circonférence, au lieu de 14. mesurés aussi en dedans de l'embouchure; les mesures doivent encore être plus particulièrement observées pour les pistolets de *Dragons*, à cause du crochet qu'il a sur la contre-platine, qui le rend plus gros dans cette partie.

Au moyen des dimensions données à ces deux especes de Fontes, elles feront encore assez grandes pour y mettre des fausses Fontes, comme nous l'expliquerons au Chapitre IX. Article VII. où nous aurons occasion d'en parler. Elles sont commodes & utiles, & conservent long-temps les chaperons, pouvant les ôter des Fontes pour les exercices.

Les Fontes doivent avoir trois crampons de cuir fort, cousus; sçavoir, deux en dessous, & le troisième

troisième dessus, sur le côté opposé à la couture. Ces Fontes doivent être attachées avec une courroie longue d'un pied dix pouces, large d'un pouce, dont les trous sont percés à quatre lignes pour pouvoir mieux ferrer la Fonte. On la passe d'abord dans le crampon de dessous, le plus près de la couture de la Fonte, ensuite dans les deux crampons de fer de la selle, en la faisant entrer par celui d'en haut. On passe après la courroie dans l'autre crampon de dessous, & enfin dans celui qui est sur la Fonte, auprès duquel on la boucle, de manière que le bout de la courroie puisse se cacher entre la selle & la Fonte. On peut aisément ferrer ou lâcher cette courroie selon le besoin.

En attachant le premier des deux crampons de la selle, comme il a été dit, & l'arçon fait dans les proportions qu'on a données, la Fonte sera distante du sommet du pommeau de quatre pouces & demi, mesurés du bord vis-à-vis le crampon. Le pistolet n'en sortira que de deux pouces, & n'excédera pas les liéges ni le sommet du pommeau, & ne gênera par conséquent en rien les mouvemens de la main de la bride. Pour règle générale, les pistolets, non plus que les outils de *Dragons*, ne doivent point passer le Pommeau.

Les *Dragons* n'ayant qu'un pistolet, ils n'ont aussi qu'une Fonte. Voyez la forme de la Fonte, Planche 6e. lettre G.

ARTICLE XXV.

Ronds de Fontes.

CAVALIER & DRAGON.

LES Fontes ont deux Ronds chacune, qui ont deux bouts de cuir avec des boucles; ils sont

cousus sur la couture de la Fonte, le devant de la boucle regardant la couture. Ils doivent être longs de dix pouces, & larges de neuf lignes, & leurs trous distants de quatre lignes l'un de l'autre.

Le Rond attaché le plus haut doit être à neuf pouces du cercle, pour être caché sous le chaperon qui a un pied de long, & celui d'en bas à deux pouces du bout. Pour que leurs boucles soient sur la Fonte comme elles doivent y être, il faut que les Ronds soient cousus, de manière qu'étant ferrés, le devant de la boucle se trouve distant d'un pouce de la couture de la fonte, ce qui empêchera la boucle d'aller frotter sur l'épaule du cheval.

CAVALIER.

Les Ronds servent à fixer & tenir les Fontes fermes sur les montants du poitrail, sous lesquels on les passe pour serrer les Fontes. Les deux Ronds du côté du hors-montoir, servent au Cavalier à passer la courroie de la botte du mousqueton.

DRAGON.

La Fonte du Dragon est placée à gauche; & contenue comme celle du Cavalier, il y a sur le montant droit du poitrail deux Ronds de cuir que nous avons annon-

cés à l'Article précédent, qui sont longs d'environ six ou sept pouces, larges de neuf ou dix lignes, cousus dessus le montant; a un pouce huit ou neuf lignes du talon de la boucle. Celui d'en bas doit être cousu au bout du montant près le travers. Les trous de l'un & de l'autre de ces Ronds, doivent être distants de six lignes, & être percés jusqu'environ un pouce du talon de la boucle. Ce deux Ronds servent à passer la courroie du portecrosse, & assurer le manche de l'outil.

ARTICLE XXVI.

Boîte du Mousqueton, Porte-Crosse de Carabine & de Fusil, & leurs Courroies.

CAVALIER.

La Boîte du mousqueton est de cuir bouilli & de la forme à-peu-près d'un bout de fonte. Le Cavalier y fait entrer le bout du mousqueton

pour le soutenir. Cette Botte doit avoir six ou sept pouces de circonférence, pour contenir le bout du mousqueton. Sa longueur ou hauteur est de cinq ou six pouces.

DRAGON.

Le Porte-crosse pour porter le fusil, est fait avec deux grands morceaux de cuir lissé. Il est de figure quarrée à l'entrée & a les coins arrondis par en bas. Il a quatre travers de cuir pour contenir sa courroie d'attache ; savoir, un à chacun des côtés supérieurs, & deux sur les coins inférieurs, qui, outre qu'ils servent à passer la courroie d'attache, empêchent l'anneau du piquet de couler sous le porte-crosse.

On faisoit précédemment les porte-crosses d'une façon incommode. Ils étoient trop petits pour la plupart, & ils n'avoient pas assez de profondeur. Dans le premier inconvénient, quand ils étoient vieux,

la crosse avoit peine à y entrer, & dans le second elle en sortoit d'elle-même. Celui-ci remédiera à ces défauts. Il doit avoir sept pouces de largeur, & cinq pouces six lignes de hauteur. Le fond ou l'épaisseur doit être de deux pouces neuf lignes.

CAVALIER & DRAGON.

La Courtoie qui sert à porter la Botte du mousqueton ou le *Porte-crosse du fusil*, doit être longue de cinq pieds, large pour le Cavalier de neuf ou dix lignes, & pour le Dragon d'un pouce. Elle est percée de trous à la distance d'un pouce l'un de l'autre. Elle s'attache aux deux crampons de fer placés à droite sur l'arçon de la selle. On l'engage d'abord renversée dans les deux ronds, & ensuite dans les deux crampons de la selle en commençant par celui d'en-bas & après par dessus celui d'en haut pour la faire repasser dans celui d'en-bas, & on l'arrête à sa boucle.

La Botte du mousqueton du Cavalier, & le *Porte-crosse du fusil du Dragon*, ne doivent point excéder la pointe de l'épaule du cheval, quand le mousqueton ou le fusil est dedans, & il est nécessaire qu'ils aient l'un comme l'autre un anneau de fer pour porter le piquet, auquel on attache les chevaux dans un Camp.

DRAGON.

Pour que le *Porte-crosse* ne s'applatisse

point, & pour qu'il se
tienne ouvert, il faut
que les Dragons aient
soin dans leurs quartiers,
& toutes les fois qu'ils
dessellent leurs chevaux,
de le remplir de paille,
de foin, de bois, ou
de telle autre chose
qu'ils trouveront, pour
le maintenir dans sa
forme.

C A R A B I N I E R.

Les Carabiniers portant leurs Carabines comme les *Dragons* portent leurs fusils, ils se serviront des mêmes Porte-croffes que les *Dragons*, aux dimensions près, qui doivent être moins grandes; parce que la croffe de la Carabine est moins grande que celle du fusil. La hauteur du porte-croffe de quatre pouces six lignes, la largeur de six pouces, le fond ou l'épaisseur de deux pouces, sont les proportions convenables pour la Carabine. La courroie est longue de cinq pieds deux pouces.

A R T I C L E XXVII.

Des Courroies, des Bâtons de Tente & Piquet.

C A V A L I E R & D R A G O N

LA Courroie du porte-Croffe de mousqueton, & celle des bâtons de tente & piquet, doivent être longues de trois pieds, larges de neuf ou dix lignes. Celles des porte-canon, & bâtons de tente & piquet pour les *Dragons*, doivent être de

même largeur, & longues de deux pieds & demi.

Pour mettre les courroies à leur place, on en passe d'abord une renversée dans un bouton de cuir entrelacé, ensuite on la passe dans l'anneau d'en-bas de la dragone par le côté de dessous, & on la repasse dans le bouton, les deux revers du cuir se joignant. On passe après l'autre courroie renversée aussi dans le bouton & dans l'anneau d'en-haut de la dragone, par le côté de dessous, & on la repasse derechef dans le bouton coulant, le revers du cuir se joignant de même. On pousse après le bouton contre les anneaux, & on tire après les deux courroies par le bout où sont attachées les boucles, de manière que l'autre bout de celle de dessus ne sorte du bouton que d'environ six à sept pouces, & le bout de la seconde de huit à neuf. On arrête ensuite le bouton avec une petite courroie de cuir en la passant autravers du bouton & des quatre cuirs que forment les deux courroies quand elles sont placées.

Ces deux courroies ainsi ajustées & assujetties par le bouton de cuir forment deux œillets quand elles sont bouclées. Celle de dessus doit être celle du porte-crosse de mousqueton de Cavalier & du porte-canon du fusil de *Dragon*.

L'attention de ne laisser sortir le bout de celle de dessus que de ce que nous avons dit, est nécessaire pour que le Cavalier & le *Dragon* puissent plus facilement dégager leurs armes sans déranger le cheval, comme cela pourroit arriver, si la courroie sortoit davantage, & qu'elle donnât la facilité de boucler la boucle plus sur le bout, parce qu'on seroit obligé de porter la main de la bride plus de côté à droite pour saisir le bout de la courroie.

La boucle de la courroie de dessous, qui sera celle des bâtons de tente & de piquets se pourra boucler plus sur le bout que l'autre, puisqu'on la fait sortir davantage du bouton, & elle se trouvera par ce moyen plus basse que celle de la courroie de dessus, ainsi que cela doit être pour plus grande commodité, & les bâtons de tente & piquets seront séparés des armes. Les ardillons des deux boucles doivent être bien émouffés & ne pas passer le corps des boucles, pour qu'ils n'accrochent rien & n'écorchent pas les mains.

CAVALIER.

Le Cavalier pour dégager son mousqueton, saisira de la main gauche, sans quitter les rênes, le bout de la courroie du porte-crosse, & de la droite il prendra les deux coins de la boucle avec le deuxième doigt & le pouce de cette main, & tirant le bout de la courroie avec la main gauche, il passera le premier de la main droite sous l'ardillon, pour faire sortir plus facilement la boucle, & la saisira tout de suite avec la main gauche, & de la main droite il prendra le mousqueton à la poignée.

DRAGON.

Le Dragon, pour dé-

gager son fusil , passera le bras droit par-dessous le canon , & prendra avec la main gauche, sans quitter les rênes, le bout de la courroie du portecanon , & avec le pouce & le deuxieme doigt de la main droite il prendra les deux coins de la boucle , & tirant le bout de la courroie avec la main gauche , il passera le premier doigt de la main droite sous l'ardillon , pour faire sortir plus facilement la boucle.

Voyez les courroies aux selles montées, Planche 7^e. lettre A. & AA.

ARTICLE XXVIII.

Housse.

CAVALIER & DRAGON.

LA housse doit avoir trois pieds six pouces de long pour le Cavalier , & un pied six pouces de large à chaque côté. *Celle du Dragon ne doit avoir que trois pieds cinq pouces de long , & un pied cinq pouces de large.*

L'échancrure mesurée d'un coin d'échancrure à l'autre , doit être d'un pied dix pouces pour le Cavalier. *Et celle du Dragon d'un pied neuf pouces.*

L'échancrure doit avoir huit pouces de profondeur ; & du milieu de l'échancrure au bord postérieur de la housse, il doit y avoir neuf pouces. Elle est bordée d'un galon de l'aine, large d'un pouce & demi, & de couleur affectée au Régiment.

Elle doit avoir deux boucles pour se boucler aux deux petits contre-cenglons cloués sur les pointes des arçons de devant. Elle doit avoir de plus un cordon, qu'on passe dans deux œillets faits sur le milieu de la housse, pour l'attacher à la boucle enchapée où tient la croupière.

Une demi-aune moins un seizième de drap, de la largeur d'une aune de Paris entre les listières, suffit pour faire la housse du Cavalier. Il faut deux aunes & demie de galon pour la border, & une demi-aune moins un seizième de toile d'une aune de large, pour la doubler. *Il faut la même quantité pour celle du Dragon.* Quoiqu'elle soit de quelque chose plus petite que celle du Cavalier, parce qu'on ne peut prendre le drap qu'il faudroit au juste pour les dimensions de la housse, on pourra cependant sur une certaine quantité récupérer cette perte.

Pour faire ensemble une housse, deux barrettes & deux calottes, il faut trois quarts de drap, trois quarts de toile & sept aunes de galon, avec une moitié de peau de mouton pour les calottes.

La housse sert d'ornement au cheval, & empêche que la sueur & la crasse du cheval ne gâtent l'habit du Cavalier.



ARTICLE XXIX.

Chaperons à bavette & à calottes.

CAVALIER & DRAGON.

LA bavette des chaperons doit avoir un pied en quarré, & les deux coins d'en-bas arrondis. La calotte est haute du devant, mesurée à l'endroit qui porte sur le pistolet, de sept pouces six lignes, large de neuf pouces, & haute du derriere à l'endroit aussi du pistolet, de cinq pouces. Il doit y avoir entre les deux draps dans la partie de devant, un cuir moëlleux. La partie de derriere doit être de la largeur de celle de devant. Elle doit être doublée de cuir en-dehors, pour mieux résister aux froissements qu'elle éprouve contre les liéges.

Cette calotte qu'on fait ordinairement de forme ronde, est trop grande & plus embarrassante que si elle étoit coupée de biais par le côté de dehors, en descendant depuis le milieu jusqu'à la jonction de la partie de devant avec celle de derriere. Cette coupe lui donneroit à-peu-près le contour de la crosse du pistolet. Il doit y avoir un bouton plat au haut de la partie de devant, & une boutonniere sur le bord d'en-bas, dans laquelle on passe le bouton lorsqu'on veut faire voir le pistolet, soit pour le simple coup-d'œil, soit pour les exercices; les calottes & bavettes sont bordées d'un galon de laine large d'un pouce & demi, de la couleur affectée au Régiment.

Ces chaperons sont plus convenables pour les Troupes, que les anciens, qu'on appelloit *en bourse*. Les pistolets au moyen des calottes se conservent mieux dans les fontes, & sont à l'abri de la pluie & de la poussiere.

Il faut pour les deux chaperons & bavettes un quart & demi de drap , de la largeur d'une aune de Paris entre les listières , un quart & un seizième de toiles , quatre aunes & demie de galon , & une moitié de peau de mouton.

Comme il n'est pas possible de prendre moins d'un quart d'aune de drap dans sa largeur , on ne peut point donner le détail juste pour faire le chaperon seul qu'il faut au *Dragon*.

La bavette sert d'ornement , & la calote à garantir le bassinet de la pluie & de la poussière. Voyez l'un & l'autre , Plance 6^e. lettre I. & H.

ARTICLE XXX.

Maniere de porter & placer les Fers de précaution sur la selle.

CAVALIER & DRAGON.

LES Cavaliers & Dragons portent les fers tantôt sur la fonte , tantôt dans la besace , ou bien dans les petites courroies à lier le manteau. Il est difficile de les faire tenir sur la fonte. Il coupent les courroies , & outre cela les crampons de fer qu'il est nécessaire qu'ils aient pour les y attacher , percent les chaperons qui frottent dessus. D'ailleurs pour peu qu'on levât le fer par en-bas , il sortiroit aisément de la courroie. Au surplus , la nouvelle façon d'attacher les fontes , seroit un nouvel obstacle , à moins qu'on n'y cousit dessus un contre-cenglon & une boucle enchapée ; ce qui ne pourroit se faire sans endommager la fonte , par les trous qu'il faudroit y faire. D'ailleurs la fonte courroit risque d'être arrachée par le poids du pistolet , du fer & des autres choses extraordinaires ,

que mal-à-propos on attache dessus. Si l'on met les fers dans la besace, ils la percent, ils coupent les nipes, & ils ne peuvent point être vus lorsqu'on fait les inspections. La façon qui paroît la plus commode, la plus simple & la moins sujette à inconvénients, est celle de les porter derrière sur les quartiers de la selle, dans une chaînette de cuir appelée *porte-fer*, long de neuf pouces, passé & cousu dans chacun des deux petits crampons de fer placés sur l'arçon de derrière. On doit passer le petit boucletot dedans par la partie d'en-bas, pour que la boucle se trouve sur la partie inférieure du crampon. Pour porter le fer, on le met dans le porte-fer, & on le serre avec la boucle. Pour qu'il ne coupe pas le porte-fer, il faut garnir la pince, de quelque petits morceaux de cuir mince, ou de drap au défaut de cuir. Crainte qu'il ne se perde, on passe une petite courroie de cuir, ou à son défaut une ficelle dans les trous du fer qui sont les plus près de la pince, pour l'empêcher de tourner & de sortir du porte fer. Pour qu'il soit bien assujetti sur le quartier de la selle, il faut passer une des branches dans le crampon de cuir cousu sur le quartier, au-dessus du trousséquin.

Dans le cas où les Cavaliers ou *Dragons* auroient les deux fers à porter, il faut pour que celui de la gauche n'use point le fourreau du sabre, en cas qu'il frottât dessus, l'envelopper en entier en tortillant autour quelque morceau de drap ou de cuir, & le coudre ou le lier tout autour, pour qu'il ne se défasse pas. Il faut aussi avoir de plus l'attention de l'employer de préférence à celui qui est à droite, ou les mettre même tous les deux à droite.

Les fers attachés, comme je viens de le dire,

retombent perpendiculairement & à plat sur le quartier de la selle, & ne nuisent à rien, cet endroit de la selle étant une place perdue; & cependant ils seront visibles dans les inspections. Voyez Planche 7^e. la façon dont les fers sont placés à la selle du Cavalier & du Dragon.

ARTICLE XXXI.

Façon de seller le Cheval.

C A V A L I E R. & D R A G O N.

APRES avoir décrit toutes les pieces de la selle, on va dire la maniere de seller & de desseller le cheval.

Les cengles étant selon la regle dessus la selle, les étriers aux porte-étriers, & la housse retroullée sur le trousséquin, il faut saisir la selle avec la main gauche par l'arcade de l'arçon de devant, tenir de la même main la croupiere par le culeron contre le pommeau, & prendre avec la droite l'arçon de derrière; ensuite se présenter du côté du montoir vis-à-vis l'épaule du cheval, & s'en approcher avec précaution, sur-tout si c'est un jeune cheval, pour lui mettre la selle sur le dos. Lorsqu'elle est placée, on passe derrière le cheval; on prend la queue dont on tortille le crin au bout du tronçon; après cela, en la tenant avec la main gauche, & prenant avec la droite la croupiere, on tire la selle en arriere pour passer la queue dans le culeron, & l'on ôte le crin de dessous, afin qu'il ne blesse pas le cheval; ensuite on revient sur le côté, on souleve la selle en la portant en avant; & l'on commence par passer la premiere cengle dans l'œillet du poitrail, & la serrer en la poussant

en avant. On serre ensuite la seconde, mais moins fortement, parce que c'est celle qui contraint le plus la respiration du cheval. Enfin on serre le surfaix un peu plus fort pour affermir le tout. Cela fait, on met le poitrail qui doit être placé au-dessus de la pointe de l'épaule; & avoir sa boucle devant & sur le milieu du poitrail du cheval.

Pour que la selle ne le blesse pas, il faut la placer juste au milieu de son corps, de manière que l'arçon de devant soit au défaut des épaules, & qu'elle porte également par tout, à l'exception du garrot du cheval, dont elle doit être distante de deux pouces & demi, ou de trois pouces de l'arcade de l'arçon. Il ne faut pas qu'elle touche sur l'épine du dos, ni sur le rognon, par conséquent l'arçon de devant & celui de derrière doivent prendre juste le contour des côtes; car si l'arçon de devant est trop étroit des pointes, il sera vuide aux mamelles, & blessera le cheval à l'endroit des pointes. Si au contraire l'arçon est trop large des pointes, la selle le blessera aux mamelles. Lorsqu'une selle est trop large d'arçon, elle blesse le cheval au garrot, sur le dos, ou sur le rognon, c'est-à-dire, à l'endroit où elle le presse trop.

Quand un cheval est bas du devant, il faut lui donner une selle plus haute du devant qu'à l'ordinaire, & qui ait les panneaux peu rembourrés du derrière.

Les Maréchaux des-logis doivent avoir soin de distribuer les selles selon les chevaux; chaque selle devant trouver dans chaque Compagnie un cheval à qui elle convienne.

Façon de deffeller le cheval.

C A V A L I E R & D R A G O N .

IL faut commencer par mettre les étriers aux porte-étriers, si on ne l'a pas fait avant, ou après avoir mis pied à terre; défaire le poitrail; le surfaix, ôter la première cengle de l'œillet, défaire ensuite la seconde, repousser la selle en arrière, relever la housse sur le trousséquin, ôter la queue de la croupière, se mettre vis-à-vis des cengles, & prendre la croupière avec la selle, de même qu'on a fait pour la mettre sur le cheval; cela fait, on la souleve un peu sur le dos, on la tire à soi, & on la soutient contre le corps avec la main gauche, qu'on pousse en-dessous le long des longes, entre les panneaux; & avec la main droite on prend les cengles, que l'on met sur la selle, si elles sont propres; si au contraire elles sont sales ou mouillées, on passe le bras par-dessus & derrière la selle, en les tenant dans la main par le bout, ainsi elles se trouvent sous la selle en l'emportant; dans les premier cas, elles se trouvent dessus, & c'est dans cet état que l'on emporte ordinairement la selle dans les chambrées. Si les Cavaliers & Dragons ont l'attention en l'emportant de placer les cengles, elles ne gâteront ni le siège ni les panneaux.



ARTICLE XXXIII.

Abus dans le choix des Selles que gardent les Cavaliers & Dragons , quand ils changent de chevaux.

CAVALIER & DRAGON.

EN même temps que les Cavaliers & Dragons ont à changer de chevaux , ils font dans l'usage de garder la selle des chevaux qu'ils quittent ; leur prétexte est que les leurs ont été mieux entretenues , & qu'elles sont meilleures que celles qu'on pourroit leur donner , & qu'ils y sont accoutumés. Cependant l'ancienne selle ne peut convenir que par hasard au cheval , que la fantaisie du Cavalier ou *Dragon* lui suggere de prendre. Si elle va mal , comme cela arrive souvent , on la porte au Sellier , qui connoissant peu la cause du mal , propose de rembourrer , ou de dégarnir les panneaux , selon ses idées. La première est ordinairement celle sur laquelle il insiste davantage , parce qu'il y trouve mieux son profit ; mais qu'il réussisse ou non , la selle communément reste au cheval choisi. On croit qu'elle ira bien , parce que le Sellier y aura travaillé ; mais bientôt elle blesse le cheval , & indépendamment du préjudice que cela porte à la Compagnie , le Capitaine est encore chargé de payer le Sellier & le pansement du cheval.



 CHAPITRE V.

Des Brides , Bridons , Licous ; leurs dépendances ; & tout ce qui termine l'équipement des chevaux du Cavalier & du Dragon.

ARTICLE PREMIER.

Du Mors.

CAVALIER & DRAGON.

LE mors est composé de plusieurs piéces de fer réunies par l'Eperonnier. Il prend le nom générique de bride, quand la tétière & les rênes sont montées dessus. Les quatre piéces principales & indispensables qui le composent sont, l'*embouchure*, les *branches* & la *gourmette*, qui agissant d'accord par le secours les unes des autres assujettissent le cheval à l'obéissance. L'*embouchure* agit sur les barres, la *gourmette* sur la partie du menton appelée *la barbe*. L'une & l'autre agissent par l'effet des branches, le secours des rênes & les opérations de la main.

L'*embouchure* des chevaux est un des points les plus essentiels.

On est assez dans l'usage de s'en rapporter aux Eperonniers pour emboucher les chevaux. Les Eperonniers ne sont cependant que des ouvriers en fer, dont le métier est de travailler à réunir & polir, les différentes piéces qui composent le mors ; mais ils ne doivent fabriquer le mors que selon l'avis d'un connoisseur, & suivant la structure de la bouche du cheval qu'on veut embou-

cher. Il y a cependant des Eperonniers qui à la suite d'une grande pratique, & à force d'avoir exécuté d'après l'ordonnance de bons Ecuyers, ont des lumieres, & cela est moins rare à Paris qu'ailleurs.

Pour l'ordinaire un Eperonnier auquel on amene un cheval, va seulement lui tâter la barre, & cela lui suffit pour faire son mors sans autre observation à moins qu'il ne demande quelquefois au Cavalier, ou au *Dragon*, si son cheval a la bouche trop forte ou trop fine; mais ils ne savent, ni les uns ni les autres, les différentes causes qui rendent cette bouche trop forte ou trop fine.

La fantaisie de l'Eperonnier décide donc trop souvent de la forme du mors, d'où il résulte qu'un cheval qui a besoin d'une embouchure forte, en a une douce, & qu'ayant besoin de branches courtes, il en a de longues. Ce sera par un effet du hasard, qu'un cheval qui a la bouche forte, aura un mors fait pour le retenir. Il a, par exemple, une branche hardie avec un œil très-haut, mais en même temps il aura une gourmette si longue, que le mors fait totalement la bassécule; & dans ce cas le cheval n'est pas plus tenu que s'il n'avoit qu'un bridon. Les mêmes contrastes arrivent dans toutes les autres parties qui composent la bride, & qui devraient cependant avoir entre elles une proportion parfaite.

Les deux sortes de mors que la Cour a envoyés à la Cavalerie & aux *Dragons*, sont simples, solides, & susceptibles, de recevoir autant & aussi peu de force qu'ils en auront besoin, & suivant les bouches des différents chevaux.

Les mesures que j'indiquerai dans le détail que

je vais faire des piéces du mors, sont pour les bouches de la taille des chevaux de la Cavalerie & des *Dragons*; il doit y en avoir dans les Compagnies qui aient des proportions différentes. C'est l'affaire des Officiers & Maréchaux-*des-Logis* de les distribuer dans les Compagnies, selon les bouches des chevaux. Je dirai les moyens de les connoître.

A R T I C L E II.

Embouchure à gorge de pigeon d'une piéce, & maniere d'attacher l'embouchure aux branches.

C A V A L I E R & D R A G O N.

ON distingue dans l'embouchure la *liberté de langue*, le *talon de l'embouchure*, le *gros du canon* & les *fonceaux*.

La liberté de langue est la partie supérieure & le milieu de l'embouchure représentant un demi-cercle; le talon de l'embouchure est la partie où commence la liberté de langue; le gros du canon est au-dessous & à côté du canon, les fonceaux sont les deux extrémités de l'embouchure, qui s'attachent à la partie des branches appelée la *broche du banquet*.

La largeur de l'embouchure, mesurée en-dedans d'un œil à l'autre de la maniere qu'il est démontré, Planche 8. lettre A. doit être de quatre pouces sept à huit lignes pour les bouches ordinaires des chevaux de Cavaliers, & de quatre pouces six à sept lignes pour les bouches ordinaires des chevaux de *Dragons*.

La grosseur du canon doit se régler selon que le cheval a les barres plus ou moins tranchantes.

Pour les barres rondes, basses & charnues, le canon de fer menu se fait mieux sentir. La liberté de langue mesurée du talon de l'embouchure, doit avoir un pouce & demi ou environ. Ce n'est pas cependant qu'elle ne varie selon les différentes langues, qui sont plus ou moins larges, ou épaisses. La hauteur varie aussi selon que le cheval a le palais plus ou moins charnu. Il y a différentes façons d'attacher les embouchures aux branches. Les Eperonniers de Paris ont la méthode de foncer, c'est-à-dire, d'assurer le fonceau, qui est une plaque ronde de fer, forgée assez épaisse, avec quatre petits rivets, pris dans l'embouchure même, & qui se replie sur le fonceau, en observant qu'avant cette opération il se prend encore dans l'embouchure quatre petites parties qui se replient sur celle de la branche appelée *la broche*. Communément les Eperonniers de Province rabattent les embouchures, après avoir engagé les branches dans deux fentes qu'ils font aux côtés de l'embouchure. Ils prétendent que cette façon est plus solide que celle de les foncer, mais il en résulte plusieurs inconvénients. En premier lieu, la nécessité où l'on est de faire rougir le fer dans la partie du canon qu'on veut rabattre pour l'attacher à la branche. Cette partie étant petite, il n'est pas possible qu'elle soit la seule qui rougisse : on ne peut éviter que la chaleur ne gagne sur une plus grande partie du canon, qu'il ne s'applatisse lorsqu'on le met tout rouge, & lorsqu'on le serre à force dans l'étau. L'embouchure peut se déranger de son droit, & se corrompre dans son à-plomb par les coups de marteau vifs & précipités qu'on frappe dessus. La lime à laquelle on a recours pour lors,

ne peut plus rendre au canon la rondeur nécessaire qu'en l'affoiblissant, & par conséquent les talons de la liberté de langue ne sont plus égaux, & ne portent pas également sur les barres, ce qui les gêne souvent sans qu'on en sache la véritable cause.

Plusieurs Eperonniers de Paris, que j'ai consultés sur cela, nommément le sieur Paul Eperonnier du Roi, qui a exécuté les modèles de mors envoyés aux Régiments, & qui est fort capable de donner de très-bons avis sur ce qui regarde son métier, donnent la préférence aux embouchures foncées. Indépendamment de la grace & de la propriété qu'elles ont au-dessus des autres, ils les trouvent plus solides que les rabattues. Ils ajoutent encore qu'il est facile de conserver près de la fonçure la rondeur & la grosseur du canon si nécessaire à ménager, quel'embouchure reste dans son à-plomb & dans sa rondeur, & que les talons operent également sur les barres.

On comprend aisément que dans cette embouchure qu'on ajuste à froid, l'ouvrier est le maître de son ouvrage, qu'il le touche, le compasse à son gré, & lui donne l'à-plomb qui est nécessaire, sans faire rougir le fer, comme on ne peut l'éviter pour l'embouchure rabattue.

Les Eperonniers de Province n'objecteront pas qu'on est obligé, pour rétamé les mors à embouchures foncées, de rougir les mors, & que cela ébranlera le fonceau. Puisque les Eperonniers de Paris ne rougissent point les mors pour les rétamé, ceux de Province n'auront qu'à faire de même. La meilleure raison en faveur des embouchures rabattues, est que cette façon coute

moins de peine & de soins, & qu'elle est moins chere; & cette raison n'est pas suffisante.

ARTICLE III.

Branches en tourets.

CAVALIER & DRAGON:

Les parties des branches sont, l'œil du banquet; appellé communément *l'œil du mors*, le banquet, l'arc du banquet, la broche du banquet, le gros de la branche, les fleurons, le bas de la branche tourné en forme de touret, & les anneaux.

L'œil doit être large de dix lignes de dedans en dedans. Les coins intérieurs doivent être arrondis, pour que le cuir appellé *porte-mors*, qui doit passer dedans s'use moins & coule mieux. Les coins extérieurs en doivent aussi être arrondis, pour que le crochet & l'S de la gourmette ne restent point sur le haut de l'œil, & qu'au contraire ils retournent à leur place quand ils en sortent, comme cela arrive quelquefois par les coups de tête que peut donner le cheval. Le banquet, qu'on appelle aussi communément *l'arc du banquet*, est la partie qui forme un demi-cercle ou un arc à côté de la broche du banquet. La broche du banquet est une partie formée de la branche même & sur la même ligne, vis à-vis l'arc. Elle sert à attacher & fonder l'embouchure, ainsi qu'à la rabattre. Le gros de la branche est le milieu. Les fleurons sont des petites parties de fer saillantes autour des trous où s'attachent les chaînettes. Le bas de la branche est la partie qui est retournée en touret, ce qui lui donne le nom de *branche en touret*.

Les branches mesurées depuis le bas de l'arc du

banquet jusqu'au bas, sont longues de quatre pouces six à sept lignes pour le mors du cheval de Cavalier, & de quatre pouces cinq à six lignes pour le mors du cheval de Dragon. Le touret représente un anneau de figure ovale, & de la circonférence de neuf à dix lignes de dedans en dedans, où se mettent les anneaux destinés à passer les porte-rênes. Ces anneaux doivent être très-solides, & larges aussi de dix lignes, mesurés de dedans en dedans. Si par hasard un des deux venoit à manquer, on pourroit facilement en fonder un autre dans celui de la branche, dans lequel même au défaut de l'anneau on pourroit passer le porte-rênes. Cette façon de branche a plus de résistance que les anciennes, & les rênes se trouvent toujours sur leur plat. Dès qu'une fois on a eu l'attention de passer les porte-rênes dans les anneaux par le derrière du mors, les branches qui ont des tourets rapportés, sont cause souvent que les rênes se tortillent, & il arrive même communément qu'on ne peut pas les remettre sur leur plat, parce que les tourets se rouillent & ne tournent plus. Le trou du bas de la branche s'use ainsi que la tête du touret, de sorte que le touret passe au travers. Les branches agissent par l'effet du levier; & par conséquent plus elles sont longues, plus elles assujettissent le cheval. C'est cette raison qui a déterminé à donner aux modèles des branches plus de longueur qu'il n'est d'usage d'en donner à ces sortes de branches.

DRAGON.

Le mors du cheval de Dragon a de plus que celui du Cavalier deux

forts pitons, auxquels sont attachés deux anneaux. Ces pitons passent dans deux trous entre l'œil du mors & l'oreille de la bossette, & on les rive solidement en-dedans en forme de têtes de tourets. Ils ont de la résistance, & sont plus propres & plus commodes que les tourets qu'on employoit ordinairement au même usage. Outre qu'ils étoient trop saillants sur le mors, ils se redressoient lorsque les chevaux tiroient dessus.

Si ces pitons cassent, on peut facilement les faire remettre, d'autant mieux qu'ils sont également du ressort du Serrurier & du Maréchal, comme de l'Eperonnier. On peut pour le moment à la place d'un piton cassé faire servir un clou, en le repliant en touret. Ces pitons ne doivent excéder sur le mors que de l'épaisseur nécessaire pour pas-

fer les anneaux qui doivent être très-forts , larges de huit lignes , mesurés de dedans en dedans. Cette largeur doit être observée , parce qu'elle s'accorde à l'emploi de l'anneau , & à la longueur d'un petit morceau de fer qui doit passer dedans pour attacher les chevaux à la plate longue , quand les Dragons mettent pied à terre. C'est pourquoi il faut y avoir attention , pour que ce petit fer n'en sorte point de lui-même, comme il arriveroit si l'anneau étoit plus large.

ARTICLE IV.

Gourmette.

CAVALIER & DRAGON.

LA gourmette est composée ordinairement de dix petits morceaux de fer entrelacés les uns dans les autres , savoir , de l'S , d'une petite maille simple du côté de l'S , de deux mailles moyennes du même côté , d'une grosse maille au milieu , de deux autres mailles moyennes , de deux petites simples de l'autre côté , & d'un crochet qui forme la dixieme piece , quoiqu'il soit assujetti à l'œil gau-

che du mors. Le crochet & l'S doivent être recourbés & descendre jusque sur l'arc du banquet. La dernière maille est d'une forme recourbée & torse sur les côtés, pour contenir la gourmette sur son plat, lorsqu'on est obligé de la mettre à cette dernière maille; effet qu'on ne trouvoit pas dans les anciennes gourmettes. On doit avoir grande attention que les mailles soient ferrées. La plupart des Eperonniers, sur-tout ceux des Provinces, les font en espee de chaînes; ils donnent trop de jeu aux mailles, ce qui fait qu'elles se tortillent, & que la gourmette sort de son plat, & même qu'elle peut pincer la peau du cheval. Il en faut avoir des grosses & des petites, pour les donner selon le besoin de chevaux.

ARTICLE V.

Crochets de Gourmette simples, volants & à ressorts;

CAVALIER & DRAGON.

IL arrive souvent qu'un crochet ou une S de la gourmette cassent. Pour y suppléer dans l'instant, un homme de cheval doit toujours avoir dans sa poche un crochet de rechange, qu'on nomme *crochet volant*. Il y en a de simples & à ressorts. Ceux à ressorts servent pour le cas où les chevaux donnent des coups de tête, & font fortir la gourmette du crochet simple. La forme des uns & des autres est assez connue de tous les Eperonniers. Voyez le crochet ordinaire simple pour servir habituellement avec la gourmette, Planche huitième, lettre D. le crochet ordinaire à ressorts, lettre E. le crochet volant simple, lettre F. & le crochet volant à ressorts, lettre G. même Planche.

Chaînette du Mors.

CAVALIER & DRAGON.

LE mors que la Cour a préféré pour les chevaux des Troupes , n'a qu'une seule chaînette de trois fortes mailles , qui tient aux branches par des petits tourets , qui passent dans les fleurons au-travers des branches. Les barres sont à la vérité plus solides ; & c'est pour cela qu'elles conviennent mieux aux chevaux de carosse , mais elles ont d'ailleurs trop d'inconvénients.

Les barres , comme on les met ordinairement aux mors des chevaux de carrosse , tiennent au bout des branches dans les tourets , & sont par conséquent fort sujettes à vaciller & à manquer , ainsi que les tourets.

Il y a une autre façon de mettre des barres , qui n'est pas sujette à tant d'accidents , à beaucoup près. Elles entrent d'un côté à l'autre dans les branches par les bouts où elles sont rivées , mais par succession de temps il ne paroît pas douteux qu'elles ne vacillent & qu'elles ne tournent , quelque bien rivées qu'elles aient été. Elles demandent encore une autre attention , qui est de les recourber en-dessous pour empêcher le cheval de les prendre avec les dents. Ces sujétions ne sont rien en comparaison de la difficulté de les mettre en place , à quoi on ne peut parvenir sans forcer l'embouchure qui est d'une piece , & sans l'ouvrir d'environ six lignes , pour faire passer les bouts de la barre , & pour la resserrer par un second effort. Si le fer de l'embouchure n'est pas bon & bien

doux, il est certain qu'il cassera, ou qu'au moins il s'y fera une fêlure. Il est à craindre dans ces cas-là que l'Eperonnier, plutôt que de recommencer un autre mors, ne passe la lime dessus l'embouchure, qu'il ne la brase & ne la rétame, & qu'en mêlant ce mors avec d'autres, il ne le donne comme bon. Cette remarque mérite d'autant plus de considération, que les accidents pourroient être plus fréquents entre les mains des Eperonniers de Province. Ceux de Paris, quoique meilleurs, ne peuvent pas disconvenir qu'en voulant remettre la barre au point juste, le même accident ne leur arrive quelquefois.

Pour faciliter les moyens de placer cette barre dans les branches, j'ai proposé au sieur Paul, de la plier jusqu'à un certain degré, afin qu'elle puisse entrer dans les trous de la branche, & qu'on ne soit pas obligé d'élargir si fort le mors, supposé qu'on pût redresser la barre quand elle seroit en place. Il m'a répondu qu'il seroit difficile de mettre cette barre au point précis où elle doit être, & de plus qu'elle pourroit aussi casser en la redressant.

Aux inconvénients qu'on a rapportés, il faut ajouter la difficulté de faire remettre une barre à la place de celle qui pourroit manquer. Il seroit très-à-craindre que le mors n'étant pas préparé au feu, ne cassât, ou du moins ne fût endommagé. Enfin les barres exigent un choix dans le fer, une intelligence pour les placer, & une attention dont peu d'ouvriers sont capables. On a jugé au contraire avec raison d'après Mrs. les Ecuyers du Roi, que le mors à chaînette étoit plus facile à faire exécuter & réparer par toutes sortes d'Eperon-

niers, & qu'indépendamment de la bonne grace il méritoit la préférence.

Les chainettes servent à contenir les branches du mors à simple canon brisé, & même celles de l'embouchure à gorge de pigeon d'une pièce si on la forçoit à s'ouvrir, & donnent de la grace à l'un & à l'autre mors.

ARTICLE VII.

Boffettes.

CAVALIER & DRAGON.

LEs boffettes sont de cuivre pour l'ordinaire; & n'ont que des moulures unies. Elles doivent être attachées avec des clous de fer étamés, à têtes rondes, bien rivés en-dedans du mors. Ces clous sont plus solides que ceux de fonte.

Les boffettes servent d'ornement, & à couvrir les fonceaux.

ARTICLE VIII.

Buade à simple canon brisé.

CAVALIER & DRAGON.

LA buade est un mors qui tire son nom de son Inventeur.

L'embouchure est composée de deux pièces qui lui donnent le nom de *brisée*. Ces deux pièces se distinguent par les noms de *côté du trou* & *côté du pli*. Elles s'engagent l'une dans l'autre par la partie supérieure. Le côté du trou agit sur la barre droite de la bouche du cheval, & le côté du pli sur la barre gauche. On se sert de ce mors pour former les bouches des jeunes chevaux, parce que l'embouchure à simple canon brisé est plus douce que celle d'une pièce.

Mrs. les Inspecteurs ont réglé qu'il y auroit dans chaque Compagnie quatre buades semblables à celles qui ont été envoyées aux Troupes. Les branches des buades, mesurées depuis le bas de l'arc du banquet, au bas de la branche, doivent être longues de cinq pouces trois à quatre lignes, Elles doivent avoir deux chaînettes semblables à celles du mors à gorge de pigeon d'une piece. La largeur de l'embouchure des buades, mesurée en-dedans d'un œil à l'autre près du canon, doit être de quatre pouces sept à huit lignes. On se sert de branches longues pour suppléer au peu d'effet que feroit un simple canon brisé avec des branches courtes, & pour corriger le trop de sujétion que feroit celui à embouchure d'une piece avec les branches longues, c'est-à dire, que les longues branches sont des correctifs à la douceur de l'embouchure brisée, & que les branches courtes corrigent la force de l'embouchure d'une piece. C'est le juste milieu qui se rencontre dans la buade qui paroît l'avoir destinée à l'usage qu'on en fait. L'intention de Mrs. les Inspecteurs a été que ces buades fussent données habituellement aux chevaux des Brigadiers, Carabiniers, ou autres chevaux des plus sages qui auront les meilleures bouches, & qu'elles serviroient pour former celles des jeunes chevaux de remonte, après qu'ils auront été montés & accoutumés à obeir à la main & aux jambes avec le bridon d'abreuvoir; comme on l'indiquera.

Dans le cas où le nombre des chevaux de remonte seroit plus grand que le nombre des buades, on mettroit alternativement la buade & le bridon à ces chevaux, jusqu'à ce qu'ils fussent en

état d'être embouchés avec un mors à demeure. On suppose que les jours qu'on exercera les jeunes chevaux ceux qui portent les buades habituellement ne seront pas montés, ou si on les monte on leur donnera d'autres mors.

L'embouchure de ces mors est un peu plus large que celle des mors précédents, à cause de leur destination à former les différentes bouches des jeunes chevaux, & autres sensibles. Voyez la branche de ce mors, Planche 8^e. lettre H.

Voyez le tout monté sur la tête, Planche 9^e. lettre A.

A R T I C L E IX.

Dessus de tête de la Bride.

C A V A L I E R & D R A G O N.

LE dessus de tête est formé de deux pièces, dont l'une est le montant droit, ou côté droit de la tête, qui n'a que la boucle du porte-mors, & qui est long de deux pieds trois pouces environ, large de 11. lignes. L'autre pièce qui sert à porter, ferrer & lâcher la sous-gorge, est de même largeur, & longue d'environ un pied & demi. Ces deux pièces sont maintenues sur le dessus de tête à côté l'une de l'autre, par une chape de cuir longue de cinq pouces, & assez large pour les contenir dans deux séparations faite au moyen d'une couture, qui en réunit les deux bouts sur le milieu en-dessus ou en-dessous indifféremment.

Cette chape faite, on passe les deux pièces de cuir dans les deux séparations, de manière que celle qui porte la sous-gorge forme le derrière du dessus de tête, qu'on fixe à la chape par deux points

points de couture en croix , & le montant droit partant du porte-mors , & passant dans le côté du frontal & dans l'autre partie de la chape, forme la partie de devant du dessus de tête , & sert en même temps à hauffer & baiffer le mors par le moyen du montant ou côté gauche de tête, où il va se boucler. Pour faciliter l'usage de ce montant , il faut que la partie de la chape dans laquelle il passe , soit fort aisée , pour qu'il coule aisément dedans.

Ce montant ou côté gauche de tête du cheval de Cavalier n'est long que d'environ 11 pouces d'un talon de boucle à l'autre, & celui du Dragon d'environ dix pouces. Pour qu'on puisse le faire servir à toutes sortes de chevaux , il faut que le porte-mors soit assez long pour que la boucle d'en-haut du montant puisse se trouver contre le frontal de la bride. Les deux montans doivent avoir en-bas chacun deux passants, dont un coulant & l'autre arrêté. Le coulant doit être juste , pour ne pas retomber sur celui de dessous qui doit être arrêté.

CAVALIER.

La chaînette ou plaque de fer qu'on met ordinairement dans la Cavalerie sur le dessus de tête , pour éviter qu'il ne soit coupé d'un coup de sabre , pourra s'attacher sur cette chape comme sur les anciennes têtes, pour-

vû que la chape soit de la longueur que j'ai marquée.

DRAGON.

Il doit y avoir sur la chape à la têtiera du cheval de Dragon un anneau enchapé, large de dix lignes, mesuré de dedans en dedans, cousu par l'enchapure sur le haut & du côté droit, de maniere qu'il se trouve sur le milieu du dessous de tête. Cette enchapure doit avoir un cran fait derriere & contre l'anneau, dont on aura l'usage, ainsi que celui de l'anneau dans ce que nous aurons occasion d'en dire.

CAVALIER & DRAGON.

La têtiera porte le mors, & tout ce qui compose la bride. La chape donne la facilité de hauffer & baiffer le mors également des deux côtés, en ne faisant cette opération que par le côté du montoir, ce qui sera aisé. La têtiera peut servir aisément à différens chevaux, si on a l'attention de tenir le montant gauche de la têtiera à la mesure que j'ai dite. Les anciennes têtieres n'avoient point cet avantage, il falloit passer des deux côtés pour hauffer ou baiffer le mors, & souvent on le hauffoit ou baiffoit inégalement. D'ailleurs quand les deux montans étoient trop longs pour une petite tête, on ne pouvoit remonter le mors que jusqu'à un certain degré, parce qu'on ren-

controit le frontal & l'oreille du cheval ; quand ils étoient trop courts pour une tête longue , on ne pouvoit les allonger , à moins que par hazard ils ne se trouvaient d'une longueur incommode pour l'usage ordinaire. Voyez la chape à la têtiera démontée , Planche sixième , lettre N. & voyez-là à la bride du Cavalier montée , Planche neuvième , lettre A. & à celle du *Dragon* aussi montée , même Planche , lettre C.

A R T I C L E X.

Sous-gorge de la Bride.

CAVALIER & DRAGON.

LA Sous-gorge est une piece de la bride qui entoure la gorge du cheval , d'où elle a pris son nom. Sa longueur ne peut se fixer au juste. Elle est pour l'ordinaire d'un pied neuf à dix pouces , y compris les boucles qu'elle a à chaque bout pour la ferrer ou la lâcher. Il ne faut pas qu'elle soit trop ferrée , parce qu'elle gêneroit la respiration du cheval. Elle se boucle des deux côtés de la tête du cheval , aux deux côtés de derrière du dessus de tête. Son usage est d'empêcher le cheval de se débrider.

A R T I C L E X I.

Frontal de Bride.

CAVALIER & DRAGON.

LE Frontal est la bande de cuir placée sur le haut du front & autour des oreilles du cheval. Il a deux passants à chaque bout pour le maintenir à sa place , au moyen des deux montants & des deux côtés du dessus de tête de la têtiera. On ne peut déterminer la longueur du frontal , non plus que

celle de la sous-gorge ; il doit être tendu sur le front du cheval. En le mesurant de derrière la sous-gorge, il est long pour l'ordinaire d'un pied environ deux pouces, & large d'un pouce pour pouvoir recouvrir le frontal du licou, & figurer avec sa muferolle qui est de la même largeur.

Il sert à soutenir les oreilles du cheval, & empêche la tête de reculer sur la crinière.

ARTICLE XII.

Rênes de Bride.

CAVALIER & DRAGON.

Les rênes sont deux longues de cuir fort, attachées au bas des branches du mors avec deux boucles & deux bouts de cuir rapportés dessous, qu'on appelle porte-rênes. Les Compagnies de Cavalerie & de *Dragons* doivent avoir des rênes de quatre pieds, à quatre pieds & demi de long, depuis les boucles jusqu'au bouton. Ces deux longueurs sont les plus convenables, & au-delà même de ce qui seroit nécessaire ; car les porte-rênes qui sont rapportés dessous, leur donnent de plus quatre à cinq pouces de longueur.

Quelques Selliers font les porte-rênes de la rêne même, en enchapant une boucle dessus, mais cette façon est désagréable : les boucles se trouvent en-dedans. Les porte-rênes en sont d'ailleurs moins solides que les autres, & si l'une des rênes casse, on ne peut la raccommoder sans la raccourcir de toute la partie qui sert de porte-rêne. Avec les rênes de la longueur prescrite les Troupes feront très-aisément le maniement des armes à cheval, elles porteront la troussie, la fascine, &c. L'expérience est faite. Les bouts des

rênes dans cette proportion ne s'embarraissent point dans ceux des fontes, ni sous les quartiers de la selle, ni sous les cuisses de l'homme, comme cela arrive avec les rênes qui ont cinq ou six pieds de long. Lorsqu'on fait un commandement aux Cavaliers ou *Dragons* qui ont de ces longues rênes, ils sont obligés de commencer par les dégager, ce qui fait perdre du temps. De plus, comme ces rênes embarrassent par leur longueur, les Cavaliers & *Dragons* y font des nœuds pour les raccourcir.

Par un défaut contraire il se trouve dans les mêmes Compagnies des rênes beaucoup plus courtes qu'elles ne doivent être. Pour éviter l'un & l'autre de ces excès, nous prescrivons deux longueurs, afin qu'on donne des rênes de quatre pieds aux chevaux qui ont le cou court, & des rênes de 4 pieds & demi à ceux qui ont le cou plus long.

Toutes les pièces de cuir de la bride, si l'on en excepte le frontal & la *plate-longe des chevaux de Dragons*, doivent être larges de onze lignes, & avoir les trous percés à six lignes l'un de l'autre. Avec cette largeur elles n'auront plus le défaut de se tortiller comme des cordes, & en les faisant de bon cuir noir elles seront solides & durables.

A R T I C L E X I I I.

Plate-longe avec son ferret, pour la Bride du cheval de Dragon.

D R A G O N.

LA plate longe est une courroie de cuir large de dix lignes, longue d'un pied trois pouces, mesurée du bout où est cousue une boucle enchapée

& un contre cenglon , jusqu'à l'autre bout au ferret. Cette boucle & le contre-cenglon servent à affujettir la plate-longe à l'anneau du côté gauche du mors. Ce qu'on appelle *ferret* est un petit fer rond , un peu recourbé dans le milieu ; sa longueur est de deux pouces six lignes. Il est applati par les extrémités , & a un œil à un bout , large de huit lignes de dedans en dedans , pour y passer & arrêter le bout de la plate longé. La largeur du ferret dans cette partie est d'environ onze lignes. Il a dans l'autre bout un trou , dans lequel on passe un petit fer appelé *travers du ferret* , & on replie le bout droit du travers vers le côté gauche , & le bout gauche vers le côté droit , jusqu'à ce qu'ils forment ensemble une espece de croissant & un anneau dans le centre. Sa longueur doit être de deux pouces étant employé. Ces deux petits fers prennent le contour du dessus de tête du cheval. Pour que ce travers tienne mieux dans son sens sur la tête du cheval , où il est arrêté dans l'anneau du dessus de tête de la bride , il doit avoir un des bouts logé dans le cran de l'enchapure dudit anneau.

Ces deux pieces peuvent garantir du coup de sabre sur la tête du cheval. Elles tiennent lieu de la chaînette ou plaque de fer , que mettent les Cavaliers. Leur véritable emploi est de servir aux *Dragons* , quand ils mettent pied à terre , pour tenir leurs chevaux , attachés à la plate-longe , au bout de laquelle ils sont attachés.

Pour que la plate-longe ne soit pas trop lâche , ni trop flottante , quand elle est en place , & pour qu'elle soit tendue sur le montant de la têtiera , & que le travers reste dans le cran de l'enchapure

de l'anneau du dessus de tête, il faut en le mettant dans l'anneau tirer la plate-longe en haut avec la main droite, faisant face au cheval, pour faire remonter le mors, afin de faciliter l'entrée du travers dans l'anneau où on le met avec la main gauche, & en relâchant la plate-longe elle se trouve tendue.

Pour ôter le travers de dedans l'anneau du dessus de tête, on fait remonter le mors de même qu'on a fait pour l'y placer.

Les mesures & les dimensions qu'on a données aux anneaux des côtés du mors, à celui du dessus de tête & au travers du ferret, sont très-nécessaires à observer, 1°. pour que la plate-longe ne soit pas flottante sur la têtère, parce que si l'anneau du dessus de tête étoit plus grand, il faudroit que le travers fût plus long, sans quoi il sortiroit de l'anneau. 2°. Si au contraire l'anneau étoit plus petit, & que le travers fût plus long, on seroit obligé de donner plus de jeu à la plate-longe, ce qui la rendroit par conséquent flottante sur la tête du cheval. 3°. L'inconvénient des anneaux trop grands, & celui du travers trop court seroient encore plus grands & même plus fâcheux, parce que lorsqu'on mettroit les chevaux à la plate-longe, le travers sortiroit aisément de l'anneau du côté du mors, & les chevaux s'échapperoient. Ce n'est donc qu'en s'attachant aux proportions que nous avons données, qu'on peut tirer les avantages que donne la plate-longe.

Quand les Dragons ont à mettre pied à terre, ils placent le travers du ferret dans l'anneau du côté droit du mors du cheval, qui est sur la gauche quand ils sont en bataille.

ARTICLE XIV.

*Bridon sans tétière, & sa rêne.**CAVALIER & DRAGON.*

ON n'a point jusqu'à présent donné généralement des bridons à la Cavalerie & aux *Dragons*. On a craint sans doute qu'il n'y eût de l'embarras à mettre trois tétières à la tête du cheval, qui sont celles de la bride, du bridon & du licou; on a appréhendé, (en multipliant les objets) d'augmenter les soins du Cavalier & du *Dragon*, de prolonger le temps de brider le cheval; ou on craignoit que le bridon ne fût aisément perdu; enfin on n'en a peut-être point assez connu l'utilité: cependant le bridon est très-nécessaire, car on en retire plusieurs avantages. Celui du modèle qui n'a point de tétière les procurera tous, & remédiera à tous les embarras qu'on a craint de l'autre. Le bridon sert à rafraîchir les barres du cheval, que la pression du mors échauffe, & endort par l'usage continuel & rude que les Cavaliers & *Dragons* font de la bride; au moyen d'un bridon on conserve au cheval le sentiment & la sensibilité sur les barres. La bride rafraîchit & foulage les coins des levres & le haut des barres du cheval, sur lesquels le bridon agit; de sorte que le service alternatif du bridon & de la bride ménage & conserve les bouches des chevaux. Un bridon est encore très-utile à un Cavalier & *Dragon*, si le mors vient à manquer dans quelque partie, ou si la tétière casse dans le porte-mors, qui est l'endroit où elle peut plutôt manquer par usure ou autre accident. Il sert aussi à relever la tête des chevaux qui s'encapuchonnent. Il peut encore arriver que les rênes de la bri-

de cassent, ou que dans une affaire elles soient coupées d'un coup de sabre ; dans ces cas le bridon peut sauver le Cavalier : en un mot, le bridon sans têtiere n'a que des avantages sans aucune incommodité. Non-seulement il sert à rafraîchir la bouche du cheval, à soulager les barres, à suppléer à un mors qui casseroit ; il aide encore à retenir le cheval, & à lui faire abandonner les branches du mors, quand il les prend entre ses dents.

Le bridon est composé de quatre piéces de fer ; dont deux forment l'embouchure, en les engageant l'une dans l'autre, comme on engage les deux côtés d'une embouchure de mors à simple canon brisé. On rapporte, dans les deux côtés, deux anneaux, & le tout forme le bridon, dont la largeur est ordinairement de six pouces, mesuré d'un côté à l'autre.

Pour qu'il ne coupe pas les levres du cheval, l'embouchure doit être un peu plus grosse que celle du bridon de maître, & moins que celle du bridon d'abreuvoir. Si dans cette grosseur il coupoit encore les levres, parce qu'on s'en serviroit trop souvent & trop durement, on pourroit au lieu de le mettre dans la bouche, le passer sous la barbe au-dessus de la gourmette, ou même l'ôter jusqu'à ce que le cheval fut guéri.

On coud aux anneaux de ce bridon, pour l'attacher à la bride, deux petits cuirs noirs, appelés chaînettes ou boucletots, qui mesurés depuis les anneaux jusqu'aux bouts, doivent être longs de six à sept pouces, larges de six à sept lignes, & leurs trous percés à six lignes l'un de l'autre. Ces deux petits cuirs m'ont été proposés depuis la gravûre de la Planche 5. que je n'ai pû faire re-

graver. Ils m'ont paru à l'exposé plus simples que ceux qui sont marqués à la même Planche, figure A, B, C, d'autant mieux qu'il ne faut point de boucle pour attacher à la tête de la bride.

On ôte seulement le porte-mors de l'œil du mors, & on passe le bout du petit cuir dans la boucle du porte-mors, où on le boucle, & ensuite on repasse le porte-mors dans l'œil du mors & dans sa boucle, où on le reboucle aussi, de façon que le bout de la chaînette ou petit cuir, se trouve caché sous celui du porte-mors. Cela fait, on passe les deux bouts dans les passants du porte-mors, cousus aux montants de la tête.

Il faut avoir attention que ces petits cuirs après être bouclés se trouvent un peu lâches, pour qu'en faisant usage du bridon, il ne tire pas sur la boucle du porte-mors. Pour les allonger ou raccourcir dans les cas où on baisse ou hausse le mors, on fait les deux opérations en même temps.

Le bridon étant ainsi attaché, il est inséparable de la bride, à moins qu'on ne veuille l'ôter exprès. Il se met dans la bouche du cheval, & on l'en ôte en même temps que le mors.

L'expérience que j'ai faite de cette façon d'attacher le bridon, m'a confirmé dans l'idée que m'a donné le simple exposé, & en conséquence je lui ai donné la préférence. Rien n'est plus aisé que d'en faire l'épreuve & le changement.

La rêne de ce bridon doit être d'une seule bande de cuir noir, longue de cinq pieds, large de neuf lignes; quoiqu'elle soit d'une seule pièce, la façon de la placer la rend aussi utile que si elle étoit de deux bandes. On enchape sur les revers du cuir à un des bouts une boucle, & on perce dans ce même bout une quinzaine de trous,

éloignés l'un de l'autre d'un pouce. Avant de mettre la rêne, on commence par coudre une boucle à un des bouts, en préférant de l'attacher à celui qui est le plus fort, & on passe après l'autre bout dans un petit bouton coulant, & dedans l'anneau gauche du bridon par la partie de dedans, on fait ensuite repasser le même bout dans le petit bouton coulant, après quoi on le fait entrer dans la boucle par la partie de dessus & du même côté de l'ardillon, de manière que le petit bouton se trouve entre la boucle & le bridon. Cela fait, on coud l'autre bout de la rêne à l'anneau droit du bridon.

Au moyen de la boucle à la rêne, on allonge ou raccourcit la rêne du bridon, ce qui fait qu'elle est assez longue, ayant cinq pieds, & même plus qu'il ne seroit nécessaire pour faire avec le bridon tout ce qui convient; mais afin d'en faciliter l'usage, il faut que la rêne soit assez raccourcie, pour qu'étant sur le cou du cheval elle soit presque tendue, de manière que dans le cas où le Cavalier auroit une de ses armes dans la main droite, il pût se servir du bridon sans allonger les rênes de la bride, qu'il peut tenir avec le pouce & le premier doigt, en même temps qu'il tient le bridon avec les trois autres doigts. S'il se sert ainsi du bridon, il rend de nécessité la bride, & après qu'il a quitté le bridon, s'il n'a pas laissé couler les rênes de la bride, il remet sa main à sa première position: ainsi sans le secours de sa main droite il fait usage de la bride & du bridon alternativement, & après il lâche le bridon, & sa main se retrouve à sa place.

Quelques Officiers ont fait des objections sur ce que ce bridon n'a point de têtiera. Ils préten-

dent que dans une affaire il ne seroit pas de même ressource que celui à têtiera, avec lequel on pourroit conduire son cheval, si on lui coupoit d'un coup de sabre le dessus de tête de la bride. Sans doute que dans le cas où on ne couperoit que le dessus de tête de la bride, le bridon serviroit à conduire le cheval, mais il faudroit pour en pouvoir tirer cet avantage, que l'ennemi ne donnât le coup de sabre que pour couper précisément la bride sans toucher au bridon, ce qui de cent fois n'arrivera pas une : d'ailleurs il pourroit arriver que, comme le bridon se perd aisément, on n'en auroit point précisément le jour d'une affaire. Je m'en rapporte sur cela à tous les vieux Militaires ; qu'ils disent s'ils ont vû souvent qu'un coup de sabre n'ait coupé que la têtiera de la bride sans pénétrer plus avant, s'ils ont même vû couper entièrement le dessus de tête de la bride. De tous ceux que j'ai questionnés en grand nombre dans la dernière guerre, aucun ne m'a dit avoir été témoin de ces coups de sabre extraordinaires ; ce n'est pas qu'ils soient susceptibles d'impossibilité, mais ce n'est pas non plus sur une simple possibilité, ou sur des faits uniques, qu'on doit admettre des choses aussi incommodes que la têtiera en question.

A R T I C L E X V.

Bridon d'abreuvoir & sa rêne.

C A V A L I E R & D R A G O N.

LE bridon, que les troupes appellent *le bridon d'écurie*, ou *d'abreuvoir*, a son embouchure large à-

peu-près de même que celle du bridon dont nous avons parlé, & plus grosse, parce que pour l'ordinaire il est seul dans la bouche du cheval, & qu'il pourroit, s'il n'avoit pas assez de grosseur, lui fendre les levres. Il a à chaque côté un arc de banquet, & de plus deux petites traverses de fer, longues de quatre pouces, qu'on appelle *les ailes*, qui servent à l'arrêter sur les côtés de la bouche. Il a une têtiera qui est de cuir de Hongrie, composée d'un dessus de tête, d'une sous-gorge & d'un frontal. Sa rêne est aussi de cuir de Hongrie & d'une piece, longue d'environ sept pieds. On la passe dans les deux arcs des banquets du bridon, & on fait un bouton arrêté à chaque bout, de manière qu'on fait couler la rêne dans les arcs des banquets d'un bout à l'autre, sans qu'elle en sorte; & par ce moyen elle sert à mener les chevaux en main du côté qu'on veut; néanmoins il faut avoir l'attention, quand on doit les mener loin, de faire un nœud à la longe entre les deux banquets sous le menton, en formant un œillet, dans lequel on passe un morceau de bois, ou un petit bouchon de paille ou de foin, pour que ce nœud en s'arrêtant contre le banquet du côté qu'on mene le cheval, empêche que la longe ne lui ferre trop le menton, & qu'en total le bridon ne le gêne trop, en pressant sur les barres & sur les levres, ainsi qu'il arriveroit sans cette précaution.

L'usage de ce bridon n'est guere connu dans les Troupes que pour mener les chevaux à l'abreuvoir, ou pour les panser; cependant il sert à d'autres usages. Les gens de cheval s'en servent pour monter les jeunes chevaux sans bride dans les premiers temps. Ils en mettent deux par précaution, pour suppléer l'un au défaut de l'autre.

Ce bridon peut encore servir aux chevaux qui ont les barres gâtées ou la barbe écorchée, en leur ôtant la bride, & leur mettant un bridon, ou même deux pour plus de précaution, avec lesquels on les menera. Voyez la Planche 9. lettre D.

A R T I C L E X V I.

Feutre.

C A V A L I E R & D R A G O N.

LE Feutre, en terme de Cavalerie, a été autrefois un morceau de chapeau, que l'on mettoit à la gourmette qui bleffoit un cheval sur la barbe; mais comme par son épaisseur ce morceau raccourcissoit trop la gourmette & qu'il en empêchoit l'effet, on l'a remplacé par un morceau de cuir qui raccourcit moins la gourmette; il en diminue seulement l'effet, sans l'empêcher totalement. Le nom de feutre est demeuré à ce morceau de cuir. Il faut le choisir moëlleux. Le cuir de vache grasse est le meilleur. Il faut donc avoir recours au feutre, quand une gourmette écorche le cheval sur la barbe. Ce cuir doit aller en diminuant par les bouts qui sont arrondis & fendus, pour passer la gourmette dedans. Sa largeur au milieu est d'environ un pouce & demi; sa longueur est proportionnée à celle de la gourmette. Voyez le feutre, Planche 9. lettre C C.

Il y a certains chevaux qui sont si sensibles en même temps sur les barres & sur la barbe, qu'ils ne peuvent souffrir les plus petits effets de l'embouchure ni de la gourmette. Après leur avoir donné une embouchure douce, si elle ne réussit pas, & que l'inconvénient vienne de la sensibilité de la barbe, on fera bien d'essayer d'une gour-

mette de cuir, qu'on forme d'un morceau de cuir long de six à sept pouces, & large au milieu d'environ un pouce & demi, de sorte qu'il aille un peu en diminuant par les extrémités. On le coud par un bout dans l'œil droit du mors, & dans son autre bout on attache une boucle pour le boucler à un autre morceau de cuir, de la largeur de la boucle & de la longueur de deux ou trois pouces, qu'on coud dans l'œil gauche du mors pour la ferrer à volonté.

Cette gourmette est la seule qui soit en usage chez les Tartares, à ce que feu M. le Maréchal de Saxe m'a fait l'honneur de me dire.

ARTICLE XVII.

Fausse Gourmette.

CAVALIER & DRAGON.

IL arrive souvent que les chevaux prennent en se jouant une des branches du mors avec les dents, & même toutes les deux, sur-tout quand l'embouchure est brisée & qu'elle a trop de jeu. Ils s'en font ensuite une habitude aussi incommode que désagréable, & quelquefois dangereuse. Pour la corriger, il faut attacher au mors deux petits cuirs, à qui l'on a donné le nom de *fausse gourmette*. On les coud dans les deux arcs des banquetts. Celui du côté droit où est attaché une boucle, doit être large de sept à huit lignes, long de quatre pouces; celui du côté gauche doit avoir deux pouces & demi de longueur. Il est percé de trous distants l'un de l'autre de trois lignes. Ces deux cuirs étant ferrés avec la boucle sur la barbe au-dessus de la gourmette, le cheval ne peut plus prendre les branches du mors; cependant pour

des chevaux plus fins que ne le sont ceux des Cavaliers & Dragons, je ne conseille pas de faire usage de cette ressource, avant qu'on ait essayé de leur faire perdre cette mauvaise habitude, en leur ôtant le mors pendant quelque temps, ou en leur faisant lâcher les branches par le moyen du bridon qu'on tire à soi. Il ne faut se servir de la fausse gourmette pour les chevaux fins qu'à la dernière extrémité, par la raison qu'en fixant le point d'appui sur la partie de la barre où porte l'embouchure, elle peut endurcir cet endroit.

Il y a encore un expédient pour empêcher un cheval de prendre les branches du mors. Cet expédient est dû aux attentions de M. le Comte d'Estrées. Quoique ce moyen soit très-facile, il est un peu plus composé que la fausse gourmette, mais aussi il a de plus le mérite de ne pas fixer l'appui de l'embouchure sur les barres. Il faut faire une S de fer un peu forte, fermée par les deux bouts, & quatre petites chaînettes qui ont retenu le nom, *à la Courtanvaux*, qui est celui que portoit ci-devant M. le Comte d'Estrées. Deux de ces chaînettes doivent être plus longues de quelques mailles que les deux autres. On en engage deux dans chaque pli de l'S, & on attache ensuite les quatre bouts, savoir les deux plus longs dans les deux arcs des banquetts du mors, qu'on doit percer au-travers dans la partie inférieure, pour passer dans les trous deux tourets, auxquels on accroche les deux bouts des plus longues chaînettes. Les bouts des deux autres sont attachés à deux petits tourets, qu'on fait passer aussi dans deux trous qu'on fait dans le bas des branches, un peu au-dessus du touret de la chaînette ordinaire. Ces chaînettes

chaînettes placées ainsi représentent la figure d'un X. Elles brident le menton du cheval par-dessous, & l'empêchent d'aller chercher les branches avec les dents. Voyez la fausse gourmette, Planche 9. lettres C C. & les chaînettes, même Planche & mêmes lettres.

ARTICLE XVIII.

Jouet.

CAVALIER & DRAGON.

ON trouve assez fréquemment des chevaux qui contractent une habitude désagréable, qui est de tirer la langue hors de la bouche. On les corrige souvent de ce défaut avec deux petites chaînettes de trois à quatre pouces de long, réunies ensemble, qu'on appelle *jouet*, & qu'on attache à l'embouchure sur le haut & le milieu de la liberté de langue. Elles retombent sur la langue du cheval qu'elles chatouillent, le font jouer avec la langue, & assez ordinairement ils se deshabituent insensiblement de la tirer.

Il faut cependant avant d'avoir recours au jouet, considérer si le défaut ne proviendrait pas de l'embouchure même, dont la liberté de langue seroit trop petite pour que le cheval y pût loger sa langue. La liberté de langue trop basse seroit aussi sortir une langue trop grosse. Voyez le jouet, Planche 8. lettre N.



ARTICLE XIX.

Dessus de tête de licou.

CAVALIER & DRAGON.

LE dessus de tête du licou doit être de cuir de Hongrie , pour durer plus long-temps , & avoir trois pieds six à huit pouces de long sur un pouce de large. Les trous sont percés à un pouce l'un de l'autre.

Le licou embrasse la tête du cheval , & en même temps qu'il forme le dessus de tête , il forme aussi la sous-gorge par le moyen d'un bouton, dans lequel on le fait passer. On attache ensuite un anneau de fer à la partie qui se trouve sous la ganache , où il sert à attacher la longe du licou , & à passer un second anneau qui sert à enchaper une petite chapè de cuir , dans laquelle on passe la musserolle. On repasse encore une fois le dessus de tête dans le bouton coulant , & l'anneau se trouve arrêté sous la ganache au-dessous du bouton que l'on fixe ensuite.

On attrache le dessus de tête en le passant dans une boucle qui est à gauche , sur le bout qui tourne de ce côté-là , & qui vient de droite à gauche par-dessus la tête du cheval.

ARTICLE XX.

Frontal de licou.

CAVALIER & DRAGON.

LE frontal doit être de cuir noir , comme la musserolle & les jouèlières. La longueur ne peut être déterminée que sur la tête du cheval. Pour l'ordi-

naire le frontal est long, comme celui de la bride, environ d'un pied deux pouces, Il n'est large que de neuf lignes, parce qu'il doit être recouvert & caché par celui de la bride. Dans le cas où le frontal incommoderoit les oreilles des chevaux à l'écurie, comme cela arrive quelquefois, on peut laisser les oreilles libres en mettant seulement le frontal par-dessus; on peut aussi faire couler les deux passants du même côté, jusqu'à ce que le cheval soit guéri.

Le frontal soutient les oreilles du cheval, & il empêche que le dessus de tête du licou n'aille en arriere.

ARTICLE XXI.

Muserolle du licou.

CAVALIER & DRAGON.

LA muserolle est une longe de cuir, qui entoure le bas de la tête du cheval au-dessus des naseaux. On a supprimé celle des brides des chevaux des Cavaliers & *Dragons*, par la raison qu'il faut toujours retrancher aux Troupes les choses dont on ne tire aucun avantage. Elle ne seroit pas à sa première destination, qui est d'empêcher le cheval d'ouvrir la bouche, parce que les Cavaliers & *Dragons* n'avoient jamais l'attention de la tenir ferrée. D'ailleurs la muserolle, quoique ferrée, n'empêche pas absolument les chevaux d'ouvrir la bouche & de mordre. Bien des gens prétendent encore que cette muserolle contenoit les montants de la têtiera de bride. En lui supposant ce mérite, il faudroit qu'elle fût extrêmement ferrée; mais comme les Cavaliers & *Dragons* pour

avoir plutôt bridé leurs chevaux, n'avoient point l'attention de la ferrer, elle étoit toujours lâche, & elle devenoit par conféquent superflue. Si on avoit affujetti les Cavaliers & *Dragons* à la boucler & déboucler pour brider & débrider le cheval, on auroit prolongé ces deux opérations, & cet inconvénient auroit encore été plus grand que celui de la laisser lâche.

L'ancienne muserolle du licou, par la maniere dont elle étoit disposée, ne faisoit pas plus d'effet que celle de la bride, ne pouvant être ferrée juste, parce qu'elle passoit dans l'anneau du licou sous la ganache, ce qui la plaçoit trop haut sur le nez, & ne pouvoit être ferrée. Elle fatiguoit beaucoup, parce que le cheval en tirant sur la longe, tiroit aussi sur la muserolle; elle étoit d'ailleurs de cuir blanc, ce qui faisoit une difformité sur la tête du cheval avec celle de la bride qui étoit noire.

La nouvelle est de cuir noir, mais par la maniere dont elle est placée au licou, elle est au moins aussi solide que l'ancienne: cette nouvelle muserolle tient lieu de celle de la bride, la représente, en fait la fonction, & le cheval n'en a qu'une au lieu de deux; elle ne fatigue point, parce que le cheval ne tire que sur le dessus de tête, raison qui a fait conserver le dessus de tête de cuir blanc, ainsi que la longe, parce que ces deux pieces doivent être de plus de résistance que les autres.

La muserolle n'a qu'une boucle à gauche, qui se met de même que celle de la bride. Ses trous sont distants de six lignes. Elle est longue de deux pieds cinq pouces, mesurée du talon de sa boucle au bout, & large d'un pouce; son côté droit passe dans une chape de cuir noir, dont il a été parlé,

qui est longue de trois pouces , large de neuf lignes ; elle tient au petit anneau entrelacé dans celui du licou sous la ganache du cheval. On passe la muserolle , comme il vient d'être dit , pour la boucler à la boucle qui est fixée à la partie gauche contre la jouèliere , du même côté. Le bout passe après dans deux passants de cuir , dont un est confu contre le talon de la boucle , & l'autre coule sur la muserolle. La bride a de moins une muserolle , & une ou même deux boucles.

La muserolle sert à contenir les jouèlieres avec le dessus de tête , & à passer & nouer la longe du licou dessus , quand on la veut faire servir de martingale , de la maniere que nous l'expliquerons.

ARTICLE XXII.

Jouèlieres du licou.

CAVALIER & DRAGON.

Les jouèlieres sont les deux montants de cuir en biais , qui embrasse les deux joues du cheval : elles doivent être de cuir noir pour une plus grande propreté , & pour l'uniformité avec la tête de la bride , & parce que d'ailleurs leur emploi , non plus que celui de la muserolle , n'exige pas la force du cuir de Hongrie. La distance des jouèlieres par-devant le nez du cheval est d'environ dix pouces , c'est-à-dire , qu'elles doivent être placées sur la muserolle , à-peu-près à cette même distance. Leur longueur n'est pas plus aisée à déterminer que celle de la muserolle du licou & celle du frontal ; elle dépend de la tête du cheval. Pour l'ordinaire les jouèlieres ont huit à neuf pouces de longueur. Leur largeur est d'un pouce. Elles

doivent passer par les bouts dans des entailles de leur largeur, qui sont faites à la muserolle & au dessus de tête. Elles soutiennent la muserolle, & contiennent le dessus de tête.

ARTICLE XXIII.

Longe de licou, servant aussi de Martingale:

CAVALIER & DRAGON.

CETTE longe doit être comme le dessus de tête, de cuir de Hongrie. Elle doit avoir cinq pieds huit à dix pouces de long, & un pouce de large, dans le haut, allant en diminuant dans l'autre bout: elle est fendue de quatre pouces à son bout large. La façon de l'attacher solidement dans l'anneau, est de mettre d'abord le bout fendu en double, & le passer ainsi par le côté gauche de l'anneau, pour que la longe étant mise, le revers du cuir se trouve du côté du cheval. On replie la partie gauche de la fente en-dedans contre la partie droite, ce qui forme pour lors deux œillets, dans lesquels on passe l'autre bout de la longe qui forme un nœud, en la tirant jusqu'à l'extrémité & près de l'anneau. Le cuir se trouve en double dans l'anneau, pour ne point manquer dans cette partie où la longe s'use le plus. On attache la longe au côté gauche à la dragone ou demi-cercle de la selle, lorsqu'on monte à cheval. La longe sert à attacher le cheval à l'écurie & ailleurs, pour éviter qu'il ne casse la bride. Elle sert encore de martingale, en la passant d'abord dans la muserolle qui doit être ferrée; ensuite on fait un nœud à la longe, en la passant par-derrière entre la muserolle & l'anneau du licou, & en la tirant, pour qu'elle

faſſe un œillet, dans lequel on paſſe le bout. Après cela on paſſe la longe dans le poitrail pour la nouer aux cengles. Voyez l'utilité de la martingale, Article XIII. pag. 323.

ARTICLE XXIV.

Boucles pour l'Harnachement.

CAVALIER & DRAGON.

L'ON ne peut gueres régler les dimensions des Boucles. Celles des brides envoyées pour modèles, ont cependant été réglées à dix lignes de large de dedans en dedans. Il ſuffit que les cuirs qui doivent paſſer dedans ſoient toujours, étant neufs, d'une ligne plus large que les Boucles, parce que les cuirs ſe rétréciffent, & qu'ils viennent à la largeur juſte des Boucles.

Toutes les boucles qui ne ſont point à rouleaux, doivent avoir un petit cran dans le milieu pour loger le bout de l'ardillon. En général, tous les ardillons des Boucles de tout l'équipement du cheval, doivent être recourbés en deſſous, & ne point paſſer le corps des Boucles pour ne pas écorcher les mains lorsſqu'on équipe les chevaux, & pour ne pas déchirer les bottes ou bottines, ni les habits quand on eſt à cheval. Si le Sellier les livroit autrement on ne doit pas les recevoir, ou bien il faut obliger les Cavaliers & Dragons à limer les ardillons dans les bouts, ce qui eſt très-facile, d'autant qu'il eſt bien rare qu'ils ne ſoient à portée d'avoir une lime.

ARTICLE XXV.

Abus dans le choix des Brides que gardent les Cavaliers & Dragons quand ils changent de chevaux.

CAVALIER & DRAGON.

IL en est dans le choix de la bride comme dans celui de la selle. Le Cavalier ou *Dragon* garde son ancienne Bride, quoiqu'il n'en connoisse souvent que le nom. On s'en rapporte volontiers à lui pour emboucher le nouveau cheval, auquel à tout hazard, il dit que la Bride va bien, afin de la garder. Le mors peut cependant être trop large ou trop étroit, la liberté de la langue trop haute ou trop basse, sans rappeler d'autres défauts dont on parlera en son lieu, qui font que le mors ne convient point à la bouche du cheval à qui on le donne.

On sent combien les usages de laisser choisir les Chevaux, les Selles, & les Brides aux Cavaliers & *Dragons*, sont abusifs, & préjudiciables au service du Roi, & aux Capitaines. On y remédiera en se donnant la peine d'examiner quelles selles, & quelles Brides conviennent aux chevaux, & en obligeant les Cavaliers & *Dragons* à ne prendre que le cheval, la selle & la Bride qu'on leur donnera. Cela dépend absolument des Capitaines qui ont tout pouvoir dans leurs Compagnies, de réformer de pareils abus, & d'obliger les Maréchaux-des-logis d'y tenir la main.



C H A P I T R E VI.

*De la maniere d'ordonner la Bride, de brider,
& de débrider le Cheval.*

ARTICLE PREMIER.

De la bonne Bouche.

CAVALIER & DRAGON.

IL ne suffit pas de connoître les pieces & parties d'une bride, il faut savoir connoître les Bouches pour ordonner le mors suivant leurs différentes structures, c'est-à-dire, de donner plus ou moins de force au mors. Sans répondre à l'idée qu'ont bien des gens, que les modeles de mors que la Cour a envoyés aux Troupes, sont trop rudes ou trop doux, je dirai les moyens d'emboucher les chevaux des Troupes, avec ces deux especes de mors seulement; l'usage qu'on en fait, non-seulement pour les chevaux que monte la personne du Roi, mais encore pour tous ceux des gens de cheval, & l'expérience, dit sur cela plus que tout ce qu'on en pourroit dire.

La bonne Bouche est celle qui n'a pas l'appui trop ferme, c'est-à-dire, celle dont les barres ne sont ni trop basses, ni trop charnues, & dont la barbe n'est pas trop plate, ni trop garnie de poil. L'on connoît l'une & l'autre de ces parties avec un peu de pratique; en les tâtant avec les doigts, ou en appuyant dessus quelque chose de dur qui fasse faire au cheval un mouvement proportionné au degré de sensibilité dont sera la partie.

Un cheval qui a la bouche bonne, sera bien em-

bouché avec un mors *à gorge de Pigeon* d'une piece; à branches droites. J'entends le mors envoyé pour modele, qui n'aura l'œil ni trop haut ni trop bas. Celui qui est haut tient davantage que celui qui est bas. Dans le premier cas, il pourroit assujettir trop le cheval qui a une bonne bouche, & faire remonter la gourmette. Dans le deuxième, il pourroit ne pas l'assujettir assez, & la gourmette devenir trop longue.

ARTICLE II.

des Bouches trop sensibles.

CAVALIER & DRAGON.

LA Bouche trop sensible ne peut souffrir aucune sorte de Bride. On connoît ces excès de sensibilité par les coups de tête du cheval qui bat à la main pour le moindre mouvement de la bride. (a) Les chevaux qui ont les barres hautes & tranchantes, sont les plus sujets à se défendre de l'appui de l'embouchure. Ces coups de tête peuvent aussi venir des impressions de la gourmette sur une barbe trop sensible, tranchante, décharnée, & dégarnie de poil. Quelquefois aussi cette partie, sans être trop sensible naturellement, peut être blessée par l'effet de la gourmette, & d'une main trop dure.

Il faut donner à ces sortes de chevaux une embouchure douce à simple canon brisé, semblable à celle du mors, marqué lettres CC. Planche 9^e.

(a) Battre à la main, sont les mouvemens de tête que fait le cheval en la portant en avant. On appelle aussi ces mouvemens *encenser*. Quelquefois un cheval leve la tête si fort, qu'il peut blesser le Cavalier.

qui ait de la grosseur près des fonceaux, parce que le gros canon agit moins vivement sur les barres que le petit. Il faut cependant le proportionner à la grandeur de la bouche. L'œil du banquet doit n'être ni trop bas ni trop haut, pour les raisons qui ont été dites à l'Article précédent. Si la sensibilité vient de la barbe, il faut donner une grosse gourmette.

ARTICLE III.

Des Bouches foibles.

CAVALIER & DRAGON.

LA Bouche foible ne souffre aucun appui du mors. Il faut donner à ces chevaux-là la même embouchure qu'aux Bouches trop sensibles, & l'œil du mors doit être fort bas, de façon cependant, que le mors ne fasse pas la bascule. On peut encore envelopper l'embouchure de linge; & pour autre ressource, rendre la branche flaque en la recourbant en arriere, portant le bras hors de la ligne droite. On peut encore, pour diminuer l'effet de la gourmette, renverser l'œil de la branche en arriere.

ARTICLE VI.

Des Bouches fortes.

CAVALIER & DRAGON.

LA Bouche forte est celle qui a les barres basses, charnues, ou de grosses levres qui recouvrent les barres, leur ôtent le sentiment, & empêchent l'effet de l'embouchure. Ces défauts sont fort ordinaires dans les chevaux des Troupes. On

s'en apperçoit en tâtant & voyant la barre, ou parce que le cheval tire & pese sur la main quand on est dessus. La barbe trop plate contribue aussi à faire peser & tirer le cheval sur la main.

Il faut donner à de pareils chevaux le mors à gorge de Pigeon d'une piece, tel que celui du modele avec l'œil haut, la branche longue, & un petit canon. S'il a la barbe plate, ou charnue, il faut lui donner une petite gourmette. Si tous ces expédients ne suffisent pas, il faut enhardir les branches en portant le bas en avant hors de la ligne droite.

ARTICLE V.

Des Bouches pesantes.

CAVALIER & DRAGON.

UN cheval pese à la main quand il a les barres charnues, épaisses, la langue grosse, l'encolure massive, la ganache trop ferrée, pour que la tête puisse se placer : quelquefois aussi cela vient du poids même d'une grosse tête, ou de foiblesse naturelle dans quelques parties, ou de négligence. Ces chevaux ont ordinairement aussi la barbe charnue, & garnie de poil. Alors il faut leur donner le même mors que celui des Bouches fortes avec une petite gourmette.

ARTICLE VI.

Des Bouches trop ou trop peu fendues.

CAVALIER & DRAGON.

UNE Bouche trop fendue demande une embouchure grosse, & un œil bas, pour que la gour-

mette ne porte pas trop haut. La Bouche peu fendue exige au contraire une embouchure moins grosse, & un œil haut, afin que la gourmette ne tombe pas sur le menton : on donnera d'ailleurs aux Bouches ainsi conformées des mors plus forts ou plus doux, selon les autres qualités qu'elles pourront avoir.

ARTICLE VII.

Des Chevaux qui s'arment & qui s'encapuchonnent.

CAVALIER & DRAGON.

IL y des chevaux, qui étant bridés, s'arment & s'encapuchonnent, c'est-à-dire, qui rapportent le menton au poitrail. Outre que les branches ne peuvent plus agir, elle peuvent aussi très-aisément se prendre dans le poitrail, & causer de grands accidents. Le cheval pour lors est forcé à faire quelques mouvemens dangereux, comme de reculer avec précipitation, de faire une pointe, & peut-être de se renverser. Mais on ne doit plus tant craindre cet accident avec les branches des nouveaux mors, parce qu'elles ne peuvent pas s'engager dans le poitrail de même qu'avec les longues branches tournées, à genoux & à jarrets qu'on avoit dans les Régiments. Le défaut qu'ont les chevaux de s'encapuchonner est très-difficile à corriger, il n'y a que la seule ressource de tenir la main haute. On prétend qu'une boule sous la ganache les empêche de se ramener si fort ; je crois que des petites pointes de fer émoussées en grains d'orge rangées sur le cuir du Poitrail, pourroient les corriger d'appuyer le menton dessus.

Il faut donner à un cheval qui s'arme & s'enca-

puchonne un mors doux , avec l'œil bas , & la branche très-courte. Le bridon sert aussi à lui faire lever le nez.

ARTICLE VIII.

Façon de brider le Cheval.

CAVALIER & DRAGON.

POUR brider un cheval , le Cavalier ou *Dragon* doit se placer du côté du montoir , vis à-vis l'œil , & passer les renes de la bride dans le bras gauche , ou sur le cou du cheval , afin qu'elles se trouvent plus facilement sur leur plat : il prendra après la têtiera par le dessus de tête avec la main droite , en passant le bras par dessus la tête entre les oreilles ; & avec la main gauche ; il prendra le bridon & le mors par dessus la boffette , & avec le pouce , il appuiera sur la barre pour faire ouvrir la bouche du cheval , dans laquelle il mettra le mors , & le bridon tout ensemble. Il fera passer les oreilles entre le frontal & le dessus de tête qu'il mettra à la place , & retirera ensuite le toupet de dessous ; il placera le frontal du licou sous celui de la bride , ferrera la muserolle du licou , & mettra la gourmette , observant que le crochet & l'S se trouvent en dessous des côtés de l'embouchure du bridon. Pour la bien mettre sur son plat , il faudra d'abord examiner si le crochet & l'S tombent bien au bas du banquet par derrière le mors ; après quoi il faudra passer les doigts de la main gauche par dessous l'œil du mors , & avec le premier doigt & le pouce de la même main prendre le crochet , saisir ensuite la gourmette de la main droite qu'on fera couler jusqu'à la deuxième petite maille , observant que

les joints ou bouts des mailles se trouvent en dedans ; & avec le pouce & le premier doigt de la main droite on la mettra au crochet par dessous les deux côtés du bridon , à cette deuxième maille. La gourmette ne doit pas être trop longue , parce que le mors feroit la bascule , & la gourmette ne feroit plus d'effet sur la barbe. Elle ne doit pas être trop courte ; parce qu'elle en feroit trop , & pourroit écorcher le cheval. L'un ou l'autre de ces inconveniens dépendent souvent de la façon dont le mors est placé. Est-il trop haut , la gourmette devient trop courte ; est-il trop bas , elle devient trop longue. Il faut , pour regle générale , que le mors étant en place , l'embouchure soit à environ un pouce au-dessus du crochet d'en-bas , mesuré vers le milieu du canon. Si le canon montoit trop haut , ou qu'il descendît trop bas , il pourroit blesser le cheval qui est plus sensible dans ces parties. Pour que la gourmette soit à sa vraie place , elle doit reposer au creux que forme le menton du cheval , appelé la *Barbe* , sur laquelle elle agit. Lorsqu'elle est placée , on doit faire agir le mors , pour voir si elle ne fort point de sa place dans le temps que l'œil & les branches font leur effet , & regarder si les fentes ou joints des bouts des mailles paroissent. Si on ne les voit pas à l'extérieur , ce sera une marque qu'elle sera sur son plat. Pour se donner encore des facilités , on peut faire faire une marque sur le plat de la grosse maille. La gourmette placée , il faut voir si la liberté de langue de l'embouchure ne touche pas au palais , ou si elle ne presse pas la langue , deux inconveniens assez ordinaires , sur-tout quand dans le premier , le cheval a le palais épais & charnu ; &

dans le second quand il a la langue grosse. L'un & l'autre de ces défauts se connoissent en regardant dans la bouche du cheval, & en poussant doucement les branches avec la main vers le poitrail. Le cheval alors donne des coups de tête, ou fait quelques autres mouvemens pour éviter la douleur que l'embouchure lui cause sur le palais quand elle y touche, ou qu'elle presse trop la langue, & la lui fait tirer dehors. Il faut encore observer si le mors n'est pas trop large, ni trop étroit; un mors trop large vacille dans la bouche du cheval, & rend les effets de l'embouchure incertains: le crochet & l'S de la gourmette peuvent encore se placer entre le banquet & la levre, & blesser le cheval. Le mors trop étroit gêne le cheval, & les banquets lui froissent & écorchent les levres. Lorsqu'on a observé ce qui vient d'être dit, le cheval se trouve bridé comme il doit l'être.

Les Maréchaux-des-Logis doivent avoir les mêmes soins pour la distribution des brides que pour celle des selles, chaque mors devant trouver dans une Compagnie une bouche à laquelle il soit Propre.

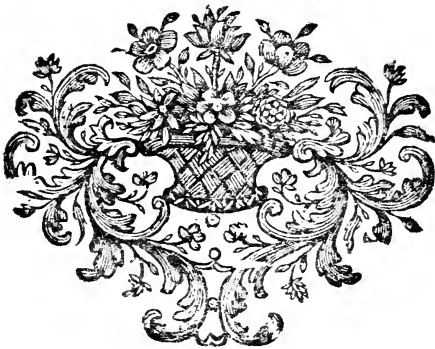
A R T I C L E IX.

Façon de débrider le Cheval.

CAVALIER & DRAGON

POUR débrider le cheval, il faut commencer par défaire la gourmette, si on ne l'a pas fait en mettant pied à terre, relâcher la muserolle du licou, défaire la sous-gorge, & avancer les rênes de

de la bride & du bridon sur la tête qu'on pousse par dessus les oreilles, pour l'ôter de la tête du cheval, évitant d'entraîner le licou. Pour suspendre la bride à la place où on veut la mettre, on passe les rênes de la bride & du bridon dans le frontal ; celles de la bride par devant la tête & par derrière le frontal, & celle du bridon par dedans.



 CHAPITRE VII.

De la maniere d'instruire les Cavaliers & Dragons de Recrue à monter à Cheval, & de former les Chevaux de remonte.

ARTICLE PREMIER.

Premiere Leçon pour le Cavalier ou Dragon de Recrue.

CAVALIER & DRAGON.

D'ABORD qu'il arrivera un homme dans la Compagnie, il faudra que le Maréchal-des-Logis, en se conformant à ce qui lui est prescrit dans le Chapitre VIII. Article XII. l'instruise ou le fasse instruire de tous ses devoirs ; qu'il lui apprenne à seller & à brider le cheval qu'on lui donnera à monter, qui doit être un cheval sage, qu'on aura appris à trotter à la longe. On lui ôtera ses éperons pendant les deux ou trois premiers mois, comme on l'a déjà dit à l'article des Eperons, à moins que le cheval ne se trouvât absolument dur, insensible, ou qu'il ne fût pas susceptible d'être gâté par le mauvais usage qu'un homme de recrue ignorant peut faire de ses éperons.

ARTICLE II.

Comment l'homme de Recrue doit se rendre au lieu designé pour monter à cheval.

CAVALIER & DRAGON.

LES Maréchaux-des-Logis toutes les fois qu'ils voudront faire monter un homme de recrue à cheval, lui indiqueront un lieu convenable où il se rendra à l'heure marquée, menant son cheval par la bride, qu'il doit tenir par les rênes avec la main gauche par dessous, & contre les branches du mors : ainsi le cheval sera à la gauche de l'homme. De la main droite, il tiendra le bout des rênes par dessus, faisant passer le bout du côté du petit doigt, les ongles en bas, & une gaule s'il est possible d'en avoir, qu'il tiendra par le gros bout, la pointe en bas. Les étriers seront suspendus aux porte-étriers ; & pour éviter que le cheval ne glisse & ne blesse personne dans les rues, il faudra que le Cavalier ou *Dragon* marche au bas du pavé, & le cheval sur le haut, près des murailles.

Lorsque le Cavalier ou *Dragon* sera arrivé au lieu marqué, on le fera placer devant son cheval, le dos tourné à la tête, & passer le bras gauche dans les rênes, ayant soin de le lui faire passer par dessous, de manière que la rêne droite soit dessus le bras, pour éviter que les deux ne se trouvent croisées quand on les voudra passer sur le cou du cheval. Pour empêcher que les rênes n'échappent du bras, il le faut plier, & tenir la main devant soi.

On fait mener les chevaux en main de la main gauche, parce que communément ils sont plus

roides à droite qu'à gauche, & tournent plus difficilement de ce côté-là ; il est même de regle, par cette raison, de les travailler plus à droite qu'à gauche. Le penchant vient sans doute de l'usage général où l'on est de les mener de la main droite dès leur jeunesse, ce qui les fait incliner & plier à gauche, ou par d'autres raisons que quelques Auteurs disent venir de causes naturelles. Je n'entreprendrai point de les approfondir ; mais il est certain que presque tous les chevaux tournent plus volontiers à gauche qu'à droite ; & cette vérité est si reconnue par les hommes de cheval, que Mrs. les Ecuyers du Roi font toujours mener les chevaux du Roi de la main gauche, dans la vue de les rendre également obéissants des deux côtés, de les plier à droite, & de les rendre plus agréables à cette main, qui est le côté le plus familier, & le plus d'usage à l'homme.

Ces autorités jointes à l'expérience, font regarder comme utile de faire mener aussi du même côté les chevaux des Troupes pour les assouplir également des deux côtés, & pour leur ôter la routine de ne vouloir être menés qu'à droite.

A R T I C L E I I I.

Façon de faire monter l'homme de Recrue à cheval ;

C A V A L I E R & D R A G O N.

ON fera exécuter tous les mouvements de monter à cheval & d'en descendre par les commandements que la Cour prescrira dans les Reglements qu'elle donnera aux Troupes.

De nouveau Cavalier ou *Dragon* placé à la tête de son cheval, le bras gauche dans les rênes, prendra la gaulle de la main gauche, la pointe en bas.

Il fera demi tout à gauche sur le talon gauche, & prendra le bout des rênes avec la main droite sur le bras gauche, les mettra sur le cou du cheval, & se placera vis-à-vis l'épaule gauche du cheval. On l'avertira de ne se pas mettre trop en avant ni trop en arriere pour éviter d'être blessé par le cheval, soit par les pieds de devant ou de derriere. Il placera les rênes dans la main gauche, y tenant toujours la gaule, la pointe en bas, & prendra avec les rênes une poignée de crins par dessus & vers le milieu de la criniere, passant les quatre doigts dans les crins, mettant le pouce en dessus, (a) ayant attention que les rênes ne soient pas trop tendues dans ce moment-là, pour ne pas faire reculer le cheval. Dans le même temps qu'il saisira ainsi les crins, il décrochera l'étrier avec la main droite, & le prendra par la branche près de l'œil, observant que la boucle de l'étriviere se trouve en dessus sous le quartier de la selle, sans qu'elle soit cependant trop haute, parce qu'elle seroit sujette à blesser le cheval. Tenant ainsi l'étrier, il mettra le pied gauche dedans jusques passé la racine du gros doigt, & tout de suite il prendra le trousséquin avec la main droite, & restera un temps. Il s'élèvera tout de suite après sur l'étrier, avec l'aide des deux mains & l'appui du pied gauche, tenant le corps droit, la tête levée, & passera la jambe droite tendue par dessus la croupe, en portant dans ce même temps la main droite sur la batte

(a) Cette façon de prendre les crins donne plus de force & plus de facilité aux Troupes pour monter à cheval, & n'est point si sujette à arracher les crins, que de les prendre près du garrot. Elle est aussi plus prompte, parce que de l'autre maniere il faut prendre les crins de la main droite pour les mettre dans la gauche, ce qui fait un tems qu'on gagne en les prenant de cette façon, & l'étrier en même temps.

droite, & il se mettra en selle; après quoi il relevera l'étrier sur le cou du cheval, ou le mettra au porte-étrier; car on ne lui donnera des étriers que le plus tard qu'on pourra, le délai sur ce point ne pouvant qu'être utile. On lui en donnera seulement, si on le fait monter à cheval au quartier, pour se rendre au lieu indiqué pour la leçon, & pour s'en retourner au quartier, afin de le préparer à les porter. On se conformera, pour lui apprendre, à ce qui est dit page 257. Art. IX.

ARTICLE IV.

Position de l'homme à cheval.

CAVALIER & DRAGON.

L'HOMME étant à cheval prendra la gaine de la main droite par le gros bout, tenant la pointe haute, & il ajustera les rênes en prenant le bout avec les deux premiers doigts, & le pouce de la main droite par-dessous le bouton, les tirant haut devant lui, plaçant la main gauche en dessous de la droite, le petit doigt entre les rênes. Il laissera ensuite tomber le bout des rênes devant lui, & portera la gaine comme on porte actuellement le sabre le long de l'épaule; le poignet à-peu-près à hauteur de la hanche droite.

Pour être bien placé à cheval, & avec justesse, il doit avoir la ceinture près du pommeau, le corps d'à-plomb, le haut en arrière, la tête levée, & le regard fier. Il doit être bien assis, avoir les fesses dans le milieu de la selle, les jambes aisées, tombantes perpendiculairement le long des cengles, sans tourner les genoux en dehors; en un mot, il doit chercher une position où il soit naturellement, & à son aise; car ce n'est

MILITAIRES, CHAP. VII. 247
qu'avec une grande liberté dans tout le corps,
qu'on mene bien les chevaux.

ARTICLE V.

Regle pour placer la main de la Bride:

CAVALIER & DRAGON.

LE Cavalier, ou *Dragon* de recrue étant monté à cheval, les rênes ajustées, mises sur leur plat, & égales, les tenant bien fermes & tendues, on lui placera la main devant lui, élevée d'un pouce au-dessus du pommeau, & à un demi-pied du corps, sans contraindre ni tourner le poignet, les ongles regardant les boutons; le petit doigt plus près du corps que le haut de la main; le pouce allongé sur les rênes. Par cette position de main, les Cavaliers & *Dragons*, à cause de l'espece de chevaux qu'ils montent, & du dérangement de leurs bouches, en feront plus maîtres que si on leur plaçoit la main à trois ou quatre doigts du corps, & au-dessus du pommeau, comme on le prescrit dans les Académies; car il est certain que de deux Cavaliers qui seront à cheval, leurs mains placées dans les deux différentes positions, celui qui l'aura placée à un demi-pied du corps, & un pouce seulement plus haut que le pommeau, sera plus en force & plus en liberté de faire opérer sa main, que celui qui l'aura placée à trois ou quatre doigts, les rênes seulement demi-tendues; la main de celui-ci, pour retenir ou arrêter le cheval, appuiera au corps, & l'effet n'en sera pas sensible à la bouche du cheval: en s'aidant de la main droite pour raccourcir les rênes, on perd un temps; & dans le cas où on auroit le sabre ou le pistolet à la

main, cette opération deviendroit plus longue & plus difficile encore pour le *Dragon* qui seroit dans la position de haut-le-fusil. Voilà assez de raisons pour justifier la position proposée pour la main du Cavalier & *Dragon*. Les gens de cheval à qui elle a été communiquée, l'ont sentie & adoptée pour les Troupes. Les Particuliers qui ont été à l'Académie, placent la main comme on leur a appris; ceux qui n'y ont point été la placent à leur fantaisie, & les gens de cheval, selon le besoin du cheval. Au surplus, il y a des règles que la nature & le bon sens dictent: comme, par exemple, de tenir la main haute sur un cheval qui s'encapuchonne, & basse & assurée sur un cheval qui bat à la main, & qui porte le nez haut, & en avant, autrement dit, au vent; deux défauts qui sont presque toujours inséparables.

Les Cavaliers & *Dragons* ont la mauvaise habitude de tenir toujours à poignée le bouton coulant des rênes, au lieu de le laisser en haut contre le bouton du bout qui joint les deux rênes. Ce bouton coulant seroit presque inutile, si ce n'est pour mener des chevaux en main. Dans ce cas, on le fait couler jusques sur la crinière, afin de raccourcir les rênes. On y engage même du crin pour qu'il ne coule pas de lui-même. Les *Dragons* lorsqu'ils mettent pied à terre pour manoeuvrer, pourroient s'en servir au même usage; mais ils sont dans l'habitude de mettre les rênes sur la selle derrière les battes, ce qui vaut mieux, d'autant que ce bouton pourroit arracher les crins.

Mouvements de la main de la Bride pour faire mouvoir le Cheval.

CAVALIER & DRAGON.

TOUT Cavalier & Dragon doit favoir faire exécuter au cheval ses quatre mouvements ordinaires ; qui font d'avancer , reculer , tourner à droite , & tourner à gauche , lesquels répondent aux quatre mouvements de la main de la bride , qui s'exécutent en formant une espece de croix. La main partant de la position marquée , doit faire ces mouvements par degrés , & avec beaucoup de liant , sans dureté ni à coups. Le premier mouvement pour rendre la main , se fait en avançant & baissant la main vers la criniere , ou en prenant avec les trois derniers doigts de la main gauche la rêne du bridon , & la tirant à soi , ce qui raffraîchit en même temps les barres du cheval. Il y a encore une troisieme façon , qui est , si l'on n'a pas la main droite occupée , de prendre avec cette même main , & sans déplacer la gauche , la rêne du bridon qu'on tire à soi , en baissant la main gauche à mesure. Le second mouvement , pour retenir , arrêter , ou reculer le cheval , se fait en tirant la main à soi , les ongles près des boutons , écartant un peu le coude du corps , sans le lever plus que la main , ni gêner le poignet. Le troisieme , se fait en portant la main à droite , les ongles un peu en dessus pour tourner le cheval du même côté. Le quatrieme se fait en portant la main à gauche , les ongles aussi un peu en dessus , ouvrant l'avant-bras sans éloigner le coude du corps.

L'accord des aides & de ces quatre mouvements de la main est le principe de toutes les manœuvres de la Cavalerie. Par aides en général, on entend l'action des cuisses, des jarrets, des jambes, l'appel de la langue, le châtement des éperons, de la gauce, & du fouet. Mais on ne parle ici que de la maniere simple que les Cavaliers & *Dragons* doivent employer pour faire exécuter au cheval ses quatre mouvements.

Pour faire avancer le cheval, il faut rendre la main, fermer les cuisses, les jarrets au corps du cheval, sans ouvrir ni tourner les genoux en dehors, approcher les jambes près du corps en arriere des cengles, sans les retirer en haut, ni lever les talons. Pour faire reculer le cheval, il faut tirer la main à soi jusques sur les boutons; & pour se donner plus de facilité, sur-tout si le cheval n'obéit pas, il faut lever la main devant soi, le long des boutons, la tournant un peu en dessus, mettant le petit doigt du côté des boutons, sans plier ni contraindre le poignet, en relevant aussi le coude à hauteur de la main. Pour se donner encore des moyens, on renverse en même temps le haut du corps en arriere. On doit en user de même pour l'arrêter quand la distance d'un demi-pied de la main au corps ne suffit pas, ayant attention pour former l'arrêt en regle de fermer les jambes au corps derriere les cengles.

En reculant, il faut rendre la main au cheval à mesure qu'il obéit; tenir les deux jambes également près du corps pour qu'il recule droit; & s'il ne recule pas droit, il faudra davantage approcher la jambe du corps du côté où il jette sa croupe, en y portant avec la main de la bride les épaules du

cheval , tenant les rênes égales , & fermer le jarret du même côté. La regle générale , pour redresser un cheval qui ne recule pas droit , est de lui porter la tête & les épaules du côté qu'il porte la croupe , en fermant au corps la jambe du même côté où il porte la croupe , c'est-à-dire , que quand un cheval porte sa croupe à droite en reculant , il faut lui porter la tête & les épaules à droite ; & fermer la jambe droite pour rejeter la croupe à gauche sur la ligne droite , lorsqu'il porte la croupe à gauche. On entend qu'il faut , partant de ce principe , se servir des aides contraires pour jeter la croupe à droite , sur la ligne droite aussi.

Pour tourner le cheval à droite , il faut y porter la main , en soutenant le cheval , fermer la cuisse & le jarret droit , & approcher la jambe droite au corps en arriere des cengles.

Pour tourner le cheval à gauche , il faut porter la main à gauche , sans écarter le coude du corps , en soutenant le cheval , & fermer la cuisse , le jarret gauche au corps du cheval , la jambe en arriere des cengles.

Dans le cas où le cheval n'obéiroit pas à l'approche des jambes , il faudroit ferrer ferme les éperons de l'endroit où se trouveroit la jambe , au lieu de l'écarter comme font les ignorants. Quand on fait tant que de recourir aux éperons , il faut les appuyer ferme en dessous en arriere des cengles , & les laisser un temps au corps du cheval : mais il ne faut point abuser de ce châtiment ; au contraire , il faut l'employer très-rarement.

Comme tous les chevaux ne tournent pas pour la main de la bride seule , & qu'il n'y a même que ceux qui la connoissent , il faut dans les occasions où l'on trouve de la résistance , séparer les rênes ,

en prendre une de chaque main , le bout en avant , les tenir fermes avec le pouce sur l'articulation du milieu du premier doigt ; faire agir le petit doigt sur la rêne qu'on tire bas près de la botte du côté où l'on veut faire tourner le cheval , & appuyer au corps la jambe du même côté. On rend pour lors la rêne opposée , pour que l'effet de l'embouchure se fasse sur la barre du côté où l'on veut aller ; car il faut que ce soit toujours la rêne qui se trouve de ce même côté qui détermine le cheval à y tourner. Ce même expédient peut être employé pour des jeunes chevaux , & pour ceux qui sont difficiles à réduire.

Voilà en général ce qu'on peut dire de plus essentiel pour l'instruction du Cavalier & du *Dragon*, sur les quatre mouvements du cheval , & de la main. A l'égard des finesses de l'art & du degré de force qu'il convient de mettre dans les aides , il n'y auroit qu'un exercice journalier , pratiqué sous les yeux d'un Maître habile , qui pourroit leur donner l'intelligence nécessaire ; mais faute de science , il arrive qu'un Cavalier ou *Dragon* qui monte un cheval vif ou fin , donne une aide trop forte , & même de grands coups d'éperons pour faire un petit mouvement ; un autre monté sur un cheval dur , approche seulement les jambes , & sans même les approcher , se contente d'un geste du corps ou de la main , pour faire un grand mouvement , dans le temps qu'il auroit fallu employer , pour le faire exécuter , l'éperon le plus aigu ; ainsi les aides & les éperons employés à contre-temps , tourmentent & rendent les chevaux ramingues , rétifs , & produisent dans les exercices toutes sortes de mouvements faux , & contraires à la régularité des manœuvres , & causent des désordres dangereux dans une action.

Outre ces quatre mouvements à cheval, il y a celui de fuir les talons, qui se fait en allant de côté. On renvoie, pour apprendre les principes de ce mouvement, son utilité & ses inconvénients, à la fin du Chapitre.

ARTICLE VII.

Caveçon, Longe, Chambriere, Gaule.

CAVALIER & DRAGON.

LES instruments dont on se sert pour trotter un cheval à la longe, sont le caveçon, la longe, la chambriere, ou fouet, & la gaule.

Le caveçon représente la figure d'une musette ; il est composé de trois piéces de fer à charnières, qu'il faut garnir de cuir pour ne pas blesser les chevaux sur le nez. Il y a trois anneaux de fer, savoir, un au milieu, & un à chaque côté ; celui du milieu sert à mettre la longe.

La longe doit être une corde grosse comme le doigt, de la longueur d'environ vingt à trente piéds, & qui ait un contre-cenglon avec une boucle au bout pour l'attacher à l'anneau de devant. Les anneaux des côtés servent à mettre des rênes quand on veut monter un cheval en caveçon ; mais cela ne se pratique plus gueres.

La chambriere est une espece de fouet, composé d'une longe de cuir, longue d'environ cinq piéds, large d'un pouce par un des bouts, & va en diminuant insensiblement par l'autre. Elle s'attache au bout d'un manche de bois, ou de jonc, long d'environ trois piéds.

La gaule est, autant qu'il est possible, une baguette de bouleau, longue d'environ trois piéds.

Le caveçon sert à mettre à la tête du cheval ; il est soutenu par un dessus de tête , & maintenu par une sous-gorge , & une fausse sous-gorge placée au dessous de la sous-gorge , qui sert à empêcher les montants du dessus de tête de donner dans l'œil du cheval en le trotant.

La longe qu'on attache à l'anneau du milieu du caveçon , sert à tenir le cheval.

La chambrière & la gaule servent à animer le cheval en le travaillant.

A R T I C L E V I I I .

Façon de faire trotter le Cavalier & Dragon de Recrue à la longe.

C A V A L I E R & D R A G O N .

A la suite des instructions précédentes on fera trotter le Cavalier ou *Dragon* de recrue à la longe , sans étriers. Cette leçon est excellente ; elle sert à assurer l'homme à cheval , à lui donner de l'assiette & de la liberté dans tout le corps ; elle lui apprend à se servir de ses cuisses , de ses jarrets & de ses jambes ; mais il faut observer par précaution de ne pas faire monter d'abord l'homme sur un cheval , qu'il n'ait troté au moins trois ou quatre fois à la longe , sans être monté.

Pour exécuter cette leçon , on mettra au cheval le caveçon qu'on placera assez haut sur le nez pour ne pas lui ôter la respiration en trotant , & on le ferrera ferme , pour qu'il ne tourne pas sur le nez. On mettra ensuite la sous-gorge & la fausse sous-gorge qu'on ferrera bien pour empêcher les montants de têtiera du caveçon , de donner sur les yeux du cheval. On choisira un terrain plat qui ne soit ni pierreux ni glissant.

L'homme placé à cheval, ayant les deux mains dans la position prescrite à l'Art. IV. & V. de ce Chapitre, deux autres hommes sages à pied, ou au moins un, feront exécuter la leçon sous les yeux d'un Officier, ou Maréchal-des-Logis, s'ils ne la font exécuter eux-mêmes. Un des deux hommes à pied tiendra la longe & l'autre tiendra une gaule & une chambrière. S'il n'y en a qu'un, il tiendra la longe & la gaule, ou la chambrière. S'ils sont deux, celui qui tiendra la gaule se placera à côté de celui qui tiendra la longe; sçavoir, quand le cheval trottera à droite, il se mettra à gauche; & quand il trottera à gauche, il se mettra à droite; & dans les deux cas un peu en avant de l'épaule de l'autre. On commencera cette leçon en faisant tourner le cheval à droite; & pour cela on le fera éloigner peu-à-peu du centre. Celui qui tiendra la corde l'allongera peu-à-peu pour aggrandir le cercle, & placera la main gauche en avant de la droite. Celui qui tiendra la chambrière & la gaule, aura la gaule dans la main droite, & dans la gauche la chambrière, avec laquelle il chassera le cheval pour le mettre au trot, & pendant la reprise il donnera de temps en temps quelques coups par terre, & même sur le cheval, quand de frapper à terre ne suffira pas; mais lorsqu'il sera obligé de donner sur le cheval, il le frappera sur la croupe ou sous le ventre vers les cingles. Il se servira de la gaule pour éloigner le cheval du centre, en la lui faisant voir, & la faisant siffler. Pendant la leçon, on avertira l'homme qui sera à cheval de se tenir dans la position où on l'aura placé, prenant garde qu'il ne se jette d'aucun côté. Quand son cheval languira, on lui fera

aussi donner de la gaule sur l'épaule gauche.

Après avoir tourné cinq ou six tours à droite ; on changera le cheval de main. L'homme qui tiendra la longe reculera quelques pas pour que le cheval ne mette pas les pieds sur la longe en tournant court à droite , pour reprendre la piste à gauche derrière lui. Celui qui tiendra la chambrière & la gaule , passera dans le même instant qu'on changera de main , par derrière l'autre , & changera sa gaule & sa chambrière de main , pour en faire à gauche le même usage qu'à droite. Celui qui tiendra la longe fera aussi le contraire , & passera la main droite devant la gauche en tenant la longe.

L'homme à cheval , dans le moment qu'il changera de main , prendra la bride de la main droite du même sens qu'il la tenoit de la gauche ; cela lui fera avancer l'épaule droite , & lui apprendra aussi à conduire son cheval de la main droite. Pendant qu'il trottera à gauche , il tiendra la gaule de la main gauche , le petit bout en bas , le bras tombant à côté de lui. Il ranimera aussi son cheval s'il en a besoin , en donnant de la gaule à revers de main derrière la botte sur les flancs du cheval.

Après avoir troté sept ou huit tours à gauche , celui qui tiendra la longe , la raccourcira peu-à-peu jusqu'à ce que le cheval arrive au centre , où il le fera tourner deux ou trois tours au pas , le tenant par la longe près de la tête , & marchant aussi à gauche du cheval.

On éloignera encore le cheval du centre pour le trotter encore cinq ou six tours à droite. Pour lors chacun se remettra comme la première fois que le cheval a troté. Les cinq ou six tours finis ,
celui

celui qui tiendra la longe la raccourcira peu-à-peu pour rapprocher le cheval du centre, où on lui fera faire aussi deux ou trois tours au pas, le tenant par la longe près de la tête, marchant aussi à droite du cheval, & ensuite on l'arrêtera. Les hommes à pied, & celui qui fera dessus le caresseront en le laissant souffler, pour le rendre familier. On le fera reculer après avec beaucoup de douceur, & ravancer dans sa même place. On ôtera après la longe & le caveçon au cheval, & on le fera marcher au pas, & trotter sur des lignes droites, & en rond à droite & à gauche, étant conduit par l'homme de recrue. Après qu'il aura ainsi troté un mois, on répétera les mêmes leçons; mais on le fera trotter alors, les rênes séparées, qu'il prendra à poignée par dessus, une dans chaque main; il les placera sur le premier doigt, & les tiendra avec le pouce allongé dessus, le bout des rênes tombant en avant du côté du cou du cheval. On fera tenir à l'homme les deux mains à côté l'une de l'autre devant lui, les ongles se regardant. La gaine, s'il en a une, sera tenue dans la main gauche, le petit bout en bas allant vers le gras de jambe gauche.

On continuera les mêmes leçons tant qu'on pourra, jusqu'à ce qu'on juge l'homme en état de conduire son cheval dans la Troupe.

ARTICLE IX.

Regle pour mettre les Etriers au point juste.

CAVALIER & DRAGON.

QUAND le Cavalier ou Dragon sera bien assuré dans la selle, & qu'on le jugera en état de

R

lui donner des Etriers, on lui placera le pied dedans, lui faisant bien appuyer tout le pied à plat sur l'Etrier, le côté de dedans comme celui de dehors, & placer la racine du pouce sur le milieu de la grille, ce qui ne doit s'entendre qu'en bottes molles, ou en bottines, car on fait qu'en bottes fortes il faut chauffer l'Etrier, c'est-à-dire, enfoncer le pied dedans jusqu'au talon.

Pour fixer les Etriers à une longueur convenable, afin que les pieds du Cavalier ou du *Dragon* ne sortent pas si facilement de dedans, en trotant ni en galoppant, & pour qu'ils s'élevent dessus autant qu'il paroît nécessaire pour donner le coup de fabre, il faut en s'élevant sur les Etriers, comme si on vouloit porter un coup de fabre, qu'il y ait une distance de quatre pouces depuis le siège de la selle jusqu'à l'enfourchure de l'homme. Cette élévation, d'après les épreuves faites, paroît la plus convenable pour remplir les deux objets. Pour la mesurer, ils se serviront d'un étui ou d'un petit morceau de bois de quatre pouces de longueur, qu'ils porteront à cet usage dans leur poche. L'homme étant élevé sur ses étriers, & dans l'attitude de donner le coup de fabre, n'aura qu'à mettre l'éthi ou le morceau de bois sur le siège, de maniere que l'enfourchure porte dessus cette mesure. Au moyen de cette regle les grands & les petits hommes auront les Etriers tous égaux chacun dans leurs proportions : & ils s'éleveront tous de quatre pouces au dessus du siège de la selle. On leur donnera telle autre élévation qu'on jugera à propos, en suivant cette regle. La mesure ne peut être juste qu'avec les sièges rembourrés de niveau comme ceux des selles de Maître, & du nouveau

modele. Les sièges relevés du devant qui étoient en usage dans les Troupes, n'étant pas de niveau, ne sont pas susceptibles de placer de même la mesure. La même règle peut servir pour les Officiers, en mettant cette mesure à deux pouces, qui est suffisante pour eux, n'étant pas nécessaire qu'ils aient les Etriers aussi courts que les Troupes, parce que d'ailleurs l'Etrier court leur ôteroit de la grace qu'ils doivent avoir de plus à cheval que les Cavaliers & *Dragons*.

Les trous faits aux Etrivierés à un pouce l'un de l'autre, servent à les alonger ou raccourcir juste, quand une fois la premiere mesure a été prise. En raccourcissant les Etrivierés d'un trou, on élève l'homme d'un demi-pouce, & d'un pouce en les raccourcissant de deux. Cette attention est nécessaire pour la justesse, parce que les Etrivierés étant doubles, on ne les alonge ou raccourcit que d'une moitié dans la partie de dessous, & autant dans celle de dessus. On comprend aisément qu'on rallonge de même les Etrivierés en lâchant d'un ou de deux points.

A R T I C L E X.

Façon de faire mettre pied à terre au quartiers

CAVALIER & DRAGON.

LE Cavalier ou *Dragon* ôtera le pied droit de l'étrier, il prendra l'étriviere droite par derrière la jambe, accrochera l'étrier par dessous la housse au porte-étrier, ou il le passera sur le côté du cheval, en prenant l'étriviere par devant la jambe, faisant passer l'étriviere sous le quartier de la selle, & tout de suite il se relevera & portera la main droite sur

la batte droite, les doigts en-dedans, le pouce en dehors, & avec la main gauche dont il tiendra toujours les rênes, il prendra une poignée de crins vers le milieu de la criniere, comme il a été dit, pour monter à cheval ; (a) il restera un temps ; il s'élevra ensuite sur l'étrier gauche, passera la jambe droite tendue par dessus la croupe, tenant le corps droit, la tête levée, & il prendra, dans le même temps que la jambe descendra, le trouffequin avec la main droite pour se soutenir en arrivant à terre. Il ôteta après le pied gauche de l'étrier, accrochera l'étrier au porte-étrier, ou le jettera sur le cou du cheval, selon ce qu'il aura fait à l'égard de l'autre, il dégourmera son cheval.

Il abattra les rênes de dessus le cou, passera le bras gauche dedans, faisant face au cheval, & tout de suite il fera demi-tour à droite sur le talon gauche, tournant le dos au cheval. Quand on lui ordonnera de le ramener, il prendra le bout des rênes avec la main droite sur le bras gauche, & avec la main gauche il prendra les rênes par-dessous, & contre les branches du mors, & de la main droite il tiendra le bout des rênes par dessus, faisant passer le bout du côté du petit doigt, les ongles en bas, & ramenera le cheval, le tenant à sa gauche.

(a) Cette façon de prendre les crins, comme pour monter ; est aussi plus courte & plus simple qu'en prenant du crin avec la main droite pour le mettre dans la gauche ; cela prend un temps qu'on gagne aussi en le prenant d'abord avec la main gauche.

ARTICLE XI.

Maniere de descendre de cheval sans étriers.

CAVALIER & DRAGON.

LE Cavalier ou *Dragon* quittera les deux étriers, les relevera aux porte Etriers, à moins qu'il ne doive remonter à cheval dans le moment ; & dans ce cas il les mettra sur le cou du cheval ; ensuite il prendra les rênes & le crin à poignée avec la main gauche, & avec la droite la batte droite, mettant les doigts en dedans, & le pouce en dehors ; il restera un temps, & tout de suite il s'appuiera avec la main droite sur la batte droite, & avec la gauche tiendra les crins & mettra pied à terre, en tendant les deux jambes vers la croupe, passant la droite par dessus la croupe sans la toucher, & se laissera tomber légèrement à terre un peu en avant de l'épaule du cheval, à-peu-près dans la même place où il étoit pour monter.

Cette manœuvre, de mettre pied à terre sans étriers, peut se pratiquer dans les exercices. Elle donne de l'adresse & de la légereté à l'homme. Il conviendrait aussi dans les exercices, dans la vue de rendre les Cavaliers & *Dragons* adroits & légers, de les faire monter & descendre à droite. Il y a souvent des occasions où cela peut être utile à un homme de guerre, soit que l'étrivière ou l'étrier gauche fussent cassés, ou que quelque blessure empêchât de monter à gauche. Le mousqueton & le fusil, ainsi que le sabre, causent quelques embarras pour monter & descendre à droite ; mais l'habitude apprendroit à s'en débarrasser. On

à d'ailleurs , quant au mousqueton & au fusil , la ressource de les mettre à la Grenadiere.

Je n'explique pas la façon de monter & descendre à droite. On doit faire les mouvements contraires de ceux qu'on fait pour monter & descendre à gauche.

ARTICLE XII.

Façon de former les jeunes chevaux de remonte qui arrivent dans les Compagnies.

CAVALIER & DRAGON.

ON ne dira ici que ce qui peut être pratiqué dans les Troupes , pour diminuer les désordres que le défaut de savoir occasionne en général dans les Cavaliers & *Dragons*. Il y auroit trop de danger de passer leur portée , & d'exiger d'eux ce qu'ils ne peuvent & ne savent pas faire.

Pour former les jeunes chevaux de remonte , il est nécessaire de les accoutumer d'abord à la selle & au montoir , & de les faire monter pendant quelque temps dans les Compagnies en bridons. La façon dont on doit s'y prendre est d'abord , de mettre une selle au jeune cheval avec deux bridons d'atrevoir , ayant soin de ne pas le trop cengler d'abord , ensuite on le fait trotter droit devant lui , en le faisant tenir droit par le bout des rênes du bridon , & sans être monté. Si le jeune cheval faute ou rue , il faut voir si c'est par gaieté qu'il fait l'un ou l'autre , ou parce qu'il seroit trop cenglé , ou que la croupiere seroit trop courte. S'il rue pour avoir la croupiere trop courte , on la ralonge. S'il faute pour être trop cenglé , on relâche les cengles. Tout cela vérifié , on passe

les rênes des bridons derrière les battes, ou on les noue sur le cou du cheval avec du crin, & on met le caveçon avec la longe au cheval pour le trotter à la longe ; cette leçon est la meilleure de toutes pour un jeune cheval ; elle rompt ses volontés ; elle l'affouplit, & détermine en avant ceux qui auroient de la disposition à se retenir. Le trot en général est la base de toutes les leçons ; mais il ne faut pas en abuser ; en les donnant trop longues, elles éteindraient la vigueur & la gentillesse du cheval.

Deux hommes sages feront trotter le jeune cheval sans être monté, & se conformeront, pour cette leçon, à celle de l'Article VIII. de ce Chapitre, en observant seulement plus de précaution, & de le caresser & flatter davantage en le ramenant au centre, cachant derrière soi les objets qui pourroient l'effrayer, comme la gaule, la chambrière ; on ne sauroit, en un mot, avoir trop d'attention ; car il s'agit souvent d'appriivoiser un animal sauvage.

Quand le cheval aura fait sa reprise en trois fois, comme nous l'avons détaillé, & qu'on le connoitra assez pour ne pas s'exposer au hazard, on profitera de ce moment qu'il aura jetté son premier feu pour l'accoutumer au montoir. On choisira pour cela un homme sage & intelligent, léger, & ingambe, s'il est possible, auquel on fera ôter les éperons à moins qu'il ne sût quelque chose & assez pour être maître de n'en pas faire mauvais usage. On fera approcher l'homme doucement vis-à-vis l'épaule du cheval ; il prendra une poignée de crins, & les rênes des bridons, & frappera quelques coups sur la selle avec la main droite ;

il prendra ensuite l'étrier, mettra le pied gauche dedans, & frappera de nouveau sur la selle. Si le cheval ne remue point à tout cela, le Cavalier ou *Diagon* s'élevera sur l'étrier, y restera un moment, flattant toujours le cheval, & il passera la jambe doucement par dessus la croupe, & se mettra en selle. Il flattera & caressera de nouveau le cheval, & remettra pied à terre pour recommencer encore une fois ou deux la même chose.

Le cheval rendu sage à la selle, au montoir & à la longe, on le fera monter en liberté pendant quelque temps; mais en bridon, & en commençant par lui faire répéter la leçon de la longe, choisissant toujours les hommes sages, légers & de bonne volonté, afin de les instruire de préférence. Mais il faut toujours dans ces premiers temps continuer d'interdire les étriers & les éperons aux hommes qui seront choisis pour monter les jeunes chevaux. Pour éviter les inconvénients fâcheux dont on a parlé, en montant ainsi le cheval, il faut prendre & tenir les rênes du bridon par dessus, séparées, une dans chaque main à poignée, tenant la rêne sur le milieu du premier doigt, le pouce alongé dessus, le bout en bas, & du côté du corps, chaque rêne sortant par la partie inférieure de la main du côté du petit doigt. En les tenant ainsi, on relève & soutient mieux le cheval. Dans le cas où l'on auroit besoin d'être plus en force, on prendroit les rênes de l'autre sens, & comme on les fait tenir à l'homme de recrue Article VIII. On aura aussi, autant qu'il sera possible, une gaule dans chaque main qu'on tiendra par le gros bout la pointe en bas; ces deux gaules servent à chasser le cheval en avant, & à

lui faire connoître les jambes, en accompagnant toujours dans les premiers temps l'approche des jambes de deux petits coups de gaule derrière la botte.

Après avoir fait trotter le cheval à la longe avec l'homme dessus, il faudra lui ôter le caveçon, le promener au pas & au trot, en liberté sur des lignes droites, car il ne faut lui demander dans les commencemens que d'aller simplement droit devant lui, en l'y déterminant par des petits coups de gaule derrière la botte. Quand il ira de bonne volonté droit devant lui, on lui demandera de reculer, de tourner à droite & à gauche; mais il ne faudra l'exiger que peu-à-peu & par degrés. Il est très-important de s'y prendre avec beaucoup de douceur & de ménagement; car faute de cette précaution, on peut rebuter le cheval, & même causer des accidens qui arrivent si l'on veut l'affujettir trop vite & avec obstination. Il faut cependant, par une étude particulière, s'attacher à connoître, quand les chevaux refusent d'obéir, si c'est par malice, colere, ou autres causes semblables, afin de les châtier vivement, quand les voies de la douceur ne pourront pas les réduire à l'obéissance.

Quand les jeunes chevaux commenceront à connoître un peu les aides de la main, & des jambes, il faudra pour leur former la bouche, leur mettre une buade, comme on l'a dit à l'Article de la Buade, & un bridon d'abreuvoir, avant que de les emboucher à demeure, & les monter avec les mêmes précautions que l'on a fait en bridon sans bride, c'est-à-dire, qu'il faudra tenir les rênes de la bride & du bridon séparées, deux dans cha-

que main , & faire agir davantage le bridon jusqu'à ce qu'il obéisse facilement pour la bride seule ; qu'on tiendra pour lors de la main gauche seulement , & une gaule de la droite qu'on portera comme le fabre le long de l'épaule , & de laquelle on se servira si le cheval en a besoin , en lui en donnant de petits coups sur les épaules , en observant de frapper de préférence sur la gauche quand le cheval trotera droit devant lui , ou qu'il tournera à droite , & sur l'épaule droite quand il ira à gauche. On indique l'épaule gauche pour donner le coup de gaule en allant droit devant lui , & en tournant à droite , parce qu'on est plus en main , & que d'ailleurs pour faire partir un cheval au galop sur le pied droit , le coup de gaule sur l'épaule gauche , est une aide pour l'y déterminer. Les mêmes raisons font que , tournant à gauche , il faut donner le coup de gaule à droite. Dans les deux cas on n'oubliera point qu'il faut en même tems qu'on donne le coup de gaule , fermer les cuisses , les jarrets & les jambes au corps du cheval , pour lui apprendre d'autant à obéir à ces aides. En acheminant les chevaux , comme on vient de l'indiquer , on sera en état de connoître leur humeur & leur naturel , avant que d'en faire la destination , & l'on préviendra les accidents qui résultent de les donner au hazard.

Si l'on prend quelque jour le parti d'instruire les Cavaliers & *Dragons* par une école plus en regle sur des points aussi essentiels , tout ce qu'ils feront sera mieux fait , & on en sentira tout l'avantage. En attendant , les Cavaliers & *Dragons* qui monteront sans éperons les jeunes chevaux en bridon , quoique point instruits dans l'art de

monter à cheval, préviendront les accidents à craindre s'ils avoient des éperons, & si on donnoit trop tôt des brides aux jeunes chevaux. En prenant enfin des moyens sages, & en faisant souvent monter les Cavaliers & *Dragons* à cheval, on les familiariseroit avec leurs chevaux, & leurs chevaux avec eux, & on les mettroit par-là plus en état d'être utiles; car rien de plus pernicieux que l'inaction sur ce point, tant pour les hommes que pour les chevaux.

ARTICLE XIII.

Léçon pour apprendre aux chevaux à fuir les talons.

CAVALIER & DRAGON.

LE mouvement par lequel un cheval marche de côté sur une ligne droite, ce qu'on appelle *fuir les talons*, peut suppléer au caracole, & à d'autres grands mouvements qui se trouvent impossibles ou trop dangereux dans certaines occasions. Il peut servir à étendre ou à resserrer une ligne de Cavalerie, à ouvrir & à former des intervalles, à rompre beaucoup plus promptement une Compagnie, un escadron pour les mettre en colonne & les réformer en bataille, que par des caracoles, & sans présenter le flanc à l'ennemi; il peut par conséquent être utile pour cacher ou pour déguiser des manœuvres; il exige moins de terrain que les autres évolutions; il a de la grace, & paroît savant dans l'exécution; mais il n'est pas aisé à établir dans la Cavalerie & dans les *Dragons*.

Les chevaux ne marchent pas d'eux-mêmes de côté, & il est nécessaire pour les y assujettir, &

pour bien faire ce mouvement , qu'au préalable , ils aient été assouplis par le trot , & par les autres leçons qui ont le même objet ; qu'ils obéissent à la main , & aux jambes ; que les Cavaliers & *Dragons* soient assurés dans la selle , & qu'ils aient acquis la connoissance des aides. En supposant ces deux points pour les hommes , & pour les chevaux , on mettra au cheval qu'on veut instruire à fuir les talons , deux bridons d'abreuvoir dans la bouche , & sa couverture sur le dos , pliée en double , qu'on cenglera avec le surfaix. L'homme qui le montera sans éperons tiendra les rênes du bridon séparées , comme dans la leçon du trot à la longe pour l'homme de recrue , à la fin de l'Art. VIII. & autant qu'il sera possible , une gaule dans chaque main , qu'il tiendra par le gros bout , la pointe en bas , comme dans la leçon ci-devant Article XII. On présentera ensuite le cheval vis-à-vis d'une muraille ; & un Officier à pied , ou *Maréchal-des-Logis* , ou même un Cavalier ou *Dragon* sage & intelligent , ayant une gaule à la main , se placera du côté opposé à celui où l'on voudra faire aller le cheval. Dans la règle , on commencera la leçon par aller du côté droit ; & l'homme à pied dans ce cas se placera au côté gauche du cheval. On se contentera pour les premières fois , que le cheval porre la tête du côté de la muraille , sans le contraindre ni l'assujettir , en le faisant seulement un peu marcher de biais , & avec beaucoup de douceur & de précaution afin de ne pas le rebuter. Il est important dans ces commencemens de lui donner au contraire de la confiance , & de le préparer par degrés & insensiblement à l'obéissance. Après avoir fait marcher

Le cheval huit ou dix pas sur la droite, on le reportera autant de pas sur la gauche.

Après lui avoir fait connoître la muraille, & ce qu'on lui demande, on l'assujettira davantage, c'est-à-dire, qu'on tâchera de le faire marcher plus près de la ligne droite de côté. Pour y parvenir, il faut qu'en allant sur le talon droit, celui qui sera dessus le cheval tienne ses deux rênes fermes, bien égales : qu'il porte les épaules du cheval à droite, & qu'il ferme la cuisse, le jarret, & le gras de jambe gauche au corps du cheval, la jambe en arrière, & qu'il donne avec la gaule de la main gauche quelques coups proportionnés à la sensibilité du cheval sur l'épaule gauche si elle ne marche pas : si au contraire les hanches restent, il donnera les coups de gaule derrière sa jambe sur les flancs du cheval pour faire marcher les hanches. L'homme à pied placé à gauche pour aider celui qui sera à cheval, donnera de petits coups avec sa gaule sur les fesses du cheval, si les hanches ne vont pas : & si ce sont les épaules qui restent, il donnera de sa gaule sous le ventre à l'endroit des cengles pour les faire marcher.

On observera que les épaules doivent toujours précéder un peu les hanches, afin que ce mouvement se fasse bien & sans risque, ce qui ne seroit point si la croupe marchoit la première, le cheval pouvant se donner des atteintes, & s'entabler, c'est-à-dire, s'embarasser, se croiser les jambes, & tomber ; d'ailleurs, dans l'allure naturelle du cheval, le devant marche toujours le premier.

Comme il faut prendre les moyens qui peuvent conduire plutôt au but ; il faut, à cause du penchant que tous les chevaux ont les uns pour les autres,

mettre, dans le temps qu'on exécute cette leçon, quelques chevaux à une extrémité de la muraille, & quelques autres à l'autre bout, afin qu'ils servent d'aide à celui que l'on fera travailler, en l'engageant à se porter plus aisément sur le côté où on voudra qu'il aille. La porte de l'écurie est aussi une aide, en se plaçant de manière qu'elle se trouve du côté où on veut faire aller le cheval. Après l'avoir fait aller sur le talon droit, on le fera aller sur le gauche en se servant des aides contraires, & l'homme à pied passera aussi du côté droit. Lorsqu'il aura ainsi marché des deux côtés, la tête à la muraille, & qu'il y sera confirmé, il faudra lui tourner la croupe au mur pour lui faire répéter la manœuvre, lui ôter la routine de la muraille, & le préparer à fuir les talon en campagne.

Cette leçon doit se donner avec toute la douceur & le ménagement possible. Ceux qui en sont chargés doivent tout pardonner au cheval, & ne le point battre, de crainte de le mettre en colère, & de lui faire faire quelques sottises, comme de se dresser contre le mur, en risque de se renverser.

Il faut, pour qu'un cheval fuie bien les talons, que les hanches marchent immédiatement après les épaules, & que lorsqu'il va sur le talon droit, les jambes gauches passent par devant & dessus les droites, & qu'en allant à gauche, les droites passent par devant & dessus les gauches. Pour faire exécuter ce mouvement, quand les hanches restent, & qu'elles ne suivent pas immédiatement les épaules, il faut arrêter un peu les épaules, & faire marcher les hanches; & si cela ne réussit pas, on reportera un peu les épaules du même côté où les hanches restent, en fermant le jarret,

& le gras de jambe au corps de ce même côté, pour faire marcher les hanches, observant de faire agir les deux rênes, & d'arrêter ou tirer les mains sur soi en les levant.

Quand les chevaux obéiront bien à ces leçons en bridon, il faudra les leur faire répéter en bride, en tenant les rênes séparées, & insensiblement on tiendra les rênes avec la main de la bride seule, observant de tenir les rênes courtes. Quand après ces leçons, les Cavaliers & *Dragons* monteront les chevaux en Troupe, il faudra leur faire observer les mêmes regles, c'est-à-dire, de porter la main de la bride & les épaules des chevaux du côté qu'on voudra qu'ils aillent, & de fermer au corps les aides opposées, la jambe en arriere des cengles, & même de fermer l'éperon fortement si le cheval n'obéit pas, au lieu de le picoter comme font perpétuellement les Cavaliers & *Dragons*. La jambe du côté sur lequel on porte le cheval, ne doit point s'écarter du corps; elle doit au contraire en être fort près pour contenir le cheval s'il se jettoit trop sur ce côté, & pour le porter en avant s'il reculoit, comme cela arrive très-communément.

Il est d'autant plus nécessaire de tenir la jambe du côté où l'on va près du corps, qu'en l'écarter trop on empêche le cheval de se rapprocher près de son camarade; par conséquent on ouvre les files.

L'homme qui est à cheval, en faisant fuir les talons, doit se tenir juste & droit dans le milieu de la selle, faire agir sa main & ses jambes sans remuer les épaules, ni le corps, ni le pencher du côté d'où l'on vient, comme cela est assez ordi-

naire ; il faut au contraire recommander aux Cavaliers & Dragons, pour les corriger de ce défaut, de se pencher plutôt du côté où l'on va, que de celui d'où l'on vient ; mais la vraie position pour ce mouvement, comme pour tous ceux qui se font à cheval, c'est d'être droit & juste dans la selle.

Beaucoup de gens prétendent que rien n'est plus aisé que de faire fuir les talons à une Troupe, même dès la première fois qu'on l'essaie, sans que les hommes & les chevaux y aient été préparés par des leçons : je ne puis absolument être de leur avis, & j'ose avancer que les connoisseurs penseront comme moi sur ce point, & que pour qu'une Troupe fuie les talons d'une façon régulière & avantageuse devant l'ennemi, il faut que les hommes & les chevaux aient été instruits ; sans cette préparation la manœuvre sera absolument dépendante du hazard ; par conséquent elle pourroit être très-funeste, les files pouvant très-aisément s'ouvrir & donner à l'ennemi la liberté d'y entrer & de battre la Troupe. Il est comme impossible que cela n'arrive, parce que les chevaux, au lieu d'aller de côté sur la même ligne, marcheront presque droit, portant seulement la tête du côté où on les voudra faire aller ; au lieu d'être à côté les uns des autres, ils seront à peu de chose près en file, occupant au moins deux fois plus de terrain qu'ils ne faisoient avant de commencer le mouvement. Lorsque le premier cheval sera arrivé au point où on voudra porter la Troupe, & qu'il se redressera, & tous ceux du rang, il se trouvera entre chaque cheval la distance de près d'un cheval de longueur ; position aussi dangereuse pour
nous

nous, que favorable pour l'ennemi qui en profitera avant qu'on se soit resserré, si on fait ce mouvement près de lui, comme c'est-là une de ses propriétés. Indépendamment de ces inconvéniens, il y a encore beaucoup à craindre des dérangemens que peuvent causer dans les rangs, des chevaux indociles & indomptés, auxquels on demande plus qu'on ne fait, & plus qu'il ne savent & ne peuvent donner. Les uns avancent, les autres reculent; ceux-ci s'emportent, ceux-là donnent des coups de pieds, & les hommes ignorans cherchant à remédier à ces inconvéniens, augmentent encore le désordre.

La réponse du vulgaire est de dire que les chevaux fuient naturellement les talons, à cause du penchant qu'ils ont les uns pour les autres, & qu'ils veulent toujours se resserrer quand les files s'ouvrent: il est vrai que les chevaux, sur-tout dans les Troupes, ont communément du penchant à se rechercher; mais ce penchant, qui n'est pas général, n'est qu'une habitude, une routine absolument opposée à l'obéissance, & dont les effets n'ont ni précision ni uniformité. Des chevaux routinés font leur volonté, conduisent souvent leurs Cavaliers, comme tous les gens de guerre le savent; mais il est difficile que d'eux-mêmes ils fassent des mouvemens réguliers & soutenus. Enfin ceux qui croient que l'instinct seul des chevaux les porte de côté les uns sur les autres, seroient sans doute fort embarrassés s'ils se trouvoient vis-à-vis l'ennemi avec une troupe de chevaux où il y en auroit d'indifférens à la proximité, ou à l'éloignement de leurs camarades; ce qui peut arriver. Certainement ce ne seroit pas là le temps d'employer le

châtiment, qui est la ressource ordinaire des Cavaliers & des *Dragons*, ce qui ne feroit que hâter le désordre. Tout homme sage jugera s'il feroit prudent de s'exposer dans cette position, & de dépendre si fort du hazard au moment d'une action. Dans les exercices on peut tout essayer, mais devant & près de l'ennemi, il semble qu'il est de la prudence d'être plus certain de ses mouvemens. Le mérite qu'on reconnoît à celui d'aller de côté, nous a engagés à en donner les principes, & de faire envisager en même temps que si l'on n'a pas la précaution de le faire apprendre aux Cavaliers & *Dragons* par des gens sages & capables, il en peut résulter de grands désordres, en perdant beaucoup de chevaux qui deviendront indociles & rétifs, sans arriver au point juste qu'on leur demande. Nous disons plus, si le mouvement n'est pas executé devant l'ennemi avec précision, il sera plus dangereux qu'utile. Il y a des choses excellentes en elles-mêmes qui deviennent médiocres, & quelquefois mauvaises, par la difficulté de l'exécution.



C H A P I T R E VIII.

Où l'on traite de la charge du Cheval, de la façon de faire monter une Troupe à Cheval, & de quelques autres détails du même genre.

A R T I C L E P R E M I E R.

Beface en forme de Porte-manteau.

C A V A L I E R & D R A G O N.

LES Befaces anciennes des Cavaliers & Dragons étoient trop grandes, toujours remplies de toutes sortes de choses inutiles. Elles surchargeoient les chevaux, leur battoient sur les flancs, & pouvoient empêcher de ferrer les files en escadron. La beface, dont le modele a été approuvé par la Cour, est de couil comme les anciennes, & faite en forme de porte-manteau. En la mesurant en travers, elle a un pied 4 pouces de large, & 3 pieds jusqu'à trois pieds & demi de long, c'est-à-dire, un demi-pied de plus que l'on estime l'épaisseur ordinaire du cheval; elle ne battra point sur les flancs, & ne gênera en rien les files, parce qu'elle ne débordera pas l'épaisseur du cheval. Elle a une toile en dedans dans un des bouts, pour séparer le linge d'avec les autres choses que les Cavaliers & Dragons mettent dedans. Ces befaces ont deux poches rapportées sur la partie de dessus, à deux

pouces l'une de l'autre , qui serviront à porter le pain qu'il est d'usage de donner pour quatre jours aux Cavaliers & *Dragons*. La largeur de ces poches , mesurée en carré, est de dix pouces , & l'entrée d'un pied , ce qui est suffisant pour y mettre facilement le pain. Elles sont recouvertes par une patte de toile , prise dans la longueur de la besace découpée en trois parties. Celles des extrémités couvrent l'entrée des deux poches , & celle du milieu qui se boucle entre les deux poches , aide à bien fermer la besace.

Cette besace est arrondie par les coins , afin qu'elle ne ressemble pas à un sac , & qu'elle n'ait pas les mêmes incommodités qu'avoient les anciennes. Elle est plus grande qu'il ne seroit précisément nécessaire pour contenir tout ce que le Cavalier & *Dragon* doivent avoir , afin qu'ils aient la liberté de distribuer comme il faut les hardes qu'ils mettent dedans. Elle a trois crampons de cuir pour passer les courroies d'attache , & empêcher qu'elles ne coulent. L'un des crampons est au milieu entre les deux poches , & un à chaque bout cousu sur la partie de derrière des coins des poches. Si on trouvoit quelque difficulté à l'attacher par les bouts sur le cheval , on pourroit l'attacher par le milieu , en croisant les courroies entre les deux poches , c'est-à-dire , bouclant la courroie gauche dans la boucle droite , & la courroie droite dans la boucle gauche.

Dans le cas où les Cavaliers & *Dragons* se trouvent obligés de se charger des équipages de leurs camarades , ce qui arrive fréquemment à la guerre , sur-tout quand on décampe , & qu'il y a des détachemens dehors , ils pourront facilement porter

deux besaces l'une sur l'autre , parce qu'elles ont un côté plat. Pour faire moins d'élévation sur la croupe du cheval , ils pourront placer les deux besaces l'une contre l'autre , en les tournant sur le côté.

La forme & les dimensions données à cette Besace , la rendent préférable aux anciennes , & même à des porte-manteaux , dont la rondeur ne permet pas de distribuer les hardes aussi également , & parce qu'ils blessent souvent le cheval , à cause qu'ils n'ont pas de côté plat.

Par la même raison on ne peut que très-incommodément en mettre deux l'un sur l'autre. Ils feroient trop d'élévation , & tiendroient avec peine dans les courroies ; & le manteau , seroit encore plus difficile à placer. On ne pourroit pas plus aisément les arranger à côté l'un de l'autre , parce qu'ils anticiperoient trop sur la croupe du cheval.

En arrangeant les hardes dans la Besace , on ne sauroit avoir trop d'attention pour que les deux bouts soient du même poids , & parfaitement égaux pour faire l'équilibre. On doit observer sur-tout de ne rien mettre de dur dans la partie de dessous , non plus que sur le milieu. Par exemple , la brosse , l'étrille & les fouliers doivent être dans la partie de dessus. Pour éviter que toutes ces choses ne percent la Besace , il faut les envelopper de quelques vieux morceaux de drap ou de linge , à leur défaut ; avec un peu de foin.

Il est d'usage & de règle , autant qu'il est possible , qu'un Officier Major , & ceux des Compagnies se fassent rendre compte tous les mois

par les Maréchaux-des-Logis, de l'état des Be-faces, & des choses qu'elles doivent contenir; ou, pour plus de certitude, qu'ils les visitent eux-mêmes, afin d'être instruits des augmentations ou diminutions qui s'y font, & d'obliger les Cavaliers & *Dragons* d'avoir soin de leurs effets, & de les tenir en bon état.



ARTICLE II

Noms & Poids des choses que porte un cheval de Cavalier.

CAVALIER.

UN Cavalier bien quarré & bien facé, de la taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, pese environ 166 livres, sans compter ce qu'il porte sur lui, ci

- Un habit sur sa personne
- Un buffe
- Une culotte de peau
- Une cravate
- Un chapeau bordé avec sa cocarde
- Une paire de gants
- Une chemise
- Un ruban de queue
- Un mouchoir
- Une paire de bas
- Une paire de bottes
- Une paire de manchettes de bottes

	liv.	on.	gr.
Un habit sur sa personne	6	8	
Un buffe	4		
Une culotte de peau	2	3	
Une cravate		1	
Un chapeau bordé avec sa cocarde	1		
Une paire de gants		2	
Une chemise	1	5	
Un ruban de queue		1	
Un mouchoir		2	2
Une paire de bas		8	
Une paire de bottes	9		
Une paire de manchettes de bottes		1	6

liv.	on.	gr.
166		
		25
		6

Armement sur la personne du Cavalier.

Le porte - cartouche à 12 coups, avec son cordon; garni de 12

TOTAL 191
S iiiij

	liv.	on.	gr.	liv.	on.	gr.			
<i>De l'autre part</i>				191					
cartouches , deux pierres , dont une pour les pistolets , une piece grasse , & un tire-bourre . . .	2	6		} 21	7	4			
Sabre , cordon de fa- bre & ceinturon . .	3	10	4						
Bandouliere		11							
Calotte de fer		12							
Cuirasse	14								
<i>Armement porté sur le cheval.</i>									
Un mousqueton & son couvre platine .	6			} 10	8				
Deux pistolets	4	8							
<i>Ce que le Cavalier doit porter derriere lui sur son cheval.</i>									
La beface vuide . . .	2			} 6 10	13	6			
Un gilet dedans la be- face	1								
Trois chemises	3	15							
Trois mouchoirs . . .		6	6						
Une culotte de pan- ne	2	4							
Un bonnet de drap . .		12							
Une paire de bas . . .		8							
TOTAL							233	13	2

Ci - contre 233 liv. 13 on. 2 gr. 2

	liv.	on.	gr.			
Une cravate		1		}	14	11
Un ruban de queue ..		1				
Une paire de guêtres..	1	5	4			
Une paire de manchettes de botte . .		1	6			
Deux paires de souliers, dont une vieille pour l'écurie . .	2	2				
Un sac à poudre, fa houe & poudre . .		9				
Trois peignes, dont un pour les crins du cheval		4				
Une vergette		6				
Une paire de décrotoires		6	4			
Un licou de revue & de précaution	1	4	4			
Un bridon d'écurie ou d'abreuvoir . . .	1	2	3			
Une paire de troussières avec des anneaux de fer	5					
Une boîte à graisse avec de la graisse dedans, pour noircir & entretenir les cuirs		6				
Une paire de ciseaux .		3				
Une étrille	1					
Une brosse		12	4			
TOTAL					248	8

	liv.	on.	gr.	liv.	on.	gr.
<i>De l'autre part . . .</i>	24	8	3			
Une éponge		2		}	12	
Une épouffette		10				
<i>Ce qui doit être porté dessus ou dessous la besace.</i>						
Un manteau	10			}	21	14
Une couverture de cheval & un surfaix.	3					
Un sac à avoine	2	6				
Un sarrau de toile pour panser les che- vaux	4					
Un panneau volant, si on en fait usage .	2	8				
<i>Poids & nombre des pie- ces qui composent le corps de la selle, ses dependances & au- tres relatives, y com- pris le ruban de queue de cheval, l'havre- sac à chapeau à man- ger l'avoine, un pi- quet pour attacher les chevaux au camp, & les cordes à four- rage.</i>						
Le corps de la selle du Cavalier est com- posé de	112		pieces.			
TOTAL . . .	271	2	3			

	liv.	on.	gr.
<i>Ci-contre</i>	271	2	3
<i>Ci-contre</i>	112.		
Ses dépendances ou relatives ci-dessus de . . .	144.		
TOTAL	<u>256.</u>		
Lesquelles 256 pieces pesent, étant neuves	33	5	7
<i>Poids & nombre des pieces de la bride, bridon, licou, &c.</i>			
Bride	65		pieces.
Bridon	15		
Licou	14		
TOTAL	<u>94.</u>		
Les 94 pieces pesent, étant neuves	5	12	
Deux fers à cheval à tous pieds	4		
TOTAL du poids de la charge du cheval de Cavalier	<u>314</u>	<u>4</u>	<u>2</u>

	liv.	on.	gr.		liv.	on.	gr.
<i>Indépendamment de cette charge, ils portent alternativement entr'eux a la guerre,</i>							
S Ç A V O I R :							
Les jours qu'ils portent de plus que la charge ordinaire, la besace de leur camarade pesant	26	4	7	Ils portent :	340	9	1
La tente garnie étant sèche . . .	22	8		<i>Idem.</i>	336	12	2
La tente mouillée	45			<i>Idem.</i>	359	4	2
Un des bâtons de tente ou fourche de bois d'Aune	4			<i>Idem.</i>	318	4	2
La traverse de bois d'Aune . .	7			<i>Idem.</i>	321	4	2
La marmite	7	8		<i>Idem.</i>	321	12	2
La gamelle de fer blanc	1	6		<i>Idem.</i>	315	10	2
Pain pour quatre jours	6			<i>Idem.</i>	320	4	2
Viande pour 4. jours à $\frac{1}{2}$ livre par jour	2			<i>Idem.</i>	316	4	2
Deux bottes de							

	liv.	on.	gr.		liv.	on.	gr.
foin de 15 liv. pour 2. jours, qu'on suppose réduites par le déchet, à 12. l. chacune, ci.	24			<i>Idem.</i>	338	4	2
Deux rations d'a- voine	5			<i>Idem.</i>	319	4	2
Le barril conte- nant 12 pintes.	8			<i>Idem.</i>	322	4	2
La corde à piquet des chevaux . .	6			<i>Idem.</i>	320	4	2



ARTICLE III.

Noms & poids des choses que porte un cheval de Dragon.

D R A G O N.

UN Dragon de la taille de cinq pieds cinq pouces, de la grosseur proportionnée à la taille, pese 155 liv. sans compter ce qu'il porte sur lui, ci

Un habit sur sa personne
 Une veste
 Une culotte
 Une cravate
 Un chapeau bordé avec sa cocarde
 Une paire de gants
 Une chemise
 Un ruban de queue
 Un mouchoir
 Une paire de bas
 Une paire de souliers
 Bottines
 Une paire de manchettes de bottes

	liv.	on.	gr.		liv.	on.	gr.
				155			
				}			
	6	4					
	4						
	2	3					
		1					
		15					
		2					
	1	5			19		
		1					4
		2	2				
		8					
	1	1					
	2	4	4				
		1	6				
TOTAL . . .	174					4	

	Ci-contre . . .			liv.	on.	gr.
				174		4
<i>Armement sur la personne du Dragon.</i>						
Le porte-cartouche à 30 coups, avec son cordon, garni de 30 cartouches, 4 pierres, dont une pour le pistolet, une pièce grasse & un tire-bourre	6	2	6	10	4	
Pulverin		1				
Sabre & cordon, ceinturon & porte-bayonnette, bayonnette & son fourreau	4		2			
<i>Armement porté sur le cheval.</i>						
Un fusil, sa baguette de fer & son couvre-platine	8	3	4	15	7	
Un pistolet	2	4				
Une hâche & son étui, le plus lourd des outils (P)	5					
(P) Poids des trois autres outils.						
Une pioche	3	1				
Une serpe	2					
Une pelle	3					
TOTAL . . .				199	11	4

	liv.	on.	gr.	liv.	on.	gr.
<i>De l'autre part . . .</i>				199	11	4
<i>Ce que le Dragon doit porter derrière lui sur son cheval.</i>						
La besace vuide . . .	2					
Un gilet dedans la be- sace	1					
Trois chemises . . .	3	15	6			
Trois mouchoirs . . .		6				
Une culotte de panne.	2	4				
Un bonnet de drap uniforme		12				
Un bonnet d'écurie.		12				
Une paire de bas . . .		8				
Une cravate		1				
Un ruban de queue.		1				
Une paire de guêtres.		15	4			
Une paire de man- chettes de bottes.		1	6	16	12	1
Une paire de fouliers.	1	1				
Un sac à poudre, sa houpe & poudre . .		9				
Trois peignes, dont un pour les crins du cheval		4				
Une vergette		6				
Une paire de décro- toires		6	4			
Un licou de revue & de précaution . . .	1	4	4			
TOTAL				216	7	4
						<i>Ci-contre.</i>

	liv.	on.	gr.		on.	gr.			
<i>Ci-contre . . .</i>				216	7	4			
Un bridon d'écurie ou d'abreuvoir	1	2	3						
Une paire de troussières avec des anneaux de fer	5								
Une boîte à graisse avec de la graisse dedans, pour noircir & entretenir les cuirs		6					9	3	7
Une paire de ciseaux		3							
Une étrille	1								
Une brosse		12	4						
Une éponge		2							
Une épouffette		10							
<i>Ce qui doit être porté dessus ou dessous la besace.</i>									
Un manteau	10								
Une couverture de cheval & un surfaix	3								
Un sac à avoine	2	6					21	14	
Un sarrau de toile pour panser les chevaux	4								
Un panneau volant, si on en fait usage	2	8							
<i>Poids & nombre des pièces qui composent le corps de la selle, ses</i>									
TOTAL . . .				247	9	3			

	liv.	on.	gr.
<i>De l'autre part . . .</i>	247	9	3
<i>dépendances, & autres relatives, y compris l'outil & ruban de queue de cheval, l'havresac à chapeau à manger l'avoine, & piquet pour attacher les chevaux au camp, & les cordes à fourrage.</i>			
Le corps de la selle du Dragon est composé communément de . . . 110. pieces.			
Ses dépendances ou relatives ci-dessus de . . . 144.			
TOTAL 254.			
Lesquelles 254. pieces pesent, étant neuves		32	
TOTAL	279	9	3
<i>Poids & nombre des pieces de la bride, bridon, &c. La bride en a 10 de plus que celle du cheval du Cavalier, qui sont la plate-longe sa boucle, son ferret, son travers, l'anneau du dessus de tête, son enchapure, les deux anneaux & les deux pitons des côtés du mors.</i>			

	liv.	on.	gr.
<i>Ci - contre.</i>	279	9	3
Bride 75 pieces.			
Bridon 15			
Licou 14			
TOTAL	104.		
Lesquelles 104. pieces pesent étant neuves	9		
Deux fers à cheval à tous pieds	3	8	
TOTAL du poids de la charge du cheval de Dragon	292	1	3

*Avec cette charge,
les Dragons por-
tent alternative-
ment entr'eux à
la guerre,*

S Ç A V O I R :

Les jours qu'ils
portent de plus
que la charge
ordinaire, la
besace de leur
camarade pe-
fant

La tente garnie
étant sèche

La tente mouil-
lée

Un des bâtons de
tente ou four-

liv.	on.	gr.		liv.	on.	gr.
25	15	7	Ils por- tent :	318	1	2
			<i>Idem.</i>	314	1	3
			<i>Idem.</i>	336	1	3

	liv.	on.	gr.		liv.	on.	gr.
che de bois d'Aune.....	4			<i>Idem.</i>	296	1	3
La traverse de bois d'Aune..	7			<i>Idem.</i>	299	1	3
La corde à piquet des chevaux..	6			<i>Idem.</i>	298	1	3
La marmite....	7	8		<i>Idem.</i>	299	9	3
La gamelle de fer blanc.....	1	6		<i>Idem.</i>	293	7	3
Pain pour quatre jours.....	6			<i>Idem.</i>	298	1	3
Viande pour 4. jours à $\frac{1}{2}$ livre par jour.....	2			<i>Idem.</i>	294	1	3
Le faisceau d'ar- mes.....	4	8		<i>Idem.</i>	296	9	3
Le manteau d'ar- mes garni étant sec.....	7	8		<i>Idem.</i>	299	9	3
Le manteau d'ar- mes mouillé..	15			<i>Idem.</i>	307	1	3
Deux bottes de foin de 15 liv. pour 2. jours, qu'on suppose réduites par le déchet, à 12. l. chacune, ci.	24			<i>Idem.</i>	316	1	3
Deux rations d'a- voine.....	5			<i>Idem.</i>	297	1	3
Le barril conte- nant 12 pintes.	8			<i>Idem.</i>	300	1	3

Je n'ai pas prétendu que ces poids soient inva-

riables, quoique j'ai pesé chaque article; il est impossible qu'il ne s'y trouve du plus ou du moins; je n'ai voulu donner qu'une estimation générale de la charge que portent les chevaux des Troupes.

Il arrive bien des cas où ils portent presque le double, sans parler de ce dont les Cavaliers & *Dragons* se chargent, qu'on ignore; de sorte que pour se rapprocher le plus du vrai, on peut compter que c'est toujours plus que moins.

Le poids énorme qu'est obligé de porter le cheval du Cavalier & du *Dragon*, fait sentir la nécessité de s'appliquer à les choisir forts.



ARTICLE IV.

Maniere de charger le Cheval.

CAVALIER & DRAGON.

LA façon de charger le cheval merite qu'on s'y applique, tant pour l'enseigner que pour l'exécuter. Il faut premierement observer que le couffinet soit bien attaché, qu'il ne soit pas trop petit ni trop plat, que la boucle & chape de croupiere soient contre l'arçon sur le couffinet, afin d'éviter qu'elles ne blessent le cheval. Après avoir plié la couverture, la tente, le manteau & tout ce qui se porte en dehors, & avoir mis le reste dans la besace; enfin toute la charge du cheval étant bien préparée, on déploie les courroies de derriere la selle, & on les étend sur la croupe. On commence par placer sur les courroies la couverture si elle n'est pas sous la selle; ensuite le sac à avoine, supposé vuide, sur le sac, la tente ou le manteau d'armes, & sur tout cela la besace. On met sur la besace la corde à piquet & le panneau volant, supposé qu'on en fasse usage, & qu'il ne soit pas sous la selle: cette charge ainsi placée sur la croupe du cheval, on observera qu'elle ne soit pas plus d'un côté que de l'autre; que le milieu de la besace soit bien vis-à-vis la courroie du milieu. Pour affermir cette charge, on ferrera bien les courroies, en commençant par celle du milieu; cela fait, on met le manteau sur la besace qu'on attache avec les boucletots, autrement dits les doubles courroies.

Le cheval étant chargé, on le bride,

ARTICLE V.

Comment les Cavaliers & Dragons se rendront au rendez-vous pour monter à cheval.

CAVALIER & DRAGON.

LES Cavaliers ou *Dragons*, en partant du quartier pour se rendre au lieu indiqué où ils devront monter à cheval, meneront leurs chevaux par la bride, & se placeront, étant arrivés, comme il est expliqué dans le Chapitre précédent, Article II. Ils s'aligneront les uns aux autres, en se formant sur un ou plusieurs rangs, selon le terrain, ou la volonté de celui qui commandera, on aura attention, si on se forme sur plus d'un rang, de laisser au moins un intervalle d'une longueur de cheval d'un rang à l'autre, pour pouvoir faire avec justesse les mouvemens de monter à cheval.

Les Officiers & Maréchaux - des - Logis des Compagnies feront compter les Cavaliers, ou *Dragons*, en leur recommandant de retenir chacun leur nombre.

ARTICLE VI.

Façon de faire monter à cheval une troupe de Cavalerie ou de Dragons.

CAVALIER & DRAGON.

LA Troupe étant formée, & dans la position qu'il est dit ci-devant, on se servira pour la faire monter à cheval des commandemens prescrits par la Cour.

Pour l'exécution de ce mouvement, tous les Cavaliers ou *Dragons* feront demi-tour à gauche,

& prendront avec la main gauche la branche gauche du mors, & de la droite le bout des rênes sur le bras gauche. Les nombres pairs ou impairs, selon le nombre dont on sera convenu, feront reculer leurs chevaux de la longueur d'un cheval, pour se préparer à monter à cheval. Ils passeront avec la main droite en reculant, les rênes sur le cou des chevaux, ainsi que ceux qui n'auront pas fait de mouvement; & monteront à cheval, comme il est expliqué, Chapitre VII. Article III. à l'exception qu'ils n'auront point de gauche, & qu'ils ne releveront point leurs étriers après être montés.

Tous ces mouvemens sont simples, & toute la Troupe se trouvera à cheval à la fois, en la faisant rester un peu sur le dernier tems. Pour la grace, ces mouvemens doivent être promptement faits, & cette action légèrement exécutée; car sans cela & sans l'ensemble, ils perdent tout le mérite qu'ils ont quand ils sont vifs & d'accord.

ARTICLE VII.

Manière de faire défiler la Troupe, pour la voir des deux côtés.

CAVALIER & DRAGON.

QUAND les Cavaliers ou *Dragons* ont monté à cheval au quartier, & qu'ils ont été comptés, un Officier, ou Maréchal-des-Logis, ou les deux ensemble, la troupe étant en bataille sur un ou plusieurs rangs, doivent faire défiler la Compagnie des deux côtés, commençant par la droite ou par la gauche. En commençant par la droite, la Troupe doit défiler à gauche passant par-devant la gauche du rang, & l'Officier & Maréchal-des-

Logis , qui doivent faire face au front de la Troupe , voient par le côté droit jusqu'au dernier Cavalier ou *Dragon*. Dès que la Troupe a défilé jusqu'au dernier , le premier Cavalier ou *Dragon* revient par une contre-marche défilé encore pour présenter le côté gauche à l'Officier & Maréchal-des-Logis , & va se reformer sur le même terrain , ou à hauteur de celui dont il est parti , & successivement les autres défilent aussi , & se reforment à leur place. En commençant à défilé par la gauche , la Troupe fait le mouvement contraire.

On voit , en les faisant défilé ainsi des deux côtés , si tous les chevaux sont bien équipés , si toutes les parties de l'harnachement sont en bon ordre , & si chacune sert à son usage ; si les gourmettes sont sur leur plat , si les étrivieres sont aussi sur leur plat , la boucle en dessous du quartier de la selle , si les hommes sont bien placés à cheval , s'ils ont les jambes & les mains dans la bonne position.

En se portant à la tête de la Compagnie qui marche à sa destination , on peut la voir aussi défilé des deux côtés en se portant une seconde fois à la tête , pour la voir défilé du côté qui restera à voir. En voyant défilé les Cavaliers ou *Dragons* dans cette façon comme dans l'autre , on les instruit des choses sur lesquelles ils sont en défaut. Si après ces examens de la part de l'Officier & Maréchal-des-Logis de chaque Compagnie , les Officiers Majors dans leurs inspections trouvent quelque chose à dire , soit dans l'équipement , ou dans l'armement de la Troupe , ils doivent s'en prendre aux Officiers & aux Maréchaux - des-Logis.

Façon de mener les chevaux en main à cheval.

CAVALIER & DRAGON.

LES Cavaliers & *Dragons* qui ont des chevaux à mener en main à cheval, font dans l'usage comme à pied, de les mener indifféremment de la main droite, ou de la gauche, mais presque toujours de la droite. Il seroit donc nécessaire d'établir, par les mêmes raisons que nous avons dites, qu'à cheval comme à pied, les Cavaliers & *Dragons* menassent leurs chevaux en main de la main gauche. Outre l'avantage d'assouplir le cheval à droite, & de le préparer au demi tour à droite, en le menant en main de la main gauche, on éviteroit que la selle ne tourne en-dehors du côté droit, comme cela arrive naturellement & de nécessité, lorsque le mousqueton, ou le fusil, la besace & le manteau du Cavalier, ou du *Dragon*, dont on mene le cheval, sont dessus; leur propre poids seul entraîne la selle en-dehors. En menant au contraire le cheval de la main gauche, le fusil, ou mousqueton du cheval de main se trouve en-dedans, du côté du Cavalier, ou du *Dragon*, qui le mène, ils font le contre-poids avec la selle, ainsi que le reste de la charge du cheval, ce qui l'empêche de tourner. Un Cavalier, ou un *Dragon*, peut aussi se trouver seul à la guerre, & rencontrer dans son chemin quelques vagabonds, maraudeurs, ou hussards écartés, qui pourroient aisément lui prendre le mousqueton, ou le fusil du cheval de main, étant du côté du dehors, sans qu'il puisse l'empêcher que très-difficilement, ayant le cheval de main dans sa main droite.

En le menant de la gauche il peut dans le besoin passer la bride du cheval qu'il monte dans cette main, avec laquelle il peut conduire les deux chevaux, & sa droite lui reste libre pour se servir de son pistolet, de son sabre, & se saisir même de son mousqueton, ou de son fusil, ainsi que de celui qui est sur le cheval de main qui se trouve de son côté, & éviter par là qu'on ne le lui prenne, & qu'on ne s'en serve contre lui.

Quelques chevaux par extraordinaire sont plus roides à gauche qu'à droite. Il faut dans ces cas-là sortir de la règle, & les mener en main de la main droite, pour les assouplir à gauche; en général, on doit avoir pour principe de dompter toujours les chevaux par leur contraire; c'est principalement en allant & venant des abreuvoirs, que les Maréchaux-des-Logis, qui sont censés connoître les routines des chevaux de leur Compagnie, doivent chercher à les corriger de ces sortes d'habitudes, en les faisant mener du côté opposé à leur penchant, pour qu'ils aillent également des deux. Les Maréchaux-des-Logis des *Dragons* y doivent une attention plus particulière, pour que les chevaux des *Dragons* suivent à toutes mains à la plate-longe, quand ils mettent pied à terre. Pour y parvenir plus sûrement, ils doivent les faire mener en allant boire, un jour d'une main, & un autre jour de l'autre.



ARTICLE IX.

Façon de faire mettre pied à terre à une troupe de Cavalerie ou de Dragons.

CAVALIER & DRAGON.

POUR mettre pied à terre, les Cavaliers ou *Dragons* désignés pour reculer, reculeront hors des rangs de la longueur de leurs chevaux, & mettront pied à terre, comme il est expliqué, Chapitre VII. Article X. Ensuite il feront tous demi-tour à droite sur le talon gauche. Ils tourneront le dos à leurs chevaux, & ceux qui ont reculé s'avanceront pour reprendre leurs rangs, & s'aligner à ceux qui n'auront point fait de mouvement en arrière (a).

On peut aussi quand on a du terrain, faire mettre pied à terre, en faisant ouvrir les files de droite & de gauche sur les talons, ou par la droite ou par la gauche, quand on a des chevaux en état de le faire. Le commandement pour faire ouvrir par le centre, est :

Prenez garde à vous.

Que la file du centre ne bouge.

A droite & à gauche sur les talons, à un pas de distance, ouvrez vos files.

Marche.

(a) On fait reculer pour monter & descendre de cheval au lieu d'avancer, parce que cette façon semble désignée par la Cour dans les instructions qu'elle a envoyées à la Cavalerie & aux *Dragons*. Il peut se rencontrer des cas & des positions où il seroit utile de savoir ces deux façons, c'est pourquoi on peut les faire pratiquer dans les exercices aux Troupes, pour s'en servir dans le besoin.

Pour les ouvrir à droite le commandement est :
Que la file de la gauche ne bouge.

A droite sur les talons , ouvrez vos files à un pas distance.

Marche.

Pour les ouvrir à gauche le commandement est :
Que la file de la droite ne bouge.

A gauche sur les talons , &c.

Marche.

Halte.

Pied à terre , &c.

A R T I C L E X.

Piquet , & façon d'y attacher le cheval.

CAVALIER & DRAGON.

LEs piquets pour attacher les chevaux au camp doivent avoir quatre pieds & demi de long , environ sept pouces de tour. L'usage est de les placer à un pas de distance l'un de l'autre sur une ligne droite , & à trois pas de la première fourche des tentes. Ces piquets ne doivent avoir que trois pieds environ hors de terre.

Afin de les rendre plus solides , on doit les garnir d'un cercle de fer , & on les perce au gros bout , pour passer dans ce trou la longe du licou ; la meilleure manière d'attacher les chevaux au piquet , & qui donne le plus de facilité pour les détacher , c'est de passer d'abord la longe du licou dans le trou du piquet , autour duquel on la tourne en commençant à la distance où l'on veut que le cheval soit attaché ; on replie le bout de la longe , & on la passe ainsi en double sous la partie qui entoure le piquet ; & on tire pour la faire serrer ,

la partie qui sort du trou allant à la tête du cheval ; alors ce repli de longe forme une espece d'œillet qui se trouve en haut & le bout de la longe en bas , de façon que pour détacher le cheval , on n'a qu'à tirer ce bout de longe ; ce qui se fait dans un clin d'œil. C'est ainsi que les barres sont attachées dans les écuries du Roi , afin de pouvoir détacher dans l'instant les chevaux qui s'embarassent.

Pour que le cheval ne se détache pas de lui-même en prenant le bout de la longe avec les dents , soit pour la ronger ou pour jouer ; il faut avoir attention de passer le bout dans l'œillet , au moyen de quoi le cheval n'aura pas la même liberté de le prendre. La partie de la longe qui entoure le piquet , pour qu'elle ne descende pas tout le long du piquet , doit passer à l'entour par-dessus la partie qui du trou vient à la tête du cheval.

ARTICLE XI.

Cordes à fourrage , & corde à piquet.

CAVALIER & DRAGON.

IL est d'usage en campagne que chaque Cavalier & Dragon ait quatre cordes , qu'on appelle *troussieres* , qui leur servent à lier les trousses de fourrage. Elles sont de la longueur de dix-huit pieds chacune , & de la grosseur du doigt ; elles doivent être faites de bon chanvre , & garnies d'un anneau de fer à un de leurs bouts , pour qu'elles coulent plus facilement dedans en liant la trouffe.

Pour plier les cordes à fourrage d'une maniere commode à les pouvoir porter sur la croupe du cheval , & les déplier aisément , il faut tenir les

quatre ensemble par le bout des anneaux, & faire un nœud coulant, & former un œillet, dans lequel on passe les cordes repliées, qui forment un second œillet pour passer de même les cordes, & former encore successivement des œillets, jusqu'à ce que toutes les cordes soient employées, & qu'elles représentent une espèce de chaîne. Il faut avoir attention de bien tirer les œillets, & les serrer l'un sur l'autre, pour que la troussière ne soit pas trop longue. Ces cordes ainsi entrelacées n'ont que trois pieds & demi environ de long, qui est la longueur à peu près des autres paquets qu'on porte en croupe.

Les Cavaliers & *Dragons* ont aussi une corde à piquet du double plus grosse que celles à fourrage, qui a environ quarante pieds de longueur. Elle sert à lier les sept piquets qui sont par chambrée devant chaque tente. On la tourne une fois autour de la partie supérieure de chaque piquet, pour les tenir fermes & ensemble.

Comme elle est bien plus longue & plus grosse que les cordes à fourrage, & qu'on ne peut pas la plier de même, on la plie tout simplement en douze doubles, pour lui donner la longueur à peu près des autres parties de la charge du cheval.

ARTICLE XII.]

Devoirs des Maréchaux-des-Logis.

C A V A L I E R & D R A G O N :

LE Maréchal-des-Logis est le premier d'entre les Cavaliers & *Dragons* dans chaque Compagnie: Il est choisi par le Capitaine pour avoir inspection & autorité sur eux, & leur faire faire leur devoir:

L'entretien des armes, des habits, des équipemens, la nourriture, & le soin des chevaux sont confiés à sa vigilance & à sa probité ; en un mot, il est chargé en détail de l'intérêt & de l'instruction de la Compagnie.

Les Maréchaux-des-Logis doivent avoir à leur charge des boucles, des ardillons, des gourmettes, des crochets, & des S de différentes longueurs, pour les occasions où l'on peut en avoir besoin.

Un des premiers devoirs des Maréchaux-des-Logis est de bien apprendre aux Brigadiers à panser & à équiper les chevaux, & à tenir la main à ce que les Brigadiers l'enseignent aux Carabiniers, en obligeant les uns & les autres de se conformer à ce qu'ils leur ordonneront pour le bien du service. Ils doivent aussi charger les Brigadiers, & les Carabiniers sous eux, de faire tenir propres & en état de servir, les armes & équipemens des Compagnies, & de veiller à la propreté des chambres, des escaliers, des écuries, du devant du quartier, des casernes, ou autres logemens. Les Maréchaux-des-Logis doivent aussi instruire les Brigadiers pour qu'ils instruisent ensuite les Carabiniers, & les uns & les autres les Cavaliers ou *Dragons*, des articles de l'Ordonnance des crimes & délits militaires, des noms & usages de toutes les pieces & parties qui composent l'armement & équipement de l'homme, de l'harnachement du cheval, avec la maniere d'employer & de se servir de chaque chose. Ils doivent leur faire démonter leurs armes, leurs selles, leurs brides piece par piece, mêler après celles de chaque espece toutes ensemble, & les faire remonter devant eux, en
nommant

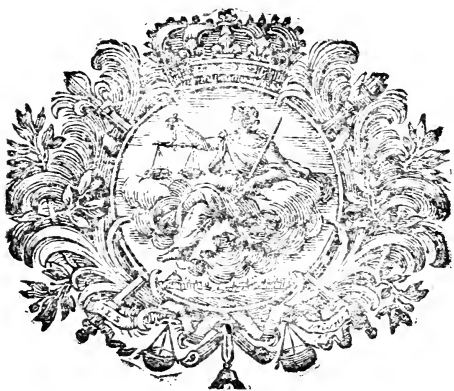
nommant chaque piece par son nom. Les Maréchaux-des-Logis, en un mot, doivent veiller exactement à ce que les Brigadiers & Carabiniers fassent & fassent leur devoir, & les punir sévèrement quand ils y manquent. Dans le cas où il ne se trouveroit point de Brigadiers ni de Carabiniers en état d'apprendre par eux-mêmes, & qui par conséquent ne pourroient pas instruire les Cavaliers & *Dragons*, les Maréchaux-des-Logis doivent choisir dans les Compagnies des sujets sages & intelligents, & les rendre capables d'occuper les premières places des Compagnies, sans s'arrêter à l'ancienneté, qui n'est pas un droit, comme les Cavaliers & les *Dragons* se l'imaginent, de devenir Carabinier ou Brigadier, & qui ne donne souvent que des hommes incapables. En choisissant à la capacité, on inspirera de l'émulation, on mettra les hommes qui auront des talents, en état de les cultiver, de se faire connoître, de parvenir à la place de Maréchal-des-Logis, & enfin au grade d'Officier.

En remontant jusqu'aux Officiers-Majors, ils permettront de leur rappeler que c'est à eux d'instruire les Maréchaux-des-Logis, & de veiller à ce qu'ils remplissent aussi les devoirs de leur état, qui sont d'une grande étendue. Ils doivent s'attacher à bien faire travailler les ouvriers, à examiner avec soin, & même avec scrupule, toutes les choses qu'ils font faire ou réparer, à ne pas s'en rapporter aux ouvriers, dont la plupart ne cherchent qu'à livrer une marchandise défectueuse; c'est une raison qui doit engager les Maréchaux-des-Logis qui reçoivent des ouvrages, à les regarder de près dans les parties les plus petites & les moins appa-

rentes ; car c'est-là principalement où on découvre la mauvaise façon. Lorsque les ouvrages ne seront pas conformes aux modes , aux conventions , & aux marchés que l'on doit toujours faire par écrit , il faut sans rémission les faire reprendre sans les payer. C'est le plus sûr moyen de n'être pas trompé , de corriger les ouvriers , de leur apprendre à se conformer aux modes , aux conventions , & à leurs marchés , & de les forcer en quelque façon , s'ils ne savent pas leur métier , à l'apprendre.

Si les Maréchaux-des-Logis manquent à faire exactement ces vérifications , ils doivent pour lors être garants des pièces qui ne sont pas conformes aux modes & à leurs marchés , ou qui seroient mauvaises , mal-faites , & de mauvaise qualité. Les Officiers-Majors qui veillent aux fonctions des Maréchaux-des-Logis , auront soin aussi quand ils les trouveront en faute , de leur faire faire des retenues proportionnées aux choses qu'il faudra remettre , ou simplement réparer. Ces moyens sont sûrs pour obliger les Maréchaux-des-Logis négligents à faire plus exactement leur devoir ; & à ne pas abuser de la confiance de leurs Capitaines , qui ne doivent pas être victimes de leur indolence , ni de leur manque d'attention. Nous supposons que les Capitaines n'ont pas commis la première faute , qui seroit d'avoir choisi pour Maréchal-des-Logis un Sujet borné & paresseux , peu capable de s'acquitter des fonctions de sa place. Tout dépend du choix. C'est au Capitaine à nommer un Sujet en état de veiller à l'entretien de sa Compagnie , ou à supporter les inconvénients innombrables qui résultent d'avoir un mauvais Maréchal-

MILITAIRES, CHAP. VIII. 307
des-Logis. Il résulte au contraire toutes sortes d'avantages d'en avoir un bon, qui ait pour première qualité celle d'honnête homme, qui soit doué d'intelligence, de fermeté, d'exactitude, d'une grande vigilance, & par-dessus tout d'une grande volonté. Aussi est-il juste de récompenser les Marchaux-des-Logis qui ont les vertus de leur état. On le doit à l'exemple, à l'émulation & au mérite.



C H A P I T R E I X.

De l'habillement & armement des Officiers, & de l'harnachement de leurs chevaux.

A R T I C L E P R E M I E R.

Habit & Veste.

L'HABIT & la veste uniformes des Officiers doivent être d'un drap plus fin que celui du Cavalier & du Dragon. Du reste, la couleur & la façon sont les mêmes.

A R T I C L E I I.

Chapeau.

JUSQU'À PRÉSENT on n'a point exigé des Officiers une parfaite uniformité dans leurs chapeaux ; il est censé seulement qu'ils les portent d'une qualité plus fine que celle des Cavaliers & Dragons, & bordés en or, ou en argent, selon la couleur des boutons. Il faut cependant que les bords des Officiers soient du même dessein que ceux de la Troupe, ou au moins uniformes entre eux.

Les Officiers qui voudront que leurs chapeaux soient plus retapés que ceux des Cavaliers, & moins que ceux des Dragons, pourront mettre une distance d'un pouce & demi du haut de la forme à la pointe de la corne de devant, au lieu d'un pouce qui a été réglé par Mrs. les Inspecteurs pour le chapeau du Cavalier, & de deux pouces pour

celui du Dragon. La largeur des bords de vingt & une à vingt-deux lignes paroît la plus convenable, & c'est la plus ordinaire pour les chapeaux du Roi, & pour les Troupes de sa Maison. Les aîles d'un pouce & demi plus hautes que la forme, sont celles de regle, & les plus convenables pour tout le monde. Si elles étoient plus hautes, elles retomberoient en-dehors, ou se coucheroient sur la forme. Si elles étoient trop basses, la forme les déborderoit. Tout excès est défectueux.

A R T I C L E I I I.

Bonnet.

LE bonnet d'Officier de Dragon est de la même forme & de la même couleur que celui du simple Dragon. Il est d'un drap plus fin, le galon & la houpe sont d'argent.

A R T I C L E I V.

Armement uniforme.

Epée.

L'EPÉE uniforme, suivant le modele qui a été envoyé aux Officiers de Cavalerie & de Dragons, a la lame à dos, longue de deux pieds huit pouces, depuis la garde à la pointe.

La garde est de cuivre doré.

C A V A L E R I E.

*Pistolets, calotte,
cuirasse.*

Le reste de l'armement

ment des Officiers de Cavalerie consiste en deux pistolets, une calotte de fer, ou de mèche, & une cuirasse devant & derriere,

DRAGON.

Pistolets, fusil, bayonnette, gibeciere.

L'armement des Officiers de Dragons consiste en deux pistolets, un fusil, une bayonnette & une gibeciere.

Le modele de fusil que la Cour a envoyé, est garni de jaune, long, tout monté de 4. pieds 6. pouces ; le canon long de 3. pieds 3. pouces, 6. lignes. Il est du calibre de ceux des Dragons.

La bayonnette que la Cour a aussi envoyée, est longue de dix pouces six lignes, y compris 2. pouces 5. lignes de douille. Les Officiers la portent ordinairement à la gibeciere, mais comme elle se trouve à droite, il est plus incommode de la prendre. Les Officiers pour leur com-

modité pourront avoir à leurs ceinturons pour la guerre un porte-bayonnette, comme celui du Dragon.

Le modele de gibeciere que la Cour a envoyé, est de buffle, garnie en-dedans d'un petit porte-cartouches, pour contenir seulement six cartouches.

A R T I C L E V.

Bottes-molles, & Jarretieres.

L E s bottes doivent être de bon veau ciré. Elles ont le bout du pied rond, le foulier à simple semelle, le talon large, à plomb & haut de dix-sept ou dix-huit lignes. Elles ne doivent point avoir de soutiens d'éperons, parce qu'ils ne servent à rien; aussi n'en voit-on à aucun homme de cheval. La genouillere doit monter jusques & passé un peu la pointe du genou, & son pli doit tomber jusqu'à la naissance du gras de la jambe. Les deux grands tire-bottes qui sont en-dedans de la tige, aident à les mettre. Elles doivent avoir deux autres petits tirants de cuir, de la longueur de trois ou de quatre pouces, cousus sur le repli intérieur de la genouillere, vis-à-vis les autres tirants, pour faire remonter ou descendre le pli de la botte au point qu'on veut. Ces bottes sont le plus en usage chez les gens de cheval, & par conséquent celles qui conviennent le mieux aux Officiers.

Je renvoie pour les manchettes de bottes des Officiers à l'article de celles des Cavaliers , Chapitre II. Article XXIII.

Les jarretieres , pour assurer la botte sur la jambe , passent dans un œillet de tire-botte cousu sur la couture intérieure , en dedans & derriere la botte , & se bouclent un peu en dehors du gras de jambe sur le bas. On les met aussi sur le repli du revers de la genouillere , au-dessous du pli qu'elle forme quand elle est abattue , de maniere que la relevant , la jarretiere se trouve en-dedans de la genouillere , & forme le pli extérieur quand elle est relevée , & c'est ce pli qui lui donne sa forme.

ARTICLE VI.

Eperons.

LEs éperons doivent être brisés avec des molettes à six pointes à grains d'orge. Le collet est long d'environ huit à neuf lignes. Les dessous de pied ne doivent avoir de longueur que celle qui est nécessaire pour que l'éperon soit placé à la distance de quinze à seize lignes du talon de la botte , qui est la vraie place où l'on peut plus facilement en faire usage pour les bottes-molles de Maître. Les dessus de pied doivent être de cuir fort , tout simples , coupés droit , larges aux côtés de dedans de dix lignes , allant en diminuant vers l'autre bout qui passe dans la boucle.

ARTICLE VII.

Selle à la Royale de cheval de Maître, & ses dépendances.

LA selle, que l'on connoît sous le nom de *selle à la Royale*, est la plus convenable pour la guerre. On peut se régler pour la dimension de l'arçon qu'elle doit avoir, sur celle des chevaux du Cavalier & du Dragon; cependant il n'est pas nécessaire que celui de la selle de Maître soit aussi fort, ni que le collet ait autant de hauteur. Il suffit qu'il ait deux pouces. Les liéges sont assez longs de quatre pouces six lignes, & assez élevés quand ils ont deux pouces. La hauteur des battes qui doivent s'attacher aux liéges, est pour l'ordinaire de trois pouces, trois ou quatre lignes, & celle du trousséquin de deux pouces six lignes. Les quartiers doivent déborder les panneaux d'un pouce. La règle ordinaire est de donner quatorze à quinze pouces de siège à ces selles, & de rembourrer ce siège de niveau. Sa largeur doit être de neuf pouces à l'entre-jambe, & dans les mêmes proportions aux extrémités. Ces selles se font aussi simples & aussi belles que l'on veut; on en fait de différentes couleurs, galonnées ou brodées en or ou en argent, ou en soie. Les galons, de quelque espèce qu'ils soient, doivent être à chaînette de cordonnet. Les largeurs ordinaires du galon des quartiers sont d'un pouce, trois à quatre lignes, sans la tissure. Celui du siège des battes de devant & des galbes, de neuf lignes, & celui des liéges, trousséquin, & battes de derrière, de sept lignes (a).

(a) On fait observer qu'il n'y a que les selles de Maître qui ont des battes devant comme derrière.

On en fait à siège de velours, de drap, de panne, & à quartiers de cuir de Russie. Les sièges de velours cramoisi sont les plus en usage, & ceux qui se gâtent le moins. Ceux de panne sont de durée, ils se conservent propres, & ils sont plus honnêtes que ceux de drap. Les selles les plus communes ont des sièges de chamois, avec les quartiers de cuir de Russie : mais quelque simples ou belles que soient ces selles, les Officiers sont dans l'usage de les couvrir d'une peau, & quand cette couverture s'use, ils ont grand soin d'en faire remettre une autre. La selle se trouve usée sans qu'on l'ait jamais vue dans son premier état. On les couvre ainsi sans doute à cause de la façon dont on attache ordinairement les fontes, façon longue & difficile, & qui prend trop de temps à mettre & ôter la couverture. Elle exige qu'on détache les fontes, à moins qu'on ne découpe la couverture dans le devant ; ce qu'on ne fait guere, parce que pour lors elle peut se perdre, & que de plus elle ne recouvre pas exactement la selle dans ces parties. La manière qu'on a donnée d'attacher les fontes du Cavalier & du Dragon est très-facile : outre qu'on les ôte & qu'on les met sans peine, elles peuvent être resserrées à mesure que les courroies se lâchent ; ce qui n'étoit pas à l'ancienne façon, qui exigeoit pour cela, & pour les mettre, un Sellier, ou une habitude particulière. Les Officiers auront la facilité d'ôter la couverture, & même les fontes, quand ils voudront, sans qu'il en coûte ni peine, ni temps. D'autres raisons que la difficulté d'attacher & de détacher les fontes, peuvent encore autoriser à prendre la couverture de peau : par exemple, le desir de

conserver la selle plus long-temps propre, & l'inconvénient de ne pouvoir pas toujours assortir la couleur, ou la qualité, & même les deux ensemble, à celle des houffes & chaperons. Le remede à ces deux difficultés est, en premier lieu, d'avoir à son gré pour la selle une ou plusieurs couvertures volantes, de la couleur & qualité des houffes & chaperons; on peut même aussi galonner ces couvertures, & y mettre des clous qu'on appelle *mordants*; elles se mettent sur la selle, en y faisant aux deux côtés du pommeau des trous de la forme & à la place des crampons, au lieu de les découper des deux côtés, comme le pratiquent plusieurs Selliers pour les couvertures de peau. On pourra de même percer les couvertures de peau à la place des crampons, en engageant les quartiers de la selle dans une bande de peau cousue tout autour en-dessous & sur le bord de la couverture. On la fixe sur la selle, en rapportant sur cette bande huit morceaux de peau avec des boutonnières placées, savoir, deux de chaque côté, une en avant, & une en arriere de l'entre-jambe, & une sur chaque côté de l'arçon de devant, & autant sur l'arçon de derriere, qui se boutonnent à huit boutons plats de cuir cousus en-dessous des quartiers.

Puisqu'on a la commodité de changer, de mettre & d'ôter cette couverture quand on veut, on a les mêmes avantages que ceux qui ont plusieurs selles, & on a moins d'embaras & d'entretien. On ne risque point de blesser le cheval par le changement de selle.

Il y a une façon de laisser sur le cheval, qu'on mene en main, les chaperons & la houffe, sans les gêner; c'est de leur faire faire des étuis de cuir, dans

lesquels on les met à la selle étant sur le cheval. Cette précaution est d'autant meilleure, que le caparaçon dont un cheval de Maître en main doit être couvert, ne gêne point le harnois.

J'ai dit qu'il n'y a pas de règle fixe pour la longueur des pistolets, ainsi on ne peut constater la longueur des fontes; mais en les faisant d'un pouce moins longues que les pistolets, les proportions seront les mêmes que celles qu'on a données pour les Cavaliers; & le pistolet entrant bien dans la fonte, il ne la débordera que de deux pouces, en mettant au fond un tampon de l'épaisseur d'un pouce, parce que, comme je l'ai dit, je lui donne toujours un pouce de plus qu'il ne seroit précisément nécessaire: car pour la règle elle doit avoir deux pouces de moins que le pistolet. Si on a l'attention de mettre les crampons, & d'attacher les fontes de la manière que nous l'avons dit, les pistolets ne débordent pas le pommeau de la selle, & la main de la bride aura toute liberté pour faire ses mouvements. Ces fontes doivent de même avoir des ronds à boucles, pour les assurer sur les montants du poitrail.

Pour l'ordinaire les sangles des selles des chevaux de Maître sont ce qu'on appelle des *sangles fines*. Les boucles, pour être plus propres, ne doivent point avoir de rouleaux, mais bien des crans, pour loger les ardillons. Les contre-cenglons, pour être plus propres, doivent être de cuir à l'Angloise. Les étriviers doivent avoir les trous distants de six lignes; les meilleures sont celles d'Angleterre.

Les étriers doivent être propres, étamés, ou vernis, improprement dit *bronzés*. On en fait de

cannelés, renforcis & dentelés. A l'égard de leurs dimensions, ainsi que de celles des autres parties dont je ne parle point ici, je renvoie aux Articles du Cavalier & du Dragon (a).

ARTICLE VIII.

Chaperons, qu'on appelle en bourse.

LES ORDONNANCES des premier Mai & premier Juin 1750. ont réglé la largeur des galons des chaperons uniformes à deux pouces pour les Capitaines, à un pouce & demi pour les Lieutenants, & à un pouce pour les Maréchaux-des-Logis.

Il y a deux especes de chaperons ; l'une s'appelle *en bourse*, & l'autre *à calotte*.

Les chaperons en bourse sont les plus en usage pour les chevaux de Maître, sur-tout pour ceux qui ne sont pas assujettis à l'uniforme. Ils sont longs, mesurés d'un bout de l'étoffe à l'autre, de trois pieds huit pouces, & d'un pied un pouce de haut dans la partie la plus haute, & mesurés au milieu. A la partie la plus étroite ils doivent avoir sept pouces de hauteur. Si on les fait de drap, il en faut une demi-aune. S'ils sont de velours de même grandeur, il en faut une aune, le tout aune de Paris.

Si on les borde de galon ou de frange, il faut deux aunes & un quart de l'un ou de l'autre. Il entre trois quarts de galon dans le tour des fontes.

Pour les faire à calottes & à bavettes, il faut un quart & demi de drap, & pour les faire en velours, trois quarts & demi, & pour galon ou

(a) Pour seller le cheval de Maître, on se conformera à la façon de seller celui du Cavalier & du Dragon, page 190.

bord, quatre aunes & demie; & le tout, en supposant qu'on leur donnera la même mesure qu'ont ceux des Cavaliers & Dragons; mais comme les pistolets de Maître ne sont pas pour l'ordinaire aussi grands, on doit faire la calotte à proportion, c'est-à-dire, avec environ un pouce de moins de circonférence, de manière que quatre aunes & un quart de galon peuvent suffire.

La nouvelle manière d'attacher les chaperons sur une fausse fonte de cuir de vache préparé au tan, dont on fait les semelles d'escarpins, qui entre de sept pouces à-peu-près dans la première fonte, est préférable aux anciennes. Les fausses fontes s'attachent aux deux côtés de la fonte, savoir, celle de la fonte gauche, au moyen d'une boucle enchapée sur le devant de la fonte à côté de la couture, & à trois pouces & demi de l'entrée, & d'un contre-cenglon cousu à la fausse fonte, entre les coins de la calotte & de la bavette. Elle tient par le côté opposé par une boucle enchapée entre les deux autres coins de la calotte & de la bavette, & d'un contre-cenglon cousu sur le côté de la fonte, à la même distance de l'entrée que la boucle de l'autre côté. La fausse fonte de la fonte droite doit s'attacher de même, en observant seulement de mettre les boucles & les contre-cenglons tout le contraire, c'est-à-dire, la boucle du côté de la couture de la fonte sera attachée à la fausse fonte, & celle de l'autre côté sur la fonte. Je fais observer que les deux boucles attachées aux fausses fontes doivent avoir l'ardillon la pointe en bas. On peut commodément tirer le pistolet de la fonte. Ces chaperons peuvent être ôtés des fontes avec les pistolets, en défaisant

les boucles. On peut même, pour que les pistolets se conservent propres dedans, coudre au bout de la fausse-fonte un faux-fourreau de peau, ou d'étoffe à volonté.

ARTICLE IX.

Houffe.

LES Ordonnances des premier Mai & premier Juin 1750. ont réglé la largeur des galons des houffes uniformes comme celles des chaperons. La houffe d'un cheval de Maître, de taille ordinaire, doit avoir trois pieds six pouces de long, un pied six pouces de large, dans les côtés, & neuf de large au milieu du corps de la houffe sur la croupe, mesurée d'un coin d'échancrure à l'autre. Elle doit être échancrée d'un pied dix pouces. L'échancrure doit avoir huit pouces de profondeur.

Si on fait la houffe de drap, il en faut une demi-aune moins un seizieme; si c'est de velours, il en faut une aune de Paris. Il y entre deux aunes & demie de frange, ou de galon, pour la border.

ARTICLE X.

Mors.

EN rendant un peu plus leger le mors, dont le modele a été envoyé aux Troupes, ils deviendront bons & convenables pour les chevaux de Maître, sans rien perdre de la solidité qui leur est nécessaire. La préférence que tous les connoisseurs leur ont donnée, le grand usage qu'on en fait chez le Roi, & par tout ailleurs, doivent déterminer les Officiers à faire emboucher de même

leurs chevaux, avec cette différence qu'ils doivent y faire mettre moins de fer. A l'égard de la dimension de ces mors, elle doit être comme pour les chevaux des troupes, proportionnée à la bouche des chevaux. L'usage ayant dispensé les Officiers de s'assujettir à l'uniformité dans quelques parties de l'équipement, ils peuvent régler l'embouchure & la forme des branches des mors de leurs chevaux, sur le besoin, ou selon leur goût & leurs connoissances. Ils peuvent laisser aussi les tourets tournants, s'ils ne craignent point les accidents auxquels ils sont sujets. L'expérience seule des branches en tourets leur feront connoître combien elles sont préférables à celles dont les tourets sont tournants.

ARTICLE XI.

Têtiere & rênes de la Bride.

LES Officiers qui voudront que la têtiera & les rênes de la bride de leurs chevaux soient faites comme celles des chevaux des Cavaliers & Dragons, n'auront qu'à avoir recours à l'Article qui en traite. Je dirai seulement que les largeurs des cuirs de neuf ou dix lignes au plus, sont les plus convenables, & que la longueur de trois pieds huit pouces à-peu-près pour les rênes du cheval de Maître, est celle qui est aussi la meilleure.

La têtiera doit avoir une muserolle, parce qu'il n'est pas d'usage qu'un Officier ait un licou à la tête de son cheval. Cette muserolle tourne ordinairement autour du nez du cheval, & la boucle se trouve au hasard à droite ou derrière. La vraie place de la boucle est à gauche contre le montant
de

de la têtiere ; pour qu'elle y soit invariablement , il faut fixer la muserolle avec un point de ligneul au porte-mors , à un pouce du talon de sa bouclé ; & lorsqu'on bride le cheval , on boucle la muserolle dans la boucle , & on passe le bout entre le montant qui fait le même effet qu'un passant ; & en tient lieu.

Il n'est pas besoin de décrire l'ancienne façon de têtiere de bride pour les chevaux des Officiers , parce qu'elle est assez connue de tout le monde.

Les boucles , ou demi-boucles , les plus communes & les plus ordinaires , sont de fer , ou de cuivre argenté ou doré , en or moulu , ou de feuille.

Les Officiers qui veulent en avoir de plus belles , en ont d'or moulu , avec trois ou quatre passants , qui sont très-incômodés pour faire entrer dedans les bouts des cuirs. Ces garnitures sont encore accompagnées communément de boutons , qu'on met à côté du frontal , sur le milieu même & jusques sur la croupiere & le poitrail. Ce prétendu ornement est superflu , ne servant à autre chose qu'à charger la tête du cheval , à y multiplier les objets & sur le reste de l'harnachement. Les demi-boucles sont toujours les plus commodes , soit de fer , ou de cuivre argenté ou doré. Si l'on veut qu'elles soient plus belles , on les fera entieres avec le passant de même métal que celui qu'on aura adopté. La tête du cheval sera ornée simplement & noblement. De quelque métal que soient ces boucles , elles doivent avoir des crans sur le milieu pour loger les ardillons qui doivent être émouffés par le bout , recourbés , & ne pas dépasser le corps de la boucle. Les bossettes se font aussi belles & aussi simples qu'on veut. Les

unies font celles que l'on entretient plus aisément & plus proprement, ainsi que tous les autres ornements en métal, dont on veut enrichir l'équipage du cheval.

Pour brider le cheval de Maître, on se conformera à la façon de brider celui du Cavalier & Dragon.

ARTICLE XII.

Bridon à la Royale.

LE bridon à la Royale doit avoir l'embouchure plus mince & plus propre, que celle des chevaux des Cavaliers & Dragons. La rêne doit être large de huit lignes, & longue de cinq pieds, qui est la longueur convenable pour toutes sortes de chevaux. Elle doit avoir, comme celle du cheval de Cavalier, une boucle & un bouton coulant du côté du montoir, pour l'allonger ou raccourcir selon le besoin. La façon d'attacher le bridon des chevaux des Cavaliers & Dragons dans les boucles des porte-mors, aura aussi les mêmes avantages pour les Officiers.

Dans le cas où la rêne seroit d'or ou d'argent, on la doubleroit de peau dans la partie qui coule dans l'anneau, pour qu'elle résiste davantage. Les boucletots, s'ils sont de même d'or ou d'argent, seront également garnis en-dessous. Les boucles doivent être de même modèle que celles de la bride. Il n'y a que les rênes de cuir, d'or ou d'argent, pour un bridon, qui soient convenables. Celles de soie de différentes couleurs ne sont pas supportables.

J'ai dit en parlant des chevaux des Cavaliers & Dragons, à quoi sert le bridon.

ARTICLE XIII.

Martingale.

L'USAGE de la martingale vient du Manège ; c'est une longe de fort cuir noir, longue de cinq pieds environ, & large d'un pouce, ayant ses trous percés à un pouce l'un de l'autre, & à chaque bout une boucle sans passant, cousue à rebours comme les boucles de bridon. Pour coudre ces boucles, il faut d'abord passer le bout de la courroie dedans, & y faire une petite entaille pour passer l'ardillon, on la coud après en y engageant le talon de la boucle. Les deux boucles ainsi attachées se regardent, & la courroie forme pour lors à chaque bout une espece d'œillet.

On a recours à la martingale, lorsqu'un cheval bat à la main par mauvaise habitude. Ces mouvements de tête sont quelquefois si forts, que le cheval peut blesser le Cavalier qui le monte. Il arrive encore qu'un cheval, dont l'embouchure a les branches longues, jette le mors sur son nez, & met l'homme en risque d'être emporté. Ces défauts sont quelquefois occasionnés par trop de sensibilité sur les barres & sur la barbe, ou parce que la liberté de langue de l'embouchure touche au palais. Des vices intérieurs du cheval peuvent encore contribuer à ces mouvements ; mais ce seroit m'écarter de mon sujet d'en traiter ici ; je renvoie pour les connoître & les corriger, au discernement & à la prudence de ceux qui auront des chevaux dans le cas. Ils consulteront aussi les Auteurs qui en ont traité.

La martingale sert aussi aux chevaux qui ont la bouche dure & qui seroient sujets à forcer la main & à s'emporter.

Pour mettre la martingale dans son sens, le cuir doit être renverlé, c'est-à-dire, que les boucles doivent se trouver en dessous. On passe le surfaix, & même les cengles avec le surfaix, dans un des œillets, & ensuite on passe la martingale entre les jambes du cheval, & en-dedans du poitrail : on passe la musserolle de la bride dans l'œillet, qui se trouve à ce bout qui a cinq ou six trous. Quand on aura besoin d'allonger ou raccourcir la martingale, on doit le faire par le côté des cengles ; mais il faut avoir attention qu'elle ne soit ni trop lâche, ni trop ferrée. Voyez la martingale, Planche 6. lettre Q.

ARTICLE XIV.

Cocordes, & autres parures.

LORSQU'ON veut donner à l'harnachement d'un cheval de guerre à longue queue toute la parure, dont on est curieux de l'orner pour un jour de revue, ou dans d'autres occasions, il faut natter à trois nates le toupet du cheval avec un ruban padou noir, ou de la couleur des crins du cheval, pour plus de régularité, & terminer cette natte par une petite rosette, qu'on fait avec un ruban de la couleur du harnois. Le ruban doit être large de douze ou treize lignes, & long de dix ou onze pouces. On le noue sur le bout de la natte par le milieu, & on fait deux autres nœuds qui forment la rosette. On natte ensuite la crinière avec trois rubans padoux, aussi de la couleur des crins, pour qu'ils ne paroissent pas dans la natte. On noue les trois rubans ensemble, chacun par un de leurs bouts. On met le nœud en-dessous de la crinière, & on les engage avec le crin, commençant par le haut de la crinière, qu'on natte à trois nattes aussi,

mettant un ruban à chacun. La natte faite jusqu'en bas, on la termine par une rofette qui est aussi de la couleur du harnois du cheval. Si l'on veut que cette natte soit couverte, on prend un ruban de la couleur du harnois, & on le noue par le milieu sur le commencement de la natte. On passe ensuite un bout en-dessus, & un en-dessous de la natte alternativement pour la couvrir, & on continue jusqu'au bout de la natte, où on fait une rofette en nouant les deux bouts, ou bien on y en rapporte une semblable à celle du toupet.

On met deux cocardes au cheval, une à la bride, & l'autre à la queue. Cette dernière doit être faite avec un ruban à gros grain, de la longueur d'une demi-aune moins un seize, aune de Paris, c'est-à-dire, un pied huit pouces, & large de trois pouces. Il le faut à gros grain, parce qu'il se foutient mieux que les autres rubans. On en croise les deux bouts l'un sur l'autre, de manière qu'il se trouve un bout à chaque côté des plis, & on fait la cocarde à l'ordinaire, la plissant par le milieu, & l'attachant avec un autre morceau de ruban de la même espèce, plié en double & en long, qu'on coul par les deux bouts, après avoir engagé dedans du ruban padou de la même couleur de la cocarde, pour lui servir d'attache sur la queue. On doit l'attacher à environ six pouces de la racine. On fait une petite natte sur la place de la cocarde pour la soutenir, en passant la natte par-dessus le milieu de la cocarde, faisant entrer le bout de la natte entre la queue & la cocarde dans l'attache.

Il faut pour la cocarde de l'oreille deux morceaux de même ruban, d'un quart & demi de long chacun, & large de deux pouces & demi. Elle se

fait en mettant les deux rubans en croix , dont un palefrenier en tient un pendant qu'un autre noue l'autre , en faisant deux nœuds bien ferrés qu'on tient après , tirant à soi , pour nouer aussi l'autre ruban de même , ce qui étant fait , les deux forment la cocarde. On passe l'attache du ruban padou de la même couleur un bout sous chaque nœud , & on l'attache très-ferré sur le côté droit de la bride , tout près de l'oreille. Pour que la cocarde soit mieux & plus ferme , on peut nouer les deux rubans sur la bride même , à côté l'un de l'autre , contre le passant du frontal , tout près de l'oreille. La couleur des cocardes doit être la même que celle du harnois. Comme les harnois sont ordinairement rouges , ou cramoisis , la couleur de feu est la plus belle , & la plus en usage pour les cocardes.

Les nattes & les cocardes sont la parure la plus simple , la plus noble , & par cette raison préférable à des pompons innombrables de toutes couleurs , dont la plupart des chevaux sont couverts les jours de revue.

On ne met qu'une cocarde à un cheval à courte-queue , & on la place comme aux autres , à côté de l'oreille droite.



C H A P I T R E X.

De l'armement & équipement d'un Dragon à pied.

A R T I C L E P R E M I E R.

Outils du Dragon à pied.

Q U O I Q U E la matière que je traite ne paroisse regarder que la Cavalerie & les *Dragons* à cheval, j'ai cru, sans m'écarter de mon objet, & parce que mon emploi a également rapport aux *Dragons* à pied, pouvoir entrer dans le détail de leur armement & équipement pour la guerre; ce que je ferai succinctement, & sans répéter les choses qui leur sont communes avec les *Dragons* à cheval, dans le corps de l'Ouvrage où je les renvoie.

Par les Ordonnances des premiers Septembre & trente-un Octobre 1748. les Régiments de Dragons sont réduits à 480. hommes chacun, moitié à pied, moitié à cheval, formant douze Compagnies; savoir, huit Compagnies à cheval, formant deux Escadrons, & quatre à pied faisant un demi-bataillon. Celles à cheval sont composées chacune, comme celle de la Cavalerie, d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Maréchal-des-Logis, de trente Dragons, y compris deux Brigadiers, deux Carabiniers, & deux Tambours dans la première Compagnie, dont un fait l'office de Tambour-major *, un dans chacune des autres, & un Hautbois dans chacune des quatre

* Le Tambour-major dans quelques Régiments, est reçu Sergent à la tête des autres Tambours

premieres. Les quatre Compagnies à pied, qui, selon la premiere Ordonnance, doivent faire partout le service de Grenadiers de l'Infanterie, sont composées chacune d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Lieutenant en second, de soixante hommes chacune, y compris trois Sergents, quatre Caporaux, quatre Anspeffades, & un Tambour. La même Ordonnance les fait commander par le plus ancien Capitaine du Régiment, & y attache un Ayde-Major.

Il a été réglé par l'Ordonnance du premier Juin 1750, qu'il y auroit vingt outils dans chaque Compagnie de Dragons à pied, savoir, huit grosses haches, quatre pelles, quatre pioches, & quatre serpes.

Ces outils, comme ceux des Dragons à cheval, sont de la même figure, & ont les mêmes dimensions que l'Ordonnance du 17. Février 1753. prescrit pour ceux de l'Infanterie.

Leurs étuis sont de la même figure que ceux des Dragons à cheval, & ne diffèrent que dans quelques boucles. Ils doivent être de cuir de Russie, ou de cuir de vache non noirci, ainsi que les courroies, pour ne pas gâter l'habit. Ces courroies doivent être plus longues que celles des Dragons à cheval, à cause de la façon de porter les outils à pied.

La courroie de la serpe a trois pieds de longueur.

Le montant qui joint la courroie, au bout duquel est attachée la boucle qui sert à boucler la courroie, est long d'un pied trois pouces.

La courroie de la hache est longue de trois pieds dix pouces.

Son montant, d'un pied trois pouces.

Celle de la pioche est longue de trois pieds dix pouces.

Son montant, d'un pied trois pouces.

La courroie de la pelle est longue de 3. pieds.

Son montant, d'un pied trois pouces

Voyez, Planche 10. leurs dimensions, leurs figures, & celles de leurs étuis.

ARTICLE II.

Manteau & Faisceau d'Armes.

DRAGON à pied.

LA COUR, par un Règlement manuscrit envoyé aux Régimens de Dragons pour les Camps indiqués au mois de Septembre 1753. prescrit que les Compagnies à pied composées de 60. hommes, auront deux Faisceaux & deux Manteaux d'armes. La Cour a prévu sans doute que, si on n'en eût donné qu'un par Compagnie, il eût été trop grand, difforme dans le campement, trop lourd à porter, & sujet à confusion dans un cas d'alerte, où tous les Dragons d'une Compagnie courent en foule à leurs armes. Je renvoie pour les proportions de ces Faisceaux & Manteaux, à ceux des Dragons à Cheval, p. 101. Art XXXI.



Tente

L'ORDONNANCE du 17. Février 1753. règle les dimensions que doivent avoir les Tentes de l'Infanterie, pour coucher huit Grenadiers ou Fusiliers. Comme il n'est pas douteux que cette loi ne soit commune aux Dragons à pied, on rapportera ici les Articles II. & III. de l'Ordonnance, qui s'énonce ainsi :

I I.

Il y aura cinq Tentes par Compagnie de Fusiliers de quarante hommes, & six Tentes par Compagnie de Grenadiers de quarante-cinq hommes; & lorsque ces Compagnies seront entretenues sur un pied plus fort, le nombre des Tentes sera augmenté à proportion

I I I.

Les Tentes seront d'une bonne toile; leur hauteur sera de cinq pieds huit pouces, ayant par le bas sur le devant six pieds six pouces, d'une encoignure à l'autre, pour que la Porte puisse croiser de six pouces, & chaque côté aura six pieds neuf pouces de longueur, non compris le cul-de-lampe, qui aura dix pieds six pouces de tour par le bas, de manière que la profondeur, depuis la fourche de l'entrée jusqu'au fond du cul-de-lampe, sera de dix pieds quatre pouces.

Pour faire la Tente avec ces dimensions, il faut

environ treize aunes de toile d'une aune de large ; elle doit être garnie de vingt anneaux de corde , pour les vingt piquets qu'il faut pour la tendre. Elle doit aussi être garnie sur la partie supérieure d'une bande de toile appelée *feitiere* , de la longueur de la traverse , large d'environ un pied , pour conserver & renforcer le haut de la Tente.

Les mats ou fourches de bois d'aune pour la soutenir , doivent être de la longueur d'environ six pieds , & de la circonférence d'environ cinq pouces.

La traverse de même bois , même longueur , & même circonférence que les fourches. Voyez la Planche XI. lettres BB.

ARTICLE IV.

Havresac.

LE HAVRESAC du Dragon à pied , pour être bien , & suivant les dimensions , & éclaircissements que j'ai tirés de Mrs. les Officiers , des Sergens d'Infanterie , & même des Soldats , doit être un sac tout simple de toile , long de quatre pieds , large de deux pieds six pouces , dont les coins , pour lui donner un peu plus de grace , doivent être arrondis ; outre l'usage ordinaire , il sert encore à coucher le Soldat à la guerre , & à contenir un petit sac de peau pour mettre les nippes , & les garantir de la pluie. On ferme le petit sac au moyen d'une patte pratiquée sur un des côtés , qu'on boutonne à quatre boutons de métal à queue , cousus sur l'autre partie. Sa longueur est de deux pieds , sa largeur d'un pied. Il contient tout ce qu'un Dragon à pied doit porter à la guerre , indépendamment

ment de l'équipement qu'il a sur sa personne. Ce havrefac doit avoir une bretelle de cuir de Russie, ou de buffe, longue de deux pieds, & large comme la bande du ceinturon, cousue à deux pieds de l'ouverture, sur le côté droit du havrefac; en le supposant sur l'épaule; la boucle doit être attachée avec un autre morceau de bretelle de même largeur, & long de trois pouces, cousu sur le côté gauche, à même distance de l'ouverture. On replie en-dessus, de vis sa bretelle, la partie du sac qui est vuide, pour garantir le dedans de la pluie, on le lie avec une courroie ou corde, en l'entourant par le milieu, pour serrer le petit sac dedans; au moyen de ces dimensions, une partie du sac porte sur l'épaule, & fatigue moins que la bretelle, lorsqu'elle y porte seule, comme cela arrive quand le havrefac n'est pas assez grand pour s'étendre jusques sur l'épaule.

On prétend que l'usage où l'on est dans les Troupes de faire porter ce havrefac en écharpe, est préjudiciable à la poitrine, & qu'on pourroit par cette raison le faire porter sur le dos avec deux bretelles, les deux bras passés dedans

Dans la supposition qu'on décidât pour ce dernier parti, je vais donner ici les dimensions, & la façon d'ajuster & porter ce havrefac, que j'ai prise d'après un Major d'Infanterie fort occupé du bien du service.

Il donne au petit sac de peau les mêmes proportions que j'ai données: la largeur du havrefac n'est que de deux pieds trois pouces, parce qu'il n'est pas nécessaire qu'il soit aussi large que l'autre, dont la toile doit porter sur l'épaule. Il ferme le petit sac comme une bourse avec des cordons,

au lieu des boutons. L'une ou l'autre de ces deux façons de fermer cet petits sacs est également bonne.

Il y a cependant des Officiers, à qui les boutons paroissent préférables; ils prétendent que le sac s'arrondit moins, qu'il fait moins d'élévation sur le dos & qu'il est plus commode à porter. Il doit y avoir à ce second havresac deux morceaux de bretelles, larges d'un pouce & demi, & de six pouces de longueur chacune, terminées par une boucle qui doit être attachée au bas du havresac, du côté qui appuie sur le dos, de façon que les bretelles partagent la largeur du sac en trois parties égales. Ces proportions paroissent nécessaires par la raison que si on attachoit les deux bretelles aux coins du sac, elles seroient trop éloignées, donneroient sur le coude & gêneroient le Dragon. Ces deux boucles qui terminent les deux bretelles attachées à ce sac, tiennent deux autres bretelles par le moyen desdites boucles, dont la longueur n'est pas déterminée, parce que par le secours des boucles on les alonge ou raccourcit, autant qu'il est nécessaire, & à proportion que le sac peut se trouver plein, mais deux pieds & demi suffisent. Ces deux dernières bretelles doivent être repliées, formant une espee d'œillet par le bout opposé à celui qui entre dans la boucle, pour pouvoir y faire passer sur le milieu du havresac, près de la queue, une ficelle qui sert à lier la gueule du sac, qu'on partage par la moitié, laquelle moitié est repliée en-dedans, & le havresac ne se trouve avoir pour lors que deux pieds de hauteur.

Pour le fermer, on le prend par les deux extrémités de la gueule, & on le resserre par petits plis

sur le centre, qu'on lie ensuite avec la ficelle qui passe dans les deux bretelles, qui doivent indispensablement se joindre pour tenir le havresac ferme & dans l'équilibre sur l'épaule. Pour endosser ce sac, il est aisé de voir qu'on commence par passer son bras droit dans la bretelle droite, & qu'on prend la petite du côté gauche avec la main droite, qu'on passe sur l'épaule gauche, & ensuite dans la boucle de l'autre, qu'on serre dans la même proportion que la première. La grandeur de ces sacs paroîtra un peu considérable, mais on les propose tels à cause de l'utilité dont ils sont aux Dragons à pied, puisqu'ils pourront s'y envelopper comme le Soldat, pour se coucher dans leurs tentes, où ils leur servent de couverture. Il les garantissent de l'humidité, & ménagent leurs chemises, que la paille use beaucoup quand il n'y a rien entre deux. Les choses nécessaires aux Dragons, qui ne pourront pas tenir dans le petit sac de peau qui se met en travers dans le fonds du havresac, pourront se mettre dans l'intervalle qu'il y a entre ce sac de peau & la gueule du havresac, comme pain, viande, sel, ris, &c. suivant les occasions.

Ni l'une ni l'autre des deux manières de porter le havresac n'empêchera les Dragons de porter l'outil, la tente, fourche, travers, bidon, gamelle, manteau d'armes, & autres armes & bagages dont ils sont chargés en temps de guerre. Voyez les deux havresacs, Planche 10. lettre A. le premier, & lettre B. le second.



ARTICLE V.

Nom & Poids des choses que porte le Dragon à pied.

	liv.	on.	gr.	liv.	on.	gr.	
Un habit.....	6	4		}	16	15	6
Une veste.....	4						
Une culotte de peau...	2	3					
Une cravate.....		1					
Un chapeau bordé avec sa cocarde.....		15					
Une chemise.....	1	5					
Un ruban de queue....		1					
Un mouchoir.....		2	2				
Une paire de souliers..	1	1					
Une paire de guêtres...		15	4				
<i>Armement.</i>							
Le porte - cartouche à 30. coups, garni de 30. cartouches, de 4 pierres, une piece grasse, un tire bourre.	6	2		}	18	2	2
Le sabre, son cordon; le ceinturon, la bayonnette & son fourreau.....	4		2				
Un fusil, sa baguette de fer, & la grenadiere..	8						
Ce qu'il doit porter dans son havresac qui pese étant vuide.....	2	2		}	6	2	4
Le petit sac de peau....	1	6	4				
Deux chemises.....	2	10					
TOTAL.....					41	4	4

	liv.	on.	gr.	liv.	on.	gr.
<i>De l'autre part</i>					4	4
Un mouchoir		2	2	} 9 7		
Une cravate		1				
Un ruban de queue		1				
Une culotte de panne	2	4				
Une paire de souliers	1	1				
Une paire de bottines	2	4	2			
Un sac à poudre, sa houpe, & poudre		9				
Un bonnet de revue uniforme		12				
Un bonnet à coucher, qui est d'ordinaire un vieux de l'uniforme		12				
Deux peignes		2				
Une paire de fausses manches de toile		4				
Une paire de décrotoires		6	4			
Deux petits piquets de tente	1	2				

TOTAL 50 11 4

Indépendamment de cette charge, il porte de plus alternativement avec ses camarades à la guerre.

SÇAVOIR:
Les jours qu'il

porte

	liv.	on.	gr.		liv.	on.	gr.
porte de plus que la charge ordinaire.							
La marmite & son couvercle , pesant	7	8		Ils portent :	58	3	4
Le bidon de fer blanc contenant 12 pintes.	2	2		<i>Idem.</i>	52	13	4
La gamelle de fer blanc	1	6		<i>Idem.</i>	52	1	4
La serpe toute emmanchée , avec son étui & sa courroie	2			<i>Idem.</i>	52	11	4
La hache	5			<i>Idem.</i>	55	11	4
La pelle	3			<i>Idem.</i>	53	11	4
La pioche	3			<i>Idem.</i>	53	11	4
La tenté étant sèche	13			<i>Idem.</i>	63	11	4
La tente mouillée	26			<i>Idem.</i>	76	11	4
Une fourche ou bâton de tente de bois d'Aune	3	6		<i>Idem.</i>	54	1	4
La traverse	3	6		<i>Idem.</i>	54	1	4
Le faisceau d'armes	4	8		<i>Idem.</i>	55	3	4
Le manteau d'armes garni étant sec	7	8		<i>Idem.</i>	58	3	4

	liv.	on.	gr.		liv.	on.	gr.
Le manteau d'armes mouillé..	15			<i>Idem.</i>	65	11	4
La viande pour 4 jours à $\frac{1}{2}$ livre par jour.	2			<i>Idem.</i>	52	11	4
Pain pour quatre jours.	6			<i>Idem.</i>	56	11	4

ARTICLE VI.

Devoirs des Sergents.

LES Dragons à pied ayant des Sergents, qui ont sur eux la même autorité que les Maréchaux-des-Logis ont sur les Dragons à cheval, les Sergents sont tenus aussi d'avoir pour leurs Compagnies la même attention que les Maréchaux-des-logis pour les leurs. En s'acquittant de leurs devoirs comme eux, ils auront droit de prétendre aux mêmes récompenses, quoiqu'ils aient le soin des chevaux de moins. Voyez l'Article des Maréchaux-des-logis. Chapitre VIII. Article XII.



CHAPITRE XI.

*De la propreté de l'Habillement & de
l'Armement.*

ARTICLE PREMIER.

Habit, Veste, Chapeau, &c.

CAVALIER & DRAGON.

POUR entretenir l'habit, la veste, le chapeau & le manteau, il les faut faire raccommoder aussi-tôt qu'il y manquera quelque chose, les battre, les vergetter de temps à autre, n'y point souffrir de crotte, ni de crasse; éviter même, si on le peut, jusqu'aux taches.

ARTICLE II.

Bufile.

CAVALIER.

POUR tenir le Bufile propre, il faut le frotter avec de l'ochre humecté, & le faire dégraisser quand l'ochre ne suffit pas.

ARTICLE III.

Culotte.

CAVALIER & DRAGON.

IL faut faire pour la Culotte de peau ce qu'on fait pour le bufile du Cavalier; mais il faut que la Culotte soit favonnée & dégraisée avant d'y mettre de l'ochre. Pour tenir propre & en état celle de panne, on en usera comme pour l'habit.

ARTICLE IV.

*Mousqueton , Pistolet & Fusil.**CAVALIER & DRAGON.*

QUAND le Mousqueton, le Fusil & les autres armes de cette espece sont rouillées par la pluie, ou par négligence, il faut les démonter, & les frotter avec du sable fin, ou de la brique bien pilée, & un morceau de bois blanc découpé en languette. On prendra garde que les trous des vis ne se remplissent pas de sable, & qu'il n'en reste pas autour des pieces.

Pour nettoyer la platine, il faut la démonter aussi en se conformant à l'ordre donné aux pieces à la Planche troisième, c'est-à-dire, en commençant par démonter la piece que j'ai nommée la dernière. Avant de la remettre sur le fusil, on doit en avoir nettoyé toutes les pieces, les avoir essuyées, & avoir passé dans les trous un morceau de linge afin d'en faire sortir le sable; mais il ne faut pas cependant abuser de ce moyen pour nettoyer les pieces de la platine, parce que cela les gâteroit; il suffit de les démonter deux fois par an. Pour s'assurer qu'elles soient tenues en état dans les Compagnies, il faut qu'un Officier Major les voie seulement démontées de dessus les fusils & mousquetons tous les Dimanches. Il doit en même temps voir les sabres & les bayonnettes hors des fourreaux, & tout cela doit être placé dessus les tables, & les lits des chambrées pour en faire la visite: sans cette attention, si on ne veut y prendre garde, on trouvera des platines hors d'état de servir par négligence, quoique très-propres à l'extérieur.

Si on veut , comme on le doit , entretenir les fusils , pistolets , &c. toujours propres , & prévenir la rouille , il faut à chaque fois qu'on s'en est servi , frotter avec la piece grasse toutes les pieces qui peuvent se rouiller , & essuyer avec un autre linge le bois , pour qu'il ne graisse point l'habit.

Il y a une autre façon pour empêcher que les armes ne se rouillent , c'est de faire tremper de la limaille de plomb dans de l'huile d'olives , & en frotter les armes.

Le dedans du canon ne rouillera jamais , si chaque jour où l'on aura tiré , au retour de l'action ou de l'exercice , on le lave , & qu'on y passe un linge jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'humidité

A R T I C L E V.

Sabre.

CAVALIER & DRAGON.

POUR éclaircir la poignée & la monture du Sabre , il faut la frotter d'abord avec des cendres mouillées , & ensuite avec du charbon écrasé ou pié. On l'essuie après avec quelques morceaux de linge ; & pour dernière façon , afin qu'elle ait un luisant parfait , il faut la frotter avec de la poudre ou raclure de tripoli qu'on met sur un petit morceau de peau. Le sabre ayant été nettoyé une fois à fonds , on entretient la poignée en la frottant seulement avec du tripoli toutes les fois qu'on s'en est servi.

Pour conserver le poli & le brillant de la lame , & l'empêcher de rouiller , il faut de temps en temps tremper un petit linge dans l'huile , & en frotter la lame.

Pour nettoyer la lame & en ôter l'huile, lors des revues, on prend de la cendre du feu sur un petit linge, avec lequel on frotte bien la lame jusqu'à ce que l'huile en soit ôtée, & on l'essuie avec un autre petit linge blanc. Après la revue on frotte la lame avec le linge trempé dans l'huile.

S'il arrivoit que pour avoir été trop long-temps sans nettoyer la lame, la vieille huile eût formé dessus des taches jaunes, il ne faut prendre ni cendres, ni grès, ni sablon, mais seulement de l'huile nouvelle, & en bien frotter la lame jusqu'à ce que l'huile ancienne soit délayée; ensuite on prend de la cendre, on en frotte bien la lame qui reprendra son premier lustre.

Si le fourreau a été mouillé, on garantira la lame de la rouille en la tirant du fourreau, qu'on laissera sécher avant que d'y remettre la lame.

ARTICLE VI.

Fourreau de Sabre.

CAVALIER & DRAGON.

QUAND le fourreau est crotté, il faut en ôter la boue, & le frotter journellement avec une brosse grasse. Pour entretenir la couture du fourreau, le tenir luisant & propre, j'ai éprouvé que c'est une bonne méthode que de le cirer avec de la cire jaune ou blanche, on en feroit aisément de la noire.



ARTICLE VII.

*Ceinturon.**CAVALIER & DRAGON.*

ON entretiendra le Ceinturon propre , le cordⁿ de la cartouche , & la bandouliere de buffe blanc , en les frottant de temps en temps avec du blanc d'Espagne sec , & quand ils sont crasseux , avec le même blanc délayé dans l'eau. Il y a une autre façon de tenir le buffe blanc propre & de le dégraisser encore mieux , c'est de le mettre à la rosée depuis le matin jusqu'au soir trois ou quatre fois , en observant que la rosée ne soit pas trop forte pour les mouiller comme si on les trempoit dans leau.

Si le Ceinturon & les autres pieces sont de couleur jaune , il faut les frotter avec de l'ochre. Quand les pieces tant jaunes que blanches sont trop engraisées & trop mal propre , pour que les moyens indiqués ci-dessus ne puissent pas faire leur effet , on aura recours au Dégraisseur.

ARTICLE VIII.

*Bayonnetes.**DRAGON.*

ON se conformera , pour la Bayonette & son fourreau , à ce que j'ai dit pour la lame & le fourreau du sabre.

ARTICLE IX.

Bottes.

C A V A L I E R.

QUAND les Bottes ont été crottées, il faut, pour les remettre dans un état de propreté, en détacher les éperons, les laver & les nettoyer. Quand elles sont seches on cire ou on graisse la tige & le foulier; on remet les éperons, & ensuite on remplit la tige de paille ou de foin pour les entretenir & les conserver dans leur forme.

On met deux bâtons en croix dans les genouillieres pour les contenir. Pour maintenir le foulier, il faut aussi y mettre un bâton, ou le remplir avec un bouchon de paille ou de foin. On brosse seulement les genouilleres sans les graisser, afin qu'elles ne gâtent pas l'habit. S'il manque quelque point au foulier ou ailleurs, il faut sur le champ le faire recoudre, pour prévenir la dégradation.

ARTICLE X.

Bottines.

D R A G O N.

QUAND les Bottines ont été crotés, on les nettoie, & on cire ou graisse la tige comme les bottes. On doit avoir aussi la même attention pour les recoudre.

ARTICLE XI.

Outils.

D R A G O N.

LES Dragons doivent avoir autant de soin de leurs outils que de leurs armes ; il faut qu'ils en entretiennent les fers , & qu'ils les fassent aiguïser quand ils sont émouffés , ou qu'il y a des dents. Si les manches cassent , ils doivent en faire remettre sur le champ d'autres , de même bois de Frêne. La maniere d'en entretenir les étuis est la même que celle des bottines , & des autres pieces de cuir noir.

ARTICLE XII.

Selle.

CAVALIER & DRAGON.

POUR entretenir les cuirs des Selles , il faut chaque fois qu'ils ont été crotés les nettoyer avec une brosse , graïsser de temps en temps le poitrail , la croupiere , & les autres cuirs noirs , à l'exception des quartiers , sièges , battes , & trousséquin.



ARTICLE XIII.

*Houffe, & Chaperon.**CAVALIER & DRAGON.*

POUR que la Houffe & les chaperons soient toujours propres, il faut quand ils ont été cro-tés & mouillés, les laisser sécher, les décrotter, les bien battre, & les broffer. S'il y a quelque galon découfu, il faut le recoudre.

ARTICLE XIV.

*Brides, Bridons, Licous.**CAVALIER & DRAGON.*

POUR entretenir les cuirs des Brides, Bridons, Licous, &c. il faut les nettoyer avec une brosse toutes les fois qu'ils ont été crottés, & les graisser de temps en temps.

ARTICLE XV.

*Mors.**CAVALIER & DRAGON.*

POUR tenir le Mors propre, il faut le laver chaque fois qu'il a servi. Le bien essuyer avec un linge, ayant attention d'en ôter auparavant la garniture.

ARTICLE XVI.

Bossettes.

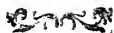
CAVALIER & DRAGON.

POUR tenir les Bossettes propres & claires ; on doit se conformer à la façon d'éclaircir la poignée du sabre.

Les Maréchaux-des-Logis tiendront la main à ce que les Cavaliers & Dragons fassent ces nettoiemens & entretiens dans tous les temps, principalement les jours de revue.

Il seroit très-utile, quand les Troupes sont en marche, que les séjours on fit nettoyer les armes & équipages, & que les Officiers des Compagnies, & même un Officier Major, allassent dans les logemens, quand leurs occupations le leur permettront, faire la visite des équipages, & qu'à une heure & dans un lieu indiqué à l'ordre, ils allassent faire l'inspection des armes.

Ce n'est que par des attentions suivies qu'on parviendra à donner aux Troupes l'air de décence, & de guerre qu'elles doivent avoir, qu'on leur fera prendre un esprit de vigilance, & d'arrangement conforme à leurs propres intérêts sur tout le détail de leur entretien, & qu'en les occupant utilement on s'assurera qu'elles seront toujours bien armées.



CHAPITRE XII.

Des Crimes & Délits Militaires , tirés mot à mot du Code de BRIQUET , Edition de 1747. Tome II. Ordonnance du premier Juillet 1727. pag. 80.

ARTICLE PREMIER.

TOUS Soldats , Cavaliers & *Dragons* seront tenus, sous peine de la vie, d'obéir aux Officiers des Régimens & Compagnies dont ils seront, en tout ce qui leur sera par eux ordonné pour le service de S. M. soit dans les Armées, en route, dans les quartiers & dans les garnisons.

II.

VEUT Sa Majesté, qu'ils soient tenus sous la même peine de la vie, d'obéir à tous autres Officiers des autres Compagnies ou Régimens qui seront dans leur quartier ou dans leur garnison; l'intention de Sa Majesté étant que vingt-quatre heures après l'arrivée d'un Officier dans lesdits quartiers ou garnisons, il soit réputé connu des Cavaliers, *Dragons*, & Soldats qui s'y trouveront,

III.

ORDONNE Sa Majesté auxdits Officiers de tenir la main à ce que les Soldats, Cavaliers & *Dragons* obéissent aux Maréchaux-des-Logis, & Sergens

de leurs Compagnies & Régimens avec lesquels ils seront en garnison ; voulant Sa Majesté que ceux qui leur désobéiront en chose concernant son service , soient punis corporellement , ou de mort , suivant la nature & la circonstance de leur désobéissance.

IV.

Tous Cavaliers , *Dragons* & Soldats qui mettront l'épée à la main contre des Officiers , soit de leur Régiment ou des autres Troupes de leur quartier ou garnison , qui les frapperont de quelque maniere que ce puisse être , ou qui les menaceront , soit en portant la main à la garde de l'épée , ou en faisant quelque mouvement pour mettre le fusil en joue , quand même ils auroient été frappés & maltraités par lesdits Officiers , auront le poing coupé , & seront ensuite pendus & étranglés.

V.

Le Cavalier , *Dragon* , ou Soldat qui frappera un Maréchal-des-Logis , ou un Sergent , tant de son Régiment que des autres Troupes du quartier ou de la garnison , étant de garde ou de service actuel avec lui , sera puni de mort : & hors le cas du service actuel , celui qui frappera un Sergent ou un Maréchal-des-Logis , soit de son Régiment ou de la même garnison que lui , qui mettra l'épée à la main , sera condamné aux Galeres perpétuelles.

VI.

CELUI qui frappera un Caporal ou Brigadier ,

avec lequel il sera de garde , de détachement , ou d'autre service actuel , soit que ledit Brigadier ou Caporal soit du même Régiment ou d'une autre Troupe du quartier ou de la garnison , sera pareillement condamné aux Galeres perpétuelles.

VII.

TOUT Soldat qui de jour ou de nuit , après avoir été posé en sentinelle , quittera son poste , sans avoir été relevé par un Sergent , Caporal , ou Anspessade sera puni de mort.

VIII.

LES Cavaliers ou *Dragons* qui quitteront le lieu où ils auront été mis en vedette , ordonnance ou autre faction , sans avoir été relevés par leurs Officiers , seront condamnés à la même peine.

IX.

TOUT Soldat ou Cavalier étant en sentinelle ou faction , qui se trouvera endormi pendant la nuit , sera pareillement puni de mort.

X.

LORSQUE la garde de nuit aura été posée dans une Place de guerre , celui qui tirera des armes à feu , ou qui fera du bruit , ou autre chose capable de causer quelqu'alarme dans une Place de guerre , sera mis sur le cheval de bois , pendant un mois , à l'heure de la garde montante.

XI.

SERA condamné à la même peine celui qui s'enivrera le jour qu'il fera de garde.

XII.

QUICONQUE donnera ou fera connoître l'ordre à l'Ennemi, ou à aucun autre qu'à ceux à qui il doit être donné, fera pendu & étranglé.

XIII.

TOUT Soldat, Cavalier ou *Dragon* qui mettra l'épée à la main dans un camp ou dans une Place de guerre, étant agresseur, sera condamné aux Galeres perpétuelles; voulant Sa Majesté que, dans le cas où deux Soldats, Cavaliers ou *Dragons*, mettroient l'épée à la main l'un contre l'autre volontairement, & sans que l'un des deux y ait été forcé pour la défense de sa vie, ils subissent tous deux la même peine des Galeres perpétuelles.

XIV.

TOUT Cavalier, *Dragon*, ou Soldat qui aura été offensé par un autre, soit de paroles ou de fait, s'adressera à l'Officier Commandant dans la Place ou dans le quartier, lequel après avoir ouï les raisons des Parties, fera faire à l'offensé telle réparation qu'il jugera convenable, & imposera à l'offenseur le châtiment que le cas lui paroîtra mériter.

XV.

LORSQUE des Soldats, Cavaliers, ou *Dragons* auront l'épée à la main pour se battre, & qu'un de leurs Officiers ou autres de la garnison survenant, leur criera de se séparer, ils seront tenus de lui obéir sur le champ, sans pouvoir pousser un seul coup, à peine d'être passés par les armes.

XVI.

CELUI qui insultera ou attaquera un Soldat; Cavalier ou *Dragon* étant en sentinelle, ordonnance ou faction, soit l'épée à la main, fusil en joue, ou à coups de bâton, ou de pierres, sera passé par les armes.

XVII.

Tous Cavaliers, *Dragons*, ou Soldats qui exciteront quelque sédition, révolte, ou mutinerie, ou qui feront aucune assemblée illicite, pour quelque cause, ou sous quelque prétexte que ce puisse être, seront pendus & étranglés.

XVIII.

SUBIRONT la même peine ceux qui se trouveront en pareilles assemblées, ou qui auront appelé, excité, ou exhorté quelqu'un à s'y trouver.

XIX.

SERONT pareillement punis de peines corporelles ou de mort, suivant l'exigence des cas, ceux
qui

qui auront dit quelques paroles tendantes à sédition, mutinerie, ou rébellion, ou qui les auront entendues sans en avoir averti sur le champ leurs Capitaines ou Officiers supérieurs.

XX.

CELUI qui étant engagé dans quelque querelle, combat ou autres occasions, appellera ceux de sa nation, de son Régiment ou de sa Compagnie à son secours, ou formera quelque attroupement, sera passé par les armes.

XXI.

CEUX qui auront fait quelque entreprise ou conspiration contre le service du Roi, & la sûreté des Villes, places & pays de sa domination, contre les Gouverneurs & Commandans desdites places, ou contre leurs Officiers, comme aussi ceux qui y auront consenti, ou qui en ayant eu connoissance, n'en auront pas averti leurs Capitaines ou Mestre-de-Camp, seront rompus vifs.

XXII.

DÉFEND Sa Majesté, sous peine de la vie, à tous Soldats, Cavaliers & *Dragons*, de voler ou piller les Vivandiers ou Marchands venant dans les Villes ou dans les Camps, & de prendre par force, & sans paiement, soit pain, vin, viande, biere, bran de vin, ou autres denrées, & marchandises, tant dans les marchés des Villes, & dans les boutiques, que dans les Camps ou en route.

XXIII.

LEUR défend pareillement Sa Majesté , à peine d'être passés par les verges , d'aller hors du Camp , ou de la garnison , au devant de ceux qui y apportent des vivres , pour en acheter , quand même ce seroit de gré-à-gré , & sans aucune violence.

XXIV.

LEUR défend Sa Majesté , sous peine de la vie. de voler les meubles ou ustensiles des maisons où ils seront logés , soit en route ou en garnison.

XXV.

TOUT Soldat , Cavalier ou *Dragon* , qui de guet-à-pens , méchamment & avec avantage , en blessera ou tuera un autre , sera pendu & étranglé.

XXVI.

QUICONQUE aura pillé , volé ou dérobé en temps de paix ou pendant la guerre , dans le Royaume , ou en pays ennemi , calices , ciboires , ou autre bien d'Eglise , sera pendu & étranglé. Et si par les circonstances du vol , il se trouvoit y avoir eu profanation des choses sacrées , il sera condamné au feu.

XXVII.

CELUI qui dérobera les armes de son camarade ; ou autre Soldat , en quelque lieu que ce soit , sera Pendu & étranglé : & celui qui dérobera dans les

chambres des casernes leur linge, habit ou équipage, ainsi que le prêt du pain de ceux de sa chambre, sera condamné à mort, ou aux Galeres perpétuelles, suivant les circonstances du cas.

XXVIII.

CELUI qui vendra sa poudre ou son plomb, sera mis pendant quinze jours sur le cheval de bois à l'heure de la garde, s'il est en garnison; si c'est dans un camp, il sera mis au piquet pendant le même temps.

XXIX.

PERSONNE, de quelque condition, grade ou caractère que ce soit, ne pourra, sous peine de la vie, avoir correspondance avec l'ennemi, par aucune voie que ce puisse être, sans la permission du Général, si c'est à l'armée, ou du Commandant de la province ou de la place, si c'est dans les quartiers ou dans les garnisons.

XXX.

D'FEND Sa Majesté à toutes personnes que ce puisse être, à peine de punition corporelle, ou de la vie, suivant l'exigence du cas, d'attenter ou d'entreprendre rien contre les personnes, villes, bourgs, villages, châteaux, hameaux, ou autres biens & lieux auxquels Sa Majesté auroit accordé sauve-garde.

XXXI.

QUICONQUE, sans permission de son Commandant, sortira d'une place ou fort assiégé, ou

s'écartera au-delà des limites d'un camp , pour quelque prétexte que ce puisse être , sera pendu & étranglé.

XXXII.

Tout Soldat , Cavalier ou *Dragon* qui sortira d'un camp retranché , ville de guerre ou fort , ou qui y rentrera par quelque détour , par escalade ou autrement que par les portes & chemins ordinaires , sera pendu & étranglé.

XXXIII.

Le Cavalier , Soldat ou *Dragon* qui étant dans le camp ou dans la garnison , ne suivra pas son Drapeau ou son Etendart , dans une allarme , champ de bataille , ou autre affaire , fera , comme déserteur , passé par les armes.

XXXIV.

CHACUN secourera & défendra les Drapeaux ou Etendarts de son Régiment , soit de jour ou de nuit , & s'y rendra au premier avis sans les quitter , jusqu'à ce qu'ils soient portés & mis en sûreté , sous peine de punition corporelle ou de mort , suivant l'exigence du cas.

XXXV.

Tous Cavaliers , *Dragons* , ou Soldats en faction , comme aussi les Brigadiers , Commandans la garde des Etendarts , qui laisseront sauver les prisonniers qui leur seront consignés , & à la garde desquels ils auront été établis , seront con-

damnés à servir comme forçats sur les Galeres pendant trois années. Enjoignant Sa Majesté aux Officiers de garde, de veiller & tenir la main à l'exécution du présent Article, à peine d'en être responfables en leurs propres & privés noms.

XXXVI.

DÉFEND S. M. en conformité de l'Ordonnance du 20 Mai 1686 à tous Cavaliers, *Dragons* & Soldats, de jurer & blasphémer le saint Nom de Dieu, de la sainte Vierge ni des saints, sous peine à ceux qui tomberont dans ce crime, d'avoir la langue percé d'un fer chaud; voulant Sa Majesté que les Officiers de la Troupe dont ils seront, soient tenus, aussitôt qu'ils en auront connoissance de les remettre au Prévôt étant à la suite d'icelle, ou au Major du Régiment, pour leur faire subir la peine susdite.

XXXVII.

Tout Officier qui osera insulter un Commissaire des Guerres dans ses fonctions, sera sur le champ envoyé en prison par le Commandant du Corps, dont sera ledit Officier, ou par ordre du Commandant de la place où l'insulte aura été commise, lesquels en informeront sur le champ le Secrétaire de la Guerre, pour sur le compte qui en sera rendu à S. M. être ledit Officier puni ainsi qu'il sera par Elle ordonné, suivant les circonstances du cas.

XXXVIII.

À l'égard des Cavaliers, *Dragons* & Soldats qui seront assez téméraires pour attenter à la personne

desdits Commissaires, soit en les frappant, ou se mettant en posture de les frapper; veut Sa Majesté qu'ils soient jugés par le Conseil de Guerre, & condamnés à être pendus & étranglés.

X X X I X.

DÉFEND très-expressément Sa Majesté auxdits Cavaliers, *Dragons* & Soldats, de frapper & insulter les Maires, Echevins, Consuls, Juges, & autres Magistrats des lieux où ils seront en garnison, ou par lesquels ils passeront lorsqu'ils seront en route; voulant Sa Majesté, que sur la réquisition desdits Magistrats, les accusés soient mis en prison, pour être jugés par les Prévôts des Marchaux, ou par les Juges des lieux, suivant la nature & les circonstances du délit.

X L.

DANS le cas où lesdits Magistrats ou Officiers municipaux auroient été frappés ou insultés par des Officiers des Troupes de Sa Majesté, ils en adresseront leurs plaintes & procès-verbaux au Secrétaire d'État de la guerre, pour, sur le compte qui en sera par lui rendu à Sa Majesté, y être par Elle pourvu selon & ainsi qu'il appartiendra.

X L I.

LORSQUE les Prévôts, Archers ou autres préposés par les Juges ordinaires, arrêteront prisonniers des Soldats, ou autres accusés, aucun Cavalier, *Dragon*, ni Soldat ne pourra s'y opposer, es leur ôter de force ni se mettre en devoir de les leur ôter, à peine de la vie.

X L I I.

DEFEND Sa Majesté à tous Soldats, Cavaliers, & *Dragons*, d'aller ni envoyer couper, abbatre, & dégrader aucun bois, dans les forêts, bois, buissons & domaines, ni dans ceux des particuliers; de chasser ni pêcher dans les terres des Seigneurs; comme aussi de tirer sur les pigeons, poules, poulets, lapins, & autres animaux domestiques, & d'endommager les moulins, viviers, & étangs, le tout à peine de punition corporelle.

X L I I I.

TOUT Soldat, Cavalier, ou *Dragon* qui trichera ou pipera au jeu, sera puni corporellement; veut Sa Majesté que si dans les camps ou dans les places, il s'établissoit des jeux de hazard, & capables d'engendrer querelle, les Commandants ou Gouverneurs fassent rompre les tables, machines, & ustensiles servant auxdits jeux, & qu'ils fassent mettre en prison ceux qui tiendront lesdits jeux.

X L I V.

DEFEND Sa Majesté à tous Officiers, Cavaliers, *Dragons*, Soldats, d'avoir & entretenir à leur suite aucune fille débauchée, à peine auxdits Officiers d'être cassés; auxdits Soldats, Cavaliers & *Dragons*, de trois mois de prison; & auxdites filles d'avoir le fouet, & d'être chassées des armées ou des places,

Veut au surplus Sa Majesté, que les Ordonnances rendues par le feu Roi son Bisayeul, contre les déserteurs, suborneurs & séducteurs, passe-volants, faussonniers, contrebandiers, contre ceux qui auront vendu ou acheté des outils, habillemens, armes & chevaux des troupes de S. M. ou des métaux, poudres, pieces & munitions d'Artillerie, & généralement toutes autres Ordonnances auxquelles il n'est point dérogé par les Présentes, soient exécutées selon leur forme & teneur.

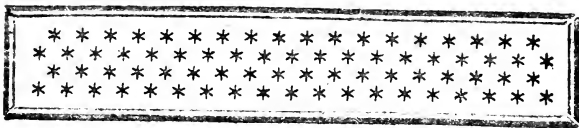
MANDE ET ORDONNE S.M. aux Gouverneurs, &c.

X L V I.

Art. II. Tit. 7. du même Tome, page 100.

DEFEND pareillement Sa Majesté à tous Cavaliers, *Dragons* ou Soldats de vendre leur habillement, armes ou chevaux, à peine de punition exemplaire, & à tous ses sujets de quelque qualité qu'ils soient de les acheter; à peine aux contrevenants, de confiscation & de deux cens livres d'amende, payables sans remise ni déport, applicable moitié au Capitaine de la Compagnie à qui ils appartiendront, & moitié à l'Hôpital du lieu, ou du plus prochain. *Louis XIV. Reglement du 15. Mars 1704. & 6. Decembre 1710. Et Louis XV. du 28 Fevrier 1716.*

Je ne joints point ici tous les autres Crimes & Délits qui sont dans différentes Ordonnances, l'extrait ci-dessus contenant les cas les plus ordi-
& les plus essentiels.



ORDRE

DES PLANCHES.

1. P L A N C H E.

*L*a premiere Planche represente l'armement du Cavalier, qui comprend le mousqueton, les pistolets, la cartouche, la bandouliere, le couvre-platine, le ceinturon, la calotte, la cuirasse, le sabre & les bottes, &c.

2. P L A N C H E.

*L*a seconde Planche represente l'armement du Dragon, qui contient le fusil, le pistolet, le couvre-platine, la bayonnette, les bottines, le ceinturon, la cartouche; &c.

3. P L A N C H E.

*L*a troisieme Planche montre une platine montée & démontée, avec d'autres pieces qui y sont relatives.

4. P L A N C H E.

*L*a quatrieme Planche represente une tente, un manteau, un faisceau d'armes, &c.

5. P L A N C H E.

La cinquieme Planche fait voir un beau cheval, ses mâchoires, deux pieds, deux fers, &c.

6. P L A N C H E.

La sixieme Planche fait voir pour principal objet deux arçons, un vu par dedans & l'autre par dehors; une selle vue aussi par dedans, une fonte; un chaperon, un poitrail, une paire d'étriers, & une bride démontée, le reste se voit à la même Planche.

7. P L A N C H E.

La septieme Planche représente deux selles montées, une besace, & un panneau volant.

8. P L A N C H E.

La huitieme Planche montre deux mors de bride démontés, deux bridons, & les autres pieces dépendantes de ces mors.

9. P L A N C H E.

On voit dans la neuvieme Planche deux brides & deux bridons montés, un caveçon, un licou, &c.

10. P L A N C H E.

La dixieme Planche représente deux havresacs, quatre outils & étuits des Dragons à pied, & quatre outils des Dragons à cheval, &c.

11. P L A N C H E.

Dans la onzieme Planche on voit une tente, un faisceau & un manteau d'armes de Dragon à pied.

PLANCHE I.

Armement du Cavalier.

ON a marqué dans les Planches le nom & le nombre des piéces qui composent l'armement du Cavalier & l'équipement du cheval. On a répété aussi dans l'explication les usages auxquels chaque piéce & chaque partie servent. En représentant toutes les piéces en détail, & en répétant leur utilité, on a eu pour objet d'épargner au Lecteur la peine de recourir aux différents endroits du Livre, & d'instruire les Cavaliers & *Dragons* par leurs propres yeux.

Les figures sont marquées par des lettres. Le caractère romain indique les piéces principales, & le caractère italique designe les parties des piéces.

A Le MOUSQUETON d'ordonnance, composé de 21. piéces principales, non compris celles de la platine & les cinq qui en dépendent.

1. Le bois ou le fût du mousqueton sert à recevoir les piéces qui composent le mousqueton.
2. *Le devant du bois*
3. *La coulisse du canon sert à loger le canon.*
4. *La coulisse de la baguette sert à loger la baguette.*
5. *Le canal sert à recevoir le bout de la baguette.*
6. *La crosse sert à appuyer contre l'épaule.*
7. *La couche sert à appuyer la joue dessus.*
8. *La poignée sert à prendre le mousqueton.*
9. Le collet de cuivre ou de fer sert à empêcher le bois d'éclater.
10. Le canon sert à recevoir la charge.

11. *Le calibre est le diametre ou la capacité du canon.*
12. *Le guidon sert à viser.*
13. *Le dessus du canon.*
14. *Le derrière ou le tonnerre.*
La lumière ne se voit pas. Tout le monde sait où elle est. Elle sert à communiquer la poudre du bassin avec celle du dedans du canon.
15. *Trois porte-baguettes, celui de devant, celui du milieu, & celui à queue servent à porter la baguette.*
16. *La baguette sert à bourrer*
17. *La détente sert, en appuyant le doigt dessus, à frapper la gachette & faire partir le chien.*
18. *La sous-garde.*
19. *Le devant*
20. *Le derrière* } *servent à l'attacher au bois.*
21. *Le pontet sert à garantir la détente des accidents.*
22. *La plaque de crosse ou de couche sert d'ornement, & à garantir le bois.*
23. *La branche ou tringle de fer, dans laquelle roule l'anneau qui sert à passer le porte-mousqueton de la bandouliere.*
24. *L'anneau roulant le long de la tringle.*
25. *L'anneau d'en-bas sert à passer la grenadiere.*
26. *L'anneau d'en-haut sert à passer & arrêter la grenadiere.*
27. *La grenadiere formée de deux courroies de cuir de Russie, sert à porter le mousqueton à la grenadiere.*
28. *La petite courroie qui l'attache à l'anneau d'en-haut.*
29. *La petite courroie qui l'attache à l'anneau d'en-bas,*

30. La boucle sert à l'allonger & racourcir.

B La CULASSE sert à boucher le derrière du canon, & se démonte pour décharger le mousqueton, quand on ne peut le faire avec le tirebouvre.

1. *Le trou de la queue de culasse.*
2. *La queue de culasse sert à l'attacher sur le bois.*
3. *Le trou de la culasse où passe la grande vis du milieu de la platine.*
4. *La vis, tête ou bouton de culasse sert à l'arrêter sur le bois.*
5. *La vis de la culasse pour entrer dans le canon.*

C LES PISTOLETS de Cavalier sont composés ordinairement de huit pièces, non compris celles de la platine & ses dépendantes. On renvoie au mousqueton pour celles qui sont les mêmes.

1. *La calotte sert d'ornement & à conserver le bois des pistolets.*
2. *L'ovale qui se met sur la calotte, & qui tient dans le bois par un pivot qui est braqué à l'ovale, sert également d'ornement & à conserver le dessus de la calotte.*

D Le COUVRE-PLATINE du mousqueton composé de sept pièces.

1. *La patte ou partie supérieure.*
 2. *La partie inférieure.*
 3. *La courroie sert à l'engager à la courroie du porte-crosse du mousqueton.*
 4. *Le bouton.*
 5. *La boutonnière.*
 6. *Le contre-cenglon,*
 7. *La boucle,*
 8. *La bordure,*
- } servent à l'assurer sur
le mousqueton.

E La **CARTOUCHE** à 12. coups doit être de cuir de Russie. Elle est composée pour l'ordinaire de 14. pieces. Les principales sont :

1. Le cordon de bufle sert à porter la cartouche.
 2. *La queue du cordon sert à attacher la boucle.*
 3. La boucle sert à allonger ou raccourcir le cordon.
 4. Le bois à 12. trous sert à mettre les cartouches.
 5. L'enveloppe sert à envelopper le bois
 6. La patte & la pattelette servent à couvrir les trous.
 7. La courroie attachée sur le derriere du bois ,
 8. La boucle ,
- } servent à assujettir les deux pattes sur les trous.
9. *Les bourses servent à mettre des pierres , &c.*
 10. Les cordons servent à les fermer.
 11. Les boutons servent à tenir les bourses fermées en faisant couler les boutons.
 12. Les deux morceaux de cuir de Russie cousus à l'enveloppe, faisant les deux côtés, servent à fermer les côtés du porte-cartouche.

F Le **SABRE** composé ordinairement de 11. pieces, y compris le fourreau.

1. La garde sert à garantir la main.
 2. *Les deux coquilles ou pontats.*
 3. *La branche.*
 4. *Le quillon sert d'ornement.*
- } *Ces trois choses ensemble sont formées d'une seule piece.*
5. La double branche de traverse soudée au pontat, sert à garantir le dessus de la main.

6. Le pommeau sert à recevoir le piton de la branche.

7. La gorge du pommeau.

8. Le gros du pommeau.

9. Le bouton du pommeau sert à river la soie de la lame.

10. La poignée sert à empoigner le sabre.

11. La virolle d'en-haut de la poignée.

12. La virolle d'en bas de la poignée. Elle est cachée par la coquille. } Toutes les deux servent à contenir la poignée.

13. La lame à dos.

14. Le talon sert à soutenir la garde.

G Le FOURREAU sert à mettre la lame du sabre.

1. La chape de cuivre au fourreau ne sert à rien quand elle n'est pas comme celle du fourreau de la seconde Planche.

2. Le crochet.

3. Le bout de cuivre au fourreau sert à conserver la pointe du fourreau, & empêche que la lame ne blesse personne.

H Le CEINTURON composé ordinairement de sept piéces principales.

1. La bande, } servent à le ceindre

2. La boucle & ses ardillons, } autour du corps.

3. Le passant coulant sert à passer le bout de la bande.

4. La barre, } servent à attacher

5. La face ou barre de derrière, } les pendants.

6. Les pendants servent à porter le sabre.

Voyez à la Planche du Dragon le ceinturon & le fourreau du sabre proposés.

I La **BANDOULIERE** de buffe composée ordinairement de huit pieces principales.

1. La bande.
2. La boucle à deux ardillons attachée avec trois clous, sert à l'allonger ou raccourcir.
3. Le fer à rouleau garni de peau sert à rouler dans la bandouliere.
4. Le touret sert à soutenir le porte-mousqueton.
5. Le porte-mousqueton sert à accrocher le mousqueton.
6. Le ressort sert à tenir le porte-mousqueton fermé.

K La **CALOTTE**. sert à garantir la tête des coups de sabre.

1. *La partie coupée en triangle est faite pour rendre la calotte plus légère.*
2. *Les pointes qui entrent dans les cornes du chapeau.*
3. *Les fleurons qui se placent entre les agraffes.*
4. Les boutons servent à assujétir la calotte au moyen des tirans de cuir cousus au chapeau.

L La **CUIRASSE** garantit le corps des coups de feu.

1. Ses bretelles servent à l'attacher sur le corps.

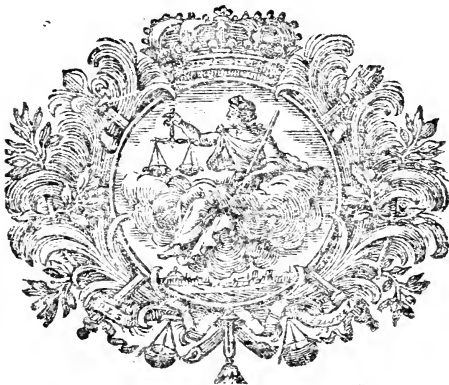
M **BOTTES - MOLLES**.

1. La Genouillere sert à garantir le genou du Cavalier dans l'escadron.
2. *Le cordon sert d'ornement & à renforcer la genouillere.*
3. *L'échancre sert à donner la facilité de marcher & de monter à cheval.*
4. *Le pli sert à renforcer la genouillere.*

5. La



5. La tige sert à mettre la jambe dedans.
6. Le contrefort sert à donner de la force à la tige, & à diminuer les plis qui se font aux bottes ordinaires contre l'éperon, & qui blessent les Cavaliers sur les nerfs.
7. Le foulier.
8. Le dessus d'éperon,)
9. Le sous-pied,) servent à contenir l'é-
10. La boucle,) peron sur la botte.
11. L'éperon sert à diligenter l'allure du cheval, & à le corriger des fautes qu'il fait, quand on en fait user à propos. Voyez ses pieces & parties, Planche 8.
12. Le soutien de l'éperon.



P L A N C H E 2.

Armement du Dragon.

A LE FUSIL d'ordonnance, tout monté, composé ordinairement de 17. pièces principales, non compris celles de la platine & ses dépendantes.

1. *Le bois ou le fût du fusil, sert à recevoir les pièces qui composent le fusil.*
2. *Le devant du bois.*
3. *La coulisse du canon sert à loger le canon.*
4. *La coulisse de la baguette sert à loger la baguette.*
5. *La croisse sert à appuyer contre l'épaule.*
6. *La couche sert à appuyer la joue dessus.*
7. *Le canon sert à recevoir la charge.*
8. *Le calibre ou diamètre du canon.*
9. *Le Guidon sert à viser & arrêter la bayonnette quand on la met au bout du fusil.*
10. *Le dessus du canon.*
11. *Le derrière ou le tonnerre.*
La lumière ne se voit pas ; tout le monde sait où elle est. Elle sert à communiquer la poudre du bassin avec celle de dedans du canon.
12. *La capucine d'en-haut, tenant par une goupille ou ressort, sert à contenir la baguette, & le bois avec le canon.*
13. *La queue sert à conduire sûrement la baguette dans la baguette.*
14. *La virolle ou bague sert à porter l'anneau de la grenadière.*
15. *Le rebord ou bec d'aiguière sert à recevoir la baguette.*

16. La capucine d'en-bas tenant par une goupille sert à contenir le canon avec le bois.
17. L'anneau sert à attacher le bout de la grenadiere.
18. La baguette sert à bourrer. Cette partie s'appelle *Pouffe-balle*.
19. La détente, en la tirant avec le doigt, fait lâcher la gachette, & partir le chien.
20. La sous-garde.
21. *Le devant ou la lame de devant.*
22. *Le derriere ou la lame de derriere.*
23. *Le pontet garantit la deteme des accidents*
24. La plaque de croisse ou de couche, sert d'ornement, & à garantir le bois; elle ne se voit pas.
25. L'anneau d'en-bas sert à faire rouler la grenadiere & à arrêter le bout où tient la boucle.
26. La grenadiere formée d'une courroie de cuir de Ruffie, sert à porter le fusil à la grenadiere.
27. La boucle de la grenadiere sert à la tendre & détendre.
28. La petite courroie d'en-haut, sert à alonger ou raccourcir la grenadiere.

B L'ANNEAU d'en-bas de la grenadiere détaché du fusil.

1. Le piton.

C LA CULASSE sert à déboucher le derriere du canon. Elle se démonte pour décharger le fusil quand on ne peut tirer la charge avec le tire-bourre.

1. *La queue de la culasse sert à l'arrêter sur le bois.*
2. *Le trou de la culasse où passe la grande vis du milieu de la platine.*

3. *Le trou de la vis de culasse.*
4. La vis sert à arrêter le canon sur le bois
5. *La vis, tête ou bouton de culasse pour se visser dans le canon.*

D LE PISTOLET de Dragons ou de ceinture, est composé de neuf pièces principales, non compris celles de la platine. On renvoie au fusil.

1. Le crochet sert à accrocher le pistolet à la ceinture quand les Dragons mettent pied à terre. C'est la pièce qu'il y a de plus que le pistolet du Cavalier.
2. La calotte sert d'ornement & à garantir le bois du pistolet.
3. L'ovale qui se met sous la calotte, & qui tient dans le bois par un pivot qui est brasé à l'ovale, sert également d'ornement & à conserver le dessus de la calotte.

E LE COUVRE-PLATINE du fusil de Dragon composé de sept pièces.

1. La patte ou partie supérieure.
2. Le contre-cenglon.
3. La partie inférieure.
4. La boucle.
5. La courroie d'en-haut.
6. Le bouton.
7. *La boutonniere.*
8. La bordure du couvre platine.

F LA CARTOUCHE à 30 coups est composée ordinairement de 25 pièces principales.

1. Le cordon de buffe qui sert à la porter.
2. *La queue du cordon.*

3. La boucle sert à alonger ou racourcir le cordon.
4. La traverse du cordon sert à contenir les deux bouts du cordon & attacher le bonnet du Dragon quand il est de service à pied.
5. Les clous.
6. Le morceau de buffe cousu dessus la traverse en forme de porte-bayonnette, sert à porter la bayonnette du Dragon quand il n'est pas de service.
7. Les deux courroies cousues sur la traverse servent à affermir le bonnet dessus ladite traverse.
8. Les boucles servent à les boucler.
9. La patte de cuir de Russie sert à couvrir les trous & à fermer la cartouche.
10. Les boutonnières cousues en-dessous de ladite patte servent à la boutonner aux boutons qui sont attachés au bas & en dessus de l'enveloppe.
11. La patte de basane sert à couvrir les cartouches & les trous.
12. *Sa boutonniere.*
13. Le bouton cloué au bois sert à la boutonner.
14. Les deux petites pattes attachées à chaque côté du bois, empêchent que les cartouches ne soient mouillées.
15. Le bois sert à loger les cartouches dans les trous.
16. L'enveloppe sert à envelopper le bois & à former une poche pour mettre des pierres, balles, tire-bourre, &c.
17. Le cordon & le bouton servent à la ferrer.

18. Les deux morceaux de cuir de Russie cousus à ladite enveloppe, faisant les deux côtés, servent à fermer les côtés du porte cartouche.
19. Les boutons cousus au bas de l'enveloppe servent avec les boutonnières à fermer le porte-cartouche.
20. La petite poche qui est dedans sert à mettre le pulverin. Le cordon sert à la fermer } Ils ne se voient pas.

G LE PULVÉRIN de corne sert à mettre de la poudre pour amorcer le fusil.

1. Le fond de bois sert à fermer le dessous du pulvérin.
2. Le bouchon sert à le fermer

H LE SABRE est recourbé à la pointe, & composé ordinairement de 11 pieces, les principales sont :

1. La garde sert à garantir la main.
 2. Les deux coquilles ou pontats.
 3. La branche.
 4. Le quillon sert d'ornement.
- } Ces trois choses sont formées d'une seule piece.
5. La double branche de traverse soudée au pontat & à la branche, sert à garantir le dessus de la main.
 6. Le pommeau sert à recevoir le piton de la branche.
 7. La gorge du pommeau.
 8. Le gros du pommeau.

9. *Le bouton du pommeau sert à river la soie de la lame.*

10. *La poignée sert à empoigner le sabre.*

11. *La virolle d'en-haut de la poignée.*

12. *La virolle d'en-bas de la poignée. Elle est cachée par la coquille.*

Toutes les deux servent à contenir la poignée, & ne se voient pas.

13. *Le talon sert à soutenir la garde. Il est caché par le fourreau.*

14. *La lame à dos.*

I LE FOURREAU sert à mettre la lame du sabre.

15. *La chape de cuivre au fourreau sert à conserver l'entrée du fourreau, & empêche de mettre la pointe de la lame entre le cuir & le bois.*

16. *La chape de cuir & son tirant servent à arrêter le fourreau au ceinturon. Elle est cachée.*

17. *Le bout de cuivre au fourreau, sert à conserver la pointe du fourreau, & à éviter que la lame ne blesse personne.*

18. *Les épingles en dessus & en dessous à la chape & au bout du fourreau, les empêchent de se perdre.*

K LE CEINTURON, quand le pendant & le porte-bayonnette sont d'une pièce, est composé de 12 pièces.

19. *La bande.* } Servent à le ceindre autour
20. *La boucle.* } du corps.

21. *Le passant coulant sert à passer le bout de la bande,*

22. La barre de devant. } Servent à porter le
 23. La barre de derriere. } pendant.
 24. Le pendant sert à porter le sabre.
 25. *Le talon du pendant*
 26. Les boucles aux deux barres servent à
 hausser & baisser le sabre.
 27. La petite boucle enchapée sur le pendant
 sert à arrêter le fourreau en la bouclant
 au tirant de la chape de cuir.
 28. Le passant sert à passer le bout du tirant.
 29 *Le Porte - Bayonnette sert à porter la bayon-*
nette.
 30. La petite boucle enchapée dessus sert à
 arrêter le fourreau de la bayonnette.
 31. Le passant sert à passer le bout du tirant.
 32. Le passant cousu sur le derriere du pendant ,
 sert à soutenir le bout de la bayonnette.
 33. Le faux porte-bayonnette sert à mettre le
 sabre dedans pour les exercices.

L La BAYONNETTE à trois quarts évuidée.

1. *La lame.*
2. *La douille sert à l'engager au bout du canon du fusil.*
3. *L'échancre ou cran sert à l'assurer au bout du canon.*
4. *Le coude sert à donner la facilité de charger le fusil.*

M LE FOURREAU.

1. La chape de cuivre conserve l'entrée du fourreau & empêche de mettre la pointe de la lame entre le cuir & le bois.
2. Le bout sert à conserver le bout du fourreau

3. Les épingles en-dessus & en-dessous aux bouts des deux fourreaux & aux chapes, les empêchent de se perdre.
4. La chape de cuir & son tirant servent à arrêter le fourreau au porte-bayonnette.

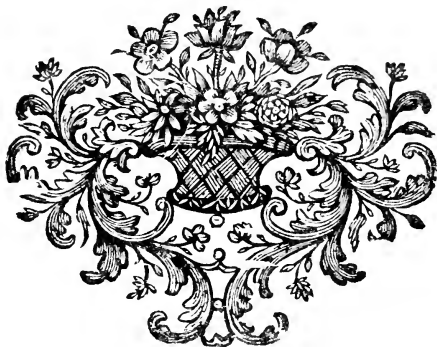
N LES BOTTINES.

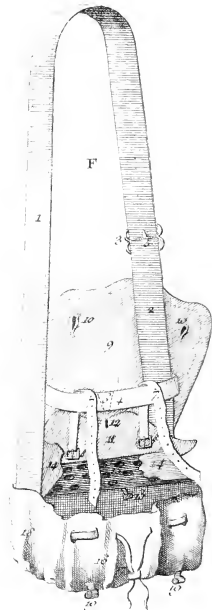
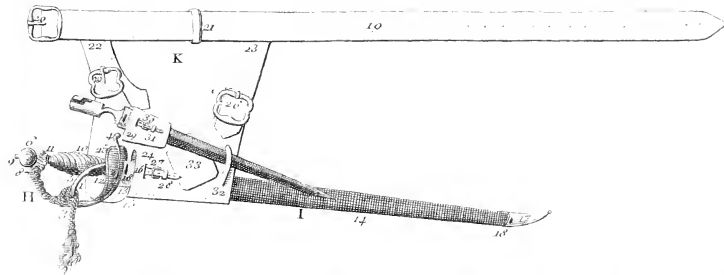
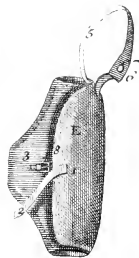
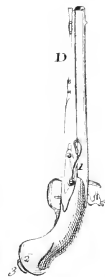
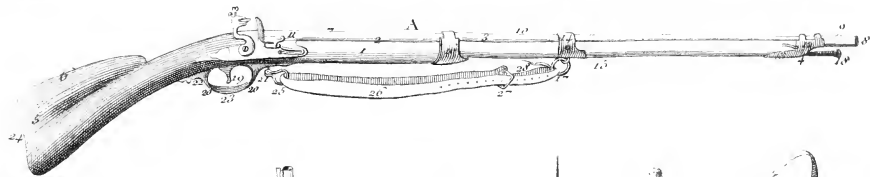
1. La genouillere sert à garantir le genou du Dragon dans l'escadron.
2. *Le cordon sert d'ornement & à renforcer la genouillere.*
3. *L'échancrure sert à donner la facilité de marcher & de monter à cheval.*
4. Les tirants servent avec le bouton à fermer la bottine.
5. *Rebord de la bande qui sert à renforcer le devant des boutonnières.*
6. La bande pour attacher les tirants, ne se voit pas. Elle renforce cette partie.
7. Le bouton.
8. La tige.
9. La jarretiere & la boucle servent à serrer la bottine sur la jambe, & à l'empêcher de tomber.
10. L'éperon sert à diligenter l'allure du cheval, & à le corriger des fautes qu'il fait, quand on en fait user à propos; voyez ses pieces & parties, Planches 8.
11. Le contre fort sert à renforcer la bottine dans cette partie.
12. Le dessus de pied sert d'ornement & à couvrir la boucle du foulier.

13. Le dessous de pied. }
 14. La boucle. } servent à tenir le bas
 de la bottine & l'em-
 pêchent de remonter.

O LE GARDE-ÉPERON.

1. La petite courroie sert à l'attacher sur le
 collet de l'éperon.







P L A N C H E 3.

Platine montée & démontée; avec les noms des vingt pièces & des parties qui les composent, des cinq qui en dépendent, avec les outils qui servent à les monter & démonter.

Il a été dit à l'Article de la platine l'ordre qu'il faut observer pour la monter & démonter.

Les pièces sont indiquées par des lettres, & les parties par des chiffres.

A LE CORPS de platine ou plaque, vû par dehors sert à recevoir les pièces qui composent la platine.

1. Le devant du corps de platine.
2. Le milieu.
3. La queue.
4. Le trou de la vis du ressort de batterie.
5. Le trou du pied du ressort de batterie.
6. Le trou de la vis de batterie.
7. Le trou qui reçoit la grosse tige ou arbre de la noix.
8. Le trou de la vis de bride.
9. Le trou du pied de la bride.
10. Le trou de la vis de gachette.
11. Le trou de la vis du ressort de gachette.
12. L'échancrure du bassinet.
13. Le trou de la vis de la queue du bassinet.
14. Le trou de la vis du grand ressort.
15. Le trou du pied du grand ressort.
16. Le trou de la grande vis du milieu.
17. Le trou de la grande vis de devant.

AA LE CORPS de platine vû par dedans.

18. Le rempart du corps de platine sert à ajuster la platine contre le canon, & à arrêter le chien & l'empêcher de frapper sur le bassinet.
19. L'entaille du rempart pour engager le bassinet.
20. Le trou du pied du ressort de gachette.
Les trous communs sont nommés ci dessus.

B LE BASSINET sert à former le bassin.

21. Le bassin sert à mettre l'amorce.
22. Le rempart ou queue du bassinet.
23. Le trou de sa vis.
24. Le trou de la grande vis du milieu.
25. La bride du bassinet.
26. Le trou où passe la vis de batterie.

C LA VIS du bassinet sert à l'arrêter à sa place.

D LE RESSORT de batterie sert à faire mouvoir la batterie, & à la faire tenir ouverte & fermée.

27. Le pivot ou trou pour recevoir la vis du ressort de batterie.
28. Le pied du ressort.
29. La grande branche.
30. La petite branche.

E LA VIS du ressort de batterie.

F LA BATTERIE sert à couvrir l'amorce & à tirer le feu de la pierre.

31. La face.
32. Le dos.

33. Le deffous
 34. La trouffe sert pour lui former son point d'arrêt sur le ressort de batterie,
 35. Le talon & le pied servent à rouler sur le ressort pour le faire mouvoir, & à faire tenir la batterie ferme.
 36. Le trou de la vis.

G LA VIS de batterie.

H LE GRAND RESSORT sert à faire mouvoir le chien.

37. La grande branche, au bout de laquelle est la griffe qui roule dans celle de la noix, pour faire partir le chien.
 38. Sa griffe.
 39. La petite branche.
 40. L'œil ou trou de la vis de grand ressort.
 41. Le pied du grand ressort.

I LA VIS du grand ressort.

K LA NOIX, principale piece intérieure, vue comme elle est posée sur le corps de platine.

42. Le petit pivot qui entre dans la bride.
 43. La griffe qui reçoit celle du grand ressort.
 44. Le cran du repos.
 45. Le cran de l'armé.

KK LA NOIX vue du côté opposé.

46. Le grand pivot au bout duquel est un quarré.
 47. Le trou de la vis ou clou du chien. Les parties communes sont nommées ci-dessus.

L LA VIS ou clou du chien.

M LE CHIEN sert à porter la pierre sur la batterie.

48. Le trou quarré qui reçoit le pivot quarré de la noix.
49. Le tour.
50. Le ventre.
51. La gorge d'en-bas.
52. La gorge d'en-haut.
53. Le dos.
54. La mâchoire inférieure.
55. La crête sert à contenir la mâchoire supérieure, & l'empêche de tourner.
56. La coupe du chien sert à arrêter le chien sur le rempart de la platine, & par ce moyen empêche la pierre de frapper sur le bassinet. Voyez la platine montée.

N LA MACHOIRE supérieure.

O LA VIS de mâchoire du chien.

P LA BRIDE sert à contenir la noix dans son à-plomb.

57. Le trou de traverse du pivot de la noix.
58. Le trou de sa vis.
59. Le trou où passe la vis de gachette.
60. Le pied de la bride.

Q LA VIS de bride

R LA GACHETTE sert à arrêter le chien dans son repos & armé.

61. Le bec sert à contenir le chien dans son repos ou dans son armé.
62. La queue sert à faire partir le chien par le moyen de la détente.
63. Le trou de sa vis.

S LA VIS de gachette sert à l'arrêter

T LE RESSORT de gachette sert à appuyer la gachette sur la noix & faire partir le chien.

64. La petite branche

65. Le trou de sa vis.

66. Le pied de ressort.

67. La grande branche.

US A VIS.

X LA PIERRE, piece dépendante, sert à faire feu.

68. Le talon.

69. Le devant & le bizot, qui est la partie où est placé le 9.

70. Les côtés.

71. Et l'*X* indiquent le dessous, que vulgairement & mal-à-propos on appelle le dessus

72. Indiquent le dessus ou plat de la pierre qui se trouve en dessous par la position où est la pierre.

Y L'ENVELOPPE de cuir ou de plomb, piece dépendante, doit ne pas déborder les mâchoires; elle empêche la pierre de glisser & de se casser par la pression des mâchoires.

Z LE PORTE-VIS ou Contre-platine, piece dépendante, sert à empêcher les têtes de vis d'entrer dans le bois.

Le devant.

Le milieu. } *De même qu'au corps de la platine.*

La queue.

73. Le trou de la grande vis du milieu.

74. Le trou de la grande vis de devant.

- c. LA GRANDE VIS du milieu, piece dépendante.
- a. LA GRANDE VIS de devant, piece dépendante.
- b. LE MONTE-RESSORT, sert à monter & démonter la platine; mais il faut avoir attention que dans les deux cas le chien soit abbatu sur le bassinet, & que la batterie soit fermée pour la démonter.
75. Le bec qu'on accroche sur le haut de la platine quand on veut presser la grande branche du ressort avec la vis, pour monter & démonter la platine.
76. La vis sert à presser le grand ressort,
77. Le bec sert à presser la grande branche du ressort de batterie, en appuyant le dos sous le bassinet, pour avoir la liberté de monter ou démonter la batterie.
- d. LE TOURNE-VIS sert à démonter les vis.
- e. LE TAMPON sert à couvrir l'amorce quand le chien est abbatu.
78. La chaînette sert à attacher le tampon à la sous-garde pour éviter qu'il ne se perde.
79. L'épinglette sert à déboucher la lumiere.



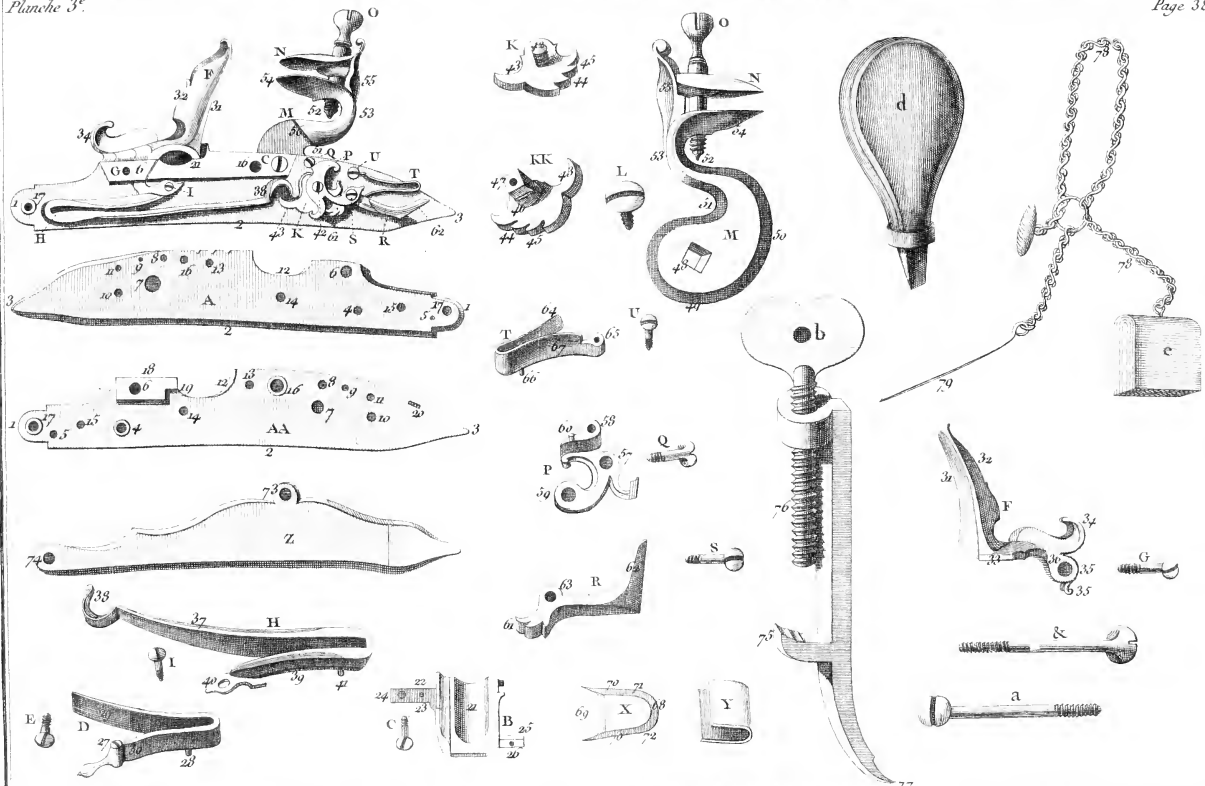




PLANCHE 4.

Tente, Faisceau & Manteau d'Armes:

A TERREIN de la tente du Dragon à cheval;

AA LA TENTE vue en perspective.

1. Les côtés de la tente.
2. La faîtière sert à conserver le dessus de la tente.
3. L'entrée en forme de cul-de-lampe sert à mettre les harnois des chevaux.
4. Le cul-de-lampe.
5. La traverse de bois dessous la fêtière; on n'en a marqué que la place, parce qu'elle ne se voit pas.
6. Les mâts, ou fourches de bois d'Aune; servent à porter la tente.
7. Les anneaux, ou boucles de cordes, servent à passer les piquets.
Les nœuds desdits anneaux sont cachés.
8. *Les œillets pour passer les anneaux.*
9. La toile à pourrir conserve le bas de la tente.
10. Les piquets servent, par le moyen des anneaux, à tendre la tente.
11. La bordure de cengle, ou tissu, empêche que les anneaux n'emportent la toile.

B LE MANTEAU d'armes fermé.

BB LE MANTEAU d'armes vu en perspective:

1. Le plateau.

B b

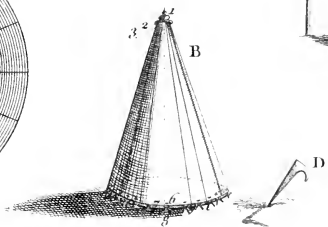
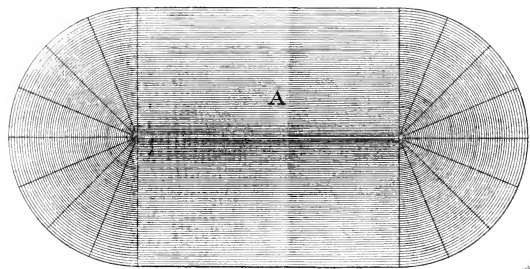
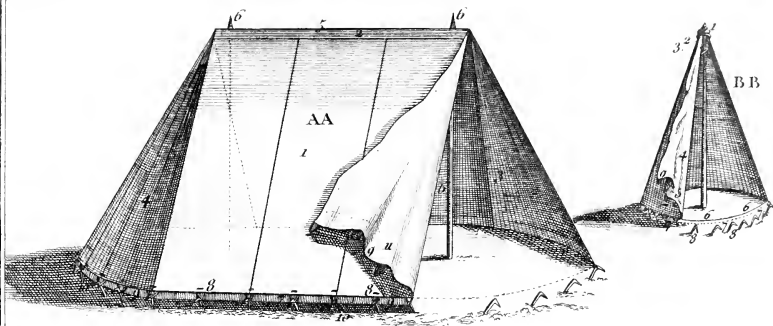
2. *La bordure du tissu autour du plateau par dessus le repli du coutil , ne se voit pas.*
3. Les clous servent à attacher le haut du manteau ou plateau , ils ne se voient pas.
4. *L'ouverture.*
5. La bordure de cengle ou tissu empêche que les anneaux n'emportent le coutil.
6. *Les trous ou œillets servent à passer les anneaux.*
7. Les anneaux ou boucles de cordes servent à passer les piquets.
Les nœuds desdits anneaux sont cachés.
8. Les piquets servent , par le moyen des anneaux , à tendre le manteau.
9. La toile à pourrir conserve le bas du manteau :

C LE FAISCEAU D'ARMES.

Les chevilles qui traversent le faisceau , servent à soutenir les canons des fusils.

D PIQUETS.





Echelle de 18 Pieds.





P L A N C H E 5.

Dénomination & indication des parties extérieures
du corps du cheval, & des maladies aux-
quelles ces mêmes parties sont commu-
nément sujettes.

FIGURE PREMIÈRE.

1. Le Toupet.
2. Les oreilles.
3. Le front.
4. L'étoile ou la pelote.
5. Le Chanfrein.
6. Le nez.
7. Le bout du nez.
8. Les salières.
9. Les tempes ou larmiers.

FIGURE II.

10. Les sourcils.
11. Les paupieres. La glutination des paupieres forme la maladie que l'on nomme *Anchiloblepharon*. Ces parties sont alors tellement collées & jointes ensemble, qu'elles ne sauroient découvrir le globe. Lorsque la paupiere supérieure seule est dans une rétraction si grande qu'elle ne peut s'abaisser, & que l'animal ne peut fermer l'œil, cette rétraction se nomme l'*Exophthalmie*. Une maladie directement opposée à celle-ci, est l'abaissement involontaire de cette même paupiere; abaissement qui prive

l'animal de la faculté de voir, & qui ne naît que de la paralîse du muscle releveur.

Nous nommons *Ectropion* le relâchement ou le renversement de la paupiere inférieure.

12. *Les Cils*. Il n'en est point à la paupiere inférieure du cheval. Sous les Cils ordinaires & naturels qui bordent la supérieure, il en croît quelquefois d'autres qui font tomber les premiers, & qui piquent l'œil; c'est ce que l'on désigne par le nom de *Distichiasis*. Les Cils sont-ils hérissés contre l'œil, c'est le *Phalangosis*; s'implantent-ils dans le globe même, conséquemment au renversement de la paupiere supérieure en dedans, c'est le *Profilis*.

13. *Le blanc de l'œil*.

14. *La cornée lucide*, sous laquelle est la chambre antérieure, & l'iris.

15. *La pupille ou la prunelle*, qui n'est autre chose que la fente elliptique placée au milieu de l'iris, & au-delà de laquelle est la chambre postérieure & le cristallin.

Les maladies qui attaquent le globe sont innombrables: voici celles dont il est le plus communément affecté; 1°. de l'*Ypopyon*, qui est une collection ou un amas de matière purulente, directement derrière la cornée lucide, & dans la chambre antérieure. 2°. Du *Ptérigion*, ou onglée, qui est une excrescence membraneuse, prenant ordinairement son origine du grand angle, s'étendant sur la conjonctive, & quelquefois jusques sur la cornée lucide. 3°. D'un

forjettement ou d'une saillie hors de l'orbite, ce qui constitue l'*Exophthalmie*. 4°. D'une taye qui couvre la cornée transparente, & que nous nommons *Albugo*. 5°. Du dragon qui n'est autre chose que la maladie que nous appellons dans l'homme la *Cataracte*. 6°. D'inflammation reconnoissant pour causes ou des coups, ou l'impression des corps externes quelconques, ou des vices intérieurs. 7°. De plusieurs sortes de fluxions, & particulièrement de celle qui caractérise l'animal lunatique.

FIGURE I.

16. *La ganache*. Près de l'angle de la mâchoire postérieure sont des glandes nommées *Avives*, situées, une de chaque côté, au-dessous des oreilles sur le muscle masseter. Leur gonflement forme la maladie que nous nommons *Avives*.

FIGURE IV.

17. *L'auge ou le canal extérieur*. Dans l'auge sont placées les glandes maxillaires, & les glandes sublinguales. Les premières sont plus hautes. Ces glandes ne s'aperçoivent & ne sont extérieurement sensibles que dans l'état contre nature, & qu'autant qu'elles sont engorgées d'une limphe épaisse qui les rend plus ou moins dures, plus ou moins grosses, adhérentes, ou mobiles. Les maladies que caractérise cet engorgement sont pour l'ordinaire la *gourme*, la *fausse-gourme*, la *morfondure*, la *morve*. Dans les

premieres, les sublinguales sont toujours gorgées ; dans la morve, ce sont communément les maxillaires ; quelques-fois ce sont les unes & les autres en même temps ; mais la morve est à craindre si les maxillaires sont enflées dans un cheval d'un certain âge.

FIGURE I.

18. *Les joues.*

19. *La barbe.*

20. *Les naseaux.* Le flux d'une humeur plus ou moins épaisse, d'une couleur blanchâtre, verdâtre, noirâtre, fanguinolente, dénote des maladies différentes selon l'épaississement, l'abondance & la couleur. Dans la gourme, dans la fausse-gourme, dans la morfondure, cette humeur n'est point de la même qualité que dans la morve ; maladie qui cesse d'être douteuse si le cheval ne touffe point, ne jette que par un naseau, & si l'humeur qui découle est épaisse & noirâtre. Lorsqu'elle est fanguinolente, c'est le dernier degré de cette maladie.

Il survient quelquefois dans ces cavités une excrescence de chair fongueuse qui prive l'animal de la faculté de respirer. Cette tumeur se nomme le *Polyse* ou la *Soucile*.

21. *La levre antérieure.* Il survient à cette levre ainsi qu'à la postérieure, quantité de boutons qu'on appelle *Aphtes* ou *Cirons*, & qui empêchent le cheval de manger.

22. *La bouche.* Les maladies de cette partie sont en grand nombre. Parmi celles-ci sont 1°. la feve ou le lampas qui est une continuation contre nature, ou un allongement de la membrane qui revêt intérieurement la mâchoire supérieure, & qui anticipe ou surpasse dès lors les pinces. 2°. Les barbes ou les barbillons qui sont des excroissances que nous appercevons dans le canal à chaque côté de la langue, & à l'endroit où se termine le repli formé par la membrane qui revêt intérieurement la mâchoire inférieure. 3°. L'entamure des barres, ou leur rupture. 4°. Les blessures à la langue, les chancres qui arrivent à cette partie. 5°. Les blessures du palais occasionnées par des fourrages mal-propres, ou piquants.
23. *La levre postérieure.* Elle peut avoir été entamée par des pieces mal polies & mal jointes.
24. *Le manton.*
25. *L'encolure.* Sur le sommet de cette partie, & près des oreilles, il arrive quelquefois une tumeur qui cause de vrais ravages. Cette tumeur se nomme la *Taupe*, ou le *Testudo*, si elle est étendue, large & ronde comme une écaille de Tortue.
26. *La criniere.* Le roux-vieux est une espece de galle qui n'arrive ordinairement qu'à de gros chevaux entiers, de trait ou de labourage, dont la criniere est fort épaisse, sur-tout près du garrot, & à l'encolure desquels on apperçoit une quantité de plis & de replis considérables. De ces plis &

replis fuinte une humeur puante & rousse qui ronge , corrode & fait tomber le poil.

27. *Le garrot.* Les tumeurs , les blessures & les plaies de cette partie sont de différentes especes , c'est-à-dire qu'elles sont plus ou moins dangereuses , & que les progrès en sont plus ou moins funestes.

28. *L'épaule* peut être desséchée par plusieurs causes.

29. *Le bras.* Ce que l'on doit entendre par écart est une disjonction , une séparation forcée du bras d'avec le corps ; & si cette disjonction est telle qu'elle ne puisse être plus violente , on l'appelle *Entr'ouverture*.

30. *L'avant-bras.*

31. *Le coude.* A la tête ou à la pointe de cette partie on rencontre souvent une tumeur de la nature de celles que l'on nomme *Loupe*. Elle est occasionnée par le contact de l'éponge du fer. Elle n'arrive qu'aux chevaux qui se couchent en vache , & se nomme *l'éponge*.

32. *Le poitrail.* Lorsqu'on observe à cette partie une tumeur considérable accompagnée de la part du cheval d'un grand battement de flanc & d'une fièvre violent , c'est une maladie que l'on nomme *an-cœur , avant-cœur , anti-cœur*.

33. *Les ars.* Cette partie est sujette à être frayée ou écorchée.

34. *La chataigne.* Si elle a été arrachée , il y survient une plaie.

35. *Le genou.* L'effort de cette partie n'est autre chose qu'une entorse.

36. *Le pli du genou.* Il arrive des fentes ou des especes de crevasses nommées *Malandres*, si elles sont longitudinales; & *Rapes* si elles sont transversales.
37. *Le canon.* Nous voyons souvent des tumeurs dures sur cette partie, & dépendantes de l'os même. Le *furos* est placé sur le canon. L'*osselet* est situé à la portion inférieure de cette partie. La *fusée* n'est autre chose que deux ou plusieurs *furos* continus, & les uns sur les autres. On nomme *Suros simple* celui qui est sur la partie latérale du canon; *Suros chevillés*, deux *furos* qui sont placés vis-à-vis l'un de l'autre, un de chaque côté; *Suros nerveux*, par corruption, ceux qui sont près des tendons; *Suros près du boulet*, & *Osselet près du boulet*, ceux qui sont très-voisins de ces articulations. Le *furos chevillé*, le *furos nerveux*, le *furos près des articulations* sont très-dangereux.
38. *Le tendon.* Il peut être engorgé; l'humeur synoviale de la gaine peut être trop abondante; ce qui se manifeste par une sorte de glaire mouvante, appercevable au tact & qui se dérobe sous le doigt. Il peut aussi avoir été ferru, ce que l'on appelle improprement *Nerf-ferrure*.
39. *Le boulet.* Outre les maladies qui constituent le cheval droit ou bouté, il en est encore plusieurs qui affectent cette partie. 1°. Les *molettes* qui sont de trois sortes. La *molette simple* est placée entre l'os & le tendon à côté, vers le haut ou au-dedans & au-dehors du boulet. La *molette*

nerveuse est située sur le tendon même ; le boulet de derriere en est plus fréquemment atteint que celui des jambes de devant. La molette soufflée & celle qui est placée au-dessus du derriere du boulet, & qui se montrent des deux côtés de la jambe en-dedans & en-dehors. Celle-ci n'est pas moins à redouter que la molette nerveuse. 2°. Les enflures. 3°. Les plaies qui y surviennent lorsque le cheval se coupe, & s'entretaille. 4°. Les entorses. 5°. Les luxations.

40. *Le fanon.*

41. *L'ergot.*

42. *Le paturon.* Il est pareillement sujet 1°. A des luxations & à des entorses. 2°. A des atteintes. On nomme *Atteinte simple* celle qui se reconnoît par une contusion ou une plaie légère qui n'intéresse que la peau. *Atteinte sourde* celle qui ne paroît que par une meurtrissure au talon, ou près des quartiers, & dans laquelle le tendon a pu être contus ; *Atteinte encornée*, celle qui pénètre jusqu'à l'ongle, & qui est près de l'ongle. 3°. A une tumeur dure & calleuse située sur un des côtés ou aux deux côtés de cette partie, & que nous nommons *Forme*.

43. *La couronne.* Elle peut être enflée. La matiere peut y avoir reflué ; c'est ce que nous exprimons en disant : *La matiere a soufflé au poil.* En ce cas, la suppuration y est établie & peut avoir des suites dangereuses. Elle peut être blessée conséquemment à une

atteinte que le cheval se fera donné lui-même en passageant , & la plaie qui en résultera s'appellera *Crapaudine*.

44. *Les pieds*. Les pieds sont affectés de nombre de
 45. *La pince*. maladies. 1°. L'ongle peut être en gé-
 46. *Les talons*. néral retiré, déta-
 47. *Les quartiers de dehors*. ché & desséché.
 48. *Les quartiers de dedans*.

FIGURE V.

49. *La fourchette*.

50. *La sole*.

2°. Les quartiers peuvent être fendus , & cette fente est ce que nous nommons *Seime*. Si elle est située sur la partie antérieure de l'ongle , on l'appelle *Soie ou Pied-de-bœuf*. 3°. L'un ou l'autre des quartiers peuvent tomber ; & nous nous servons du terme d'*Avalure* pour exprimer cette chute & la naissance du quartier neuf. 4°. Les talons peuvent être ferrés ou encastelés. 5°. La sole peut avoir été meurtrie ou battue. 6°. On peut y remarquer des bleimes. Il en est de trois sortes. Elles se décèlent par une petite rougeur que l'on ne distingue qu'en blanchissant le pied , & en le parant. Il y a bleime sèche qui ne forme que des points rouges , & qui n'attaque que des pieds secs & arides ; bleime encornée qui n'existe qu'autant que l'extravasation est telle qu'elle fournit une matière abondante ; bleime foulée qui n'arrive que conséquemment à une foulure & à une meurtrissure. 7°. Les plaies qui arrivent par des chicots ou clous de rue , ou piqures. 8°. La mol-

lesse de la sole qui est , pour ainsi dire , baveuse. 9°. Les fics ou crapauds qui surviennent souvent à la fourchette. 10°. Les cerises & les teignes qui s'y rencontrent quelquefois ; enfin l'étonnement de sabot , résultant d'un heurt violent des pieds du cheval contre un corps dur.

F I G U R E I.

51. *Le dos.* Il peut avoir été blessé par l'appui & le frottement de la selle qui aura porté le long de la longe.
52. *Les reins* sont sujets à des blessures occasionnées par la même cause , & des efforts causés par des chûtes, par des fardeaux pesants, par des sauts, &c. De plus, ils peuvent être luxés, c'est-à-dire , que les vertebres peuvent être déplacées.
53. *Les côtes.* Elles peuvent être blessées par la selle; elles peuvent être cassées ; il y arrive aussi des corps.
54. *Le ventre.* Souvent on y apperçoit une tumeur œdemateuse formée par un amas de sérosité infiltrée ou épanchée dans le tissu cellulaire. Elle arrive plus communément aux chevaux entiers.
55. *Les flancs.* Le battement de cette partie dénote la fièvre. Son altération peut être plus ou moins vive. Son mouvement redoublé est une preuve & une marque assurée de la pousse. Sa trop grande tention décele un grand feu ; & lorsqu'elle est telle que la contraction des muscles les fait paroître comme deux especes de cordons doulou-

reux, le cheval est fortrait. Si à l'altération considérable se joint la difficulté des respirer, & que cette difficulté soit grande, le cheval est courbatu.

56. *La croupe.*

57. *Les hanches.* Lorsqu'elles ne sont point égales, on dit que le cheval est époinié, éhanché.

58. *Les fesses.*

59. *Les cuisses.* Les efforts de ces parties sont ce que l'on a nommé mal-à-propos jusqu'à présent *Efforts de hanches*. Elles peuvent aussi être luxées.

60. *La jambe.* L'extension de la corde tendineuse qui passe derrière cette partie, & qui peut être comparée au tendon d'Achille, forme un effort plus ou moins dangereux selon la violence de l'extension.

61. *Le grasset.* Souvent l'animal boite de cette partie, attendu des efforts qui consistent dans l'extension des fibres, des ligaments ou capsulaires ou latéraux, ou des fibres des muscles & des tendons extenseurs mêmes.

62. *Le fourreau & les testicules.* Souvent ces parties sont enflées. Quelquefois il y a hernie; un amas d'eau épanchée dans la cavité qui contient le testicule, ou infiltrée seulement dans le tissu de la peau, ou dans le tissu cellulaire qui est au-dessous, constitue l'*Hydrocele*. Un amas d'air forme le *Pneumatocele*. Le testicule est-il dur & gonflé, ou la peau ou les autres membranes qui l'enveloppent sont-elles engorgées & gonflées, il en résulte un *Sarcocele*. Il est enfin des dépôts d'humeurs qui

forment ce que nous nommons *hernie humorale*. De plus il peut y avoir une contraction si grande de ces parties , que le testicule rentre entierement ; une érection continuelle & douloureuse du membre s'appelle *Priapisme*. Quelquefois aussi il tombe , & le relâchement est si grand qu'il ne peut plus se retirer dans le fourreau , & l'on doit encore faire attention qu'il n'y ait point de flux de semence.

63. *Le jarret.*

64. *Le pli du jarret.*

65. *La pointe ou la tête du jarret.* Outre les engorgements & les enflures qu'un travail excessif peut produire dans cette partie, elle est sujette 1°. à des capelets ou passe-campanes ; à des solandres , à des vessigons, à des varices , à des jardons , à des courbes & à des éparvins.

Le capelet est une tumeur plus ou moins grosse , & mouvante , située sur la tête ou sur la pointe du jarret.

La solandre est la même maladie que les malandres. Elle est située au pli du jarret.

Le vessigon est une tumeur molle , indolente , d'un volume plus ou moins gros , placé directement entre la corde tendineuse qui passe sur la pointe du jarret & la partie inférieure du tibia. Si elle est double , c'est-à-dire , située une au-dedans & l'autre au-dehors du jarret , le vessigon est *chevillé*.

La varice est la dilatation de la veine au pli du jarret.

La courbe est un gonflement de l'os même appelé *tibia*. Elle est située à la partie interne inférieure de cet os ; elle en occupe le condyle de ce même côté, & elle en suit la forme ; car elle est oblongue & plus étroite à sa partie supérieure, & à son origine, qu'à sa partie inférieure.

L'éparvin est dit de trois sortes. Dans l'éparvin sec nous voyons une flexion convulsive & précipitée de la jambe qui en est attaquée, ce que nous exprimons par le terme de *harpar*. Cette maladie n'a rien de commun avec le jarret ; elle ne se manifeste à cette partie par aucun signe sensible & extérieur ; son siège est dans les muscles fléchisseurs, ou dans les nerfs qui y aboutissent.

Ce que l'on nomme *éparvin de bœuf* est une tumeur humorale qui arrive dans la portion interne du jarret au-dessous de la courbe.

A l'égard du véritable éparvin que quelques-uns appellent *éparvin calleux*, il a la même forme que le précédent ; il occupe la même place ; mais c'est une tumeur de l'os même.

Le jardon est une tumeur dure, du même genre, du même caractère, & non moins funeste que la courbe, elle est située à la partie latérale externe de l'os du canon.

Nous nommons *jarret cerclé* celui dans

la circonférence duquel on trouve un gonflement considérable.

66. *Le tronçon de la queue.* Cette partie est sujette aux démangeaisons, & il y survient quelquefois des pustules, des galles dartreuses qui rongent & corrodent le crin.
67. *Le fouet.*
68. *Le canon de derriere.* Il est atteint des mêmes maux que celui des parties du devant.
69. *Le tendon.* Nous nommons *arrêtes* ou *queues de rat*, des especes de croûtes seches ou humides qui rongent & corrodent le poil, & qui regnent le long du tendon; quelques-uns les désignent par le nom de *grapes*.
70. *Le boulet.* Il s'éleve quelquefois une tumeur à côté ou au-dessous de cette partie, ou vis-à-vis de son mouvement, & sur le tendon; c'est ce que nous appellons le *Javart nerveux* du boulet. Les mules traversines qui sont des especes de crevasses d'où suinte une sérosité foetide, ont leur situation sur le derriere de cette partie.
71. *Le paturon.* Une tumeur qui se montre particulièrement, & le plus souvent au derriere du paturon, forme le *Javart simple*. Celle qui a son siège sur un des tendons de cette partie, constitue le *Javart encorné*. A l'égard du javart encorné, il est situé près de la couronne au-dessus d'un des quartiers.

De plus les eaux aux jambes qui se décèlent par une humeur puante, & par une sanie, qui, sans ulcérer les parties, suinte d'abord à travers les pores de la peau, se manifestent

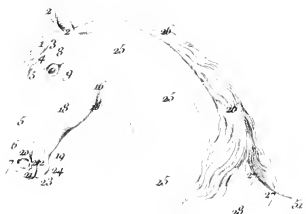
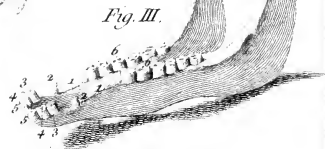
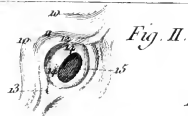
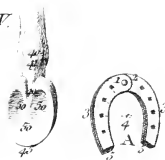


Fig. I



Fig. V.





manifestent d'abord aux paturons, & s'étendent ensuite jusqu'au boulet.

Les porreaux attaquent également le boulet & le paturon. Ce sont des espèces de verrues qui montent quelquefois jusques sur le canon, & qui d'autres fois aussi descendent jusqu'auprès de la fourchette.

Lorsque les mules traversines descendent dans le paturon, on les nomme *mules nerveuses*. Cette partie est encore sujette à des crevasses qui en occupent le pli. Une écorchure en cet endroit faite, parce que le cheval se fera pris avec la longe, se nomme *enchevêtrure*.

Sur le devant du paturon, directement ou-dessus de la couronne il se forme une gale dont les suites sont très-dangereuses; c'est ce que nous reconnoissons sous la dénomination de *vraie crapaudine*, bien différente de celle dont nous avons parlé.

72. *La couronne*. L'enflure de cette partie, les poils extrêmement hérissés, une crevasse farineuse, l'humeur foetide qui suinte, sont les signes des peignes qui affectent communément cette partie. Les petites crevasses qui arrivent autour de cette partie, se nomment le *mal d'ane*.

Au surplus, on doit observer que ces dernières maladies arrivent plutôt aux parties du derrière qu'à celles du devant, & que celles de derrière sont susceptibles de tous les maux qui affligent celles-ci.

FIGURE III & IV.

1. *Les barres*.

2. *Les crochets.*
3. *Les coins.*
4. *Les mitoyennes.*
5. *Les pinces.*
6. *Les machelieres.*

A LE FER BRIS^t à tous pieds de derriere, qui s'ouvre & se ferre selon le besoin.

1. Le rivet sert à le faire ouvrir & fermer. Il doit être bien à niveau du fer par deifous.
2. *La pince sert à conserver la pince du pied.*
3. Les branches servent à conserver les côtés du pied.
4. *Les estampures ou trous servent à mettre les clous.*
5. *Les éponges servent à conserver les talons.*

B LE FER à tous pieds. Le reste comme au précédent.

C LE CURE-PIED. sert à nettoyer les pieds des chevaux.



P L A N C H E 6.

Arçon assemblé, Arçon prêt à monter, Selle renversée, & une Tetière de bride démontée.

A ARÇON assemblé, vû par dessus.

1. Arçon de devant.
2. La bande de collet de fer battu sert à soutenir le collet & les liéges.
3. Les bandes
4. L'arçon de derriere.
5. Les liens de fer servent à contenir le trousséquin avec l'arçon.
6. La chape de croupiere rivée à la bande de fer.
7. Les contre-cenglons cloués sur l'arçon de devant servent à boucler la houffe.

AA L'ARÇON prêt à monter, vû par dessous.

1. L'arçon de devant.
2. L'épaisseur du garrot.
3. Les mamelles.
4. Les pointes de l'arçon.
5. La bande de fer pour soutenir l'arçon.
6. L'arçon de derriere.
7. Le pontet ou milieu d'arçon.
8. Les pointes de l'arçon.
9. Les bandes de bois de l'arçon renforcées par une lame ou bande de fer battu.
10. Les bandes de fer pour soutenir l'arçon.
11. Les porte-étrivieres servent à passer les étrivieres
12. Les porte-contre-cenglons.
- 13 Le faux-siége.

B SELLE renversée.

1. Les panneaux.

EXPLICATION

2. *La liberté du garrot.*
3. *Les pointes de devant des panneaux.*
4. *Les mamelles.*
5. *Les ouvertures pour rembourrer les panneaux.*
6. *Les ports.*
7. *La longe des panneaux.*
8. *Le rognon.*
9. *Les pointes de derrière.*
10. *Les boucles enchapées du poitrail servent à porter les montans du poitrail.*
11. *Les quartiers servent à couvrir les boucles des cengles, & à garantir les jambes des ardillons.*
12. *Les blanchets cousus au quartier servent à renforcer les quartiers.*
13. *Les contre-cenglons.*
14. *La chape de croupière.*
15. *Les crampons ou chape de cuir pour attacher le couffinet.*
16. *Les chapes de cuir pour attacher le panneau volant, celle qui est sous la liberté du garrot, se voit sans être indiquée.*
17. *Les porte-étriers servent à accrocher les étriers.*

C LES ÉTRIERS aident à monter l'homme à cheval, & le soulagent.

1. *Les grilles servent à appuyer les pieds.*
2. *Les yeux servent à passer les étriviers.*
3. *Les branches.*
4. *Les étriviers servent à porter les étriers.*
5. *Leurs boucles servent à les alonger ou raccourcir.*

D LE POITRAIL. rétient la selle & l'empêche d'aller en arrière.

1. Les travers qui font les deux côtés du poitrail, servent, en les bouclant à la boucle, à former le patrail.
2. *Les œillets servent à passer la première cingle dedans, & par ce moyen à contenir la selle.*
3. La boucle sert à lâcher ou ferrer le poitrail.
4. Les montants du poitrail servent à le soutenir & empêchent qu'il ne tombe trop bas.

E LE COUSSINET empêche que le cheval ne soit blessé par la charge.

1. *Les ouvertures pour le rembourer.*
2. *La bordure sert à réunir le dessous & le dessus.*
3. Les attaches servent à l'attacher aux chappes de derrière de la selle.
4. L'attache de derrière sert à l'attacher à la croupière.

F LA CROUPIÈRE empêche la selle d'aller en avant.

1. La longe terminée par un bout en fourche.
2. Le culeron.
3. La chape coulante & la boucle servent à allonger ou raccourcir la croupière.
4. La courroie de la chape coulante empêche que la chape ne se perde.

G LA FONTE sert à renfermer & porter le pistolet.

1. Le cercle de fer à l'embouchure sert à lui donner de la force.
2. *La couture.*
3. Le fond.
4. Les crampons de cuir servent à passer la courroie. Les deux de dessous sont cachés.
5. La courroie de la fonte sert à l'attacher & à l'assurer sur la selle.

6. Le Contre-cenglon pour attacher la fausse fonte.
7. La boucle enchapée à la fonte, sert à attacher la fausse fonte, quand on s'en sert.

H LE CHAPERON ou bavette sert d'ornement.

1. *Les plis.*
2. Le galon sert d'ornement & à distinguer le Régiment.

I LA CALOTTE garantit le pistolet de la pluie & de la poussière.

1. Le bouton
 2. La boutonniere
- } servent à découvrir le pistolet.
3. Le galon.
 4. La boucle & le contre-cenglon qu'elle doit avoir pour assurer la fausse fonte avec la fonte, ne se voient pas.

K LA HOUSSE sert d'ornement & empêche que la sueur & la crasse ne gâtent l'Habit.

1. Le corps de la housse.
2. *Les coins arrondis.*
3. *Les coins quarrés.*
4. *L'échancrure.*
5. Les boucles servent à l'attacher aux contre-cenglons cloués sur l'arçon de devant.
6. La courroie d'attache sert à l'attacher à la chape où passe la longe de croupière.
7. Le galon.

L LA BOTTE DU MOUSQUETON sert à mettre le bout du mousqueton.

1. Les crampons de cuir. Celui de dessous ne se voit pas.
2. La bordure.

3. L'anneau sert à mettre la pointe du piquet.
4. La courroie & sa boucle.

M LE PORTE-CROSSE sert à mettre la crosse du fusil.

1. La bordure.
2. L'anneau sert à mettre la pointe du piquet.
3. Les crampons de cuir servent à passer & arrêter la courroie.
4. La courroie & sa boucle servent à l'attacher aux crampons de devant la selle.

N LA TETIERE de bride, composée ordinairement de 31 pieces pour le Cavalier & de 37 pour le *Dragon*.

1. La partie de devant du dessus de tête formant le montant droit.
2. Sa boucle & son passant.
3. La partie bouclée à la même, formant le montant gauche.
4. Sa boucle d'en-haut & son passant.
5. Sa boucle d'en-bas & son passant.
6. Les porte-mors servent à porter le mors & à le hauffer ou baïsser en les passant dans les yeux du mors.
7. Les deux passants coulants sur les montants servent à contenir les bouts des porte mors.
8. La partie de derriere du dessus de tête à laquelle est bouclée la sous-gorge.
9. La sous-gorge empêche le cheval de se débrider.
10. Les deux boucles & leurs passants.
11. La chape du dessus de tête.
12. L'anneau enchapé à la chape qui sert à le

tenir pour l'usage des *Dragons*.

13. Le frontal sert à soutenir les oreilles, & empêche la tête d'aller en arriere.

14. *Les coulants du frontal.*

O LES RENES servent à conduire le cheval par les opérations de la main.

1. Les porte-rènes avec leurs boucles & passants.

2. Le bouton arrrêté.

3. Le bouton coulant.

P LA PLATE-LONGE sert à attacher les chevaux des *Dragons* à la plate-longe.

1. La boucle sert à attacher la plate-longe au mors.

2. Le contre-cenglon cousu à la plate-longe en forme de porte-mors.

3. Le ferret sert à porter le travers du ferret & la plate-longe.

4. Le travers du ferret, lorsqu'il est passé dans l'anneau du dessus de tête, sert arrêter la plate longe & à la tenir tendue le long du montant gauche.

5. *L'œil du ferret sert à coudre la plate-longe.*

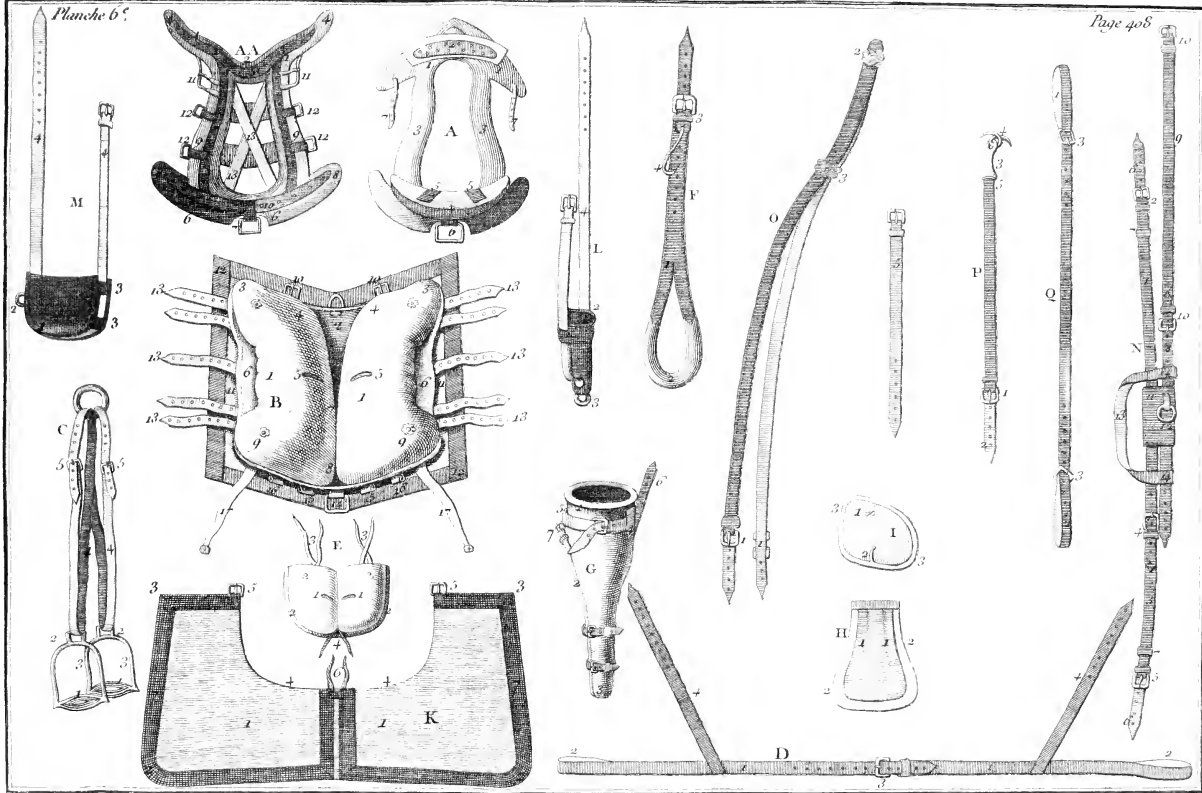
Q LA MARTINGALE empêche les chevaux de battre à la main.

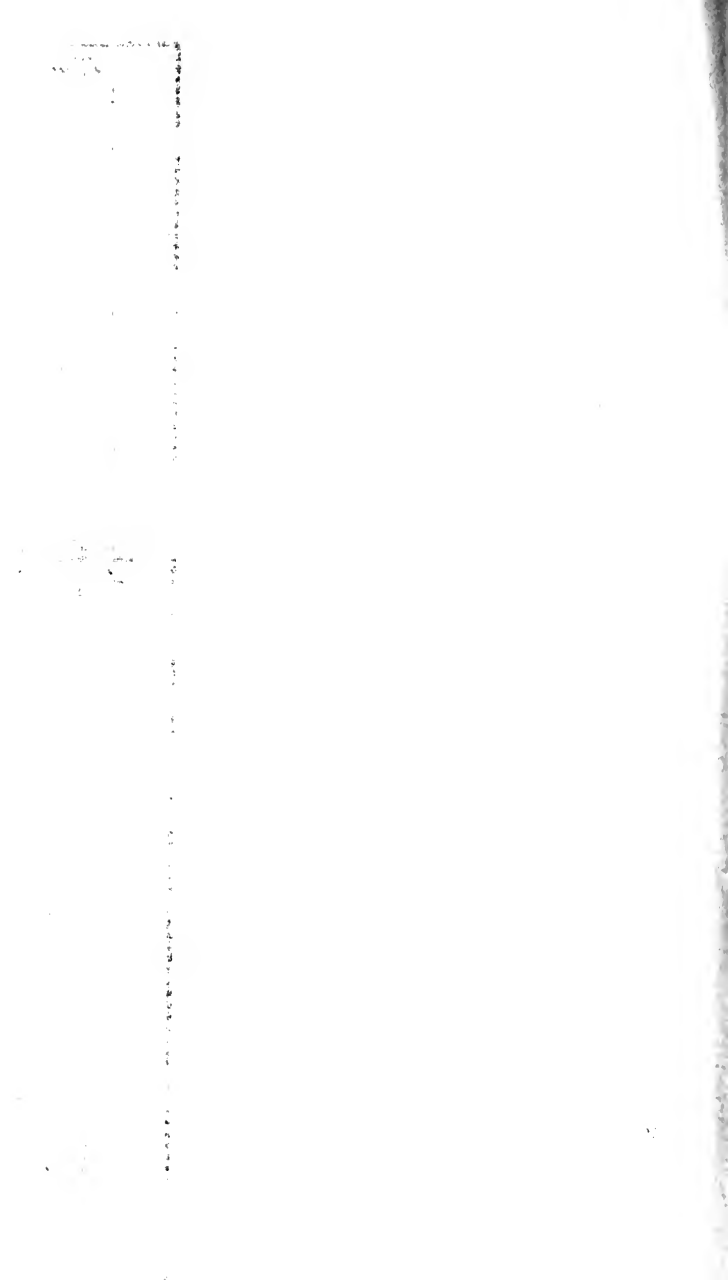
1. *L'œillet où pisse la premiere cengle.*

2. *L'œillet où passe la muserole de bride.*

3. Les boucles servent à l'allonger ou raccourcir.







P L A N C H E 7.

Selle montée & ses dépendances. Panneau volant & besace.

ON voit à la planche fixième les pieces & parties qui ne se voient pas ici.

A LA SELLE de Cavalier composée ordinairement de 254 pièces.

1. Le siège sert à asseoir l'homme.
2. Les quartiers.
3. L'entre-jambe.
4. Les blanchets.
5. Le galbe de devant & celui de derriere servent à assembler les quartiers.
6. Les crampons de cuir qui servent à passer une des branches des fers.
7. Les battes ou liéges retiennent les cuisses & les empêchent d'aller en avant.
8. La bordure des battes sert à joindre les cuirs qui les couvre.
9. Le chaperon ; il ne se voit pas.
10. Le trousséquin soutient les fesses du Cavalier, & empêche la besace de l'incommoder.
11. La bordure du trousséquin.
12. La dragonne ou demi-cercle sert à porter deux anneaux.
13. Les deux anneaux de la dragonne servent à passer les courroies de porte-crosses de mousqueton & des bâtons de tente & piquets.
14. Deux crampons de fer à gauche du devant de la selle qui sont cachés sous la calotte, &

deux autres à droite qui ne se voient pas, servent à porter les fontes & la botte du mousqueton.

15. Deux crampons, dont un à droite & l'autre à gauche sur le derriere de la selle, servent à attacher la chaînette ou porte-fer.
16. La courroie de porte-crosse du mousqueton soutient la crosse du mousqueton.
17. La courroie des bâtons de tente sert à passer & contenir les bâtons de tente & piquets.
- * Le bouton coulant qui assujettit les deux courroies ensemble.
18. Les deux côtés du poitrail.
19. La boucle.
20. *Les lacets ou œillets.*
21. Les montants.
22. Les fontes.
23. Les ronds à boucles attachés aux fontes, servent à contenir les bouts des fontes & empêchent qu'elles ne vacillent.
24. Les chaperons à bavettes & à calottes.
25. Le bouton & sa boutonniere.
26. Les trois courroies pour attacher la besace.
27. Les boucletots cousus sur les deux courroies des côtés servent à attacher le manteau.
28. La longe de la croupiere.
29. Le culeron.
30. Le fer dans le porte-fer.
31. Garniture de cuir au fer pour qu'il ne coupe pas le porte fer.
32. Le porte-fer ou chaînette qui sert à porter le fer.
33. Les contre-cenglons.
34. Les étrivieres.

35. La botte du mousqueton.
36. La houffe.

AA LA SELLE du *Dragon* composée ordinairement de 152 pièces.

1. Le crampon de cuir pour attacher la serpe.
2. Deux crampons de fer à droite placés sur l'arçon servent à porter les outils & à passer la courroie du porte - crosse. Ils ne se voient pas.
3. La courroie passée dans un des anneaux de la dragonne de la selle sert à contenir les bâtons de tente & de piquet.
4. L'autre courroie , appelée *porte-canon* , sert à soutenir le canon du fusil.
5. Le bouton coulant sert à assujettir les deux courroies ensemble comme celui de la selle *A*.
6. La pelle de fer dans son étui sert à remuer la terre.
7. Sa boucle & sa courroie.
8. Le crampon de cuir en dessus sert à passer la courroie.
9. Les ronds à boucles attachés au montant droit servent à ferrer & à passer les manches des outils & la courroie du porte crosse.
10. La fonte.
11. La grande courroie du milieu sert à affermir la besace , & d'étrier aux *Dragons* à pied pour monter en croupe.
12. La chape coulante de la croupiere.
13. La courroie de la chape.
14. Le couffinet.

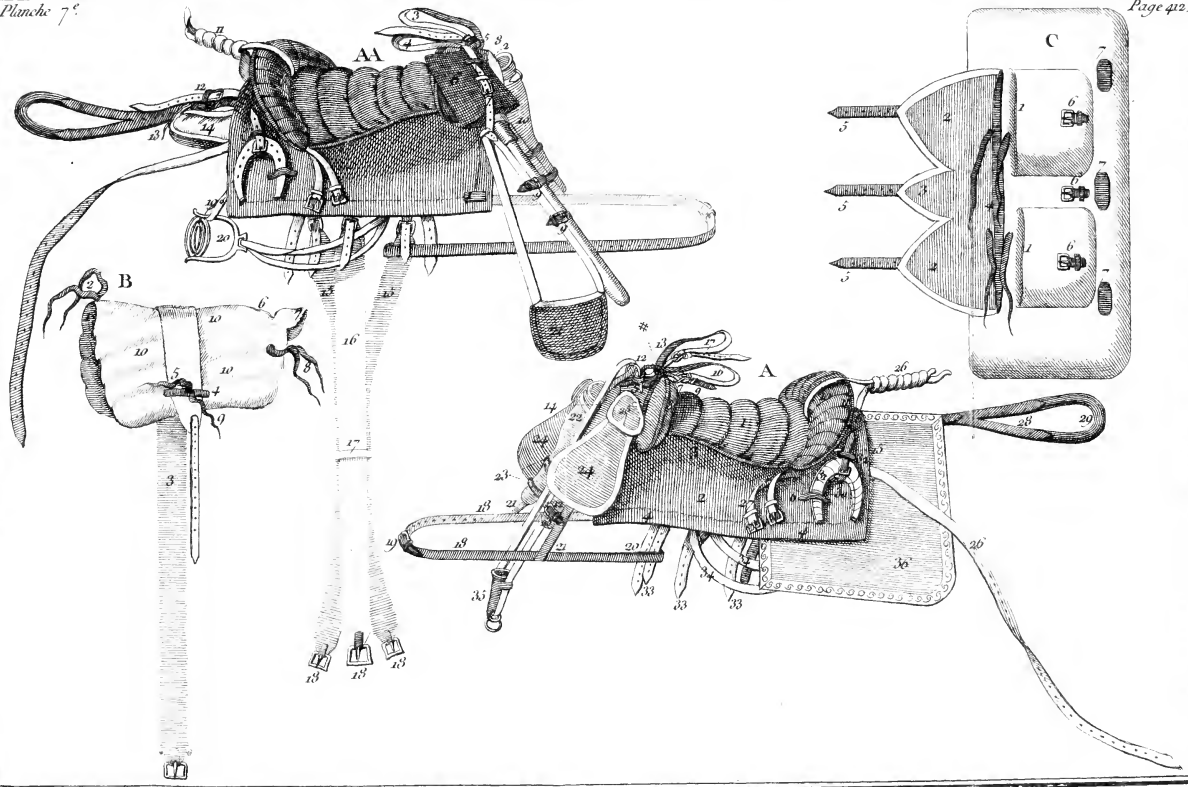
15. Les cengles } servent à affurer la selle sur
 16. Le surfaix } le dos du cheval.
 17. La traverse sert à contenir le surfaix & les
 cengles.
 18. Les boucles servent à passer les contre-
 cenglons.
 19. Les porte-étriers.
 20. Les étriers.
 21. Le porte-crosse.

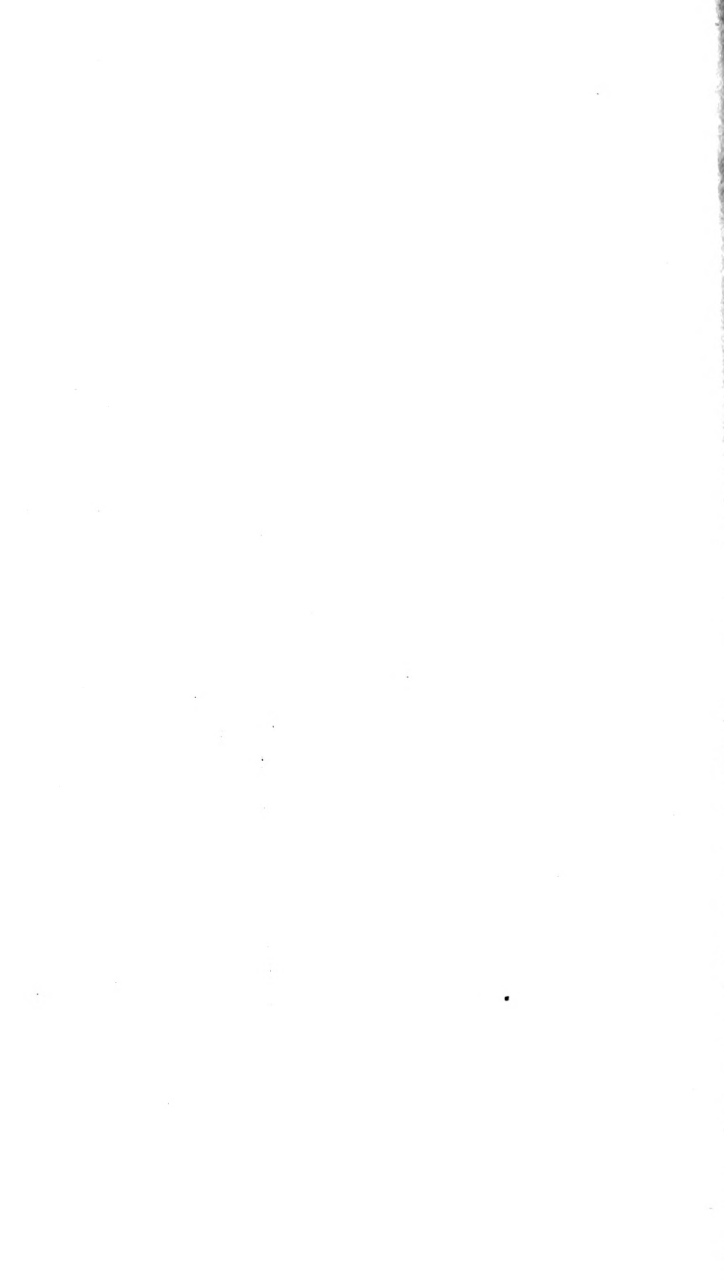
Le reste comme à la Selle A.

B PANNEAU-VOLANT se met sous la selle quand le cheval maigrit.

1. *La liberté du garrot sert à garantir le garrot.*
2. *La courroie pour l'attacher à l'arcade de l'arçon l'empêche de glisser en arriere.*
3. *Le surfaix sert à l'affurer sur le dos du cheval.*
4. *Les traverses où passe le surfaix servent à contenir. La deuxième ne se voit pas.*
5. *La petite courroie sert à l'affurer sur la traverse.*
6. *L'ouverture du rognon sert à garantir les reins.*
7. *Le coussinet aigu.*
8. *Les deux courroies de derriere pour l'attacher aux deux chapes de cuir au-dessous du porte-étrier, servent à l'empêcher de couler en avant & de tourner; une ne se voit pas.*
9. *Les ports.*
10. *La Matelassure. La piquure est entre la matelassure.*

C LA BESACE sert à renfermer les bagages du Cavalier & du Dragon.





1. Les poches servent à mettre du pain pour quatre jours.
2. Les pattes desdites poches } servent à fermer la
3. La petite patte. } besace.
4. L'ouverture.
5. Les contre-cenglons, } servent à boucler
6. Les boucles en chapées, } les pattes.
7. Les crampons de cuir servent à passer les courroies d'attache.



P L A N C H E 8.

Mors de bride & bridons démontés.

NOMS DES PIÈCES ET DES PARTIES
qui composent les mors des chevaux de la Cava-
lerie & des Dragons.

La buade est composée de 30 pièces pour le Cavalier, & de 34 pour le Dragon. Elle sont marquées dans cette Planche, à l'exception de la deuxième branche & de la deuxième chaînette.

A. LA FAÇON de prendre la largeur du mors.

B L'EMBOUCHURE de la buade à simple canon brisé sert pour les jeunes chevaux, & les bouches sensibles.

1. Le côté du trou sert à recevoir l'autre partie de l'embouchure.
2. Le côté du pli sert à l'engager au trou de l'autre partie de l'embouchure.
3. Les fonceaux servent à assurer les deux branches dans les canons de l'embouchure.
4. Le gros du canon de l'embouchure, sert à appuyer sur les barres, & à assujettir le cheval à l'obéissance par le secours de la gourmette.

C LA GOURMETTE composée de dix pièces expliquées ci-après, sert par le secours de l'embouchure à assujettir le cheval à l'obéissance.

1. L'S de la gourmette.

2. *Le pli de l'S qui entre dans l'œil du mors.*
3. *Le pli de l'S qui entre dans le maillon*
4. *Le maillon simple du côté de l'S.*
5. *Le maillon moyen du côté de l'S.*
6. *La maille moyenne du côté de l'S.*
7. *La grosse maille du milieu.*
8. *La maille moyenne du côté du crochet.*
9. *Le maillon moyen du côté du crochet.*
10. *Le maillon double droit.*
11. *Le maillon double tortillé sert à tenir la gourmette sur son plat, en la mettant à cette maille, ce qui n'étoit pas aux anciennes.*

D LE CROCHET de la gourmette sert à accrocher la gourmette.

E LE CROCHET ordinaire à ressort sert à accrocher la gourmette, & à l'empêcher d'en sortir quand le cheval bat à la main.

F LE CROCHET VOLANT simple sert à remplacer une S, & un crochet perdu & cassé.

G LE CROCHET VOLANT à ressort sert aussi à remplacer une S, un crochet perdu, & empêche la gourmette de sortir de sa place.

H LA BRANCHE de buade sert à faire agir l'embouchure & la gourmette, par le moyen des rênes, & les opérations de la main.

1. *L'œil de la branche appelle communément l'œil du mors, sert à passer le porte-mors, & à tenir le crochet & l'S de la gourmette.*
2. *Les trous des clous de bossettes servent à mettre les clous de bossettes.*

3. *Le banquet ou arc du banquet sert à donner de la solidité au mors , & à mettre la fausse gourmette.*
4. *La broche du banquet sert à fonder , & à arrêter l'embouchure.*
5. *Le corps de la branche ou milieu.*
6. *Les fleurons servent à passer les tourets des chaînettes.*
7. *Le bas de la branche en forme de touret , sert à mettre l'anneau des porte-rênes , & au défaut de cet anneau à passer le porte-rênes.*

I L'ANNEAU sert à mettre le porte-rênes.

K LES CHAÎNETTES à trois maillons servent à contenir les branches du mors à simple canon brisé , à lui donner de la grace ; elles servent aussi d'ornement au mors à embouchure d'une pièce , & à contenir les branches si on forçoit l'embrochure à s'ouvrir.

1. *Le touret d'une chaînette , employé dans la chaînette seulement , & prêt à passer dans le fleuron.*
2. *Le touret de la chaînette fans être employé.*

L LES BOSSETTES servent d'ornement & à couvrir les fonceaux.

1. *Les oreilles de la bosslette servent à la tenir clouée au mors.*
2. *Les trous pour les clous.*
3. *Le bouton qui termine le haut de la bosslette.*

M LES CLOUS de fer des bossettes servent à attacher les bossettes.

Voyez cette buade & sa monture , Planche 9.
Le

Le mors à branches en forme de tourets pour le cheval de Cavalier, est composé de 24 pieces.

N EMOUCHURE à gorge de pigeon d'une piece, Planche 8.

1. *La liberté de langue sert à loger la langue.*
2. *Le jouet corrige le cheval de tirer la langue en le faisant jouer.*
3. *Le talon.*

O BRANCHE en touret du susdits mors. La chaînette & le reste comme à l'embouchure ci-dessus.

Pieces & parties que le mors du Dragon a de plus que celui du Cavalier.

1. *Le trou du piton sert à passer le piton.*
2. *Le piton ou touret sert à passer l'anneau.*
3. *L'anneau du piton sert à passer le travers du ferret quand on met les chevaux à la plate-longe.*

P BRIDON à la Royale composé de quatre pieces, Planche 8.

1. *Le côté du trou, } servent à réunir les deux*
2. *Le côté du pli, } pieces, & à former l'embouchure.*
3. *Les gros de l'embouchure du bridon servent à agir sur les coins des levres & la partie supérieure des barres.*
4. *Les chaperons servent à enchaîner les anneaux.*
5. *Les anneaux des chaperons servent à tenir*

l'enchapure, & à passer la rêne & les boucletots.

Q U I B I D O N Anglois composé de quatre pieces.

1. *Les chaperons servent à enchaper les anneaux.*
2. *Les banquetts servent à passer les rênes.*
3. *Les ailes du bridon servent à l'arrêter sur les côtés de la bouche.*

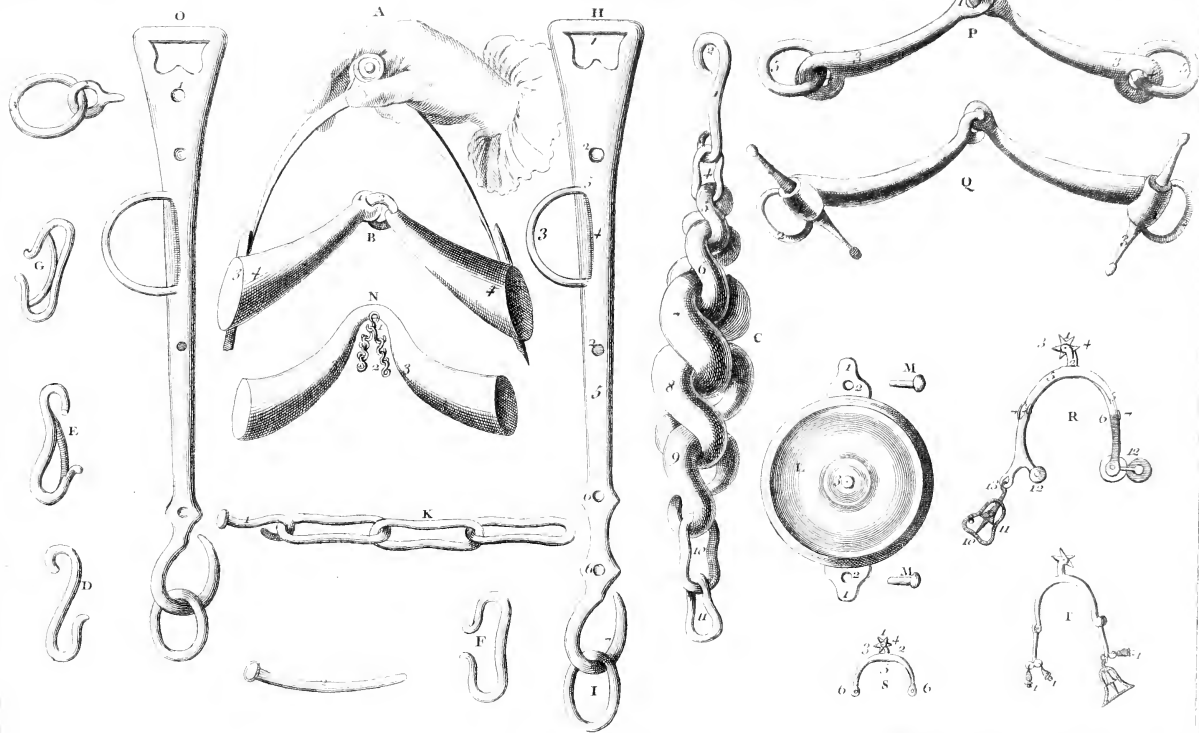
Le reste comme au bridon à la Royale.

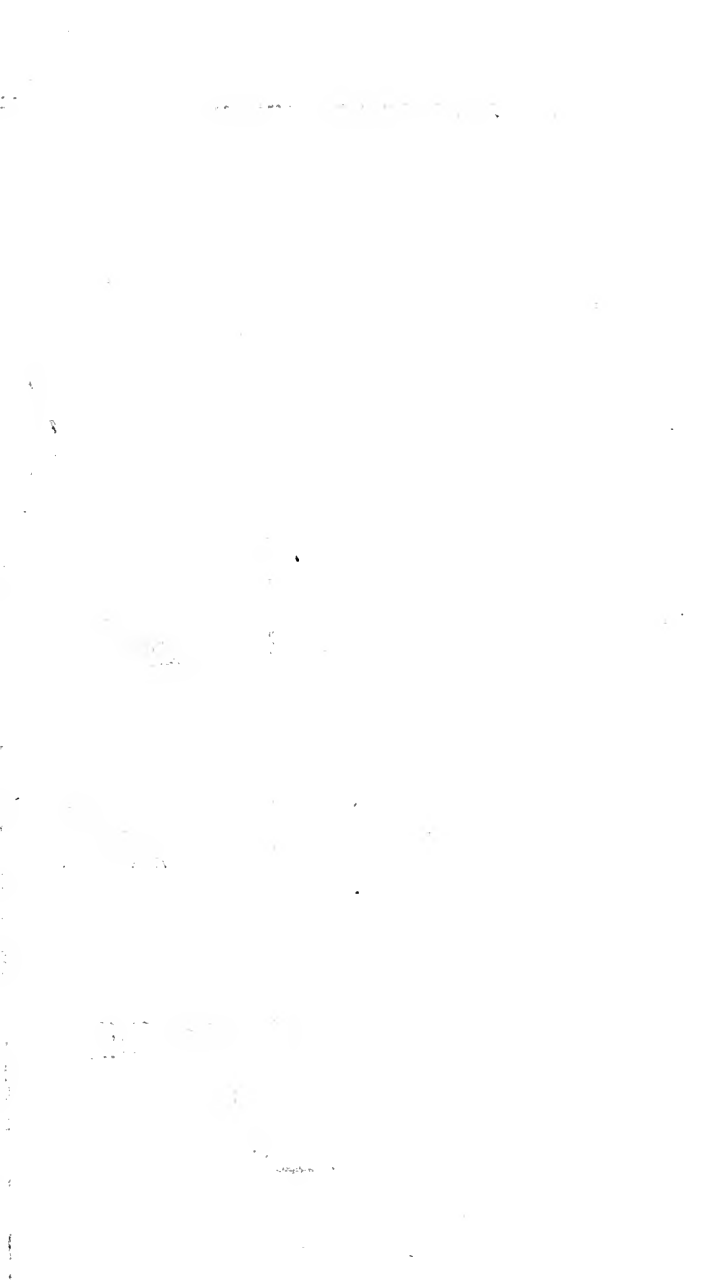
R E P E R O N du Cavalier composé de 11 pieces.

1. *La molette sert à pincer le cheval.*
2. *Le collet.*
3. *La goupille.*
4. *L'œil du collet sert à passer la goupille.*
5. *Le corps de l'éperon sert à tenir le collet & entourer la botte.*
6. *Les pitons servent à faire mieux joindre les éperons sur la botte.*
7. *Les charnières qui font l'éperon brisé, servent à joindre les pitons avec le corps de l'éperon par le moyen d'une goupille.*
8. *La boucle sert à le boucler.*
9. *La chape sert à tenir la boucle.*
10. *L'ardillon sert à tenir le dessus de pied.*
11. *Le travers ou goupille, qui ne se voit pas, sert à tenir la chape & l'ardillon.*
12. *Les boutons.*
13. *Le trou de la chape.*

S E P E R O N du Dragon composé de trois pieces.

1. *La molette.*
2. *Le collet de l'éperon.*



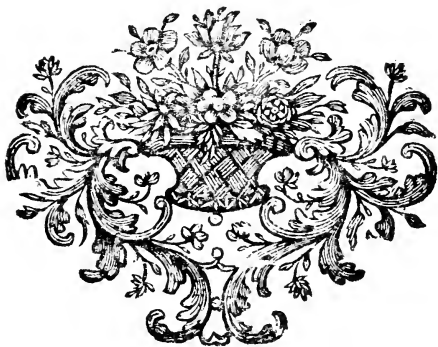


3. La goupille.
4. *l'œil du collet.*
5. Le corps de l'éperon.
6. *Les trous pour attacher l'éperon avec des clous sur la bottine.*

TEPERON de Maître composé de onze pièces.

1. Les membrets ou crochets servent à attacher le dessus & dessous de pied.

Les autres pièces & parties comme celui du Cavalier.



P L A N C H E 9.

Bride, Bridon, Licou & Caveçon montés.

ON voit aux Planches 6, & 8. les pieces & parties qui ne se voient pas ici

LA TETIERE de cheval de Cavalier montée sur une buade.

1. La chape de cuir dans laquelle coule le dessus de tête, & où on attache la plaque de fer ou la chaînette pour préserver le dessus de tête du coup de sabre.
2. La partie du devant du dessus de tête formant le montant droit.
3. La partie bouclée à la même, formant le montant gauche.
4. La partie de derriere du dessus de tête, à laquelle est bouclée la sous-gorge.
5. La sous-gorge.
6. Le frontal.
7. Les porte-mors servent à porter le mors, en les passant dans les yeux du mors.
8. Les rênes.
9. Les porte-rênes.
10. Le bouton coulant sert à arrêter les rênes sur le cou du cheval en engageant du crain dedans.
11. Le bouton arrêté sert à contenir le bout des rênes ensemble.

12. L'embouchure à simple canon brisé } servent par le se-
 13. Les branches } cours l'une de
 14. La gourmette. } l'autre à assujettir
 le cheval à l'o-
 béissance.
15. Les chaînettes,
 16. Les anneaux servent à porter les rênes en passant les porte-rênes dedans.
 17. Les boffettes.
 18. Le bridon attaché à le bride.
 19. Boucletots de cuir passés dans les anneaux du bridon servent à l'attacher au boucles des porte-mors.

B BRIDON sans être attaché.

1. L'embouchure du bridon.
2. Les anneaux du bridon.
3. Les boucletots de cuir.
4. Le rêne du bridon.
5. La boucle de la rêne.

C BRIDE de cheval de *Dragon*.

1. Le ferret.
2. L'anneau où passe le travers du ferret.
3. Le travers du ferret.
4. La plate-longe.
5. Le contre-cenglon rapporté au bout de la plate-longe.
6. L'embouchure à gorge de pigeon d'une piece.
7. Les deux anneaux attachés aux branches du mors servent, sçavoir, celui qui est à gauche à passer le bout de la plate longe, & à l'y boucler; le droit sert à passer le travers du

2 EXPLICATION

ferret du cheval voisin quand on est à pied.
8. La chaînette,

Le reste comme à la bride du cheval de Cavalier.

CC Mors à simple canon brisé.

1. Le feutre attaché à la gourmette empêche que la gourmette ne blesse le cheval.
2. La fausse gourmette empêche le cheval de prendre les branches du mors avec les dents.
3. Les chaînettes en croix servent au même usage que la fausse gourmette, sans inconvénients.

D LE BRIDON d'abrevoir sert à mener les chevaux à l'abrevoir, & à mettre aux jeunes chevaux qu'on commence à monter, & à ceux qui ont les barres gâtées & la barbe écorchée.

1. Le dessus de tête,
2. Le frontal.
3. La sous-gorge.
4. Le montant droit.
5. Le montant gauche.
6. L'embouchure.
7. Les anneaux.
8. Les ailes.
9. La rêne.
10. Les boutons des bouts de la rêne.

E LE LICOU sert à attacher le cheval à l'écurie & ailleurs, pour éviter qu'il ne casse la bride.

1. Le dessus de tête formant les deux montants.
2. Le frontal.

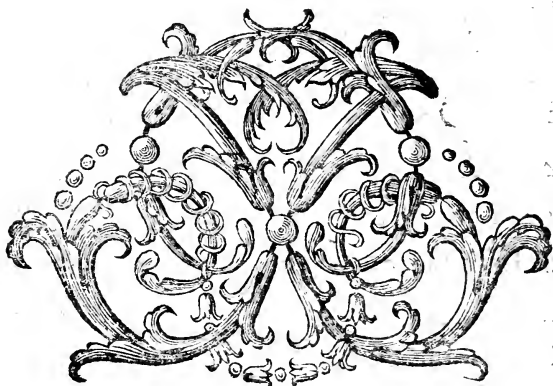
3. Les jouelieres.
4. La muferolle.
5. La chape.
6. Les anneaux entrelaffés.
7. Le bouton coulant fert à contenir le bas des deux montants contre l'anneau.
8. La longe fert à attacher le cheval , & de martingale aux chevaux des Cavaliers & *Dragons*.

LE CAVEÇON.

1. Le dessus de tête formant le montant droit.
2. La partie qui forme le montant gauche.
3. La boucle & son passant.
4. La sous-gorge.
5. Sa boucle & son passant.
6. La fausse sous-gorge
7. Sa boucle & son passant.
8. La muferolle de fer à charnières garnies de cuir.
9. Le derriere de la muferolle.
10. La boucle & son passant.
11. Les anneaux du caveçon fervent, ſçavoir , celui du milieu à attacher la longe, & les deux autres à mettre des rênes quand on monte un chevel en caveçon.
12. Les anneaux des côtés.
13. La longe fert à faire trotter les chevaux à la longe.

} fervent à arrêter le
 } dessus de tête sur
 } la tête du cheval,
 } & empêchent les
 } montants de don-
 } ner dans les yeux.

14. Le contre-cenglon }
cousu à la longe. }
15. Sa boucle. }
servent à attacher la
longe à l'anneau du
milieu.



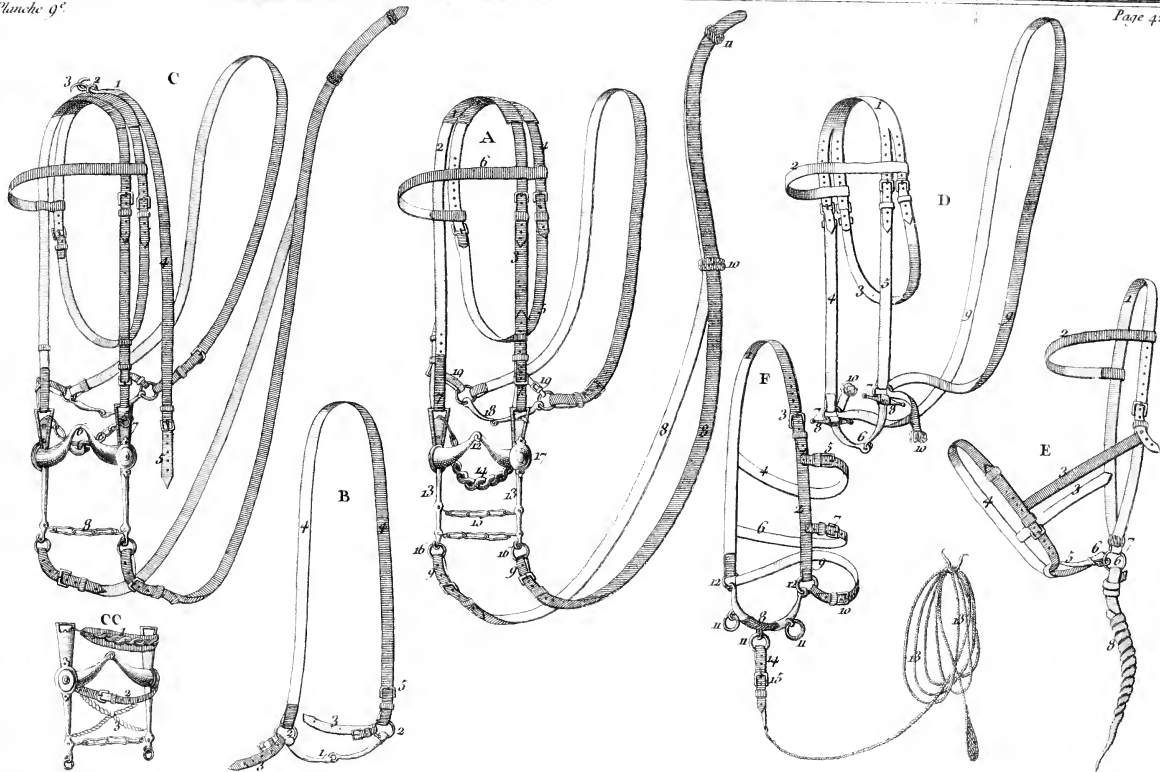




PLANCHE 10.

*Dimensions des Outils, d'après l'Ordonnance du
17 Février 1753.*

FIGURE I.

	pie.	o.	lig.	
Ligne.....AB...		7	2	
Ligne.....BC...		2		
Ligne.....AD...		3	10	Diametre 1. pouce 3. lignes.
Ligne.....EF...	1	10		

*Le manche s'élargit un peu en U. vers la tête de
la Hache.*

FIGURE II.

	pie.	pou.	lig.	
Ligne.....GH...		2	6	
Ligne.....HI...		9	6	Diametre 1. pouce 1. ligne.
Ligne.....KL...	2	3	4	

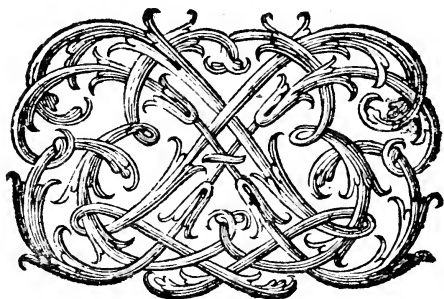
FIGURE III.

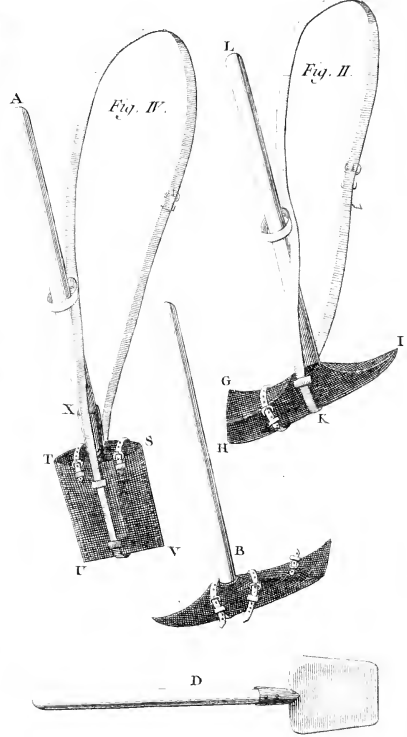
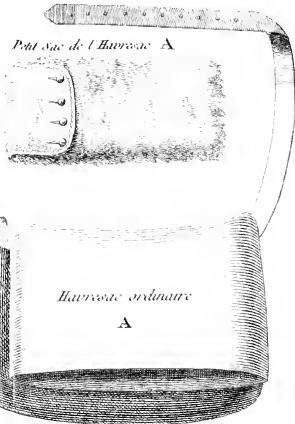
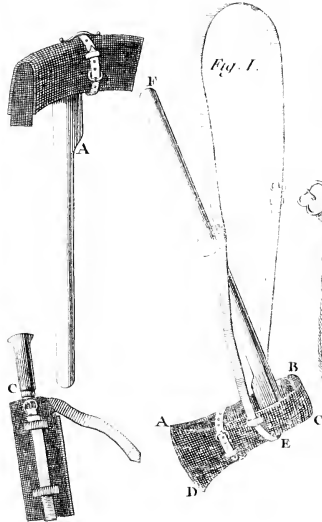
Ligne.....MN...		2	2	
Ligne.....NO...		8	7	
Ligne.....OP...		3		
Ligne.....QR...		4	9	Diametre 1. pouce 5. lignes.

FIGURE IV.

Ligne.....ST...		6	9	
Ligne.....TU...		7	4	
Ligne.....UV...		5	6	
Ligne.....XZ...		3	6	Diametre 1. pouce 3. lignes.
Ligne.....ZA...	1	8		

Les Outils marqués ici par A, B, C, D. sont les quatre des *Dragons* à cheval, ayant les mêmes dimensions. On renvoie au Chapitre II. Articles XXVII, XXVIII, XXIX & XXX. pour plus grand éclaircissement.





P L A N C H E II.

Tente, Manteau, & Faisceau d'armes pour les Dragons à pied.

A TERREIN de la tente.

B TENTE tendue fermée.

BB TENTE tendue vue en perspective.

1. Les côtés de la tente.

2. La faitière sert à conserver le dessus de la tente.

3. L'entrée.

4. Le cul-de-lampe.

5. La traverse de bois dessous la faitière.

On n'en a marqué que la place, parce qu'elle ne se voit pas.

6. Les mâts ou fourches de bois d'Aune.

7. Les piquets qui passent dans des anneaux ou boucles de corde qui sont attachés à la tente servent à la tendre.

8. La bordure de cingle ou tissu empêche que les anneaux n'emportent la toile.

9. La toile à pourrir empêche que l'autre toile ne pourrisse, & préserve les Dragons du froid.

10. Les anneaux ou boucles de corde servent à passer les piquets. Les nœuds desdits anneaux sont cachés.

11. Les œillets pour passer les anneaux.

Elle soutient la tente

C LE MANTEAU d'armes fermé.

CC LE MANTEAU vû en perspective:

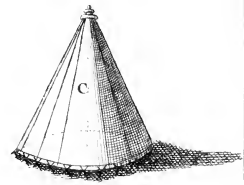
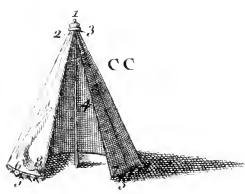
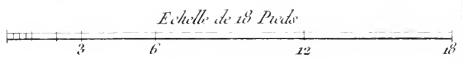
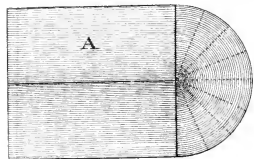
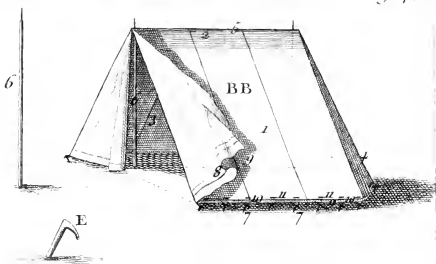
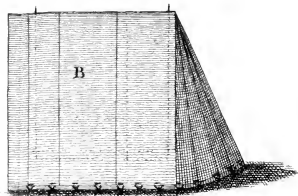
1. Le plateau.
2. La bordure autour du plateau par dessus le repli du coutil, ne se voit pas.
3. Les clous servent à attacher le haut du manteau au plateau. Ils ne se voient pas.
4. *L'ouverture.*
5. Les piquets qui passent dans les anneaux ou boucles de corde qui sont attachés au manteau, servent à les tendre.
6. Les anneaux ou boucles de corde servent à passer les piquets.
7. *Les trous ou œilletons servent à passer les anneaux. Les nœuds des filets anneaux sont cachés.*
8. La bordure de cengles, ou tissu, empêche que les anneaux n'emportent le coutil.
9. La toile à pourrir conserve le bas du manteau.

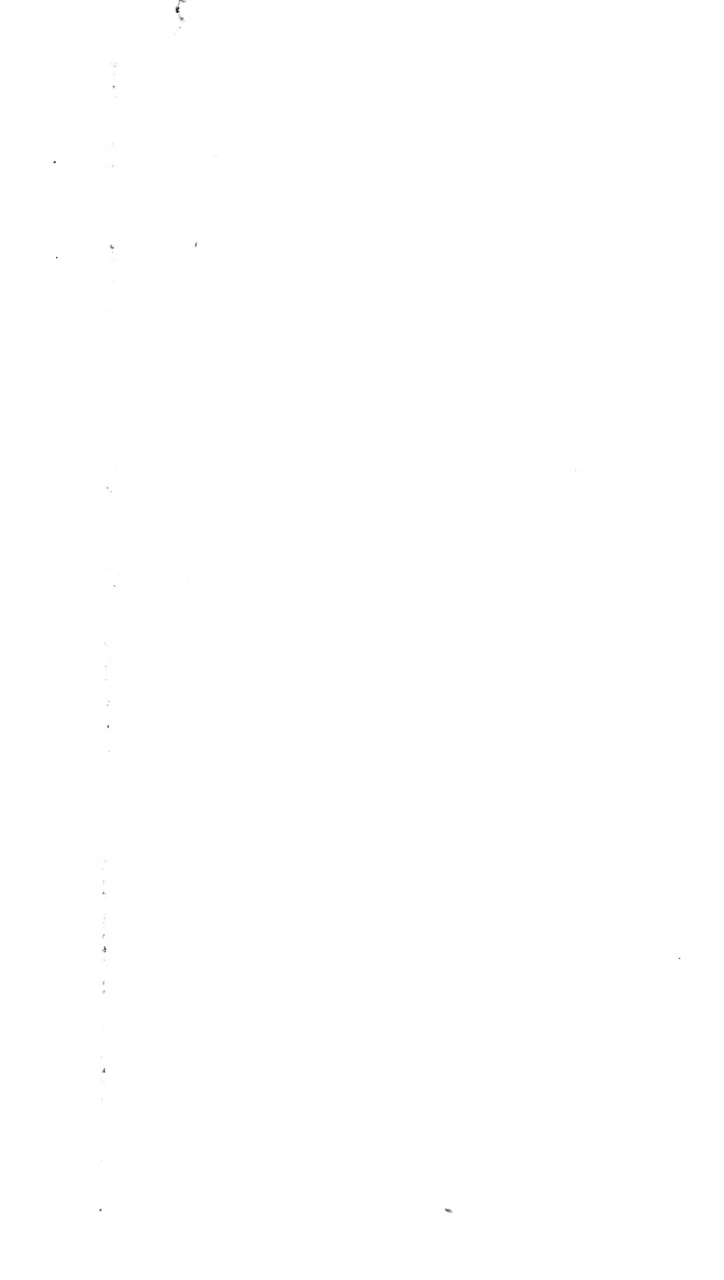
D LE FAISCEAU d'armes.

1. Les chevilles qui traversent le faisceau, servent à soutenir les canons des fusils.

E PIQUET.

Fin de l'explication des Planches.







T A B L E

DES CHAPITRES ET DES ARTICLES

Contenus dans cet Ouvrage.

CHAPITRE PREMIER.

*De la personne du Cavalier, & du Dragon,
& de leur habillement,* pag. 1.

ART. I. *De la qualité du Cavalier & du Dragon,* ibid.

II. *Habit,* 3

III. *Buste & veste,* 9

IV. *Sarrau de toile,* 12

V. *Culottes,* 13

VI. *Cravates,* ibid.

VII. *Chapeaux, & maniere de les retaper,* 14

VIII. *Maniere de mettre & ôter le chapeau,* 17

IX. *Cocardes,* 19

X. *Bonnets,* ibid.

XI. *Façon d'accomoder les cheveux,* 21

XII. *Soulers,* 23

XIII. *Guêtres,* 24

XIV. *Manteaux,* 25

XV. *Gants,* 28

CHAPITRE II.

*De l'Armement des Cavaliers & Dragons;
regle par les Ordonnances,* page 29.

ART. I. Mousqueton ,	pag. 29
II. Le pistolet ,	30
III. Fusil ,	31
IV. Étaines ,	39
V. Grenadiere du fusil ,	40
VI. Baguette de fer pour le fusil ,	42
VII. Couvre-plaine de mousqueton , & de fusil , leurs courroies , boucles & boutons ,	44
VIII. Cartouches , ou porte - cartouches ,	49
IX. Pulverin , Tampon , débouche-lumiere , & chaînettes ,	51
X. Distribution & calcul de la poudre que le Roi donne pour les exercices , & façon de faire les cartouches ,	52
XI. Instructions pour apprendre à se servir utilement des armes à feu ,	55
XII. Formule d'instruction par demandes & par réponses ,	62
XIII. Sabre ,	67
XIV. Fourreaux de sabre :	68
XV. Ceinturons ,	71
XVI. Porte - bayonnette ,	76
XVII. Bayonnette ,	78
XVIII. Fourreau de bayonnette ;	79
XIX. Bandouillere ,	80
XX. Callotte de fer ,	81
XXI. Cuirasse , & ses bretelles ;	82
XXII. Bottes molles ,	83
XXIII. Manchettes de bottes ,	85
XXIV. Bottines ,	ibid.
XXV. Eperons ,	87
XXVI. Garde-éperons ;	92
XXVII. Hache ,	93
XXVIII. Pioche ,	95

TABLE DES CHAPITRES, &c.	431
XXIX. Serpe ,	97
XXX. Pelle de fer ,	98
XXXI. Manteau & faisceau d'armes ,	100
XXXII. Tente ,	102

C H A P I T R E I I I .

*De la connoissance du cheval , d'après M.
DE BOURGELAT , Auteur de l'Hyppia-
trique ,* pag. 105.

ART. I. De l'avant main ,	ibid.
II. Du corps ,	111
III. De l'arriere-main ;	112
IV. De la vue ,	113
V. De l'âge ,	116
VI. Précautions à prendre lorsqu'on achete un cheval ,	118
VII. Regles générales pour la ferrure ,	121
VIII. Propreté des écuries , & façon de pen- ser & gouverner les chevaux ,	125
IX. Uniformité des crinieres & des poils des jambes ,	130
X. Couverture des chevaux dans l'écurie ,	132
XI. Sac à avoine ,	133
XII. Abus de laisser choisir les chevaux par les Cavaliers & Dragons ,	134
XIII. Maniere d'accoutumer les chevaux au feu , aux drapeaux & aux étendarts ,	135
XIV. Calcul & distribution de la poudre pour accoutumer les chevaux au feu ,	145

C H A P I T R E IV.

De la Selle & de ses dépendances, pag. 148

ART. I. Défauts des selles anciennes,	ibid.
II. Selle nouvelle & ses dépendances,	149
III. Arçon,	150
IV. Arçon de devant,	ibid.
V. Sieges ou baues,	151
VI. Arçon de derrière,	152
VII. Troussequin,	153
VIII. Bandes,	154
IX. Quartiers de la selle,	156
X. Siège & faux-siège,	157
XI. Dragonne ou demi-cercle,	ibid.
XII. Crampons de fer & de cuir sur la selle,	158
XIII. Contre-cenglons,	159
XIV. Panneaux,	160
XV. Panneau volant,	161
XVI. Etrivieres,	164
XVII. Etriers,	166
XVIII. Porte-étriers,	167
XIX. Cengles & surfaix,	ibid.
XX. Croupiere,	169
XXI. Coussinet,	170
XXII. Courroies de derrière,	ibid.
XXIII. Poitra l,	172
XXIV. Fontes & Courroies de fontes,	175
XXV. Ronds de fontes,	177
XXVI. Botte dumousqueton, porte-crosse de Carabine & de fusil, & leurs courroies,	178
	XXVII.

TABLE DES CHAPITRES , &c. 433

ART. XXVII. Courroies du porte-crosse du mousqueton, du porte-canon de Carabine & de fusil, & courroie du bâton de tente & piquets ,	183
XXVIII. Houffe ,	185
XXIX. Chaperons à bavettes & à calottes ,	187
XXX. Maniere de porter & placer les fers de precaution sur la selle ,	188
XXXI. Façon de seller le cheval ,	190
XXXII. Façon de déseller le cheval ,	192
XXXIII. Abus dans le chois des selles que gar- dent les Cavaliers & Dragons quand ils changent de chevaux ,	193

C H A P I T R E V.

*Des Brides , Bridons , Licous , leurs dépendances
& tout ce qui termine l'équipement des che-
vaux du Cavalier & du Dragon , pag. 19.*

ART. I. Du mors ,	ibid.
II. Embouchure à gorge de pigeon d'une piece, & maniere d'attacher l'embouchure aux branches ,	196
III. Branches en tourets ,	199
IV. Gourmette ,	202
V. Crochets de gourmette, simples, volants, & à-ressors ,	203
VI. Chainettes du mors ,	204
VII. Bossettes ,	206
VIII. Buade à simple canon brisé ,	ibid.
IX Dessus de tête de la bride ,	208
X. Sous-gorge de la bride ,	211

434 TABLE DES CHAPITRES, &c.

ART. XI. Frontal de bride ,	211
XII. Rénes de bride ,	212
XIII. Platte-longe , avec son ferret pour la bride du cheval de Dragons ,	214
XIV. Bridon sans tétière & sa réne ,	216
XV. Bridon d'abrevoir & sa réne ,	220
XVI. Feutre ,	222
XVII. Fausse gourmette ,	223
XVIII. Jouet ,	225
XIX. Dessus de tête de licou ,	226
XX. Frontal de licou ,	ibid.
XXI. Muserolle de licou ,	227
XXII. Jouellieres de licou ,	229
XXIII. Longe de licou servant aussi de mar- tingale ,	230
XXIV. Boucles pour l'harnachement ,	231
XXV. Abus dans le choix des brides que gar- dent les Cavaliers & Dragons quand ils changent de chevaux ,	232

C H A P I T R E VI.

*De la manière d'ordonner la bride , de brider
& débrider le cheval ,* pag. 233

ART. I. De la bonne bouche ,	ibid.
II. Des bouches trop sensibles ,	234
III. Des bouches foibles ,	235
IV. Des bouches fortes ,	ibid.
V. Des bouches pesantes ,	236
VI. Des bouches trop ou trop peu fendues ,	ibid.
VII. Des chevaux qui s'arment & qui s'en- capuchonnent ,	237

TABLE DES CHAPITRES, &c.	435
VIII. Façon de brider le cheval,	238
IX. Façon de débrider le cheval,	240

C H A P I T R E V I I .

De la maniere d'instruire les Cavaliers & Dragons de recrue à monter à cheval, & de former les chevaux de remonte, pag. 242

ART. I. Première leçon pour le Cavalier ou Dragon de recrue.	ibid.
II. Comment l'homme de recrue doit se rendre au lieu désigné pour monter à cheval,	243
III. Façon de faire monter l'homme de recrue à cheval,	244
IV. Position de l'homme à cheval,	246
V. Règle pour placer la main de la bride,	247
VI. Mouvements de la main de la bride pour faire mouvoir le cheval,	249
VII. Caveçon, longe, chambrière, gaule,	253
VIII. Façon de faire trotter le Cavalier & Dragon de recrue à la longe,	254
IX. Règle pour mettre les étriers au point juste,	257
X. Façon de faire mettre pied à terre,	259
XI. Maniere de descendre de cheval sans étriers,	261
XII. Façon de former les jeunes chevaux de remonte qui arrivent dans les Compagnies,	262
XIII. Leçon pour apprendre aux chevaux à fuir les talons,	267

C H A P I T R E V I I I.

Où l'on traite de la charge du cheval, de la façon de faire monter une Troupe à cheval, & de quelques autres détails du même genre, pag. 275

- ART. I. *Beface en forme de porte-manteau,* ibid.
 II. *Noms & poids des choses que porte un cheval de Cavalier,* 279
 III. *Noms & poids des choses que porte un cheval de Dragon,* 286
 IV. *Manière de charger le cheval,* 294
 V. *Comment les Cavaliers & Dragons se rendront au rendez vous pour monter à cheval,* 295
 VI. *Façon de faire monter à cheval une Troupe de Cavalerie ou de Dragons,* ibid.
 VII. *Manière de faire defiler la Troupe pour la voir des deux côtés,* 296
 VIII. *Façon de mener les chevaux en main à cheval,* 298
 IX. *Façon de faire mettre pied à terre à une Troupe de Cavalerie ou de Dragons,* 300
 X. *Piquet & façon d'y attacher le cheval,* 301
 XI. *Corde à fourrage, & corde à piquet,* 302
 XII. *Devoirs des Marechaux-des-Logis,* 303
-

C H A P I T R E I X.

De l'habillement & armement des Officiers, & de l'harnachement de leurs chevaux, pag. 308.

TABLE DES CHAPITRES, &c. 437

ART. I. Habit & veste,	308
II. Chapeau ;	ibid.
III. Bonnet,	309
IV. Armement uniforme pour les Officiers,	ibid.
V. Bottes molles, & jarretieres	311
VI. Eperons,	312
VII. Selle à la Royale de cheval de Maître, & ses dependances,	313
VIII. Chaperons qu'on appelle en bourse,	317
IX. Houffe,	319
X. Mors,	ibid.
XI. Tétiere & rêne de la bride,	320
XII. Bridon à la Royale,	322
XIII. Martingale,	323
XIV. Cocardes, & autres parures ;	324

C H A P I T R E X.

*De l'armement & équipement d'un Dragon
à pied,* pag. 327

ART. I. Outils du Dragon à pied,	ibid.
II. Manteau & faisceau d'armes,	328
III. Tente,	330
IV. Havresac,	331
V. Nom & poids des choses que le Dragon à pied porte,	335
VI. Devoirs des Sergens,	338



C H A P I T R E X I.

De la propreté de l'habillement & de l'armement , pag. 339.

ART. I. Habit , veste , chapeau ,	ibid.
II. Busse ,	ibid.
III. Culotte ,	ibid.
IV. Mousqueton , pistolet & fusil ,	340
V. Sabre ,	341
VI. Fourreau de sabre ,	342
VII. Ceinturon ,	343
VIII. Bayonette ,	ibid.
IX. Bottes ,	344
X. Bottines ,	ibid.
XI. Outils ,	345
XII. Selle ,	ibid.
XIII. Houffe , & chaperons ,	346
XIV. Bride , bridon , licou ,	ibid.
XV. Mors ,	ibid.
XVI. Bossettes ,	347.

C H A P I T R E X I I.

Des crimes & délits Militaires , tirés mot-à-mot du Code de BRIQUET , Edition de 1747. Tome II. Ordonnance du 1. Juillet 1727. pag. 80. contenant 45. Articles ,
pag. 348

ORDRE DES PLANCHES.

PLANCHE I. De l'armement du Cavalier, pag.	363
2. De l'armement du Dragon,	370
3. Platine montée & demontée ,	379
4. Tente , manteau & faisceau d'Armes ,	385
5. Le Cheval , ses mâchoires , deux pieds , deux fers ,	387
6. Deux arçons , une selle vûe par dedans , une fonte , un chaperon , un poitrail , une paire d'étriers , une bride demontée , &c.	403
7. Deux selles montées , une besace , un panneau volant ,	409
8. Deux mors de bride démontés , deux bridons , & les autres pièces dependantes ,	414
9. Deux brides , deux bridons montés , un ca- veçon , un licou ,	420
10. Deux havresacs , quatre outils & étuis des Dragons à pied , & quatre outils de Dragons à cheval ,	425
11. Une tente , un manteau , & faisceaux d'armes du Dragon à pied ,	427

Fin de la Table des Chapitres , &c.





